gazette officielle du QUÉBEC

official gazette

109e ANNÉE
19 NOVEMBRE 1977
N° 46

AVIS JURIDIQUES

PARTIE 1

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de $20 et le prix d'un exemplaire de $1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

1 — Audiences publiques
2 — Séances
3 — Divisions de pratique

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	MI	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
MPE — Montréal transport public — écoliers
QPV — Québec transport public — voyageurs
QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

QPT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-18474
M-600282 1-D
BATES-PASIS LEASING INC.
7215 Torbram Road
Malton, (Ont.)
Au Québec:
450 boulevard Galland app. 37
Dorval, (Qué.)

Cette publication remplace celle du 9-5-77.
Changement d'adresse:
la requérante qui détient un permis pour donner les services suivants:
location de véhicules de promenade à long terme (1 an et plus)
location de véhicules de commerce et de livraison à long terme (1 an et plus)
Demande à la C.T.Q. l'autorisation de changer son adresse en Ontario de changer son adresse en Ontario de 7215 Torbram Road, Malton, au 2650 Royal Windsor Dr. Mississauga, (Ont.), et au Québec de 450 boulevard Galland app. 37, Dorval, (Qué.), au 6035 nord, côte de Liesse, ville Saint-Laurent, (Qué.)

Rôle M-26162
M-600945
748 DY 437 DYV 2-D TF
COMPACT RENT A CAR (QUEBEC) LTD.
680 Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

Modification tarifaire:
Suite à l'approbation du transport des services de location antérieurement opérés par La Salle Drive Yourself Inc, la requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'augmentation de mettre en vigueur la tarification ci-annexée.

Taux de location

Modèle	Jour	Mille	Heure suppl.	Semaine	Fin de semaine promotion ***	Fin de semaine régulier ***	Fin de semaine promotion camions**** heure (min. 3 heures)	Corp. Rate	Jour	Mille
MM	14.95	—	4.00	89.70	36.85	39.90			9.85	.10
MM SP	15.95	—	4.00	95.70	38.85	41.90			10.95	.11
MM DLX	16.95	—	4.00	101.70	41.85	43.90			11.95	.12
SC	18.95	—	4.00	125.00	44.95	47.90			12.95	.13
SC CP	19.95	—	4.00	125.00	47.95	49.90		18.00	14.95	.14
SCDLX	20.95	—	4.00	125.00	49.95	51.90		18.00	13.95	.13
Compact	20.95	—	4.00	135.00	49.95	51.90		18.00	14.95	.14
Compact SP	21.95	—	5.00	135.00	51.95	54.90		20.00	16.95	.16
Comp. DLX	22.95	—	5.00	135.00	53.95	56.90		20.00	15.95	.15
Int	23.95	—	5.00	145.00	53.95	56.90		20.00	17.95	.17
Int SP	24.95	—	5.00	149.70	56.95	59.90		20.00	19.95	.19
Int DLX	25.95	—	6.00	155.70	59.95	62.90		20.00	18.95	.18
Std	25.95	—	6.00	155.70	56.95	59.90		20.00	19.95	.19
STD SP	26.95	—	6.00	161.70	59.95	62.90		21.00	21.95	.20
STD DLX	27.95	—	6.00	167.70	69.95	72.90		22.00	21.95	.21
Luxe	27.95	—	6.00	167.70	64.95	67.90		22.00	21.95	.20
Luxe SP	28.95	—	6.00	173.70	67.95	70.90		22.00	22.95	.20
Familiale	27.95	—	6.00	167.70	79.95	82.90				
Familiale DLX	18.00	.18	6.00	167.70**						
Comp/Familiale	22.95		5.00	137.70	59.95	62.90				
Mini-Bus	28.00	.22	7.50	180.00						

Modèle	Jour	Mille	Heure suppl.	Semaine	Fin de semaine promotion ***	Fin de semaine régulier ***	Fin de semaine promotion camions**** heure (min. 3 heures)	Corp. Rate	Jour	Mille
Econoline	18.00*	.18	4.50	100.00			4.50/.18			
Camionnette	22.00*	.18	5.00	110.00			5.00/.18			
Camion 12'STD	27.00*	.19	7.00	135.00						
Camion 12'DLX	29.00*	.21	8.00	145.00						
Camion 14'STD	30.00*	.20	8.00	145.00			8.00/.20			
Camion 14'DLX	32.00*	.21	8.00	155.00			8.00/.21			
Camion 16'STD	32.00*	.22	8.50	160.00			8.50/.20			
Camion 16'DLX	34.00*	.22	8.50	165.00			8.50/.20			
Camion 18'STD	33.00*	.22	9.00	165.00			9.00/.20			
Camion 18'DLX	35.00*	.22	9.00	170.00			9.00/.20			
Camion 20'STD	36.00*	.23	9.50	180.00			9.50/.20			
Camion 20'DLX	38.00*	.24	9.50	190.00			9.50/.20			
Autobus	45.00	.35	10.00							

Essence: non comprise

***3 JOURS — VENDREDI A LUNDI 12.00 HEURES
AIR CLIMATISE: $3.00 EN PLUS PAR JOUR
TARIF MENSUEL: 4 × tarif hebdomadaire.

Voiture et familiale – Essence non comprise.
Collision:
Chauffeurs âgés de 25 ans et plus – franchise $300 incluse dans le tarif. Entière protection: $3.00 par jour. Chauffeurs moins de 25 ans: franchise $300 à $5 par jour obligatoire.
Camions-camionnettes-éconolines-minibus-autobus – essence non comprise
Collision:
Chauffeurs âgés de 25 ans et plus: franchise $500 incluse dans le tarif. Entière protection $5 par jour.
Chauffeurs moins de 25 ans: franchise $500 à $5 par jour obligatoire.
* Non applicable durant la période de déménagement.
**500 Milles inclus
****Période de déménagement

Rôle M-26163
748 DY 438 DYV 24-D TF

COMPACT RENT A CAR LIMITED
680 Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante demande l'aurorisation de mettre en vigueur la tarification ci-annexée pour toutes les places d'affaires pour lesquelles elle est autorisée à opérer à l'exclusion de Mont-Joli, (aéroport) Sept-Iles (aéroport) 131, 5e Avenue, Chibougamau, aéroport municipal de La Tuque, aéroport de Baie-Comeau, aéroport de Chibougamau.

Taux de location

Modèle	Jour	Mille	Heure suppl.	Semaine	Fin de semaine promotion ***	Fin de semaine régulier ***	Fin de semaine promotion camions**** heure (min. 3 heures)	Corp. Rate	Jour	Mille
Camion 12'STD	27.00*	.19	7.00	135.00						
Camion 12'DLX	29.00*	.21	8.00	145.00						
Camion 14'STD	30.00*	.20	8.00	145.00			8.00/.20			
Camion 14'DLX	32.00*	.21	8.00	155.00			8.00/.21			
Camion 16'STD	32.00*	.22	8.50	160.00			8.50/.20			
Camion 16'DLX	34.00*	.22	8.50	165.00			8.50/.20			
Camion 18'STD	33.00*	.22	9.00	165.00			9.00/.20			
Camion 18'DLX	35.00*	.22	9.00	170.00			9.00/.20			
Camion 20'STD	36.00*	.23	9.50	180.00			9.50/.20			
Camion 20'DLX	38.00*	.24	9.50	190.00			9.50/.20			
Autobus	45.00	.35	10.00							

Essence: non comprise

***3 JOURS — VENDREDI A LUNDI 12 HEURES
AIR CLIMATISE: $3 EN PLUS PAR JOUR
TARIF MENSUEL: 4X tarif hebdomadaire.

Voiture et familiale - essence non comprise.
Collision:
Chauffeurs âgés de 25 ans et plus - franchise $300 incluse dans le tarif. Entière protection: $3 par jour. Chauffeurs moins de 25 ans: franchise $300 à $5 par jour obligatoire.
Camions-camionnettes-éconolines-minibus-autobus - essence non comprise
Collision:
Chauffeurs âgés de 25 ans et plus: franchise $500 incluse dans le tarif. Entière protection $5 par jour.
Chauffeurs moins de 25 ans: franchise $500 à $5 par jour obligatoire.
* Non applicable durant la période de déménagement
**500 Milles inclus
**** Période de déménagement

Modèle	Jour	Mille	Heure suppl.	Semaine	Fin de semaine promotion ***	Fin de semaine régulier ***	Fin de semaine promotion camions**** heure (min. 3 heures)	Corp. Rate	Jour	Mille
MM	14.95	—	4.00	89.70	36.85	39.90			9.85	.10
MM SP	15.95	—	4.00	95.70	38.85	41.90			10.95	.11
MM DLX	16.95	—	4.00	101.70	41.85	43.90			11.95	.12
SC	18.95	—	4.00	125.00	44.95	47.90			12.95	.13
SCSP	19.95	—	4.00	125.00	47.95	49.90		18.00	14.95	.14
SCDLX	20.95	—	4.00	125.00	49.95	51.90		18.00	13.95	.13
Compact	20.95	—	4.00	135.00	49.95	51.90		18.00	14.95	.14
Compact SP	21.95	—	5.00	135.00	51.95	54.90		20.00	16.95	.16
Comp. DLX	22.95	—	5.00	135.00	53.95	56.90		20.00	15.95	.15
Int	23.95	—	5.00	145.00	53.95	56.90		20.00	17.95	.17
Int. SP	24.95	—	5.00	149.70	56.95	59.90		20.00	19.95	.19
Int. DLX	25.95	—	6.00	155.70	59.95	62.90		20.00	18.95	.18
STD	25.95	—	6.00	155.70	56.95	59.90		20.00	19.95	.19
STD SP	26.95	—	6.00	161.70	59.95	62.90		21.00	21.95	.20
STD DLX	27.95	—	6.00	167.70	69.95	72.90		22.00	21.95	.21
Luxe	27.95	—	6.00	167.70	64.95	67.90		22.00	21.95	.20
Luxe SP	28.95	—	6.00	173.70	67.95	70.90		22.00	22.95	.20
Familiale	27.95	—	6.00	167.70	79.95	82.90				
Familiale DLX	18.00	.18	6.00	167.70**						
Comp/Familiale	22.95		5.00	137.70	59.95	62.90				
Mini-Bus	28.00	.22	7.50	180.00						
Econoline	18.00*	.18	4.50	100.00			4.50/.18			
Camionnette	22.00*	.18	5.00	110.00			5.00/.18			

Rôle M-26165
30005 44-D TF

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE
P.O. Box 10213
Washington Dc 20018

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarif:

1. Supplément 12 au tarif 333-A (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les Etats suivants: Delaware, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Tennessee, Virginie, Virginie Occidentale, et le district de Columbia).

2. Supplément 8 au tarif 334-A (taux de classe et d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les Etats suivants: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont).

3. Supplément 14 au tarif S-293-F (taux d'espèce applicables entre la province de Québec (Canada) et les Etats suivants: Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York et Pennsylvanie).

4. Tarif 768-D (taux d'espèce applicables aux marchandises tous genres, transportées entre les quais de Montréal (Québec) et ceux de Boston (Mass.), de Needham Heights (Mass.) et de New York (N.Y.).

Réduction, augmentation ou maintien des taux et des frais, applicables par les transporteurs adhérant au taux international déposé par la *Middle Atlantic Conference*. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les suppléments déposés aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariff:

1. Supplement 12 to Tariff 333-A (class and commodity rates between Province of Québec, Canada and Delaware, District of Columbia, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvania, Tennessee, Virginia and West Virginia)

2. Supplement 8 to Tariff 334-A (class and commodity rates between Province of Québec, Canada and Connecticut, Maine Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island and Vermont)

3. Supplement 14 to Tariff S-293-F (commodity rates between Province of Québec, Canada and Maryland, Massachusetts, New Jersey, New York and Pennsylvania).

4. Tariff 768-D (commodity rates on freight all kinds between piers of wharves in Montreal (Qué.), and Boston (Mass.), Needham Heights (Mass.), and New York, (N.Y.).

Reduction, increase and no change in rates and charges. Applicable for account of motor carriers party to international rate filed by Middle Atlantic Conference. For any additional information please refer to the supplements filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-26281
1452-V 1-D
COMPAGNIE DE TRANSPORT BELANGER LIMITEE
BELANGER TRANSPORT CO. LIMITED
3848 rue St-Jacques ouest
(Montréal) (Qué.)
H4C 1H6

Droit additionnel:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'utiliser les remorques dûment immatriculées, qui sont la propriété ou en la possession légale de J.A. Doré Transport Inc., détentrice du permis no 3291-V, en vue d'effectuer les services autorisés par son permis no 1452-V.

Le tout conformément aux dispositions de l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et l'article 2.59.3 du Règlement 2.

Rôle M-26283
M-600638
733 DYV 1-D TF
LOCAMIBEC INC.
1864 Patricia
St-Laurent (Montréal) (Qué.)

Modification tarifaire:

Prenez avis que la compagnie Locamibec Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec, à Montréal, afin de demander que ses taux, tels qu'ils ont été déposés à Montréal, le 31 janvier 1973, soient modifiés comme ci-dessous:

0.27¢ du mille courant pour un camion;
0.05¢ du mille courant pour une remorque;

les deux charges en sus de la taxe provinciale, pétrole et maintenance.

Rôle M-26284
30003 247-D TF
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259 Berri S.400
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:

Demande de fixation de taux:

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête (Pour ses membres participants).

Tariff 6-b

Item 20

Amender le minimum inscrit au groupe B à 30,000 lb.

Item 18

Annuler les taux pour 24,000 lb, 35,000 lb, 55,000 lb. Amender les taux pour 30,000 lb, 40,000 lb. Ajouter les taux pour 50,000 lb, 60,000 lb, 70,000 lb.

Tarif 15-D

Annuler tous les taux aux niveaux des pesanteurs minimum 25,000 lb et 35,000 lb pour les mouvements de Montréal, Québec et Trois-Rivières à la section No. 2 seulement.

Item 140

Annuler la note 2 au complet. À la note 1, annuler après le nombre 390 et jusqu'à la fin.

Tarif 60-A

Item 175

Amender le taux à la section de Amos à Masson.

Tarif 70-B

Item 190

Tarif 70-B

Item 210

Annuler cet item.

Item 221

Annuler la référence * à la 4e section de cet item.

Item 287

Annuler les lettres P.T.L. pour 40,000 lb. et 50,000 lb. à la première section de cet item.

Item 465
Annuler la destination Murdochville.
Item 1200
Annuler cet item.
Tarif 100-C
Amender la clé de base suivante afin qu'elle reflète mieux la distance parcourue entre Montréal et Turgeon de à 66.
Action Indépendante no 4
Ajouter St-Michel du Squatec comme municipalité d'origine.
Note: Pour renseignements supplémentaires. Veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-26285
14628-V 3-D TF
CHARLTON TRANSPORT (QUEBEC) LTD.
169 Chemin des Bas de Ste-Thérèse
Blainville, (Terrebonne) (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante demande une augmentation de 9% sur une section de son tarif, soit l'Item 575, tous les autres item demeurant les mêmes. Ledit tarif une fois augmenté correspondrait au tarif déposé à l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-26286
5571-V 2-D TF
CREPEAU, FERNAND
Ste-Brigite-des-Saults
(Nicolet) (Qué.)

Modification tarifaire:
Demande de modifications des tarifs:
Demande de changement de taux de transport
Taux de classes aux cent (100 lb.) Minimum $9.00

Classes:	Ex. 200	Prop.	Ex. 150	Prop.	Ex. 100	Prop.	Ex. 85	Prop.
0 à 499 lb	3.68	6.44	2.76	4.83	1.84	3.22	1.66	2.90
500 à 999 lb	3.58	6.26	2.69	4.71	1.79	3.13	1.60	2.80
1,000 à 1,999 lb	3.58	6.26	2.69	4.71	1.79	3.13	1.58	2.76
2,000 à 4,999 lb	3.26	5.70	2.45	4.29	1.63	2.85	1.38	2.41
5,000 à 9,999 lb	2.84	4.97	2.13	3.73	1.42	2.48	1.18	2.06
10,000 lb et plus	2.52	4.41	1.89	3.31	1.26	2.20	1.05	1.84
Charge entière (Minimum 15,000 lb)	2.52	4.41	1.89	3.31	1.26	2.20	1.05	1.84

Classes:	Ex. 70	Prop.	Ex. 55	Prop.
0 à 499 lb	1.63	2.85	1.54	2.69
500 à 999 lb	1.56	2.73	1.49	2.61
1,000 à 1,999 lb	1.37	2.40	1.21	2.12
2,000 à 4,999 lb	1.18	2.06	.98	1.71
5,000 à 9,999 lb	100	1.75	.81	1.42
10,000 lb et plus	.96	1.68	.70	1.22
Charge entière (Minimum 15,000 lb)	.96	1.68	.65	1.14

Rôle M-26287
MV-00004 14-D TF
3375-A
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL
159 ouest, rue Craig
Montréal, (Qué.)
H2Z 1H3

Modification tarifaire:
Il est résolu, que le tarif horaire de location du service d'autobus soit fixé comme suit, à compter du 1er novembre 1977:
b) Visites touristiques:
1. par autobus de type Prévost Prestige $35
2. par autobus de tout autre type $30

Rôle M-26288
MV-00004
3375-A 15-D TF
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL
159 ouest, rue Craig
Montréal, (Qué.)
H2Z 1H3

Modification tarifaire:
Il est résolu que le tarif horaire de location d'autobus, pour le transport scolaire, en vigueur pendant l'année scolaire 1977-78, soit de $27.

Rôle M-26289
M-203554 D-15
S & H HERMAN LIMITED
1425 St-James West
Montréal, (Qué.)
H3C 1H3
Requérante-cédante
M-208007-003
DOUGLAS, CHAO
290 Dufferin Rd
Hampstead, (Qué.)
H3X 2Y3
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203554-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26290
M-202540 D-22
VACLAV TUMA LTD.
135 est, Ontario
Montréal, (Qué.)
H2X 1G9
Requérante-cédante
M-208246-001
LECLERC JOSEPH MILIUS
5533 est, Henri-Bourassa app. 16
Montréal, (Qué.)
H1G 2T4
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202540-014 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26291
M-200326 D-2
BISSON, ROBERT
191, 6e Avenue Sud
Sherbrooke, (Sherbrooke) (Qué.)
J1G 2M1
Requérant-cédant
M-208224-001
MOREAU-GASSE, PAULINE
900 Place-des-Ormeaux app. 205
Sherbrooke, (Sherbrooke) (Qué.)
J1G 3K7
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200326-001 pour l'agglomération A-43 Sherbrooke demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26292
M-203492 D-17
SCHMELZER, EMMANUEL
1425 St-James West
Montréal, (Qué.)
H3E 1H3
Requérant-cédant
M-208247-001
ANTONAS, MARIA, MME
4282 St-Urbain
Montréal, (Qué.)
H2W 1V5
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203492-012 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26293
M-203294 D-2
MORAND, LEON
8022 Casgrain
Montréal, (Qué.)
H2R 1Z3
Requérant-cédant

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203294-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

M-208244-001
AUDET, REAL
217 Du Carrefour
Lachenaie, (L'Assomption) (Qué.)
J6W 3T8
Requérant-cessionnaire

Rôle M-26294
M-203522 D-2
PAYER, JOSEPH
123, 1re Avenue
Gatineau, (Papineau) (Qué.)
J8P 4Y7
Requérant-cédant
M-208238-001
TAXI ABDUL AZIZ SABBAGH
(Sabbagh Abdul, Aziz)
41 Laurier
Gatineau, (Hull), (Qué.)
J8P 4V8
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203522-001 pour la région de Gatineau demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26295
M-205582 D-4
POIRIER, RICHARD
1886 Le Caron
Montréal, (Qué.)
H4E 1K3
Requérant-cédant
M-208245-001
OHANA, ARMAND
2950 Goyer app. 11
Montréal, (Qué.)
H2S 1H5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205582-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26296
M-206980 D-1
GARCEAU, YVON
7743 Rhéaume app. 2
Anjou, (Qué.)
H1K 2S7
Requérant-cédant
M-206430-002
ROUSSILLE, HENRI
8485 Notaire-Girard
St-Léonard, (Qué.)
H1P 2R1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206980-001 pour l'agglomération A-5 est de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26297
M-203932 D-3
LINDOVER, LIONEL
18 Lesage
Dollard-des-Ormeaux, (Qué.)
H9A 1Z6
Requérant-cédant
M-208243-001
LUZ, FERNANDO
228 Beauharnois
Montréal, (Qué.)
H2N 1K2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203932-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26298
M-206747 D-1
HYMAN MAUREEN ABBEY
4872 avenue Bourret app. 211
Montréal, (Qué.)
J3W 1L1
Requérante-cédante
M-208242-001
LESLIE ABRAMOVICI ENR.
(Abramovici Leslie)
5025 boulevard des Sources app. 327
Pierrefonds, (Qué.)
H8Y 3H8
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-206747-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26302
3587-A 14-D
M-000214
SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE UNIK INC.
UNIK SCHOOL BUS SERVICE INC.
601, St-Patrick
Ville LaSalle, (Qué.)
H8R 1S1

La requérante demande à la Commission des transports du Québec le renouvellement de son permis d'effectuer le transport par autobus scolaire des enfants âgés de 6 à 18 ans à compter du 8 janvier 1978 et ce pendant 10 samedis consécutifs.

Ecole de Ski Intrépide
5220, Grand Boulevard
Montréal, Québec
destination Mont-Gabriel.
Ecole de Ski Vol-au-Vent Loisirs LaSalle Centre
8764, terrasse Lawrence
ville LaSalle, Québec
destination Mont-Shefford dans les Cantons de l'Est, Québec.
Manoir Notre-Dame-de-Grâce
5319, avenue Notre-Dame-de-Grâce
Montréal, Québec
destination Club de Ski Perce-Neige, St-Adolphe-d'Howard, Québec.

Rôle M-26303
3403-A 4-D
M-000180
TRANSROC INC.
1791, Cardinal
Dorval, (Qué.)
H9P 1Y5

La demande d'un permis de transport pour opérer un service d'autobus (véhicules de 15 à 30 passagers) opérant seulement sur le terrain fédéral de l'aéroport international de Montréal à Mirabel pour le transport des passagers et leurs bagages entre tous les édifices situés sur le terrain de l'aéroport international de Montréal à Mirabel sous juridiction fédérale, y inclus tous les points d'embarcation et de débarcation qui sont présentement ou pourraient être aménagés par la direction de l'aéroport.

Rôle M-26312
11127-V 1-D
VEILLEUX, REAL
1443 boulevard Mc Manamy, Sherbrooke (Sherbrooke) (Qué.)

Transfert complet de permis:
Le requérant-vendeur,
Veilleux, Réal,
1443 boulevard Mc Manamy, Sherbrooke,
(Sherbrooke) (Qué.) J1H 2P3
s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert du permis quil détient sous le numéro 11127-V en faveur du requérant-acquéreur.
Denis Turcotte, Livraison,
(Turcotte,Denis)
4131 rue Montjoie, Sherbrooke,
(Sherbrooke) (Qué.) J1L 1K7
Dossier de la Commission: M-303187 1-A
Le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.
Teneur du permis transféré:
Transport restreint – service local –
Service pour le transport de colis légers dans les limites de ladite ville de Sherbrooke.
Restrictions:
1. Les services prévus au permis devront être effectués au moyen d'un camion dont la capacité ne devra pas excéder une tonne.
2. Ce permis est sujet aux conditions mentionnées dans l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Commission.

Rôle M-26313
22683-V 2-D
LUCIEN MENARD TRUCKING CO. LTD.
Belle Vallée,
(Ontario)
Au Québec:
a/s Paquette, Paquette & Associés
200 rue St-Jacques Ouest,
Suite 900
(Montréal) (Qué.)
H2Y 1M1

Clauses additionnelles:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les services de transport suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

A la frontière Québec-Etats-Unis (tout port d'entrée), de tout point dans la province de Québec et retour.

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

A la frontière Québec-Ontario (tous ports d'entrée), en transit à travers l'Ontario, à destination des Etats-Unis, de tout point de la province de Québec et retour.

Dans les 2 cas pour le transport de bois blanchi et laminé, pour le public en général.

Destination et/ou origine, de tout point dans les Etats suivants:

Maine, Massachusetts, Vermont, New York, Pennsylvanie, Ohio, Indiana, Michigan, Wisconsin, Minnesota.

Rôle M-26314
M-303185 1-D
BIG HORN MOVING AND STORAGE LTD.
4008 - 19th Street N.E., Calgary,
(Alberta)
Au Québec:
c/o Lakeshore Movers & Warehousing (Canada) Limited
115 boulevard Hymus, Pointe-Claire
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante désire obtenir de la Commission des transports du Québec un permis qui se lirait comme suit:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte - article 51 -

1. De la forntière Québec-Ontario (tous ports d'entrée) à tous les points de la province de Québec et retour, pour le transport d'articles ménagers et d'ameublement ménager tels que décrits à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage. Points d'origine et de destination: les provinces de l'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, territoires du Nord-Ouest et territoires du Yukon.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte - article 51 -

2. De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à tous les points de la province de Québec et retour, pour le transport d'articles ménagers et d'ameublement ménager tels que décrits à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Points d'origine et de destination: les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve.

3. Transport restreint - longue distance - droit de corridor - article 51 -

3. En transit de la frontière Québec-Ontario à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée), pour le transport d'articles ménagers et d'ameublement ménager tels que décrits à l'artocle 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage originant ou destinés à d'autres provinces du Canada que celle du Québec et aux Etats-Unis *via* tous ports d'entrée.

The applicant wishes to be granted by the Québec Transport Commission the following permit:

1. Restricted trucking - long distance - restricted route - article 51 -

1. From the Québec-Ontario border (all ports of entry) to all points in the Province of Québec and return, for the transportation of household goods and household furniture as described in article 51 of the General Order on Trucking.

Points of origin and destination: the Provinces of Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, British-Columbia, Northwest Territories and Yukon Territories.

2. Restricted trucking - long distance - restricted route - article 51 -

2. From the Québec-New Brunswick border (all ports of entry) to all points in the Province of Québec and return, for the transportation of household goods and household furniture as described in article 51 of the General Order on Trucking.

Points of origin and destination: the Provinces of New Brunswick, Nova Scotia, Prince-Edward Island and Newfoundland.

3. Restricted trucking - long distance - corridor right - article 51 -

3. In transit from the Québec-Ontario border to the Québec-New Brunswick border (all ports of entry), for the transportation of household goods and household furniture as described in article 51 of the General Order on Trucking, originating or destined to other provinces of Canada than the Province of Québec and to the United-States via all ports of crossing.

Rôle M-26315
10266-V 4-D
J. LECAVALIER TRANSPORT INC.
1390, rue Filion
Ville St-Laurent
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H4L 4E5

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Montréal à tout endroit situé dans un rayon de 150 milles de ladite ville pour le transport de bois ouvré, contre-plaqué, feuilles laminées, portes, foyers et cheminées métalliques et tuiles accoustiques pour le compte de Produits Forestiers Généraux Limitée et retour avec marchandises refusées ou endommagées.

Rôle M-26316
M-303176 1-D
ALVIN SKIPPEN TRANSPORT LIMITED
Bruce Street, Thornbury,
(Ontario)
Au Québec:
465, rue St-Jean
Suite 605, Montréal,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte –

De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Ottawa, Pointe-Fortune, Rivière-Beaudette) à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de Montréal, et retour, pour le transport de marchandises originant ou destinées à British Fruit Co. Ltd., Clarksburg Cold Storage Ltd., Georgian Bay Fruit Growers, division de Can Vin Products Ltd., et Can Vin Products Ltd.

Condition:

La détentrice donnera les présents services de transport en conjonction avec le permis qui lui a déjà été émis par le ministère des Transports et des Communications de la province d'Ontario sous le numéro X-159.

Rôle M-26317
1041-V 4-D
L.B.B. MOVING LTD
DEMENAGEMENT L.B.B. LTEE
15 Grand Tronc, St-Lambert
(Chambly) (Qué.)

La requérante qui détient un permis de camionnage qui se lit comme suit:

Transport général – service local –

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

Demande à la Commission des transports du Québec d'émettre le permis suivant:

Transport de ménages et ameublements usagés tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage dans des véhicules spécialement agencés et utilisés à cette fin.

b-1) Transport restreint – longue distance – territoire –

b-1) De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de 50 milles des limites de ladite ville à tous les points situés dans la province de Québec et retour.

b-2) Transport restreint – longue distance – territoire –

b-2) Entre tous les points situés dans la province de Québec pourvu que la distance entre ces deux points excède 100 milles.

b-3) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

b-3) De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières de l'Ontario et retour (*via* toutes les routes et tous les ports d'entrée). Destination: Les provinces du Canada à l'ouest de la province de Québec.

b-4) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

b-4) De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières du Nouveau-Brunswick et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrée). Destination: Les provinces du Canada à l'est de la province de Québec.

b-5) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

b-5) De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières des Etats-Unis et retour (*via* toutes les routes et tous les ports d'entrée). Destination: Les localités des Etats-Unis).

b-6) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

b-6) En transit, d'une frontière de la province de Québec à une autre (*via* toutes les routes et tous les ports d'entrée). Destination: entre les provinces du Canada autres que la province de Québec et entre lesdites autres provinces et les Etats-Unis.

Conditions et restrictions:

1. Les clauses *b*-3), *b*-4), *b*-5) et *b*-6) devront être opérées conjointement avec les certificats ou permis émis par le autorités ayant juridiction dans les provinces autres que le Québec ou ayant juridiction aux Etats-Unis d'Amérique.

2. Le transport autorisé en vertu des clauses *b*-3),, *b*-4), *b*-5) et *b*-6) du permis devra être effectué au moyen de véhicules spécialement agencés et utilisés exclusivement pour le déménagement selon la définition de l'article 51, paragraphe 4, de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Restrictions générales à tous les permis de transports de ménages et ameublements usagés:

1. La détentrice de ce permis ne pourra transporter de son bureau de la ville de St-Lambert sans une autorisation préalable et écrite de la Commission, et ne pourra ni directement ou indirectement, sans une autorisation préalable de la Commission, tenir un bureau dans toutes les localités de la province de Québec autres que la ville de St-Lambert.

2. La détentrice de ce permis ne pourra, sans une autorisation préalable et écrite de la Commission, avoir le droit d'établir, maintenir ou exploiter, ni directement, ni indirectement, un terminus ou entrepôt dans un endroit de la province que ce soit, pour fins de recevoir, délivrer ou organiser des expéditions de ménages ou effets usagés ailleurs dans la ville de St-Lambert.

3. La détentrice de ce permis devra émettre des connaissements conformes à la loi de la province de Québec.

4. Ce permis est sujet à revision et sera revisé immédiatement si l'opérateur cesse d'être l'agent de Atlas Van Lines (Canada) Ltd.

5. La détentrice de ce permis aura le droit d'agir comme courtier pour accepter les commandes des clients se rapportant au transport de ménages et d'ameublements usagés, et de transférer des commandes devant être déplacées, par des documents d'Atlas Van Lines (Canada) Limited, pourvu que la détentrice continue à être responsable auprès du client. Toutefois ce service peut être donné par un autre qui possède un permis de la Commission.

6. La détentrice aura l'autorisation, telle que décrite à l'article 13-C de l'Ordonnance générale sur le camionnage, d'agir comme courtier en transport si les conditions telles que décrites dans l'article 13-C sont observées.

Rôle M-26318
M-303186 1-D
BEDARD, JEAN-GUY
6178, Foster
Waterloo
(Shefford) (Qué.)
J0E 2N0

Nouvelle demande:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint – longue distance – transport spécialisé –

De tout point à tout point dans la province de Québec, pour le transport d'auto, par équipement spécialement agencé à cette fin, pour le public en général.

Restriction:

Le détenteur aura le droit de transporter sur la plate-forme qu'une seule auto à la fois.

Rôle M-26320
M-303172 1-D
DANIEL PECK ENRG.
(Peck, Daniel)
36, rue Du Marché Nord,
Roxton Falls,
(Shefford) (Qué.)

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner les services de transport suivants:

1. Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

1. De Montréal à Roxton Falls, Ste-Pudentienne, en vue du transport de moulée pour bétail, avec des camions munis d'une soufflerie, le tout pour le compte et à contrat avec Marcel Peck Inc.

2. Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

2. De St-Hyacinthe à Roxton Falls, Ste-Pudentienne, en vue du transport de moulée pour bétail, à l'aide des camions munis de soufflerie, le tout pour le compte et à contrat avec Ralston Purina, St-Hyacinthe.

Rôle M-26321
M-303179 1-D
TRANSPORT ROLAND ROCHON ENRG.
(Rochon, Roland)
4449, rue St-André
(Montréal) (Qué.)
H2J 2Z5

Nouvelle demande:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

De Montréal à Québec et Lévis pour le transport de fleurs coupées ou en pots et accessoires de fleuriste et retour avec fleurs et accessoires refusés, pour le compte de Dale's William Corrigan Investments Ltd.

Restriction:

Un seul camion d'une tonne maximum

Rôle M-26322
23681-V 2-D
COLLINS, JEROME
R.R. 8, Kingston,
(Ontario)
Au Québec:
465, rue St-Jean,
Suite 605, Montréal
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'émission du permis suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte –

De la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Hull, Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) à Montréal et à tout endroit situé dans un rayon de deux cents milles de Montréal, et retour, pour le transport d'acier et de rebus métalliques, pour le compte de Kingston Iron and Metal, division de Kimco Sales Ltd. et pour le compte de I. Cohen and Co. Ltd. Point d'origine ou de destination en Ontario: Kingston.

Rôle M-26323
3715-A 3-D
M-000264
AUTOBUS ROGER VILLENEUVE INC.
12,480 ouest boulevard Gouin
Pierrefonds, (Qué.)
H8Z 1W2

Règlement 19 – transport saisonnier – catégorie économique

Classe de permis: service d'autobus (capacité de 21 à 72 passagers) avec un véhicule désigné autobus d'écoliers et le minibus, conformément aux dispositions de l'article 19.14 du Règlement 19.

Service: transport d'écoliers de leur résidence respective située dans Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, Kirkland, Baie d'Urfé, Ile-Perrot, Pincourt, Dorion, Ile-Bizard et fréquentant:

l'Institution Charlemagne
5000, rue Pilon
Pierrefonds, Québec
et retour.

Territoire: le service sera donné à l'intérieur des municipalités mentionnées ci-haut.

Horaire: le service sera donné matin et soir, 5 jours par semaine
ledit service est requis pour la période scolaire soit septembre 1977 à juin 1978.

Rôle M-26324
M-000349 1-D
BRAY, ROBERT
1845, chemin Laval
Saint-Laurent, Montréal
(Qué.), H4L 2Y4

Le requérant désire fournir un service touristique par taxis (type berline) pour effectuer des excursions le long de la voie maritime du St-Laurent avec arrêt à Caughnawaga, et suivant le parcours ci-après décrit (durée approximative 3½ heures) (1-5 personnes par taxi): départ du carré Dominion en procédant sur le boulevard Dorchester jusqu'à la rue Université, direction sud sur la rue Université jusqu'au havre national en passant par Habitat 67. Visite de l'île Ste-Hélène (lorsque ouverte au public), arrêt au port Ste-Hélène, visite du musée; spectacle. Après la représentation, traversons le pont Jacques-Cartier, arrêt à l'écluse de St-Lambert pour observer la hausse ou la baisse d'un bateau. De là nous suivons, le cours de la rivière en expliquant les avantages de la voie maritime jusqu'à l'arrivée au barrage de la côte Ste-Catherine pour une observation plus rapprochée. Nous procédons ensuite vers une église indienne où une appréciation et un tour sera donné par le prêtre en devoir. En quittant l'église, nous effectuons une tournée de la réserve pour se diriger ensuite vers Montréal en passant par le pont Mercier, la ville de LaSalle pour une observation des rapides, Verdun et, de là, au carré Dominion.

Carré Dominion (départ)
édifice Sun Life
place Ville-Marie
édifice C.I.L.
place Victoria
Habitat 67 *
place Callières
église Notre-Dame *
Quartiers généraux olympiques
carré Jacques-Cartier
église Notre-Dame-du-Bonsecours
parc Lafontaine
projet place Desjardins
place des Arts
université Mc Gill
parc Mont-Royal
Musée de Cire
ville de Westmount
forum de Montréal
musées
hôtel Quatre-Saisons
ville d'Outremont
cathédrale Marie-Reine-du-Monde
hôtel Reine-Elizabeth
Quartiers généraux aviation civile internationale
Bell Téléphone
port de Montréal *
place d'Armes *
Palais de justice ancien et nouveau
Hôtel de ville
château de Ramezay
Radio-Canada
Quartier chinois
édifice Hydro-Québec
La Baie - Eaton's
hôpitaux
point d'observation *
Université de Montréal *
Oratoire St-Joseph
point d'observation *
rue Sherbrooke
hôtel Ritz-Carlton
carré Dominion (arrivée)

Le requérant désire fournir un service touristique par taxis (type berline), dans l'agglomération Montréal A-11 suivant le parcours ci-haut décrit avec arrêt à l'endroit marqué d'un astérisque (durée 2½ heures) (1-5 personnes par taxi).

Rôle M-26325
#M-000355 1-D
FOYER PERE GUINARD
177, des Oblats
Maniwaki, (Qué.)
J9E 1G5

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant:

Transport de personnes âgées de 65 ans et plus de la région desservie par le foyer Père-Guinard, Maniwaki: Grand-Remous, Lytton, Montcerf, Bois-Franc, Ste-Famille, déléage, Ste-Thérèse, Bouchette, Messines, Farley, municipalités du comté Gatineau. nouveau service offert à cette catégorie de personnes dans le cadre projet centre de jour. activités de ce service: animation, divertissements, soins de santé service de prévention, repas, transport aller – retour à leur domicile.

Rôle M-26326
M-600310 1-D
JULES BAILLOT & FILS, LIMITEE
20 rue Baillot
Hull, (Qué.)

Changement d'adresse:

La requérante qui est autorisée à donner les services suivants:

location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)

s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à changer l'adresse de sa place d'affaires du 20 rue Baillot, Hull au 960 boulevard St-Joseph, Hull, Qué.

Rôle M-26327
M-600772 3-D
LOCATION TRUBAR INC.
TRUBAR LEASING INC.
467, rue Notre-Dame
Ville Saint-Rémi, (Napierville) (Qué.)
J0L 2L0

La requérante demande que le siège social de la compagnie Location Trubar Inc. soit transféré de St-Rémi, comté de Napierville, à 597 a, Grand-Rang, St-Michel, comté de Napierville.

Rôle M-26328
M-600010 2-D
LA CIE DE LOCATION WOODLAND LTEE
WOODLAND DRIVE YOURSELF LTD.
8550 boulevard Newman
LaSalle, (Qué.)
H8N 1Y5

Modification de permis:

La requérante qui est autorisée à donner les services suivants:

Location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)

Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à 8550 boulevard Newman, ville LaSalle, (Qué.).

Location de véhicules de commerce et de livraison (camions maximum une tonne) à long terme (un an et plus)

s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à ajouter un bureau de location additionnel au 1000 rue Woodland, Verdun, (Qué.).

Rôle M-26329
1930-V 33-D TF
PROVOST CARTAGE INC.
7887 rue Grenache
Ville D'Anjou, (Qué.)

Modification tarifaire:

La requérante propose la modification de ses tarifs comme suit:

a) le Tarif no 18-A, (règlements) majorations de 8% à 10%;

b) le Tarif no 39-F, (produits pétrolifères), règle no 77, arrêts en cours de route, majoration de 35.50%;

c) le Tarif no 45, (produits généraux en véhicules-citernes), majoration de 8%, plus l'intégration de la surtaxe diésel autorisée à la règle 208 du Tarif no 18-A, représentant environ 6%;

d) le Tarif no 54, (sulfate d'aluminium liquide), majoration de 6 cents les 100 lb sur les taux actuels, et introduction d'une échelle de taux de millage qui représente des réductions de 20% à 25%;

e) le Tarif no 55, (Canada/Etats-Unis), l'introduction du tarif no 55-A annulant le Tarif no 55, représentant une majoration de 8% à 10%.

Rôle M-26330
30006 112-D TF
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU
P.O. Box 184
Buffalo N.Y. 14221

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarif	*Application for fixation of Tariff*
Supplément 7 au Tarif 220-B	*Supplement 7 to Tariff 220-B*
(Tarif de papier journal)	*(Newsprint Paper Tariff)*
Item: 4178 (Addition)	*Items: 4178 (Addition)*
5325-A (Addition)	*5325-A (Addition)*
9125-A (Addition)	*9125-A (Addition)*
13825-A (Addition)	*13825-A (Addition)*
15370-A (Addition)	*15370-A (Addition)*
Supplément 13 au Tarif 261-G	*Supplement 13 to Tariff 261-G*
(Tarif de marchandise générale)	*(General Commodity Tariff)*
Item: 5727-A (Addition)	*Items: 5727-A (Addition)*
6043 (Addition)	*6043 (Addition)*
9590-C (Addition)	*9590-C (Addition)*
11345 (Addition)	*11345 (Addition)*
15015-A (Addition)	*15015-A (Addition)*

Supplément 28 au Tarif 270-D
(Tarif de fer et d'acier)

Supplement 28 to Tariff 270-E
(Iron and Steel Tariff)

Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

For further information please refer to these supplements filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M-26333
10184-V 5-D TF
L. BRETON TRANSPORT LIMITEE
Lime Ridge,
(Wolfe) (Québec)

Modification tarifaire
La requérante, L. Breton Transport Léte, demande à la Commission des transports du Québec de modifier d'environ 10% ses taux présentement en vigueur; et de fixer les taux suivants:
$18. de l'heure ou fraction d'heure au delà de 2 heures de temps d'attente;
Le samedi une charge de $45 et le dimanche une charge de $65 sera ajoutée aux taux réguliers en vigueur.
Nous demandons à la Commission que la décision à être rendue sur cette demande soit mise en vigueur le jour où elle sera rendue conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1967).

Rôle M-26334
1392-V 5-D TF
FOURNIER TRANSPORT LTEE
22, rue Ste-Marie
Lacolle, St-Jean (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante s'adresse à la C.T.Q. afin de remplacer son tarif no 10 par son tarif no 11 dont l'annexe est reproduite aux présentes pour valoir comme si récité au long.
L'augmentation est de quelque 10%.

Rôle M-26335
25799-V 2-D
ROY BROS, INC.
764 Boston Road, Pinehurst,
(Massachusetts 01866) (U.S.A.)
Au Québec:
200 St-Jacques ouest,
Suite 900, Montréal
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Nouvelle clause:
La requérante qui détient le permis numéro 25799-V D-1 demande d'être autorisée à ajouter à son permis le service suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – vrac – équipement spécialisé –
De la frontière Québec–Etats-Unis (tous ports d'entrée) à destination de tous les points de la province de Québec, pour le transport en vrac de marchandises liquides ou sèches, par camions-citerne, lesdites marchandises originant ou étant destinées aux états de New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Maine, Vermont, Connecticut, New York et New Jersey et retour.

New clause:
The applicant who holds permit number 25799-V D-1, wishes to add to its permit the following service:
Restricted trucking – long distance – restricted route – bulk – specialized equipment –
From the Québec-United-States border (all ports of entry) to all points of the Province of Québec, for the transportation of bulk liquid or dry commodities, in tank units, said commodities originating or destined to the states of New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Maine, Vermont, Connecticut, New York and New Jersey and return.

Rôle M-26373
M-206396 D-1
LAVOIE, JOACHIM
22 place Bizet
St-Vincent-de-Paul (Laval), (Qué.)
H7E 1P2
Requérant-cédant
M-208259-001
ISABELLE, ANDRE
650 Grégoire
Fabreville, (Laval, Qué.)
H7P 2T7
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206396-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26374
M-205467 D-2
BOUCHARD, YVON
48 carré Dominique
Blainville, (Terrebonne), (Qué.)
J7C 3H3
Requérant-cédant

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205467-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

M-202811-007
ROUSSEL, SERGE
600 Pascal
Auteuil, (Laval) (Qué.)
H7K 1C9
Requérant-cessionnaire

Rôle M-26375
M-204490 D-4
DALCOURT, GERARD
180 boulevard St-Joseph
Châteauguay, (Qué.)
J6K 3V9
Requérant-cédant
M-208256-001
LARAMEE, JACQUES
1073 Manning
Verdun, (Qué.)
H4H 1Z9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204490-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26376
M-206766 D-1
THIBAULT, PAULINE, MME
2574 Pierre-Tétreault
Montréal, (Qué.)
H1L 4Z2
Requérante-cédante
M-208260-001
VESCIO, VITTORIO
8561 D'Allonnes
Anjou, (Qué.)
H1J 1W8
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-206766-001 pour l'agglomération A-5 est de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26377
M-202540 D-23
VACLAV TUMA LTD.
135 est, Ontario
Montréal, (Qué.)
H2X 1G9
Requérante-cédante
M-208254-001
FAMID, ANTOINE
38 Des Marchais app. 17
Longueuil, (Qué.)
J4J 2X9
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202540-006 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26378
M-203923 D-38
BOISVERT TAXIS INC.
6415 Chabot
Montréal, (Qué.)
H2G 2T3
Requérante-cédante
M-208257-001
CARON, LUCIEN
10228 St-Charles
Montréal, (Qué.)
H2C 2L4
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203923-020 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26379
M-202299 D2

ALARIE, YVES

246 Gauthier
St-Jérôme, (Terrebonne) (Qué.)
J7Y 3E4
Requérant-cédant
M-208235-001

LAPOINTE, ANDRE

14 Des Erables
Domaine Laurentien Lesage
(Terrebonne) (Qué.)
J0R 1E0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202299-001 pour l'agglomération A-15 St-Jérôme demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26380
M-204937 D-2

LEBRUN, RONALD

1655 Grenet app. 15
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4L 2R6
Requérant-cédant
M-208251-001

GALVE, FERNAND

1252 O'Brien
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4L 3W2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204937-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26382
M-205582 D-5

POIRIER, RICHARD

1886 Le Caron
Montréal, (Qué.)
H4E 1K3
Requérant-cédant
M-208249-001

BODOKH HAIM EMILE

4873 Vézina app. 34
Montréal, (Qué.)
H3W 1B9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205582-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26383
M-206689 D-1

VERDIS, FRANK

6470 place de Lesseps app. 5
Montréal, (Qué.)
H1N 1N9
Requérant-cédant
M-208252-001

BRUNET, MARCEL

4973 Connaught
Montréal, (Qué.)
H4V 1X4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206689-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26384
M-203354 D-8

ROSENTHAL, FRED

3097 Brighton
Montréal, (Qué.)
H3S 1T7
Requérant-cédant

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203354-008 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

M-208253-001
RENAUD, FERNAND
6993 Papineau
Montréal, (Qué.)
H2E 2G3
Requérant-cessionnaire

Rôle M-26385
M-202978 D-2
GAUTHIER, PAUL
34 boulevard Brazeau
Ste-Thérèse, (Terrebonne) (Qué.)
J7E 3P4
Requérant-cédant
M-208250-001
JETTE, CLAUDE
2085 avenue Rougemont app. 1
Montréal, (Qué.)
H1N 2R3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202978-001 pour la région de Ste-Thérèse demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26386
M-203371 D-15
MUNICIPAL MOTORS LTD.
2281 est, Ste-Catherine
Montréal, (Qué.)
H2K 2J3
Requérante-cédante
M-208248-001
SEGAL, MARVIN
10 Lesage
Dollard-des-Ormeaux, (Qué.)
H9A 1Z5
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203371-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-26387
M-203027 D-2
PLANTE, ROGER
3345 Félicité
Fabreville, (Qué.)
H7P 1M7
Requérant-cédant
M-208255-001
BOISVERT, MICHELINE, MME
2150 De Clémency
Vimont, (Laval, Qué.)
H7M 2G9
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203027-001 pour l'agglomération A-8 Laval demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-26406
M-600869 3-D
LOCATION MIRABEL INC.
MIRABEL LEASING INC.
855 boulevard Daniel-Johnson
St-Jérôme, (Qué.)

Changement d'adresse:
La requérante qui est autorisée à donner les services suivants:
Location à long terme, de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) pour le public en général.
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques) et de livraison (camions, tracteurs, remorques) pour le public en général.
s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à changer sa place d'affaires du 855 boulevard Daniel-Johnson, St-Jérôme, (Qué.), au 851 boulevard Daniel-Johnson, St-Jérôme, (Qué.).

Rôle M-26407
M-600966 1-D
LOCATION MAUBER INC.
196 Square Saint-Gérard
St-Luc, (St-Jean) (Qué.)
(Qué.)
J0J 2A0

Nouvelle demande:
La requérante s'adresse à la C.T.Q. dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:
Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (fardiers) au 196 carré St-Gérard, St-Luc, comté St-Jean, pour les petits manufacturiers de maisons préusinées.

Rôle M-26408
M-600736 2-D
GARAGE LAGUE LTEE
2453 chemin Chambly
Ville Carignan, (Qué.)
J3L 4N4

Modification de permis:
La requérante qui est autorisée à donner les services suivants:
location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) au 2453 chemin Chambly, Carignan, Qué. (un an et moins)
location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) pour le public en général. (un an et plus)
Restriction:
à l'occasion des services ci-haut mentionnés la requérante ne pourra louer de remorques et semi-remorques citernes.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter une nouvelle succursale à celle qu'elle possède déjà au 2453 chemin Chambly, Carignan. la nouvelle succursale sera située au 1410, boul. Montarville, Boucherville et sera pour tous les services avec la même restriction que la requérante est déjà autorisée à donner en vertu du permis ci-haut mentionné.

Rôle M-26409
M-600454 2-D
NORMAN RENTAL REG'D.
(Southière, Maurice)
1059 rue Booker
Notre-Dame du Sacré-Coeur
Brossard, (Laprairie) (Qué.)
J4Z 1L8

Changement d'adresse:
Le requérant qui est autorisé à donner le service suivant:
Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) au sens du code de la route à 1059 rue Booker, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Brossard, cté (Laprairie) (Qué.).
demande l'autorisation à la C.T.Q. de changer sa place d'affaires:
de:
1059 rue Booker,
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Brossard, (Laprairie) (Qué.) J4Z 1L8
à:
5105 rue Ramsay
St-Hubert, (Qué.)
J3Y 2S3

Rôle M-26410
24601-V 5-D
D.G. TRANSPORT ENR.
(en société)
58, rue Rupert, C.P. 1321
Matagami
(Cté Abitibi-Est) (Qué.)
Requérant-cédant

Transfert de permis:
La partie requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports dans le but d'obtenir son approbation du transfert de son permis en faveur de:
Transport D.T.G. Inc. 303189 1-A
D.T.G. Transport Inc.
3460, boul. Laviolette
Trois-Rivières, (Qué.)
G8Z 1G1
Requérante-cessionnaire
On demande de ce faire conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.
Ledit permis se décrit comme suit:
Transport par remorquage – Contrat –
D.G. Transport Enrg. (Jean Garceau et Raymond Dufresne) sont autorisés à tirer avec leurs tracteurs dûment enregistrés les remorques de J. P. Blanchette Transport Ltée, selon les clauses *a*), *b*), *d*), *e*), *f*), *g*), *i*), *j*) et *k*) du permis no 10694-V de cette dernière.
J.P. Blanchette Transport Ltée est autorisée à faire tirer ses remorques par D.G. Transport Enrg. (Jean Garceau et Raymond Dufresne) selon les clauses ci-haut mentionnées de son permis no 10694-V.
Conditions:
1. ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties;
2. ce permis est sujet à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Transport par remorquage – Contrat –

D.G. Transport Enrg. (en société) est autorisé à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Magny Transport (Incorporé) permis 4724-V selon les clauses *a*) à *q*) inclusivement dudit permis no 4724-V.

Magny Transport (Incorporé) est autorisée à faire tirer ses remorques par les tracteurs de D.G. Transport Enrg. (en société) selon les clauses *a*) à *q*) inclusivement dudit permis no 4724-V.

Rôle M-26411
M-503428 D-002
BEAUDOIN, MICHEL
810 avenue Lalonde
Val-d'Or
(Abitibi) (Qué.)
J9P 2S7
Requérant-cédant
M-508036
BOLDUC, FERNAND
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Bolduc, Fernand
Beaucanton
(Abitibi) (Qué.)
J0Z 1H0

son permis M-503428 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, catégorie Artisan, région 08.

Rôle M-26412
M-500234 D-002
BISSON, BERNARD
446, 6e Avenue
Val-d'Or
(Abitibi) (Qué.)
J9P 1B1
Requérant-cédant
M-508041
ST-PIERRE, LUCIE (MME)
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

St-Pierre, Lucie (Mme)
St-Benoit-de-Lacorne
(Abitibi) (Qué.)
J0Y 1R0

son permis M-500234 001, qu'il détient afin d'effectuer du camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 08.

Rôle M-26413
M-500308 D-002
FOURNIER, ROBERT
575, 7e Rue
Val-d'Or
(Abitibi) (Qué.)
J9P 3P6
Requérant-cédant
M-508040
BECHARD, DIANE (MME)
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Béchard, Diane (Mme)
R.R. no 1
Vassan
(Abitibi) (Qué.)
J0Y 2R0

son permis M-500308 001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, catégorie Artisan, pour la région 8.

Rôle M-26414
M-502403 D-002
BAZINET, GEORGES
1098 rue St-Edouard
St-Jude
(St-Hyacinthe) (Qué.)
J0H 1P0
Requérant-cédant
M-508043
LEBLANC, ANDRE
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à:

Leblanc, André
653 Haut St-Amable
St-Barnabé-Sud
(St-Hyacinthe) (Qué.)
J0H 1G0

le permis M-502403 001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 6, catégorie Artisan.

Rôle M-26426
M-303194 1-D
CARON, LUCIEN
5370 rue Provence
Auteuil (Laval)
Ile-Jésus, (Qué.)
H7K 1H2

Nouvelle demande:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint – service local – citerne – contrat –

Montréal et les localités situées dans une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour la livraison d'huile à chauffage à domicile, avec camion-citerne d'une capacité maximum de 4,000 gallons, pour le compte de Shell Canada Limited, 10501 est, Sherbrooke, Montréal.

Rôle M-26427
860-V 4-D
MICHEL TRANSPORT (WINDSOR) LTEE
226 rue Principale Nord
Windsor
(Richmond) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules non immatriculés en son nom pour donner le service en vertu de toutes les clauses de son permis no 860-V.
Le tout conformément aux dispositions de l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et 2.59.3 du Règlement 2(1976).

Rôle M-26428
22370-V 5-D
TRANSPORT ROBERT RICHER INC.
ROBERT RICHER TRANSPORT INC.
58, rue Leboeuf, Valleyfield,
(Beauharnois) (Qué.)
Adresse Postale:
Case Postale 351, Valleyfield,
(Beauharnois) (Qué.)

La requérante demande à ce que les droits additionnels suivants soient ajoutés à son permis:
Droits additionnels:
1. Conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, la requérante demande le droit de transporter les véhicules sur roues autorisés dans son permis no 22370-V, dans des remorques ou autres véhicules qui ne sont pas immatriculés à son nom.
2. Droit de transbordement dans les limites du permis de la requérante avec tout transporteur autorisé.
3. Droit d'interchange d'équipements dans les limites du permis de la requérante avec tout transporteur autorisé.

Rôle M-26429
2161-V 4-D
GOYETTE TRANSPORT LIMITEE
900 rue Lajoie, St-Hyacinthe,
(St-Hyacinthe) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 2161-V.

Rôle M-26430
211-V 6-D
DELANGIS INC.
92 boul. St-Michel,
St-Paul-de-Joliette,
(Joliette) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques, et/ou véhicules qui ne soit pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 211-V.

Rôle M-26431
6595-V 2-D
TRANSPORT BERGERON (1974) LTEE
BERGERON TRANSPORT (1974) LTD.
603 St-Jacques, Granby,
(Shefford) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 6595-V.

Rôle M-26432
853-V 4-D
SUPER TRANSPORT (1966) LTEE
11 Chemin Yvon, Granby,
(Sherfford) (Qué.)
Adresse postale:
Case postale 194, Granby,
(Shefford) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le Camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques, et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 853-V.

Rôle M-26433
2084-V 6-D
BOISJOLI TRANSPORT INC.
92 boul. St-Michel,
St-Paul-de-Joliette,
(Joliette) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques, et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 2084-V.

Rôle M-26434
10043-V 3-D
OVERNITE EXPRESS LIMITED
1040 boulevard St-Joseph, Hull, (Hull) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 10043-V.

Rôle M-26435
7722-V 4-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORPORATION LIMITED
1255 rue De Lanaudière, Joliette, (Joliette) (Qué.)

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 7722-V.

Rôle M-26436
8385-V 2-D
CROTEAU TRANSPORT INC./ TRANSPORT CROTEAU INC.
805 boulevard Industriel, Granby, (Shefford) (Qué.)

Droit Additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à transporter des marchandises dans des remorques, semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés en son nom, et ce, sur chacune des clauses de son permis portant le numéro 8385-V.

Rôle M-26438
2109-V 2-D TF
AIR CARTAGE LTD.
1550 Montarville Boucherville (Chambly) (Québec)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier et de fixer ses tarifs pour qu'ils soient maintenant approuvés et connus comme suit:

Pour le Montréal-Métropolitain, les tarifs mentionnés à la décision MCR-3040-TF, MCS-1964-TF, MCV-9760-TF, en date du 30 septembre 1976 et/ou amendements à intervenir.

Pour les localités situés à l'extérieur du Montréal-Métropolitain, les taux chargés sont ceux mentionnés à la décision MCR-3040-TF, MCS-1964-TF, MCV-9760-TF, plus $0.60 du mille, sauf pour les taux ci-après énumérés:

Tarifs pour containers

Un container de 20' maximum 40,000 lb par container	Deux containers de 20' maximum 40,000 lb par container		Un container de 40' maximum 40,000 lb par container
Milles			
0 – 20	$ 69.30	$135.30	$102.30
21 – 30	$ 95.70	$157.30	$127.60
31 – 40	$111.10	$172.70	$141.90
41 – 50	$122.10	$182.60	$151.80

Tarifs basés sur millage et pesanteur:

Milles jusqu'à	40,000 lb Minimum
15	$0.25/cwt
20	$0.26/cwt
25	$0.27/cwt
30	$0.28/cwt
35	$0.31/cwt
40	$0.31/cwt
45	$0.33/cwt
50	$0.35/cwt

Les présents taux incluent ce qui suit:

Note 1:
Les taux incluent une cueillette et un maximum de une (1) heure de chargement;

Note 2:
Les taux incluent une livraison et un maximum de une (1) heure de déchargement;

Note 3:
Dans le cas où il y a plus d'une livraison ou plus d'un changement par voyage une charge de $25 par chargement ou livraison additionnelle sera facturée.

Rôle M-26439
M-600461 3-D TF
FILLION LOCATION INC.
40, 8e Avenue
Lachine, (Qué.)

Modification tarifaire:
La requérante détentrice du permis 542 DYV, désire ajouter à son permis de nouveaux taux pour la location de la combinaison d'un tracteur et d'une remorque type fardier pour être ajoutés comme nouveau aux taux déposés et approuvés par la décision M-L-1241-TF en date du 18 août 1977.
Le tracteur et la remorque fardier avec une capacité de 25 tonnes, rapportent une journée de $175, millage alloué de 250 milles, au delà, 70¢ du mille parcouru.
Le tracteur et fardier capacité de 30 tonnes, rapportent une journée de $185 millage alloué 250 milles, au delà 73¢ du mille parcouru.
Le tracteur et fardier, capacité de 40 tonnes, rapportent une journée de $195 millage alloué 250 milles, au delà 75¢ du mille parcouru.

Rôle M-26440
FOURNIER TRANSPORT LTEE
1392-V 6-D TF
22 rue Ste-Marie
Lacolle (Québec)

Modification tarifaire:
La requérante qui détient le droit d'effectuer du ferroutage entre Lacolle et Montréal s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que les taux de 26 à 40 milles fixés à $0.27 soient changés pour $0.30 du 100 lb.

Rôle M-26441
4-V 12-D TF
INTER-CITE TRANSPORT LTD.
7887 rue Granache
Ville d'Anjou (Qué.)

Modification tarifaire:
La partie requérante demande respectueusement à la Commission des transports du Québec de fixer ses tarifs et d'autoriser ladite fixation de ses tarifs à devenir exécutoire à la date de la décision portant sur la présente requête, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).
a) Majoration de ses taux horaires et de ses règles de l'ordre de 10%;
b) Introduction d'un surcharge de diesel;
c) Majoration de ses taux d'alun liquide de 6 cent (¢) le 100 livres et introduction d'une échelle de millage résultant à une réduction de l'ordre de 20 à 25% pour les expéditions au-delà de 200 milles;
d) Majoration de ses taux au 100 livres de l'ordre de 31.1 à 33.4%.

Rôle Q-14109
Q-000232-1-D
(3143-A)
BOUCHARD, HIDOLAS
St-Irénée
(Charlevoix-Est) (Qué.)
G0T 1V0
Requérant

Demande de suppression d'un service en vertu de 2.72.8:
Le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer un des services de transport que son permis autorise à fournir à savoir:
Ordonnance du 13 octobre 1971 de la Régie des transports l'autorisant à effectuer le transport d'écoliers, le midi, de leur résidence située à St-Irénée à l'école polyvalente du Plateau de la Commission scolaire régionale Charlevoix, située à La Malbaie et retour.
Parcours à suivre:
Route principale
Terminus:
St-Irénée: Résidence des écoliers
La Malbaie: Polyvalente.
Conditions et restrictions:
1. Ce service sera valide tant et aussi longtemps que le détenteur détiendra un contrat de la commission scolaire pour le transport d'écoliers matin et soir sur le même parcours.
2. Aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

Rôle Q-14110
Q-600,214 2-D TF
TRANSOL LOCATION INC.
124, rue St-Pierre
C.P. 94
Station B, (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de majorer d'une moyenne de 7%, ses tarifs pour la location de véhicules de commerce et de livraison selon son permis no Q-600,214 (887-DYV).

Rôle Q-14112
Q-201163-73-D
TAXIS JAUNES LIMITEE
1191, avenue Cartier
Québec, (Qué.)
G1R 2S9
Requérant-vendeur

Transfert de permis:
Taxis Jaunes Limitée, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à BOUCHARD, Gilles, le permis Q-201163-036 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-36 Québec.

Q-200484-3-A
BOUCHARD, GILLES
592 rue Turgeon
Québec, (Qué.)
G1K 5R9
Requérant-acquéreur

Rôle Q-14113
Q-505603-3-D
BERNIER, RAYNALD
17, route Nationale
Baie-des-Sables
(Matane) (Qué.)
G0J 1C0
Requérant-cédant
Q-506239-1-D
COULOMBE JEAN-YVES
1740, rue St-Jean-Baptiste
Mont Joli
(Matane) (Qué.)
G5H 2L3
Requérant-cessionnaire

Transfert du permis:
Raynald Bernier demande à la Commission de transférer à Jean-Yves Coulombe, le permis Q-505603-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 1, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-14114
Q-100,856-4-D
TRANSPORT M. JUNEAU INC.
287, Route nationale 138
St-Augustin
(Portneuf) (Qué.)
G0A 3E0
Partie requérante
Q-100,047
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE TILLY
945, rue Wolfe
C.P. 9244
Ste-Foy, Québec 10, (Qué.)
Mise en cause
Q-100,850
TRANSPORT E.R.B. INC.
Ste-Anastasie
(Mégantic) (Qué.)
G0S 2B0
Intimée

Requête en révision pour cause d'une décision rendue (article 19 de la Loi des transports)

1. Le 22 juin 1977, la Commission des transports du Québec rendait la décision QPE-1593;

2. Cette décision approuve pour l'année scolaire 77-78, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, le contrat de transport d'écoliers conclu entre Transport E.R.B. Inc., et la Commission scolaire régionale de Tilly;

3. Votre requérante a contesté l'adjudication des contrats scolaires pour les circuits 174 — 175 — 176;

4. L'intimée, Transport E.R.B. Inc., par des procédures devant la Cour supérieure du Québec, district de Québec, portant le numéro 05-002785-751 a empêché la Commission des transports du Québec d'en tendre les causes sur l'adjudication des circuits contestés;

5. En 1975, soit le 14 juillet, par la décision QPE-653, le juge Samuel Altrows, et le commissaire Germain J. Beaudry, approuvaient comme prix des contrats adjugés par la Commission scolaire régionale de Tilly, les circuits qui ne faisaient pas l'objet de requêtes en annulation d'adjudication, tel qu'il appert de la décision produite au soutien des présentes sous la cote R-1;

6. Dans cette décision, les motifs du dispositif se lisent ainsi:

Considérant qu'il y a actuellement devant la Commission des requêtes en annulation d'adjudication de contrats pour les circuits portant les numéros suivants, savoir: 174, 175, 176

Considérant que la Commission ne peut statuer sur le prix lorsqu'il y a des requêtes en annulation d'adjudication de contrat;

7. Il n'y a jamais eu de fixation de taux par la Commission des transports du Québec, pour l'année 74-75, pour les circuits contestés;

8. L'adjudication des contrats doit précéder leur prolongation et la fixation des taux;

9. Votre requérante subit un grave préjudice de la prolongation des contrats et de leur fixation de taux, car on rend inutiles les procédures en annulation d'adjudication;

10. Votre requérante est donc privée d'un droit qui lui est reconnu par la loi;

C'est pourquoi vous plaise:

Réviser la décision rendue le 22 juin 1977, dans le dossier QPE-1593;

Annuler l'approbation de prolongation pour l'année scolaire 1977-78, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, des circuits 174, 175 et 176, du contrat de transport d'écoliers conclu entre Transport E.R.B. Inc., et la Commission scolaire régionale de Tilly;

Le tout aux conditions qu'il vous plaira de fixer.

Rôle Q-14120
Q-55,009-1-D
CAMIONNEURS EN VRAC DE LA REGION 9
1101, boulevard Laflèche
Hauterive
(Saguenay) (Qué.)
G5C 1E1

La requérante demande à la commission:
De délivrer à son nom un permis de poste d'affectation lui permettant d'effectuer le courtage de camionnage en vrac dans la région 9.
Annuler tout autre permis de poste d'affectation existant dans la région 9.

Rôle Q-14121
Q-504876-2-D
BUIST, ROGER
1064, Principale
St-Rock-de-Mékinac
(Laviolette) (Qué.)
G0X 2E0
Requérant-cédant
Q-504472-4-D
DESAULNIERS, GILLES
2262, 86e Rue
Shawinigan
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 7E7
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Roger Buist demande à la Commission de transférer à Gilles Desaulniers, le permis Q-504876-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 4, catégorie Artisan.

Rôle Q-14122
Q-505317-3-D
CHEVARIE, CLARENCE
4037, route 138, C.P. 1238
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 4L9
Requérant-cédant
MARCEL GAUTHIER CONSTRUCTION LTEE.
665, Boul. Laure
Sept-Iles
(Saguenay) (Qué.)
G4R 1X8
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Clarence Chevarie demande à la Commission de transférer à Marcel Gauthier Construction Ltée. le permis Q-505317-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 9,

Rôle Q-14123
Q-505029-2-D
LAROUCHE, JEAN-CLAUDE
1471, rue Dumas
St-Félicien
(Roberval) (Qué.)
G0W 2N0
Requérant-cédant
Q-503481-12-D
TRANSPORT GERARD LAROUCHE & FILS LTEE.
1501, boulevard Sacré-Coeur
St-Félicien
(Roberval) (Qué.)
G0W 2N0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Jean Claude Larouche demande à la commission de transférer à Transport Gérard Larouche & Fils Ltée. le permis Q-505029-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-14124
Q-500190-3-D
NADEAU, LIONEL
R.R. no 1, Ste-Germaine-Station
(Dorchester) (Qué.)
G0R 3B0
Requérant-cédant

Transfert du permis:
Lionel Nadeau demande à la Commission de transférer à Lucien Drouin, le permis Q-500190-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan.

Q-506240-1-D
DROUIN, LUCIEN
Scott Jonction
(Beauce) (Qué.)
G0S 3G0
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-14130
Q-201069-6-D
TROIS RIVIERES RADIO TAXIS ASSOCIATION
1050 Père-Frédéric
Trois-Rivières, (Qué.)
G9A 4S8

Demande de suppression de permis:
Le requérant est détenteur du permis Q-201069-002.
Dans une lettre en date du 25 octobre 1977 et reçue le 27 octobre 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-14131
2652-V-2-D
LES DEMENAGEMENTS VALOIS INC.,
921, de La Vérendrye,
Trois-Rivières,
(St-Maurice) (Qué.)
G9A 2S9

Demande de modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour ajouter les clauses suivantes à son permis de camionnage numéro 2652-V.
Pour transport de ménage et ameublement usagé tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, avec équipement spécialisé et utilisé exclusivement à cette fin:
1. Transport restreint – service local – territoire –
1. A Trois-Rivières et de tous points à un autre dans un rayon de trente (30) milles des limites de la ville de Trois-Rivières.
2. Transport restreint – longue distance – rayon –
2. De Trois-Rivières et de tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, à tous les endroits situés dans la province de Québec et retour.
3. Transport restreint – longue distance – route restreinte –
3. De Trois-Rivières et de tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, à la frontière du Nouveau-Brunswick et retour, via toutes les routes et tous les ports d'entrée; origine ou destination, les localités des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terreneuve.
4. Transport restreint – longue distance – route restreinte –
4. De Trois-Rivières et de tous les endroits situés dans la région de trente (30) milles des limites de ladite ville, à la frontière de l'Ontario et retour, *via* toutes les routes et tous les ports d'entrée; origine ou destination, les localités d'Ontario.
Droits additionnels:
1. La détentrice de ce permis a le droit d'agir à titre de courtier en transport, aux fins d'accepter les commandes pour North American Van Lines, pourvu que la détentrice continue à être responsable auprès du client, même si le transport est effectué par un autre camionneur détenteur d'un permis de la Commission.
2. La détentrice aura droit à tous les privilèges accordés par l'article 13-C de l'Ordonnance générale sur la camionnage d'agir à titre de courtier en transport, si les conditions mentionnées dans ledit article sont observées.

Rôle Q-14132
10409-V-7-D
TRANSPORT CAPCO INC.
CAPCO TRANSPORT INC.
1590, boulevard St-Louis,
St-Louis-de-France,
(Champlain), (Qué.)
G8T 1G4

Demande de modification de permis:
La requérante dont la clause c) se lit comme suit:
c) Transport restreint – longue distance – rayon – irrégulier –
c) De St-Louis-de-France et Mont-Carmel à tous les endroits situés dans un rayon de cent (100) milles de St-Louis-de-France, et retour, pour le transport de matériaux de construction, engrais, tabac, explosifs et machineries pour carrières.
demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de modifier ladite clause afin qu'elle se lise dorénavant comme suit:
c) Transport restreint – longue distance – rayon – irregulier –
c) De St-Louis-de-France et Mont-Carmel à tous les endroits situés dans un rayon de cent (100) milles de St-Louis-de-France, et retour, pour le transport de matériaux de construction, engrais, tabac, explosifs, machineries pour carrières et pommes de terre en sacs.

Rôle Q-14133
Q-202672-2-D
LEMIEUX, LUC
Grande-Vallée
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0E 1K0
Requérant-cédant
Q-202855-1-A
COTE, CHRISTINE MLLE
Grande-Vallée
(Gaspé-Est)
G0E 1K0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Lemieux, Luc demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Côté, Christine Mlle le permis no Q-202672-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les municipalités de Grande-Vallée 0251, Petite-Vallée 0249 et Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine 0302.

Rôle Q-14134
Q-201050-2-D
PEPIN, DESIRE
75, rue St-Henri
Victoriaville (Qué.)
G6P 3K3

Demande de suppression:
Le requérant est détenteur du permis no Q-201050-001 pour l'agglomération de Victoriaville A-19.
Dans une lettre en date du 20 septembre 1977 et reçue le 22 septembre 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-14135
14088-V-5-D
LEGAULT TRANSPORT LTEE,
C.P. 206,
580, Richard,
Rouyn,
(Témiscamingue) (Qué.)
J9X 5C3

Demande de modification de permis:
La requérante qui détient ce permis actuel:
a) Transport restreint – service local –
a) Dans les limites des cités de Rouyn et Noranda pour le transport de marchandises.
b) Transport restreint – longue distance – rayon –
b) Des cités de Rouyn et de Noranda à tous les endroits situés dans les limites des districts électoraux-provinciaux de Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et retour.
c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
c) De Rouyn à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Cheminis), pour le transport de produits alimentaires pour le compte de Canada Packers Co. Ltd., destinés à/ou provenant de tous les points situés entre la frontière Québec-Ontario et New Liskeard, Ontario, *via* routes d'Ontario nos 66 et 11.
Condition re/clause *c*):
La clause *c*) ci-dessus est permanente et ne sera opérée que conjointement avec le certificat émis à cette fin par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 18 janvier 1965.
d) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
d) De Rouyn et Noranda à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Cheminis), pour le transport de nourriture et produits de la compagnie Swift Canadian Co. Ltd. et qui sont destinés aux points situés sur les routes d'Ontario nos 66, 112, 11 et 65 jusqu'à Cobalt, et retour (par le port de sortie, Notre-Dame-du-Nord), pour le compte de Swift Canadian Co. Ltd.
Condition re/clause *d*):
La clause *d*) ci-dessus est permanente et ne sera opérée que conjointement avec le certificat émis à cette fin par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 25 mars 1965.
e) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
e) De Rouyn à Chapais, y compris les points intermédiaires entre Senneterre et Chapais, et retour, pour le transport de produits alimentaires pour le compte de Swift Canadian Co. Limited.
f) Transport restreint – longue distance – route restreinte –
f) De Rouyn à Matagami, et retour.
Condition re/clauses *a*), *b*), *c*), *d*), *e*) et *f*):
Les services décrits aux six clauses de ce permis ne pourront être donnés avec des camions-remorques.
Demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de modifier son permis de la façon suivante:
a) Transport restreint – service local –
a) Dans les limites des cités de Rouyn et Noranda pour le transport de marchandises.
b) Transport restreint – longue distance – rayon –
b) Des cités de Rouyn et Noranda à tous les endroits situés dans les limites des districts électoraux-provinciaux de Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, et retour.

c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

c) De Rouyn à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Cheminis), pour le transport de produits alimentaires pour le compte de Canada Packers Co. Ltd. destinés à/ou provenant de tous les points situés entre la frontière Québec-Ontario et New Liskeard, Ontario, via route d'Ontario numéros 66 et 11.

Condition re/clause *c*):

La clause *c*) ci-dessus est permanente et ne sera opérée que conjointement avec le certificat émis à cette fin par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 18 janvier 1965.

d) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

d) De Rouyn et de Noranda à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Cheminis), pour le transport de nourriture et produits de la compagnie Swift Canadian Co. Ltd. et qui sont destinés aux points situés sur les routes d'Ontario numéros 66, 112, 11 et 65 jusqu'à Cobalt, et retour (par le port de sortie: Notre-Dame-du-Nord), pour le compte de Swift Canadian Co. Ltd.

Condition re/clause *d*):

La clause *d*) ci-dessus est permanente et ne sera opérée que conjointement avec le certificat émis à cette fin par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 25 mars 1965.

e) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

e) De Rouyn à Chapais, y compris tous les points intermédiaires entre Senneterre et Chapais, et retour, pour le transport de produits alimentaires pour le compte de Swift Canadian Co. Ltd.

f) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

f) De Rouyn à Matagami, et retour.

Rôle Q-14136
Q-301,580-1-D

A.W. FOSTER & SONS LTD.

R.R. no 1,
Hartland,
(Carleton), (N.B.)
Siège social:
Lansdowne,
(Carleton), (N.B.)
Place d'affaires au Québec:

DAY & ROSS LIMITED,

1250, rue Borne,
Québec.
G1N 1H4
Requérant-tireur
14556-V-3-D

DAY & ROSS LIMITED,

Saint-John, N.B.
Place d'affaires au Québec:
1500, boulevard Montarville,
Boucherville,
(Chambly), (Qué.)
Requérant-tiré

Demande de permis régulier:

La requérante, A.W. Foster & Sons Ltd. s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs les remorques et semi-remorques de Day & Ross Ltd. détentrice du permis 14556-V, selon toutes les clauses dudit permis et, au surplus, Day & Ross Ltd. demande un permis de courtier en transport correspondant.

Rôle Q-14137
Q-201163-74-D

TAXIS JAUNES LIMITEE

1191 avenue Cartier
Québec, (Qué.)
G1R 2S9
Requérant-vendeur
Q-201582-2-A

PAUL ANDRE BILODEAU ENR.

(Bilodeau, Paul-André)
291 avenue Rousseau
Ville Vanier
G1M 1T6
Requérant-acquéreur

Transfert de permis:

Taxis Jaunes Limitée, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Paul André Bilodeau Enr. le permis Q-201163-012 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-14138
23771-V-6-D
TRANSPORT BIENCOURT INC.
BIENCOURT EXPRESS INC.,
Biencourt,
(Rimouski), (Qué.)
G0K 1T0

Demande de modification de permis:
La requérante détentrice du permis 23771-V dont la clause *a*) se lit présentement comme suit:
a) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
a) De Biencourt (Rimouski) à tous les points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport de bois blanchi pour le compte de Gérard Lagacé Ltée.
Droit additionnel re/clause *a*):
En donnant le service ci-dessus, la détentrice est autorisée à louer des remorques ou des semi-remorques de Gérard Lagacé Ltée, détentrice du permis no 162-DYL.
Restriction:
Ce permis demeurera valide tant et aussi longtemps que le contrôle de Transport Biencourt Inc. et de Gérard Lagacé Ltée sera le même.
s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but de modifier ladite clause afin qu'elle se lise comme suit:
a) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
a) De Biencourt (Rimouski) à tous les points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport de bois blanchi pour le compte de Gérard Lagacé Ltée et de Bois Delta Ltée.
Droit additionnel re/clause *a*):
En donnant le service ci-dessus, la détentrice est autorisée à louer des remorques ou des semi-remorques de Gérard Lagacé Ltée, détentrice du permis no 162-DYL.
Restriction:
Ce permis demeurera valide tant et aussi longtemps que le contrôle de Transport Biencourt Inc., de Bois Delta Ltée et de Gérard Lagacé Ltée seront les mêmes. de plus, la requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – territoire – contrat –
De tous les endroits situés dans la province de Québec et retour, pour le transport de bois blanchi pour le compte de Gérard Lagacé Ltée et de Bois Delta Ltée
Droit additionnel:
En donnant le service ci-dessus, la détentrice est autorisée à louer des remorques ou des semi-remorques de Gérard Lagacé Ltée, détentrice du permis no 162-DYL.
Restriction:
Ce permis demeurera valide tant et aussi longtemps que le contrôle de Transport Biencourt Inc., de Bois Delta Ltée et de Gérard Lagacé Ltée seront les mêmes.

Rôle Q-14139
10409-V-6-D
TRANSPORT CAPCO INC.
CAPCO TRANSPORT INC.
1590, boulevard St-Louis,
St-Louis-de-France,
(Champlain) (Qué.)
G8T 1G4

Demande de modification de permis:
La partie requérante demande l'autorisation à la Commission des transports du Québec d'utiliser des véhicules appartenant à/ou étant en la possession légale de ses compagnies affiliées, pour effectuer les services de transport prévus dans son permis no 10409-V, le tout conformément à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et de l'Article 2.59.3 du Règlement no 2 (1976).

Rôle Q-14141
Q-501073-2-D
DERY, NORMAND
481, rue le Bourdais
St-Tite
(Laviolette) (Qué.)
G0X 3H0
Requérant-cédant
Q-501096-4-D
MONGRAIN, JEAN GILLES
95, 3e Rue
St-Roch-de-Mékinac
(Laviolette) (Qué.)
G0X 2E0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Normand Déry demande à la Commission de transférer à Jean-Gilles Mongrain, le permis Q-501073-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 4, catégorie Artisan.

Rôle Q-14143
Q-201989-4-D
DARVEAU, JOS
368 Notre-Dames-des-Laurentides
Notre-Dame-des-Laurentides
(Qué.)
G0A 2S0
Requérant-vendeur
Q-202854-1-A
EDMOND, DENISE MME
8430 boulevard Mathieu
Charlesbourg, (Qué.)
G1G 3M3
Requérant-acquéreur

Transfert de permis:
Darveau, Jos, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Edmond, Denise, le permis Q-201989-002 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-25 Charlesbourg, Orsainville.

Rôle Q-14144
Q-300,040-6-D (434-V)
J.G. BERNIER ET FRERES LTEE,
197, rue Saint-André,
St-Jérôme,
(Lac St-Jean-Est) (Qué.)
G0W 2A0

Demande de modification de permis:
Le sousigné, J.G. Bernier et Frères Ltée, détenteur du permis 434-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour avoir l'autorisation d'ajouter à son permis:
Transport – longue distance –
De St-Jérôme-Métabetchouan, Lac St-Jean à Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, St-Hyacinthe, et retour, pour le transport de marchandise en général.

Rôle Q-14145
Q-201989-5-D
DARVEAU, JOS
368 Notre-Dame-des-Laurentides
Notre-Dame-des-Laurentides
Québec, (Qué.)
G0A 2S0
Requérant-vendeur
Q-202856-1-A
RATTE, CLAUDETTE MME
30 chemin de la Cornière
Lac Beauport, (Qué.)
G0A 2C0
Requérant-acquéreur

Transfert de permis:
Darveau, Jos, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Ratté, Claudette, le permis Q-201989-003 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-25 Charlesbourg – Orsainville.

Rôle Q-14146
Q-202637-2-D
CANTIN, GUY
39, rue Du pont
Chicoutimi-Nord
G7G 3A4
Requérant-cédant
Q-202827-1-A
CANTIN, DUFOUR REINE MARIE
(Légataire Universelle)
804, rue Couture
Chicoutimi
G7J 3Y4
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Cantin, Guy, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Cantin, Dufour Reine Marie (légataire universelle) le permis no Q-202637-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Saguenay A-52.

Rôle Q-14152
Q-000265-10-D
TRANSPORT ETCHEMIN INC.
1400, Marie-Victorin
St-Nicolas
(Lévis) (Qué.)
G0S 2Z0
Requérante

Demande de transport saisonnier:
Catégorie: économique
Transport des élèves le midi, de l'école centrale St-Etienne et du Couvent. Route 5 Est aux limites de St-Rédempteur, Route 5 ouest aux limites de St-Gilles et route Lagueux aux limites de Bernières à leur résidence et retour.

Rôle Q-14153
Q-300,732-3-D (19514-V)
RHEAULT, GASTON
3450, rang de l'Ile
Nicolet
(Nicolet), (Qué.)
J0C 1E0
Requérant-cédant
et
Q-301,579-1-A
LAMPRON TRANSPORT ENR.
(Lampron, André)
2449, rue St-Joseph
Ste-Perpétue
(Nicolet), (Qué.)
J0C 1R0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Gaston Rheault, rang de l'Ile, Nicolet, (Qué.) demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer le service de transport autorisé en vertu du permis no 19514-V en faveur de Lampron Transport Enr. (Lampron, André), 2449, rue St-Joseph, Ste-Perpétue, comté de Nicolet, (Qué.) J0C 1R0, savoir:
Transport restreint – longue distance – rayon –
De Nicolet, Ste-Monique, Ste-Perpétue et St-Léonard-d'Aston à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles, et retour, pour le transport d'engrais chimique, de moulée et de grains, en sacs et en vrac, pour le public en général.
Le permis 19514-V se lit présentement comme suit:
Transport restreint – longue distance – rayon –
De Nicolet à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles, et retour, pour le transport d'engrais chimique, de moulée et de grains, en sacs et en vrac, pour le public en général.

Rôle Q-14154
477-V-20-D
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE
3654, rue Lemieux
C.P. 1330
Lac Mégantic
(Frontenac), (Qué.)
G6B 1S7

Modification de permis (clause v)
La requérante demande à la Commission des transports du Québec de modifier la clause *v)* de son permis pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:
Transport restreint – longue distance – rayon –
De Lac Drolet à ailleurs dans la province dans un rayon de 300 milles dudit endroit, pour le transport de bois blanchi et préparé.
La clause *v)* se lit présentement comme suit:
v) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
v) De Lac Drolet à ailleurs dans la province, dans un rayon de 300 milles dudit endroit, pour le transport de bois blanchi et préparé, pour le compte de J.A. Poulin.

Rôle Q-14155
477-V-19-D
AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE
3654, rue Lemieux
C.P. 1330
Lac-Mégantic
(Frontenac), (Qué.)
G6B 1S7

Modification de permis
La partie requérante demande l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
De Contrecoeur à Saint-Gédéon (comté de Beauce-sud), pour le transport de fer et d'acier, pour le compte de Les Aciers Canam Inc.

Rôle Q-14160
Q-500476-2-D
MALTAIS PAUL-EMILE
1456, avenue de l'Eglise Sud
Ville Bélair, (Qué.)
G0A 1G0
Requérant-cédant
Q-506241-1-D
LAMOTHE, DENIS
3, rue des Sous-Bois
Lac St-Augustin nord,
(Portneuf), (Qué.)
G0A 3E0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Paul-Emile Maltais demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Denis Lamothe, le permis Q-500476-D-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-14166
Q-200781-4-D
NADEAU, CAMILLE
2660 ouest, boulevard Hamel,
Roulotte 55
Les Saules (Québec)
G1P 2J2
Requérant-cédant

Transfert de permis
Nadeau, Camille demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Raymond Nadeau (Nadeau, Raymond) le permis no Q-200781-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Ste-Foy-Sillery A-38.

Q-202857-1-A
RAYMOND NADEAU
(Nadeau, Raymond)
302 nord, boulevard Central
Duberger (Québec)
G1P 3P8
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-14167
Q-201163-75-D
TAXIS JAUNES LIMITEE
(Yellow Taxis Limited)
1191, avenue Cartier
Québec (Qué.)
G1R 2S9
Requérant-cédant
Q-202662-2-A
(MME CLAUDE BELANGER) ENR.
(Bélanger, Claude Mme)
1806, Désilets
Québec (Qué.)
G1J 1A6
Requérant-cessionnaire

70303-o

Transfert de permis
Taxis Jaunes Limitée (Yellow Taxis Limited) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à (Mme Claude Bélanger) Enr. (Bélanger, Claude Mme) le permis no Q-201163-045 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MCR-20-C	26-10-77	Cause: M-3977 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office 20190-V ROLAND BOULANGER INC. RIMOUSKI TRANSPORT LTEE Mise en cause			

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission:
corrige la décision numéro MCR-20 en y remplaçant au sous-paragraphe *a*) et *b*) du paragraphe 3 du dispositif les mots « pour le compte de Roland Boulanger Inc. » par les mots « pour le compte de Roland Boulanger et Cie Ltée ».

MCV-11181	12-09-77	Cause: M-17024-52 M-501529-D-009 C. AUBIN EXCAVATION INC. Requérante-venderesse M-505866-D-001 PERRON, PHILIPPE Requérant-acquéreur			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Proprio motu

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV 3229 et MCV 4634;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée au requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur pour la région 10;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M 501529 D-009 sous la décision MCV 3229 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCR-4081	24-10-77	Cause: M-19034 1010-V-D-1 ALEX O'BRIEN CARTAGE	G.O.Q. no 4 p. 1156	29-01-77	Demande de permis Désistement
MCR-4082	24-10-77	Cause: M-19972 25788-V-D-1 LIVRAISON CACTUS ENRG	G.O.Q. no 11 p. 2793	19-03-77	Demande de permis Désistement
MCR-4084	24-10-77	Cause: M-19861 3743-V-D-1 BREFOEUF TRANSPORT ENRG. 11768-V A. PROULX TRANSPORT INC. Requérants	G.O.Q. no 10 p. 2632	12-03-77	Transfert de permis Rejetée
MCR-4086	27-10-77	Cause: M-15344 8971-V-D-1 DISTRIPAK LIMITEE	G.O.Q. no 19 p. 4020	08-05-76	Demande de permis Rejetée
MCR-4087	24-10-77	Cause: M-20169 25816-V-D-1 TRANSPORT THIFFAULT & FRERES ENR.	G.O.Q. no 13 p. 3314	02-04-77	Demande de permis Désistement
MCS-2971	25-10-77	Cause: M-18809 4-V-D-9 INTER CITE TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. no 4 p. 1130	29-01-77	Modification de clause Accordée telle qu'amendée
MCV-11199	12-09-77	Cause: M-17024-63 M-500331-D-001 LOISELLE, PAUL Requérant-vendeur M-500391-D-001 DUPUIS, ROCH Requérant-acquéreur			

Proprio motu

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV 1585 et MCV 4438;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée au requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan pour la région 06;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M 500331 D-001 sous la décision MCV 1585 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné;
6. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12797	26-10-77	Cause: M-20592 M-502421-D-002 ANDRE BRODEUR	G.O.Q. no 17	30-04-77	Demande de permis Accordée E-6
MCV-12811	24-10-77	Cause: M-19774 M-507621-D-1 MAURICE VEILLEUX ENR.	G.O.Q. no 15 p. 3577	16-04-77	Demande de permis Accordée telle que modifiée A-5
MCV-12813	24-10-77	Cause: M-20505 M-507683-D-001 LEO PAUL MAHEU	G.O.Q. no 15	16-04-77	Demande de permis Accordée A-5

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-12821	28-10-77	Cause: M-18992-676 M-504320-D-001 LAFLAMME, GERARD JEROME			

Proprio motu

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant:

déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV 4416 apparaissant au dossier et ordonne la publication de ladite décision.

ML-1322	25-10-77	Cause: M-18231 M-600573-D-2 (1175-DYV) DEEBANK MOTORS LEASING	G.O.Q. no 48 G.O.Q. no 5	27-11-76 05-02-77	Demande de permis Rejetée
ML-1329	24-10-77	Cause: M-20276 1546-DY-D-1 (M-600918) CHAMPLAIN DODGE CHRYSLER LTEE	G.O.Q. no 14	09-04-77	Demande de permis Accordée
ML-1330	24-10-77	Cause: M-19048 M-600886 (2231-DYV-D-1) LES LOCATIONS GECA ENR.	G.O.Q. no 4 p. 1159	29-01-77	Demande de permis Rejetée
QAR-3	08-11-77	Cause: Q-9053 Q-504812-D-002 SINTRA INC. Cause: Q-9114 2084-A-D-4 BOUDREAULT, JEANNINE Cause: Q-10679 Q-502980-D-002 SAVARD, SYVIO Cause: Q-10774 Q-503630-D-002 MME MAURICE ARVISAIS et Q-505895-D-001 MONGRAIN, GILLES Cause: Q-10789 3767-A-D-1 BOUTIN, RAYMOND Cause: Q-10942 Q-505984-D-001 RODRIGUE, CLERMONT Cause: Q-11107 18209-V-D-2 DUMONT, RICHARD Cause: Q-11414 Q-504406-D-002 MAHEUX, SIMON Cause: Q-11494 6848-V-D-2 LES ENTREPRISES ROGER FECTEAU ENR. ROGER FECTEAU ENTERPRISES REG'D Cause: Q-11610 25777-V-D-1 PEARSON, PAUL			La Commission: pour défaut de comparaître, à deux reprises consécutives à l'appel général du rôle des affaires, décrète le rejet des demandes dans les affaires mentionnées ci-dessus.
QPT-3692-C	21-10-77	Cause: Q-12571 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Q-202657-2-D POULIN, MME JEAN Q-202835-1-A POULIN, MARC Mise en cause			

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission:
corrige la décision QPT-3692 en y ajoutant partout où c'est nécessaire le numéro Q-202835-1-A comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire.

QPT-3697-C	21-10-77	Cause: Q-12652 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Q-200808-2-D LIRETTE, AMEDEE Q-202837-1-A FRANCOIS LIRETTE ENR. (Lirette, François) Mise en cause			

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission:
corrige la décision QPT-3697 en y ajoutant partout où c'est nécessaire le numéro Q-202837-1-A comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire.

QPT-3705-C	21-10-77	Cause: Q-12532 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agisssant d'office Q-200623-2-D FRANCOEUR, LOUI-JOSEPH Q-202834-1-A GERALD DUMARESQ TAXI ENR. (Dumaresq, Gérald) Mise en cause			

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission:
corrige la décision QPT-3705 en y ajoutant partout où c'est nécessaire le numéro Q-202834-1-A comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire.

QPT-3713-C	21-10-77	Cause: Q-12734 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-200149-2-D ST-LAURENT, ADRIEN Q-202847-001 GUY TRUCHON ENR Mis en cause			

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission:
corrige la décision QPT-3713 de la façon suivante:
1. en ajoutant partout où c'est nécessaire le numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire;
2. en remplaçant au paragraphe 5 du dispositif de la décision le chiffre $50 par le chiffre $25.

QPT-3715-C	21-10-77	Cause: Q-12675 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-202180-2-D BRIERE, LAURENT Q-202838-1-A TAXI ST-HILAIRE ET DENIS (St-Hilaire, André et Denis, Réal) Mise en cause			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission: corrige la décision numéro QPT-3715 en y ajoutant partout où c'est nécessaire le numéro Q-202838-1-A comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire.			
QPT-3716-C	21-10-77	Cause: Q-12733 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-200827-2-D BOUCHER, CLEMENT Q-202831-1-A PROULX, MARIO Mise en cause			
		Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission: corrige la décision numéro QPT-3716 en y ajoutant partout où c'est nécessaire le numéro Q-202831-1-A comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire.			
QPT-3721-C	21-10-77	Cause: Q-12848 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-202349-2-D LEFEBVRE, FERNAND Q-202832-1-A GUILBERT, MICHEL Mise en cause			
		Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission: corrige la décision numéro QPT-3721 en y ajoutant partout où c'est nécessaire le numéro Q-202832-1-A comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire.			
QCR-2110	01-11-77	Cause: Q-11952 24712-V-2-D TRANSPORT ST-PAULIN	G.O.Q. 4841	28-05-77	Demande de permis La Commission: rejette la demande de la partie requérante.
QCR-2111	04-11-77	Cause: Q-12282 11367-V-13-D MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.	G.O.Q. 5301	11-06-77	
		Modification de clause La Commission: 1. accorde la requête; 2. modifie la clause *g*) du permis 11367-V détenu par Murray Bay Transport Co. Ltd. pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit: *g*) transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat A Clermont de Baie-Comeau, pour le transport de lingots et tiges d'aluminium pour le compte de la Société des Cables Reynolds Ltée et pour le compte de la Société Canadienne des Métaux Reynolds Ltée. 3. fixe les taux tels que présentés avec la requête.			
QCR-2112	04-11-77	Cause: Q-11420 11367-V-D-4 MURRAY BAY TRANSPORT CO LTD	G.O.Q. 3964 G.O.Q. 7234	30-04-77 06-08-77	
		Demande de permis La Commission: 1. accorde la requête;			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

2. autorise en faveur de Murray Bay Transport Co. Ltd. la délivrance du permis suivant:
transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat
De Rivière-Malbaie au village de Portneuf, Hauterive et Sept-Iles, pour le transport de la bière en caisses, bouteilles et « cannettes » et de bière sous pression, pour le compte de Maurice Dumais Inc., et retour avec les contenants vides: caisses, bouteilles, barils.
3. fixe les taux tels que présentés avec la requête.

QCR-2113	04-11-77	Cause: Q-11742 3653-V-D-14 THETFORD TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. 4411	14-05-77

Demande de permis
La Commission:
1. prend acte du retrait de la demande relativement au transport de conteneurs vides, vu la disposition de l'article 39 de l'Ordonnance générale sur le camionnage et l'absence de règlement prescrivant l'exigence d'un permis pour un tel transport;
2. rejette la demande relative au transport, de Bécancour à Montréal, de conteneurs chargés de marchandises, lesquels sont la propriété de Cast North America Ltd.

QCS-1427	04-11-77	Cause: Q-11579 18979-V-D-6 TRANSPORT GERALD PELLETIER LTEE	G.O.Q. 4188	07-05-77

Modification de permis
La Commission:
1. accorde la requête telle que modifiée;
2. autorise Transport Gérald Pelletier Ltée à donner le permis suivant:
transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat – spécialisé
De Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles à Sherbrooke, destination: Carnation Co., pour le transport de lait en vrac, par camions-citernes, pour le compte de Coopérative Agricole du Bas-St-Laurent.
Droit additionnel:
en donnant le service précité, la détentrice est également autorisée à transporter, par véhicule-citernes appartenant à la Coopérative Agricole du Bas-St-Laurent, le lait en vrac.

QCV-5623-C QCV-5624-C QCV-5625-C	21-10-77	Causes: Q-4621 Q-4612 Q-4610 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-503206-D-1 Q-503206-D-2 Q-503206-D-3 BERTRAND, JEAN Mise en cause		

Demande de correction conformément aux articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission:
corrige les décisions QCV-5623, QCV-5624, QCV-5625 en y remplaçant le nom « Bernard, Jean » par le nom « Bertrand, Jean ».

QCV-9585-C	04-11-77	Cause: Q-6796 Q-502162-P-001 THERIAULT, CONRAD		

Demande de correction conformément à l'article 2.59.12
La Commission:
corrige la décision QCV-9585 en remplaçant à la page frontispice le nom du requérant Conrad Thibault par Conrad Thériault.

QCV-9650-C	07-11-77	Cause: Q-13600 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant Q-502420-4-P VEILLEUX, HYGIN Intimé		

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Demande de correction conformément à l'article 2.59.12 La Commission: corrige le quatrième paragraphe du dispositif page 3, de la décision QCV-9650 pour qu'il se lise: 4. autorise en faveur de Hygin Veilleux la délivrance de deux (2) permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région no 3.			
QCV-9683	20-10-77	Cause: Q-13853 Q-500303-3-DS TREMBLAY, CLAUDE Requérant-cédant Q-506218-1-DS COTE, ROGER Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	19, 20, 21 sept. 77	Transfert de permis A-2 Accordée
QCV-9691	25-10-77	Cause: Q-13323 Q-502944-7-D BOIVIN, LUCIEN Requérant-cédant Q-506183-1-D PATRY, JEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8711	17-09-77	Transfert de permis E-2 Accordée
QCV-9708	01-11-77	Cause: Q-11007 et Q-11008 LABRIE, FLORA (Mme) Requérante ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenante	G.O.Q. 3060 G.O.Q. 3060	12-03-77 12-03-77	La Commission: rejette les deux requêtes.
QCV-9701-I	01-11-77	Cause: Q-13238-I, Q-13239-I, Q-13240-I, Q-13241-I Q-504304-001, 003, 004, 005 ST-ONGE & FRERES ENRG.			Demande de révision de décision Rejetée
QCV-9713	03-11-77	Cause: Q-11462 Q-503883-D-002 PEARSON, VINCENT Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenant	G.O.Q. 3964	30-04-77	Demande de permis région 2 Rejetée
QCV-9714	03-11-77	Cause: Q-11418 Q-505656-D-004 LUDGER GUAY INC.	G.O.Q. 3723	23-04-77	Demande de révision de décision Rejetée
QCV-9715	03-11-77	Cause: Q-12585 Q-504198-10-D AUCLAIR & FRERES INC. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenant	G.O.Q. 5902	02-07-77	
		Demande de permis région 2 La Commission: autorise la délivrance, en faveur de la requérante, d'un permis de camionnage en vrac se rapportant à la région 2, pour le véhicule suivant: « un camion de marque Mack de l'année 1970, portant le numéro de série 4026C ».			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-9716	03-11-77	Cause: Q-11816 Q-506074-1-D GIGUERE, IRENEE Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenant	G.O.Q. 4599	21-05-77	

Demande de permis région 2
La Commission:
autorise la délivrance, en faveur du requérant, d'un permis de camionnage en vrac se rapportant à la région numéro 2, pour le véhicule ci-après désigné:
« un camion de marque Chevrolet de l'année 1968, numéro de série CE6381121226 ».

QCV-9717	03-11-77	Cause: Q-11953 Q-506092-1-D PLOURDE, ERNEST Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 2 INC. Intervenant	G.O.Q. 4841	28-05-77	

Demande de permis région 2
La Commission:
autorise la délivrance, en faveur du requérant d'un permis de camionnage en vrac se rapportant à la région numéro 2, pour le véhicule ci-après désigné:
« un camion de marque International de l'année 1964, numéro de série CW33586F8 ».

QCV-9718	03-11-77	Cause: Q-10266 Q-505874-D-001 ROUSSEAU, JEAN-GEORGES Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenant	G.O.Q. 446	14-02-77	

Demande de permis région 2
La Commission:
autorise la délivrance, en faveur du requérant, d'un permis de camionnage en vrac, se rapportant à la région numéro 2, pour le transport des matières énumérées aux groupes 1, 3, 4 et 5 du règlement sur le camionnage en vrac dans certaines divisions territoriales, pour le véhicule suivant:
« un camion de marque Chevrolet de l'année 1973, portant le numéro de série 65V730V188391 ».

QCV-9719	03-11-77	Cause: Q-8469 Q-504668-D-001 JEAN-MARIE GIRARD & FILS ENR. (Rodrigue Girard et Dame Marie Laure Gagnon Girard, faisant affaires sous la raison sociale:) Requérants L'ASSOCIATION QUEBECOISE DES ENTREPRENEURS EN VRAC DU LAC ST-JEAN Intervenant	G.O.Q. 7102	04-09-76	Demande de permis région 2 Rejetée
QCV-9720	03-11-77	Cause: Q-10255 Q-503616-D-003 MIGNEAULT, JULES Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenant	G.O.Q. 443	22-01-77	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Demande de permis région 2 La Commission: accueille la requête pour partie; autorise la délivrance, en faveur du requérant, d'un permis de camionnage en vrac se rapportant à la région numéro 2, pour le transport de copeaux de bois, sciure et copeaux de rabotages (planures), pour le véhicule ci-après désigné: « un camion de marque Mack de l'année 1967, numéro de série DM6155X1023 ».			
QCV-9721	03-11-77	Cause: Q-10907 Q-505346-D-002 DESBIENS, GILLES	G.O.Q. 2644	12-03-77	
		Demande de permis région 2 La Commission: raye le délibéré de cette cause, qui pourra être réinscrite sur le rôle des causes à être entendues à Québec, mais seulement sur requête écrite à cette fin de la part du requérant.			
QCV-9722	03-11-77	Cause: Q-10949 Q-505988-D-001 FORTIN, RENE	G.O.Q. 2796	19-03-77	Demande de permis région 2 Rejetée
QCV-9723	03-11-77	Causes: Q-10951 Q-10952 Q-505983-D-001 Q-505983-D-002 LAPOINTE, DENIS Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenant	G.O.Q. 2796	19-03-77	
		Demande de permis région 2 La Commission: autorise la délivrance, en faveur du requérant, de deux permis de camionnage en vrac se rapportant à la région numéro 2, dont l'un pour chacun des véhicules ci-après désignés: « un camion de marque Chevrolet, de l'année 1969 numéro de série C9E63T013199; un camion de marque Sicar, de l'année 1959, numéro de série 1283T ».			
QCV-9724	03-11-77	Cause: Q-11411 Q-504730-D-002 GAGNE, RENE Q-506002-D-002 COTE, BERNARD Requérants L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenant	G.O.Q. 3722	23-04-77	Transfert de permis région 2 Désistement
QCV-9725	03-11-77	Cause: Q-11733 Q-503468-D-002 AURELIEN VILLENEUVE	G.O.Q. 4410	14-05-77	Demande de permis région 2 Rejetée
QL-615	07-11-77	Cause: Q-10814 Q-600,243-D-S-1 LOCATION RICARD INC. Q-600,279-D-S-1 ROUYN DRIVE YOURSELF LTEE Requérants DORBEC INC. et LOCATION RIVIERE LA GRANDE INC. Intimées			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Révision de décision
La Commission:
1. rejette le désistement produit;
2. révise et annule la décision rendue le 29 mars 1977 par le commissaire Jacques Roy et portant le numéro QL-501, accordant le transfert du permis numéro 1144-DYV de Dorbec Inc., décision publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, no 17, le 30 avril 1977, aux pages 4004 et 4005;
3. révoque, suivant l'article 39 de la Loi des transports, le permis 1144-DYV tel que convenu de consentement, lequel permis se lit comme suit: Location à court terme et long terme de véhicules de commerce au 336 avenue Centrale à Val-d'Or.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS SPECIAUX

QS-2251	08-11-77	Cause: Q-11618-S 22671-V-S-2 GRAVEL, MARCEL	Le Devoir	4, 5, 6, avril 1977	

Demande de permis spécial
La Commission:
prend acte du retrait de la demande par la partie requérante.

AUDIENCE PUBLIQUE — FIXATION DE TAUX ET TARIFS

MCR-4083-TF MCS-2987-TF	28-10-77	Cause: M-16906 30003-D-152-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 31 p. 6210	31-07-76	

Modification de tarifs
Accordée en partie
1. Fait droit partiellement à la requête;
2. fixe, en autant que sont valides les permis ou clauses de permis à contrat du permis de la requérante de la façon suivante:
a) Supplément intérim no 1887 de Michel Transport Inc. selon les clauses de son permis apparaissant au dossier;
b) Tarif no 120 selon les item apparaissant au dossier, lesquels sont ajoutés ou modifiés;
3. réfère le Supplément intérim no 1925 de St-Jean (Iberville) Transport Co. Ltd. au dossier D-156 TF, rôle 16991, lequel n'apparaît pas au dossier de la présente requête;
4. rejette la partie de la requête se rapportant au Tarif intérim no 1929 de Central Truck Lines.

SEANCES — PERMIS REGULIERS

MPE-1115	24-10-77	Cause: M-19952-1573 CM-10000-P-4 (M-100469) COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	G.O.Q. no 10 p. 2605	12-03-77	

Proprio motu
La Commission:
1. statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
2. approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, des contrats de transport d'écoliers conclus entre
la Commission scolaire régionale de l'Estrie
470 ouest, rue Galt
Sherbrooke, (Sherbrooke) (Qué.)
dossier no M-100021
ET
J. Thomas Vachon
St-Mathias
(Compton) (Qué.)
J0L 2G0
dossier no M-100469

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-11592	23-08-77	Cause: M-23003 M-200310-D-002 IVANSKY, TIBOR Requérant-cédant M-207976-001 RICCIARDI, GIOVANNI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 6369	16-07-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11663	16-09-77	Cause: M-23938 M-206375-D-1 PAUL BRISEBOIS ENR. Requérante-cédante M-206759-004,005 STEVENSON, FRED J. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7951	20-08-77	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-11749	06-10-77	Cause: M-24386 M-201110-D-6 LALLOUZ, VICTOR Requérant-cédant M-208092-001 LAMOUREUX, LEA MME Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8364	03-09-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11849	20-10-77	Cause: M-24871 M-207113-D-1 FORGET, GUY Requérant-cédant M-205326-014 R.D. TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8561	10-09-77	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-11850	20-10-77	Cause: M-24869 M-201854-D-2 POTTER, HERBERT Requérant-cédant M-205326-013 R.D. TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8560	10-09-77	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-11852	20-10-77	Cause: M-24867 M-202300-D-2 LAVIGNE, ANTONIO Requérant-cédant M-207888-002 LANTHIER, CLAUDE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8560	10-09-77	Transfert de permis Accordée A-17
MPT-11855	20-10-77	Cause: M-24868 M-204299-D-32 J. & S. TAXI SERVICE LTD. Requérante-cédante M-208087-001 MASSENAT, JEAN EMILE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8560	10-09-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11856	20-10-77	Cause: M-24866 M-206429-D-1 GUINDON, FERNAND Requérant-cédant M-202186-005 SERVICES VOYAGEUR VAUDREUIL INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8560	10-09-77	Transfert de permis Accordée 067209 Dorion

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-11867	20-10-77	Cause: M-24910 M-201947-D-17 ADRIAN, MAURICE Requérant-cédant M-208114-001 LAFOND, JEAN PIERRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8565	10-09-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11871	20-10-77	Cause: M-24911 M-202747-D-2 BOHBOT, PERLA MME Requérante-cédante M-206366-002 PEREZ, ALBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8565	10-09-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11874	21-10-77	Cause: M-24915 M-204483-D-2 COTE, ROMEO Requérant-cédant M-208110-001 TAXI GERVAIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8566	10-09-77	Transfert de permis Accordée 06 6904-V St-Chrysostome
MPT-11875	21-10-77	Cause: M-24917 M-207833-D-2 LEMAY, GHISLAINE Requérante-cédante M-208113-001 TRUSSART, PIERRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8566	10-09-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-11879	26-10-77	Cause: M-22847 M-207905-D-1 BEAUPRE, ALBERT	G.O.Q. no 27 p. 6105 G.O.Q. no 36 p. 8558	09-07-77 10-09-77	Nouvelle demande Accordée telle qu'amendée
MPT-11880	27-10-77	Cause: M-25116 M-208116-D-2 MATTE RAYMOND	G.O.Q. no 38 p. 8886	24-09-77	Nouvelle demande Accordée 75 3333 VC Buckingham
MPT-11881	26-10-77	Cause: M-25274 M-206958-D-1 FARID, FOUAD	G.O.Q. no 39 p. 9076	01-10-77	

Nouvelle demande:
La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.

MPT-11882	26-10-77	Cause: M-25256 M-202018-D-3 RILEY, HOWARD	G.O.Q. no 39 p. 9076	01-10-77	

Nouvelle demande:
La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du règlement no. 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.

MCR-3950	31-08-77	Cause: M-22990 14908-V-D-1 KIMMER TRANSPORT REG'D. Requérante-venderesse 14908-V N.M. TRANSPORT Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 29 p. 6727	23-07-77	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
MCR-3977 MCS-2709	12-09-77	Cause: M-24878 7617-V-1-DS PRESIDENT TRANSPORT INC. Mise en cause GATEHOUSE LASALLE INC. COLLINGE, JAMES A. SLADEN, J. LARRY LABELLE, JEAN Requérants-vendeurs METRO TRUCKING LTEE (1723-V) VARGA, ERNEST MORANO, ANDREA VARGA, ANNA Requérants-acquéreurs	Le Devoir	les 4, 5, 6 juillet 77	Changement de contrôle Accordée
MCR-4040 MCS-2884	05-10-77	Cause: M-25232 19926-V-3-DS TRANSPORT & ENTREPOSAGE TRANS-CANADA INC. Mise en cause CLIFFORD, GEORGE, WILLIAM, HELEN, JOHN et MARGARETH Requérants-vendeurs GAUTHIER, MAURICE ET RITA GODIN, FRANCINE ET JACQUES Requérants-acquéreurs	Le Devoir	les 22, 23 24 août 77	Transfert d'actions Accordée
MCR-4040-C MCS-2884-C	14-10-77	Cause: M-25232 19926-V-3-DS TRANSPORT & ENTREPOSAGE TRANS-CANADA INC. Mise en cause CLIFFORD, GEORGE, WILLIAM, HELEN, JOHN ET MARGARETH Requérants-vendeurs GAUTHIER, MAURICE ET RITA GODIN, FRANCINE ET JACQUES Requérants-acquéreurs	Le Devoir	les 22, 23, 24 août 77	

Décision de correction

la Commission:

1. corrige la décision MCR-04040 et MCS-02884 rendue le 5 octobre 1977 en ajoutant 8 actions priviligiées à Jacques Godin dans le dispositif à la distribution des actions après la transaction;

2. en conformité avec les définitions de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique et de régie interne, la Commission décrète que cette décision devient en vigueur immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en revision ou en appel dans les délais légaux.

MCR-4085	28-10-77	Cause: M-23889 M-303106-1-D QUESNEL, ANDRE	G.O.Q. no 33 p. 7941	20-08-77	Demande de permis Accordée
MCR-4088	31-10-77	Cause: M-24921 5970-V-2-D COURNOYER, ARMAND	G.O.Q. no 36 p. 8567	10-09-77	Demande d'annulation Accordée
MCR-4089	31-10-77	Cause: M-23899 24214-V-2-D LEGAULT, JEAN PAUL	G.O.Q. no 33 p. 7944	20-08-77	Demande d'annulation Accordée
MCS-2585	05-08-77	Cause: M-22123 26017-V-D-1 TRANSPORT GRAVEL ENRG. Voiturier-remorqueur 25435-V METRO FLAME INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 25 p. 5689	25-06-77	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-2606-C	26-10-77	Cause: M-22174 25974-V-D-1 JOHN CARLETON			

Décision de correction
La Commission:
corrige la première page ainsi que le dispositif de ladite décision MCS-02606 en ajoutant le service suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – citerne – contrat –
De Montréal à Ste-Julie et St-Jean pour la livraison d'huile à chauffage par camion-citerne dont la capacité maximale est de 4,000 gallons, pour le compte de S. Albert & Cie Ltée.

MCS-2768	16-09-77	Cause: M-23536 26143-V-D-1 FELTON, LOUIS Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. no 31 p. 7206	06-08-77	Demande de permis Accordée
MCS-2768-C	27-09-77	Cause: M-23536 26143-V-D-1 LOUIS FELTON Voiturier-remorqueur 15957-V GERARD NOLIN (11975) LTEE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 31 p. 7206	06-08-77	

Correction de décision
La Commission:
corrige à la page frontispice, à la page 1 et au numéro 3 du dispositif de la décision MCS-02768 en date du 16 septembre 1977 le nom du voiturier-roulier pour qu'il se lise à l'avenir comme suit ainsi que le numéro de permis:
Gérard Nolin (1975) Ltée (permis no 15957-V)
rue du Par industriel
St-Jean-Chrysostome, Lévis, (Qué.)
ajoute à la page 1 de ladite décision les considérations suivants:
Considérant que lors de l'émission du permis spécial MS-3251, le requérant Louis Felton avait dûment été convoqué et entendu par la Commission et avait déclaré qu'il n'opérait plus depuis au-delà de six mois son permis de transport pour matières en vrac.
Considérant qu'il avait alors prouvé avoir déposé, sous le numéro rôle M-23407, une demande visant à l'annulation de son permis no M-503301-001 conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976).
Considérant que le requérant s'était alors engagé, si sa requête était accordée, à demander au plus tôt l'annulation de son immatriculation « VR ».
Considérant que le requérant avait alors prouvé à la Commission que l'objet de la présente requête est indispensable afin d'éviter une situation financière néfaste.

MCS-2911	14-10-77	Cause: M-25484 10911-V-2-DS DESLAURIERS & FRERES TRANSPORT LTEE Requérante-venderesse M-303156-1-A MARCEL TRANSPORT ENRG. Requérante-acquéreur	La Voix de l'Est	les 23, 24, 25 août 77	Transfert de clauses Accordée
MCS-2932	19-10-77	Cause: M-23800 24750-V-D-2 CONWAY AND BROWN TRUCKING Voiturier-remorqueur 8077-V BRAZEAU TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 32 p. 7765	13-08-77	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-2962	24-10-77	Cause: M-24977 CM-30000-P-87 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 16687-V MURDOCK, STANLEY Intimé			

Proprio motu
La Commission:
annule la clause à contrat pour LaSalle Engineering Ltd. mentionnée au permis no 16687-V, de manière que la clause à contrat se lise à l'avenir comme suit:
Transport restreint - service local - contrat -
Montréal et toutes les localités situées à une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de cette ville, pour le transport de toutes sortes de pièces de machinerie de la Trenmore Printing Reg'd. of Verdun.

Restricted trucking - local - contract -
Montreal and all localities situated within a distance not exceeding 5 miles from the limits of said city, for the transportation of general machine parts of Trenmore Printing Reg'd. of Verdun.

MCS-2965	25-10-77	Cause: M-23904 14521-V-1-D CLIFFORD McINTYRE	G.O.Q. no 33 p. 7945	20-08-77	

Demande de permis d'annulation
La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis 14521-V et ordonne de classer le dossier aux archives.

MCS-2966	24-10-77	Cause: M-23902 21399-V-1-D CAMPBELL'S TRANSPORT (DURHAM) LIMITED	G.O.Q. no 33 p. 7944	20-08-77	

Demande d'annulation de permis
La Commission annule, à toutes fins que de droit, le permis no 21399-V et ordonne de classer le dossier aux archives.

MCS-2967	25-10-77	Cause: M-23903 23076-V-1-D KAROLY NESZECSKO	G.O.Q. no 33 p. 7944	20-08-77	

Demande d'annulation de permis
La Commission annule, à toutes fins que de droit, le permis no 23076-V et ordonne de classer le dossier aux archives.

MCS-2968	24-10-77	Cause: M-23901 21977-V-1-D RENE GRAVEL	G.O.Q. no 33 p. 7944	20-08-77	

Demande d'annulation de permis
La Commission annule, à toutes fins que de droit, le permis no 21977-V et ordonne de classer ledit dossier aux archives.

MCS-2970	24-10-77	Cause: M-24922 14518-V-4-D MOTORWAYS (ONTARIO) LIMITED	G.O.Q. no 36 p. 8567	10-09-77	Demande de permis Désistement
MCS-2972	27-10-77	Cause: M-25224 CM-30000-P-96 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 21502-V BARRY CULLEN Voiturier-remorqueur 5348-V TANNAHILL TRANSPORT LTEE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 40 p. 9341	08-10-77	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par l'Ordonnance du 3 juin 1969.

MCS-2973	27-10-77	Cause: M-25235 CM-30000-P-114 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 19614-V REFRIGERATED TRANSPORT CO. INC. Intimée	G.O.Q. no 40 p. 9342	08-10-77	

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis no 19614-V en ce qui concerne la clause *d)* dudit permis qui se lit comme suit:

d) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

d) Depuis Sherbrooke (Qué.), jusqu'à la frontière Québec–Etats-Unis (points de sortie: Derby Line (Vt), Trout River et Rouses Point (N.Y.) pour le transport en douane de lait évaporé en conserve, pour le compte de General Milk Company Los Angeles, California, cette marchandise devant être livrée au consignataire, aux Antilles, en passant par les ports suivants, située sur la côte est: Jacksonville, Miami et Tampa (Floride). (Le transport de cette marchandise n'est pas régi par l'I.C.C. (5.3.68))

MCS-2974	27-10-77	Cause: M-25382 CM-30000-P-124 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 1034-V CLAUDE SEGUIN TRANSPORT INC. Intimée	G.O.Q. no 40 p. 9333	08-10-77	

Proprio motu

La Commission des transports du Québec

annule, à toutes fins que de droit, le permis no 1034-V en ce qui concerne la clause *f)* dudit permis telle que décrite ci-dessus.

MCS-2975	27-10-77	Cause: M-25383 CM-30000-P-125 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 414-V ACTON VALE MOTOR EXPRESS LTEE Intimée	G.O.Q. no 40 p. 9333	08-10-77	

Proprio motu

La Commission des transports du Québec

annule, à toutes fins que de droit, le permis no 414-V en ce qui concerne les clauses *h)* et *q)* dudit permis telles que décrites ci-dessus.

MCS-2976	27-10-77	Cause: M-25236 CM-30000-P-115 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 20663-V LEASIDE MOVERS CARTAGE & STORAGE LTD Intimée	G.O.Q. no 40 p. 9342	08-10-77	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Proprio motu

La Commission des transports du Québec

annule, à toutes fins que de droit, le permis no 20663-V en ce qui concerne les clauses 1 et 2 dudit permis qui se lit comme suit:

Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) jusqu'à Montréal, et retour, pour le transport de meubles de bureau à l'état neuf pour le compte de Canadian Steel Case Company Limited, canton de Markham (Ont.)

Conditions et restrictions:

1. Ce permis ne doit être exploité qu'avec le permis d'exploitation extraprovincial no X-910 tel qu'il a été modifié par le certificat de l'Ontario Highway Transport Board du 23 février 1968.

2. Les véhicules utilisés pour effectuer le service autorisé par le présent permis sur les routes de la province de Québec doivent être dûment immatriculés dans la province et à la Commission.

MCS-2977	27-10-77	Cause: M-25204 CM-30000-P-83 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 15496-V HESS, DOWAIN L. Intimé	G.O.Q. no 40 p. 9339	08-10-77

Proprio motu

La Commission des transports du Québec

annule, à toutes fins que de droit, le permis no 15496-V en ce qui concerne la clause *c*). Ledit permis se lit comme suit:

c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat – irrégulier –

c) Depuis la frontière Québec-Ontario (Points d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) par les routes 2 et 17, jusqu'à Montréal et retour, et par la route 8 (point d'entrée: Hull) et retour, pour le transport d'oeufs et de contenants à oeufs, pour le compte de la G.M.S. Egg Company Limited, Williamsburg (Ontario) et contre paiement des frais de transport par cette même compagnie.

Restriction:

3. La clause *c*) du présent permis ne doit être exploitée qu'avec le certificat X-103 délivré par l'Ontario Highway Transport Board le 16 mai 1966.

MCS-2978	27-10-77	Cause: M-25381 CM-30000-P-100 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 22343-V RAYMOND LALANNE Voiturier-remorqueur 1079-V GENESSE TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 40 p. 9332	08-10-77

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-690 rendue le 27 août 1974.

MCS-2979	27-10-77	Cause: M-25238 CM-30000-P-119 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 15111-V COLOSSAL CARRIERS LIMITED Intimée	G.O.Q. no 40 p. 9343	08-10-77

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis no 15111-V en ce qui concerne la clause B-2 dudit permis qui se lit comme suit:

B-2) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

B-2) Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée), et retour, pour le transport de fruits et légumes destinés aux Etats suivants ou en provenant: New York, New Jersey, Maine, Vermont, Massachusetts, New Hampshire, Connecticut, Rhode Island, Delaware, Pennsylvanie, Ohio, Maryland, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Georgie, Floride, pour le compte de Fisher Bros. Inc. (Ces denrées ne sont pas assujetties aux règlements d'application de l'Interstate Commerce Act).

MCS-2980	27-10-77	Cause: M-25203 CM-30000-P-82 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 1807-V DONNAN CARTAGE INC. Intimée	G.O.Q. no 40 p. 9338	08-10-77

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis no 1807-V en ce qui concerne la clause *d*) dudit permis qui se lit comme suit:

d) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –

d) Depuis Montréal jusqu'à tous points situés dans un rayon de 100 milles de cette ville, pour le transport de viande et de denrées périssables, pour le compte de Burns & Co Ltd.

MCS-2981	27-10-77	Cause: M-25369 CM-30000-P-123 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 14891-V GAETAN CHARTRAND Intimé	G.O.Q. no 40 p. 9329	08-10-77

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis no 14891-V en ce qui concerne la clause *a*) dudit permis telle que décrite ci-dessus.

MCS-2982	27-10-77	Cause: M-25377 CM-30000-P-95 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante 14290-V ST JEAN CARTAGE INC. Intimée	G.O.Q. no 40 p. 9331	08-10-77

Proprio motu

La Commission des transports du Québec annule, à toutes fins que de droit, le permis no 14290-V en ce qui concerne les clauses *d*) et *e*) dudit permis ainsi que les conditions et restrictions relatives auxdites clauses, telles que décrites ci-dessus.

MCV-11205	12-09-77	Cause: M-23947 M-500878-DS-001 NADEAU, HENRI Requérant-cédant M-507961-D-002 HENRI & NORBERT NADEAU ENRG. Requérante-cessionnaire	Le Soleil	les 6, 7, 8 juillet 77	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-11207	12-09-77	Cause: M-23947 M-500878-DS-001 NADEAU, HENRI Requérant-cédant M-507961-D-001 HENRI & NORBERT NADEAU ENRG. Requérante-cessionnaire	Le Soleil	les 6, 7, 8 juillet 77	Transfert de permis Accordée
MCV-11209	12-09-77	Cause: M-23947 M-500878-DS-001 NADEAU, HENRI Requérant-cédant M-507961-D-003 HENRI & NORBERT NADEAU ENRG. Requérante-cessionnaire	Le Soleil	les 6, 7, 8 juillet 77	Transfert de permis Accordée
MCV-11326	30-08-77	Cause: M-24209 M-505004-DS-001 SAVARD, PAUL Requérant-cédant M-507968-001 BLAIS, BERNARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	les 18, 19, 20 juillet 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12785	14-10-77	Cause: M-25489 M-505862-DS-001 LES TRANSPORTS TRUDEAU & BARBEAU LTEE Requérante-cédante M-507975-001 MENARD, PAUL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	les 3, 4, 5 août 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12800	28-10-77	Cause: M-13480 Q-503586-2-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante MENARD, ANDRE Intimé	G.O.Q. no 37 p. 8754	17-09-77	

Proprio motu

La Commission modifie le paragraphe 3 du dispositif de la décision QCV-4305 afin qu'il se lise de la façon suivante: Région 05.

MCV-12801	27-10-77	Cause: M-23908 M-504470-D-005 ROUSSEL, DESIRE	G.O.Q. no 33 p. 7945	20-08-77	Transfert de région Accordée A-3
MCV-12802	27-10-77	Cause: M-25244 CM-50000-P-14 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-506230-D-001 RANDY McKENZIE Intimé-cédant M-506816-D-001 MARCEL PELCHAT Intimé-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9328	08-10-77	

Proprio motu

la Commission des transports du Québec:

1. annule, à toutes fins que de droit, la décision MCV-7136 sauf en ce qui concerne la paragraphe 4 du dispositif de la dite décision décrétant la remise du cautionnement de $50.

2. autorise en faveur de Marcel Pelchat, M-506816 D-001, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie « Région » et de catégorie « Entrepreneur » pour la région 8 conformément aux dispositions du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.

3. fixe les taux reconnus, conformément aux directives et normes établies

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-12803	27-10-77	Cause: M-25245 CM-50000-P-15 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-502687-D-002 WILMER FRASER Intimé	G.O.Q. no 40 p. 9328	08-10-77	
		Proprio motu La Commission des transports du Québec corrige la décision MCV-7533 en autorisant la délivrance dudit permis en faveur de Yvette Fraser au lieu de Wilmer Fraser.			
MCV-12804	31-10-77	Cause: M-25285 M-507914-D-001 RICHER, ANDRE	G.O.Q. no 39 p. 9079	01-10-77	Demande de permis Accordée A-6
MCV-12820	28-10-77	Cause: M-23407 M-503301-D-002 FELTON, LOUIS	G.O.Q. no 30 p. 7016	30-07-77	
		Demande d'annulation La Commission révoque à toutes fins que de droit le permis no M-503301-D-001, émis le 9 juillet 1974.			
MCV-12824	28-10-77	Cause: M-24103 M-502926-D-003 BEAUREGARD, RENE	G.O.Q. no 33 p. 7959	20-08-77	Demande de permis Accordée E-6
ML-1323	26-10-77	Cause: M-24237 M-600951-1-D LOCATION D'AUTOMOBILES LACORDAIRE LIMITEE	G.O.Q. no 35 p. 8354	03-09-77	Demande de permis Accordée
ML-1324	26-10-77	Cause: M-24236 M-600622-2-D (2107-DYV) LOCATION COLOMBIE INC.	G.O.Q. no 35 p. 8358	03-09-77	Demande de permis Accordée
ML-1325	26-10-77	Cause: M-24324 M-600210-1-D (1024-DY, 631-DYV) YAMASKA AUTO LOCATION INC.	G.O.Q. no 35 p. 8358	03-09-77	Demande de permis Accordée
ML-1326	26-10-77	Cause: M-24328 M-600946-1-D GARAGE TOUCHETTE LIMITEE	G.O.Q. no 35 p. 8354	03-09-77	Demande de permis Accordée
ML-1327	26-10-77	Cause: M-24329 M-600946-2-D GARAGE TOUCHETTE LIMITEE	G.O.Q. no 35 p. 8354	03-09-77	Demande de permis Accordée
ML-1328	27-10-77	Cause: M-25704 M-600386-12-D (748-DY, 437-DYV, 33-DYA) COMPACT RENT A CAR LIMITED	G.O.Q. no 39 p. 9070	01-10-77	Demande de permis Accordée
ML-1331	28-10-77	Cause: M-19832 1533-DY, 2240-DYV-D-1 (M-600887) CHAMBORD AUTOMOBILE LTEE	G.O.Q. no 9 p. 2424	05-03-77	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
QPV-937	24-10-77	Cause: Q-13773 Q-000424-4-DS BOUTIN, RAYMOND Q-000481 POTVIN, RAOUL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	1, 2, 3, du 09/ 1977	Transfert de permis A-49 Accordée
QPV-942-H	07-11-77	Cause: Q-14192-S Q-000034-4-HPT (1176-A) ASBESTOS TRANSIT INC.	La Tribune	30-31/08 & 01/09 /77	
		Modification d'horaire 1. Accordée 2. Cette décision devient exécutoire le 8 novembre 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPH-943-H	08-11-77	Cause: Q-14191-S Q00009-6-HPT VILLE DE TROIS-RIVIERES			

Modification d'horaire
La Commission:
accueille la requête;
Cette décision devient exécutoire le 8 novembre 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Service de transport en commun — Ville de Trois-Rivières
Circuit numéro 1
St-Jean-Baptiste-de-LaSalle

Parcours	*Aller*	*Arrêts*	*Parcours*	*Retour*	*Arrêts*
Des Forges		Pollack (Term.)	Les Rivières		Miracle Mart (Term.)
Notre-Dame			Rigaud		Malapart
Laviolette		Hart	Des Cyprès		Labadie
Laviolette		Haut Boc	Des Cyprès		Chanoine-Moreau
Laviolette		St-Prosper	Des Cyprès		Papineau
Laviolette		Séminaire	Papineau		Ralph Burton
Laviolette		St-Maurice	Papineau		Mgr-Briand
Laviolette		Cooke	Papineau		Dunant
Laviolette		Panneton	Dunant		Des Bouleaux
Laviolette		Defoy	Des Bouleaux		Mgr-Briand
Laviolette		Lévis	Des Bouleaux		Des Cyprès
Laviolette		Lajoie	Des Bouleaux		Des Plaines
Laviolette		Du Carmel	Des Bouleaux		Des Erables
Laviolette		Marg.-Bourgeoys	Des Erables		Des Plaines
Des Récollets		Des Erables	Des Erables		Des Mélèzes
Des Erables		Des Mélèzes	Des Récollets		
Des Erables		Des Plaines	Laviolette		Marg.-Bourgeoys
Des Erables		Des Bouleaux	Laviolette		Du Carmel
Des Bouleaux		Des Plaines	Laviolette		Lajoie
Des Bouleaux		Des Cyprès	Laviolette		Lévis
Des Bouleaux		Mgr-Briand	Laviolette		Defoy
Des Bouleaux		Dunant	Laviolette		Panneton
Dunant		Papineau	Laviolette		Cooke
Papineau		Mgr-Briand	Laviolette		St-Maurice
Papineau		Ralph Burton	Laviolette		St-Prosper
Papineau		Des Cyprès	Laviolette		Royale
Des Cyprès		Chanoine-Moreau	Royale		Bonaventure
Des Cyprès		Labadie	Royale		Des Forges
Des Cyprès		Des Forges	Des Forges		Pollack (Term.)
Rigaud		Malapart			
Les Rivières		Miracle Mart (Term.)			

Fréquence:	30 minutes de 6.15 à 19.00 hres	lundi – mardi – mercredi – samedi
	60 minutes de 19.00 à 00.30 hres	
	30 minutes de 6.15 à 21.00 hres	jeudi et vendredi
	60 minutes de 21.00 à 00.30 hres	
Véhicules:	2 autobus de 42 passagers	
Terminus:	Pollack (rue des Forges)	Miracle Mart (centre Les Rivières)
Départs:	00.15 et 00.45	0.15 et 00.45
Distance:	10.1 milles	

Pas de service le dimanche.

Circuit numéro 2
Papineau

Parcours	*Aller*	*Arrêts*	*Parcours*	*Retour*	*Arrêts*
Des Forges		Pollack (Term.)	Les Rivières		Miracle Mart (Term.)
Notre-Dame		Bonaventure	Rigaud		Hétu
Bonaventure		Hart	Hétu		6e Rue
Bonaventure		Royale	6e Rue		Boul. des Forges
Bonaventure		St-Olivier	6e Rue		Chanoine-Moreau
Bonaventure		Ste-Marie	Chanoine-Moreau		4e Rue
Bonaventure		Boul. St-Louis	Chanoine-Moreau		La Bruyère
Boul. St-Louis		1re Avenue	Chanoine-Moreau		Des Cyprès

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Parcours	*Aller*	*Arrêts*	*Parcours*	*Retour*	*Arrêts*
Boul. St-Louis		3e avenue	Des Cyprès		Papineau
Boul. St-Louis		5e Avenue	Papineau		Des Mélèzes
Boul. St-Louis		7e Avenue	Papineau		Des Récollets
7e Avenue		Lajoie	Papineau		Cinq-Mars
Lajoie		8e Avenue	Papineau		Marg.-Bourgeoys
Lajoie		Laviolette	Papineau		Père-Marquette
Laviolette		Du Carmel	Papineau		La Terrière
Du Carmel		La Terrière	La Terrière		Louis-Pasteur
La Terrière		Louis-Pasteur	La Terrière		Du Carmel
La Terrière		Papineau	Du Carmel		Laviolette
Papineau		Père-Marquette	Laviolette		Lajoie
Papineau		Marg.-Bourgeoys	Lajoie		8e Rue
Papineau		Cinq-Mars	Lajoie		7e Avenue
Papineau		Des Récollets	7e Avenue		Boul. St-Louis
Papineau		Des Mélèzes	Boul. St-Louis		5e Avenue
Papineau		Des Cyprès	Boul. St-Louis		3e Avenue
Des Cyprès		Chanoine-Moreau	Boul. St-Louis		1re Avenue
Chanoine-Moreau		La Bruyère	Bonaventure		Ste-Marie
Chanoine-Moreau		4e Rue	Bonaventure		St-Olivier
Chanoine-Moreau		6e Rue	Bonaventure		Royale
6e Rue		J.H. Fortier	Royale		Des Forges
6e Rue		Hétu	Des Forges		Pollack (Term.)
Hétu		Rigaud			
Rigaud		Malapart			
Les Rivières		Miracle Mart (Term.)			
Fréquence:		30 minutes de 6.15 à 19.00 hres 60 minutes de 19.00 à 00.30 hres	lundi – mardi – mercredi – samedi		
		30 minutes de 6.15 à 21.00 hres 60 minutes de 21.00 à 00.30 hres	jeudi et vendredi		
Véhicules:		2 autobus de 42 passagers			
Terminus:		Pollack (rue des Forges)	Miracle Mart (Les Rivières)		
Départs:		00.15 et 00.45	00.15 et 00.45		
Distance:		10.3 milles			
Pas de service le dimanche					

Circuit numéro 3
Ste-Marguerite

Parcours	*Aller*	*Arrêts*	*Parcours*	*Retour*	*Arrêts*
Des Forges		Pollack (Term.)	Les Rivières		Miracle Mart (Term.)
Du Fleuve		St-Georges	Rigaud		Ch. Le Gardeur
St-Georges		St-Philippe	Rigaud		Louis-Pinard
St-Philippe		St-Roch	Louis-Pinard		Place Laforest
St-Philippe		Gervais	Louis-Pinard		Hubert
St-Philippe		Lavérendrye	Louis-Pinard		Sylvain
Lavérendrye		Royale	Louis-Pinard		Des Récollets
Lavérendrye		St-Olivier	de l'Université		Université
Lavérendrye		Bellefeuille	de l'Université		Père-Marquette
Lavérendrye		Mondelet	Père-Marquette		Hop. Cooke
Lavérendrye		Chamberland	Père-Marquette		Ste-Marguerite
Lavérendrye		Baillargeon	Ste-Marguerite		Guimond
Baillargeon		Comptois	Guimond		St-Jude
Baillargeon		Pelletier	Guimond		St-Joseph
Baillargeon		Guimond	Guimond		Paul-Lemoyne
Guimond		Paul-Lemoyne	Guimond		Baillargeon
Guimond		St-Joseph	Baillargeon		Pelletier
Guimond		St-Jude	Baillargeon		Comptois
Guimond		Ste-Marguerite	Baillargeon		Lavérendrye
Côte Hop. Cooke		Hop. Cooke	Lavérendrye		Chamberland
Père-Marquette		Fortin	Lavérendrye		Mondelet
De l'Université		Université	Lavérendrye		Bellefeuille
Louis-Pinard		Du Sable	Lavérendrye		St-Olivier
Louis-Pinard		Sylvain	Lavérendrye		Royale

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Parcours *Aller*	*Arrêts*	*Parcours* *Retour*	*Arrêts*
Louis-Pinard	Hubert	Lavérendrye	St-Philippe
Louis-Pinard	Place Laforest	St-Philippe	Gervais
Louis-Pinard	Rigaud	St-Philippe	St-Roch
Rigaud	Ch. Le Gardeur	St-Philippe	St-Georges
Rigaud	Malapart	St-Philippe	St-Antoine
Les Rivières	Miracle Mart (Term.)	St-Philippe	Des Forges
		Des Forges	Pollack (Term.)

Fréquence: 30 minutes de 6.15 à 19.00 hres, 60 minutes de 19.00 à 00.30 hres — lundi – mardi – mercredi – samedi
30 minutes de 6.15 à 21.00 hres, 60 minutes de 21.00 à 00.30 hres — jeudi et vendredi
Véhicules: 2 autobus de 42 passagers
Terminus: Pollack (rue des Forges) — Miracle Mart (Les Rivières)
Départs: 00.15 et 00.45 — 00.15 et 00.45
Distance: 8.8 milles
Pas de service le dimanche

Circuit numéro 4
Les Forges

Parcours *Aller*	*Arrêts*	*Parcours* *Retour*	*Arrêts*
Des Forges	Pollack (Term.)	Boul. des Forges	Maurice-Poulin
Du Fleuve	St-Georges	Boul. des Forges	Ratier
St-Georges	Royale	Boul. des Forges	Bourassa
St-Georges	St-Olivier	Boul. des Forges	Bourbeau
St-Georges	Ste-Marie	Boul. des Forges	St-Michel
Ste-Marguerite	Plouffe	Boul. des Forges	Duval
Boul. des Forges	Du Carmel	Boul. des Forges	Grimard
Boul. des Forges	Hippodrome	Boul. des Forges	Mélançon
Boul. des Forges	de la Colonne	Boul. des Forges	de la Libérie
Boul. des Forges	La Terrière	Boul. des Forges	Brousseau
Boul. des Forges	Père-Marquette	Boul. des Forges	Tebbut
Boul. des Forges	Université	Boul. des Forges	Ki-8-Eb
Boul. des Forges	3e Rue	Boul. des Forges	Hamelin
Boul. des Forges	6e Rue	Boul. des Forges	St-Eugène
Boul. des Forges	9e Rue	Boul. des Forges	Gaudet
Boul. des Forges	12e Rue	Boul. des Forges	Bergeron
Boul. des Forges	16e Rue	Boul. des Forges	Léger
Boul. des Forges	Léger	Boul. des Forges	16e Rue
Boul. des Forges	Bergeron	Boul. des Forges	12e Rue
Boul. des Forges	Gaudet	Boul. des Forges	9e Rue
Boul. des Forges	St-Eugène	Boul. des Forges	6e Rue
Boul. des Forges	Hamelin	Boul. des Forges	3e Rue
Boul. des Forges	Ki-8-Eb	Boul. des Forges	Les Rivières
Boul. des Forges	Tebbut	Boul. des Forges	Université
Boul. des Forges	Brousseau	Boul. des Forges	Père-Marquette
Boul. des Forges	de la Libérie	Boul. des Forges	La Terrière
Boul. des Forges	Mélançon	Boul. des Forges	de la Colonne
Boul. des Forges	Grimard	Boul. des Forges	Hippodrome
Boul. des Forges	Duval	Boul. des Forges	Du Carmel
Boul. des Forges	St-Michel	Boul. des Forges	Côte Laflèche
Boul. des Forges	Bourbeau	Rue des Forges	St-Olivier
Boul. des Forges	Bourassa	Rue des Forges	Royale
Boul. des Forges	Ratier	Rue des Forges	Pollack (Term.)
Boul. des Forges	Maurice Poulin (Term.)		

Horaire

Rue des Forges (Pollack)	*Les Rivières (Miracle Mart)*	*Les Forges (Village)*
7.15		7.45
8.15		8.45
9.15 Interruption		
	10.45 Reprise	11.15
	11.45	12.45
	13.15	13.45

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Rue des Forges (Pollack)		*Les Rivières (Miracle Mart)*	*Les Forges (Village)*
14.15	Interruption		
16.15	Reprise		16.45
17.15			17.45
18.15			18.45
19.15	Interruption		
22.15	Reprise		22.45
23.15			23.45
00.10			00.45 Fin.

Terminus: Pollack (rue des Forges) rue Maurice-Poulin (Les Forges)
Véhicules: 1 autobus 35 passagers Millage: 18.4 milles

Circuit numéro 5
Les Pins

Parcours *Aller*	*Arrêts*	*Parcours* *Retour*	*Arrêts*
Des Forges	Pollack (Term.)	Les Rivières	Miracle Mart (Term.)
Notre-Dame des Ursulines		Rigaud	Malapart
Notre-Dame-des-Ursulines	St-Louis	Des Cyprès	Labadie
Notre-Dame des Ursulines	Ste-Cécile	Des Cyprès	Chan.-Moreau
Ste-Cécile	Hart	Des Cyprès	Des Bouleaux
Ste-Cécile	Des Commissaires	Des Bouleaux	Des Plaines
Ste-Cécile	Ste-Geneviève	Des Bouleaux	Nérée-Beauchemin
Ste-Cécile	Charlevoix	Nérée-Beauchemin	Du Fresne
Ste-Cécile	St-Martin	Nérée-Beauchemin	Des Mélènes
Ste-Cécile	St-Maurice	Nérée-Beauchemin	Des Récollets
St-Maurice	St-Frs-Xavier	Nérée-Beauchemin	Place Vaudreuil
St-Frs-Xavier	Cooke	Nérée-Beauchemin	Marie-Leneuf
St-Frs-Xavier	Whitehead	Marie-Leneuf	Des Chenaux
St-Frs-Xavier	Ste-Catherine	Des Chenaux	Ringuet
St-Frs-Xavier	Gingras	Ringuet	Nicholas-Perrot
William	St-Frs-d'Assise	Nicholas-Perrot	Tourigny
William	Thibodeau	Nicholas-Perrot	Désilets
William	Du Hérisson	Nicholas-Perrot	William
William	Nicholas-Perrot	William	Du Hérisson
Nicholas-Perrot	Désilets	William	Thibodeau
Désilets	Des Chenaux	William	St-Frs-Xavier
Des Chenaux	Tourigny	St-Frs-Xavier	Gingras
Des Chenaux	Ringuet	St-Frs-Xavier	Ste-Catherine
Des Chenaux	Lajoie	St-Frs-Xavier	Cooke
Des Chenaux	Marie-Leneuf	St-Frs-Xavier	St-Maurice
Marie-Leneuf	Nérée-Beauchemin	St-Maurice	Ste-Cécile
Nérée-Beauchemin	Place Vaudreuil	Ste-Cécile	St-Martin
Nérée-Beauchemin	Des Récollets	Ste-Cécile	Charlevoix
Nérée-Beauchemin	Des Mélèzes	Ste-Cécile	Ste-Geneviève
Nérée-Beauchemin	Du Fresne	Ste-Cécile	Des Commissaires
Nérée-Beauchemin	Des Bouleaux	Ste-Cécile	Hart
Des Bouleaux	Des Plaines	Ste-Cécile	Des Ursulines
Des Bouleaux	Des Cyprès	Des Ursulines	St-Frs-Xavier
Des Cyprès	Papineau	Des Ursulines	Flambeau
Des Cyprès	Chan.-Moreau	Flambeau	Bonaventure
Des Cyprès	Labadie	Bonaventure	Hart
Des Cyprès	Boul. des Forges	Bonaventure	Royale
Rigaud	Malapart	Royale	Des Forges
Les Rivières	Miracle Mart (Term.)	Des Forges	Pollack (Term.)

Fréquence:	30 minutes de 6.15 à 19.00 hres 60 minutes de 19.00 à 00.30 hres	lundi – mardi – mercredi – samedi
	30 minutes de 6.15 à 21.00 hres 60 minutes de 21.00 à 00.30 hres	jeudi et vendredi
Véhicules:	2 autobus de 42 passagers	
Terminus:	Pollack (rue des Forges)	Miracle Mart (Les Rivières)
Départs:	00.15 et 00.45	00.15 et 00.45
Distance:	10.2 milles	

Pas de service le dimanche

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPE-1709	30-06-77	Cause: M-19952-227 CM-10000 P-4 (Q-100,326) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année scolaire 1977-1978
La Commission:
statue que la présente décision devient exécutoire le 30 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre
Autobus Robert Blanchard Inc.
et
Commission Scolaire Régionale Saint-François.

QPE-1710	30-06-77	Cause: M-19952-350 CM-10000 P-4 (Q-100,456) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année scolaire 1977-1978
La Commission:
statue que la présente décision devient exécutoire le 30 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil du contrat de transport d'écoliers conclu entre
Duchesneau, Rivard
et
Commission Scolaire Régionale de La Baie-des-Chaleurs.

QPE-1711	30-06-77	Cause: M-19952-781 CM-10000 P-4 (Q-100,708) LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu*	G.O.Q. 2605	12-03-77	

Prolongation de contrat pour l'année scolaire 1977-1978
La Commission:
statue que la présente décision devient exécutoire le 30 juin 1977 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;
Approuve la prolongation pour l'année scolaire 1977-1978, suivant les normes de taux et tarifs déterminés par le lieutenant-gouverneur en conseil, du contrat de transport d'écoliers conclu entre
Autobus Bernard Vallières Inc.
et
Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette.

QPT-3871	17-10-77	Cause: Q-13358 Q-200221-2-D ADRIEN HUARD MME PIERRETTE TREMBLAY HUARD (légataire universelle) Requérants-cédants Q-200220-3-A RACINE, FERNAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8715	17-09-77	Transfert de permis A-51 Accordée
QPT-3880	24-10-77	Cause: Q-13774 Q-200821-5-DS BOUTIN, RAYMOND (décédé) Mme Rita Paré (es-qualité d'exécutrice testamentaire et légataire universelle) Requérante-cédante Q-202633-2-A POTVIN, RAOUL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	1, 2, 3, du 09/ 1977	Transfert de permis A-49 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPT-3882	27-10-77	Cause: Q-13192 Q-200025-31-D MONTAMBAULT, LEO Requérant-cédant Q-202784-1-A DELISLE, MARCEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8369	03-09-77	Transfert de permis A-40 Accordée
QPT-3884	28-10-77	Cause: Q-13661 Q-202597-2-D BRIND'AMOUR, JEAN-MARIE Requérant-cédant Q-202814-1-A CLOUTIER, JOSEPH A. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9083	01-10-77	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-3885	28-10-77	Cause: Q-13580 Q-202384-2-D RENE, GASTON Requérant-cédant Q-202806-1-A HOULE, REJEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9080	01-10-77	Transfert de permis A-29 Accordée
QPT-3886	28-10-77	Cause: Q-13582 Q-200453-3-D MARTEL, JEAN-BAPTISTE Requérant-cédant Q-202114-3-A MARTEL, RENE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9080	01-10-77	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-3887	28-10-77	Cause: Q-13660 Q-201521-2-D SERGEANT, BERNARD Requérant-cédant Q-202815-1-A SOMPAYRAC, MAURICE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9083	01-10-77	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-3888	28-10-77	Cause: Q-13662 Q-200865-2-D HAMEL, ODILON Requérant-cédant Q-2020440-2-A RENE DUFOUR ENR. (Dufour, René) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9083	01-10-77	Transfert de permis A-30 Accordée
QPT-3894	03-11-77	Cause: Q-13730 Q-201869-2-D BEAULIEU, BERTRAND Requérant-cédant Q-200293-2-A DOSTIE, LIONEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9367	08-10-77	Transfert de permis A-38 Accordée
QCS-1426	04-11-77	Cause: Q-13314 20392-V-3-D GODBOUT, NOEL	G.O.Q. 8709	17-09-77	Modification de permis Accordée
QCV-9670	17-10-77	Cause: Q-13321 Q-505631-2-D ROULEAU, LEONARD Requérant-cédant Q-506176-1-D COULOMBE, RAYMOND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8711	17-09-77	Transfert de permis A-1 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-9682	20-10-77	Cause: Q-13840 Q-505644-2-DS DUVAL, PAUL Requérant-cédant Q-506213-1-DS DESCOTEAUX, CLAUDE Requérant-cessionnaire	Le Nouvelliste	12, 13, 14 sept/77	Transfert de permis A-4 Accordée
QCV-9692	25-10-77	Cause: Q-13319 Q-504499-3-D JEAN, JOSEPH Requérant-cédant Q-506172-1-D BOIVIN, YVAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8710	17-09-77	Transfert de permis A-2 Accordée
QCV-9692-C	28-10-77	Cause: Q-13319 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-504499-3-D JEAN, JOSEPH et Q-506172-1-D BOIVIN, YVAN Mis en cause			

Demande de correction conformément à l'article 2.59.11.

La Commission:

corrige la décision QCV-9692 en remplaçant à la page frontispice l'adresse du requérant-cédant St-Charles-Borromée par St-Charles.

QCV-9706	03-11-77	Cause: Q-11429 Q-503327-1-D VACHON, HERMANN	G.O.Q. 8368	03-09-77	Demande de permis E-3 Rejetée
QCV-9711	01-11-77	Cause: Q-13452 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503374-2-P LEMAY, JACQUES Intimé	G.O.Q. 8748	17-09-77	Annulation de permis Accordée
QCV-9729	08-11-77	Cause: Q-13346 Q-505815-2-D TREMBLAY, GILLES Requérant-cédant Q-506182-1-D GAGNON, GINETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 8713	17-09-77	Transfert de permis E-2 Désistement
QL-613	02-11-77	Cause: Q-12548 Q-600,279-9D (1255-DY & 1026-DYV) LOCATION RIVIERE LA GRANDE INC.	G.O.Q. 5735	25-06-77	Droit additionnel Accordée
QL-614	09-11-77	Cause: Q-14151 Q-300,228-5-DS (5840-V) LA MAURICIE TRANSPORT INC.	Journal de Montréal	18, 19, 20 oct/77	Modification de permis Accordée

SEANCES — PERMIS SPECIAUX

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QS-2233	19-10-77	Cause: Q-14016-S Q-503792-4-ADD VEILLEUX, RAYMOND	Journal de Québec	12, 13, 14 oct/77	
		Demande de permis spécial additif Accordée Statue que la présente décision devient exécutoire le 19-10-77 et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.			
QS-2236	19-10-77	Cause: Q-14013-S Q-500910-5-ADD JACQUES, ROLAND	Journal de Québec	12, 13, 14 du 10/ 1977	Demande de permis spécial additif, région 09 Accordée

SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

MT-185	31-08-77	Cause: M-25059-SI-001 M-507104-SI-001 MICHEL ROCHON			Demande de permis additif Accordée Du 1er septembre 1977 à 12.00 hres pour la période de 15 jours.
MT-187	31-08-77	Cause: M-25058-SI M-503665-SI-001 JEAN GUY ROCHON			Demande de permis additif Accordée Du 1er septembre 1977 à 12.00 heures pour une période de 15 jours.
MT-188	31-08-77	Cause: M-25066-SI M-503776-SI-002 MAURICE COSSETTE			Demande de permis additif Accordée Du 1er septembre 1977 à 12.00 heures pour une période de 15 jours.
MT-190	31-08-77	Cause: M-25064-SI M-506120-SI-001 ROLAND PERREAULT			Demande de permis additif Accordée Du 1er septembre 1977 à 12.00 heures pour une période de 15 jours
MT-222	05-10-77	Cause: M-25837-SI 1347-V-4-SI KING'S TRANSFER VAN LINES INC.			Demande de permis Accordée
MT-233	14-10-77	Cause: M-26067-SI 23965-V-2-SI MAISLIN TRANSPORT OF SALAWARE INC.			Demande de permis Accordée
MT-243	21-10-77	Cause: M-26198-SI 11412-V-6-SI G. DAVID RENNIE TRANSPORT LIMITEE			Demande de permis Accordée
MT-244	27-10-77	Cause: M-26206-SI M-303184-2-SI VIKING TRANSPORT CO.			Demande de permis Rejetée
MT-245	27-10-77	Cause: M-26310-SI 25756-V-2-SI A. TURCOTTE & FILS LTEE			Demande de permis Rejetée
MT-246	26-10-77	Cause: M-26207-SI 20590-V-8-SI MAHEU TRANSPORT INC.			Demande de permis Rejetée
MT-250	28-10-77	Cause: M-26341-SI 17724-V-5-SI GERALD TRANSPORT CHAMBLY INC.			Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MT-252	31-10-77	Cause: M-26399-SI M-303184-3-SI VIKING TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée
MT-254	31-10-77	Cause: M-26400-SI 8745-V-2-SI MORIN HEIGHTS EXPRESS CO. LTD.			Demande de permis Accordée
QT-259	21-10-77	Cause: Q-14048-I 22505-V-2-SI GEROGES TRANSPORT ENR. (Mme Georges Girard			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis sera valide jusqu'à minuit le 21 octobre 1977
QT -268	01-11-77	Cause: Q-14142-I 8642-V-24-SI GOSSELIN EXPRESS LTEE GOSSELIN EXPRESS LTD			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide à compter du 1er novembre 1977 jusqu'au 5 novembre 1977 inclusivement.

SEANCES — PERMIS SAISONNIERS

MPV-1184-S	26-10-77	Cause: M-24101 3635-A-4-D LES AUTOBUS GERMAIN GOULET ENR.	G.O.Q. no 33 p. 7957	20-08-77	Demande de permis Accordée en partie
QPV-940-S	03-11-77	Cause: Q-14102 Q-000490-1-DS GILLES LEVASSEUR INC.	Le Devoir	13, 14, 15 oct/77	

Demande de permis saisonnier
Accordée
Ce permis est valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 30 septembre 1978.

QPV-941-S	03-11-77	Cause: Q-14127 Q-000236-5-DS (3154-A) AUTOBUS COTE ENRG. (Jean-Guy Côté)	La Presse	3, 4, 5, oct/77	

Demande de permis saisonnier
Accordée
Ce permis est valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 30 avril 1978.

QPV-946-S	09-11-77	Cause: Q-14150 Q-000265-9-DS (3282-A) TRANSPORT ETCHEMIN INC.	Journal de Québec	19, 20, 21 oct/77	

Demande de permis Saisonnier.
Accordée
Ce permis est valide à partir du 16e jour de cette parution jusqu'au 30 avril 1978.

SEANCES — PERMIS IDENTIQUES

QCV-9707-I	02-11-77	Cause: Q-14156-I Q-502713-D-1 ALBERIC LEVESQUE LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée

SEANCES — PERMIS EXPERIMENTAUX

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-12808	26-10-77	Cause: M-25286 M-507977-D-001 W.J. HUTTON LTD			Demande de permis Accordée
MCV-12809	26-10-77	Cause: M-25288 M-507998-D-001 WALLACE L. BEHNKE			Demande de permis Accordée
MCV-12810	28-10-77	Cause: M-26160 M-507854-D-002 STOWE & SONS INC.			Demande de permis Accordée
MCV-12812	26-10-77	Cause: M-25287 M-507997-D-001 CECIL G. KRANZ & SON LTD			Demande de permis Accordée
MCV-12817	26-10-77	Cause: M-25101 M-507971-D-001 RICHARD E. SHALLA			Demande de permis Accordée
MCV-12818	28-10-77	Cause: M-26159 M-507854-D-001 STOWE & SONS INC.			Demande de permis Accordée

SEANCES — PERMIS DE PRODUITS NOMMES

MPN-3299	12-10-77	Cause: M-25724 M-400902-PN-1 A & J PRODUCE INC.			Demande de permis Rejetée
MPN-3300	12-10-77	Cause: M-25725 M-400640-PN-2 MINTON, ALFRED G.			Demande de permis Rejetée
MPN-3301	12-10-77	Cause: M-25726 M-400814-PN-1 STONE, ARTHUR			Demande de permis Rejetée
MPN-3302	12-10-77	Cause: M-25727 M-400833-PN-1 E & H PRODUCE			Demande de permis Rejetée
MPN-3303	12-10-77	Cause: M-25728 M-400833-PN-2 E & H PRODUCE			Demande de permis Rejetée
MPN-3304	12-10-77	Cause: M-25729 M-400833-PN-3 E & H PRODUCE			Demande de permis Rejetée
MPN-3305	12-10-77	Cause: M-25730 M-400833-PN-4 E & H PRODUCE			Demande de permis Rejetée
MPN-3306	12-10-77	Cause: M-25911 M-400806-PN-1 FORGET, AURELE			Demande de permis Rejetée
MPN-3307	12-10-77	Cause: M-25912 M-400816-PN-1 LARKMAN, EVERAL H.			Demande de permis Rejetée
MPN-3308	12-10-77	Cause: M-25913 M-400816-PN-2 LARKMAN, EVERAL H.			Demande de permis Rejetée
MPN-3309	12-10-77	Cause: M-25914 M-400812-PN-1 CHAMPAGNE, M.R.			Demande de permis Rejetée
MPN-3310	11-10-77	Cause: M-25915 M-400554-PN-13 LESTER M. PRANGE INC.			Demande de permis Accordée Du 11 octobre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-3311	13-10-77	Cause: M-25916 M-400446-PN-6 CASCO BAY FOODS INC.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3312	13-10-77	Cause: M-25917 M-400044-PN-3 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3313	13-10-77	Cause: M-25918 M-400044-PN-4 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3314	13-10-77	Cause: M-25919 M-400044-PN-5 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3315	13-10-77	Cause: M-25920 M-400044-PN-6 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3316	13-10-77	Cause: M-25921 M-400044-PN-7 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3317	13-10-77	Cause: M-25922 M-400044-PN-8 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3318	13-10-77	Cause: M-25923 M-400044-PN-9 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3319	13-10-77	Cause: M-25924 M-400044-PN-10 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3320	13-10-77	Cause: M-25925 M-400044-PN-11 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3321	13-10-77	Cause: M-25926 M-400044-PN-12 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3322	13-10-77	Cause: M-25927 M-400044-PN-13 BURKHOLDER, RAY D.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3323	13-10-77	Cause: M-25928 M-400578-PN-4 EARL R. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3324	13-10-77	Cause: M-25929 M-400578-PN-5 EARL R. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3325	13-10-77	Cause: M-25930 M-400578-PN-6 EARL R. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3326	13-10-77	Cause: M-26011 M-400578-PN-7 EARL R. MARTIN INC.			Demande de permis Accordée Du 13 octobre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPN-3327	18-10-77	Cause: M-26012 M-400188-PN-22 HUGHES SUPPLY INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3328	18-10-77	Cause: M-26013 M-400188-PN-23 HUGHES SUPPLY INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3329	18-10-77	Cause: M-26014 M-400188-PN-24 HUGHES SUPPLY INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3330	18-10-77	Cause: M-26015 M-400188-PN-25 HUGHES SUPPLY INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3331	18-10-77	Cause: M-26016 M-400188-PN-26 HUGHES SUPPLY INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3332	18-10-77	Cause: M-26017 M-400188-PN-27 HUGHES SUPPLY INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3333	18-10-77	Cause: M-26018 M-400188-PN-28 HUGHES SUPPLY INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31
MPN-3334	18-10-77	Cause: M-26019 M-400272-PN-17 FORD TRUCK LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3335	18-10-77	Cause: M-26020 M-400839-PN-29 STONE TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3336	18-10-77	Cause: M-26021 M-400839-PN-30 STONE TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3337	18-10-77	Cause: M-26022 M-400839-PN-31 STONE TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3338	18-10-77	Cause: M-26023 M-400592-PN-77 DIAMOND STATE TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3339	18-10-77	Cause: M-26024 M-400592-PN-78 DIAMOND STATE TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3340	18-10-77	Cause: M-26025 M-400592-PN-79 DIAMOND STATE TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 18 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3346	24-10-77	Cause: M-26211 M-400024-PN-30 FRANKS & SON INC.			Demande de permis Accordée Du 24 octobre 1977 au 31 mars 1978

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPN-3347	24-10-77	Cause: M-26212 M-400024-PN-31 FRANKS & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 24 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3348	24-10-77	Cause: M-26213 M-400024-PN-32 FRANKS & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 24 octobre 1977 au 31 mars 1978
MPN-3349	24-10-77	Cause: M-26214 M-400024-PN-33 FRANDS & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 24 octobre 1977 au 31 mars 1978
QPN-635	19-10-77	Cause: Q-13901 Q-400069-PN-1 TRANS COASTAL CORPORATION			Demande de permis Accordée Du 19 octobre 1977 au 31 mars 1978
QPN-636	19-10-77	Cause: Q-13897 Q-400069-PN-2 TRANS COASTAL CORPORATION			Demande de permis Accordée Du 19 octobre 1977 au 31 mars 1978
QPN-639	04-11-77	Cause: Q-13903 Q-400,103 PN-1 BOUCHARD, JACQUES			
Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 4 novembre 1977 au 31 mars 1978.					
QPN-640	07-11-77	Cause: Q-13904 Q-400,041-PN SMITH, DEBRA			
Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 7 novembre 1977 au 31 mars 1978.					
QPN-641	07-11-77	Cause: Q-13905 Q-400,115-PN-43 REEVES TRANSPORTATION CO.			
Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 07-11-77 au 31-03-78.					
QPN-642	07-11-77	Cause: Q-13906 Q-400,115-PN-44 REEVES TRANSPORTATION CO.			
Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 07-11-77 au 31-03-78.					
QPN-643	07-11-77	Cause: Q-13907 Q-400,115 PN-45 REEVES TRANSPORTATION CO.			
Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 07-11-77 au 31-03-78.					
QPN-644	07-11-77	Cause: Q-13908 Q-400,115-PN-46 REEVES TRANSPORTATION CO.			
Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 07-11-77 au 31-03-78.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPN-645	07-11-77	Cause: Q-13909 Q-400,115-PN-47 REEVES TRANSPORTATION CO.			
		Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 07-11-77 au 31-03-78.			
QPN-648	07-11-77	Cause: Q-12070 Q-400,172 PN KOON ENTERPRISE INC.			
		Demande d'annulation de permis La Commission: 1. révoque la décision QPN-519 datée du 7 juin 1977; 2. annule à toutes fins que de droit le permis concerné.			

SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

MPV-1179-TF	14-10-77	Cause: M-23684 635-A-D-1-TF AUTOBUS INTER CITE LIMITEE	G.O.Q. no 31 p. 7229	06-08-77	Modification de tarifs Accordée
MCR-4063-TF MCS-2907-TF	12-10-77	Cause: M-24346 9458-V-3-D-TF PAYETTE TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 35 p. 8359	03-09-77	Modificatin de tarifs Accordée
MCR-4077-TF	24-10-77	Cause: M-24900 30004-302-D-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 38 p. 8871	24-09-77	Modification de tarifs Accordée
MCR-4078-TF	24-10-77	Cause: M-24899 30004-301-D-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 38 p. 8870	24-09-77	Modification de tarifs Accordée
MCR-4090-TF	31-10-77	Cause: M-23807 1807-V-6-D-TF DONNAN CARTAGE INC.	G.O.Q. no 32 p. 7768	13-08-77	Modification de tarifs Rejetée
MCS-2836-TF	27-09-77	Cause: M-23357 13478-V-D-1 ALAIN PIETTE	G.O.Q. no 30 p. 7015	30-07-77	Modification de tarifs Accordée
MCS-2904-TF	12-10-77	Cause: M-23013 16023-D-13-TF HOWELL FORWARDING QUEBEC LTD	G.O.Q. no 28 p. 6370 G.O.Q. no 36 p. 8558	16-07-77 10-09-77	Modification de tarifs Accordée
MCS-2906-TF	12-10-77	Cause: M-24348 25155-V-2-D-TF BESSETTE & BOUDREAU INC.	G.O.Q. no 35 p. 8360	03-09-77	Modification de tarifs Accordée
MCS-2969-TF	26-10-77	Cause: M-22500 21031-V-D-7-TF DAILY FREIGHT FORWARDERS LTD.	G.O.Q. no 25 p. 5724	25-06-77	Modification de tarifs Accordée
QL-604 TF	21-10-77	Cause: Q-13495 Q-600,025-4-D TF HAUTERIVE DRIVE YOURSELF ENR. (Thomas Lévesque et Lionel Poirier opérant sous le nom de)	G.O.Q. 8893	24-09-77	
		Modification de tarifs La Commission: 1. accueille la requête;			

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision

2. fixe en faveur de Hauterive Drive Yourself Enr. (Thomas Lévesque et Lionel Poirier opérant sous le nom de) les taux suivants

Véhicules	Tarifs à la journée	Millage gratuit par jour	Millage excédent
Pinto, Véga, Bob-Cat	$23.00	100	$0.13
Nova, Comet	25.00	100	0.13
Ford Custom 500	28.00	100	0.15
Oldsmobile Cutlass	28.00	100	0.15
Chevrolet Impala	28.00	100	0.15
Pontiac Lemans	28.00	100	0.15
Marquis et Parisienne Brougham	30.00	100	0.15
Marquis Brougham	36.00	100	0.20
Familiale S/W	34.00	100	0.20
Suburban 9 passagers	25.00	aucun	0.20
Tarifs intercités:			
Sept-Iles	$35.00		
Bagotville	70.00		
Chicoutimi	70.00		
Québec	90.00		
Montréal	125.00		
Autres bureaux:			
Tilden	$0.35 du mille		

QL-605-TF	21-10-77	Cause: Q-13475 Q-600233-3-D TF LOCATION THEBEX INC.	G.O.Q. 8892	24-09-77	Modification de tarifs Accordée

Location Thebex Inc.
C.P. 1360,
Trois-Pistoles, Qué.
Tél. 418-851-2216

En vigueur le 1er janvier 1977
« Taux pour location à court terme »

	Capacité lb	*Taux au jour*	*Taux à la semaine 7 jours*	*Taux au mois 30 jours*	*Taux au millage sans essence*
Camionnette Econoline	2,000 lb	$18	$ 99	$ 350	$0.18
Camionnette demi-tonne	1,000 lb	18	99	350	0.18
Camionnette 1 tonne	2,000 lb	24	145	460	0.20
Step Van	2,500 lb	28	165	535	0.22
Camion remorque ou véhicule à ridelle 16'	16,000 lb	38	215	750	0.26
Camion isotherme 16'	15,000 lb	56	330	1,110	0.28
Remorque avec chargeur hydraulique 16'	15,000 lb	52	300	1,020	0.28
Camion remorque ou véhicule à ridelle 18'	15,000 lb	43	240	840	0.27
Remorque isotherme avec chargeur hydraulique 18'	15,000 lb	62	360	1,220	0.30
Remorque avec chargeur hydraulique 18'	15,000 lb	54	320	1,060	0.28
Camion remorque ou véhicule à ridelle 20'	16,000 lb	48	280	940	0.28
Remorque isotherme avec chargeur hydraulique 20'	15,000 lb	65	380	1,270	0.32
Remorque avec chargeur hydraulique 20'	15,000 lb	57	335	1,120	0.29
Tracteurs:					
gaz essieu simple	32,000 lb	43	250	900	0.24
gas essieu simple	42,000 lb	55	310	1,100	0.25
diesel essieu simple	32,000 lb	53	300	1,050	0.25
diesel essieu tandem Ch-335	42,000 lb	60	340	1,200	0.26
diesel, essieu double avec lit (10 roues)	42,000 lb	63	360	1,260	0.26
Trailers					
40' deux essieux	32,000 lb	35.00	190	525	0.07
45' deux (2) essieux	42,000 lb	39.00	200	1,550	0.07
45' trois (3) essieux	58,000 lb	41.50	230	600	0.075

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision

	Capacité lb	Taux au jour	Taux à la semaine 7 jours	Taux au mois 30 jours	Taux au millage sans essence
Van					
40' deux essieux	32,000 lb	$40.00	$200	$ 550	$ 0.07
45' deux essieux	42,000 lb	44.00	210	575	0.07
45' deux essieux isotherme	42,000 lb	47.50	270	675	0.09
45' deux essieux chauffé	42,000 lb	46.00	260	650	0.085
45' trois essieux	58,000 lb	47.50	270	675	0.085

Location Thebex Inc.
C.P. 1360,
Trois-Pistoles, Qué.
Tél. 418-851-2216

En vigueur le 1er janvier 1977
« Taux pour location à long terme »

Unités	Terme	Taux au mois	Taux au millage
Econoline	12 à 36 mois	$ 300	$0.16
½ tonne	12 à 60 mois	300	0.16
1 tonne	12 à 60 mois	400	0.18
step van	12 à 60 mois	475	0.20
camion isotherme	12 à 60 mois	1,050	0.27
Tracteurs			
Gas essieu simple	12 à 60 mois	850	0.23
gas essieu double	12 à 60 mois	1,050	0.24
diesel essieu simple	12 à 60 mois	1,000	0.24
diesel essieu double	12 à 60 mois	1,150	0.24
diesel essieu double Avec lit (10 roues)	12 à 60 mois	1,250	0.25
Trailers:			
40' deux essieux	12 à 60 mois	475	0.065
45' deux essieux	12 à 60 mois	485	0.065
45' trois essieux	12 à 60 mois	493	0.07
Vans:			
40' deux essieux	12 à 60 mois	500	0.065
45' deux essieux	12 à 60 mois	525	0.065
45' deux essieux (isotherme)	12 à 60 mois	625	0.085
45' deux essieux (chauffé)	12 à 60 mois	600	0.08
45' trois essieux	12 à 60 mois	625	0.08

QL-608-TF	31-10-77	Cause: Q-13689 Q-600,271-7-D-TF LOCATION RICHARD INC.	G.O.Q. 9085	01-10-77	Modification de tarifs Accordée

Errata

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 44 en date du 5 novembre 1977 à la page 10219, lors de la publication de la décision QCS-1404, on a omis le nom du requérant qui devait se lire comme suit: Thibault, Marcel.

Veuillez prendre note que l'avis de publication de la décision ML-1227, apparaissant à la page 8155 de la *Gazette officielle du Québec*, numéro 34, en date du 27 août 1977, devrait se lire:

SEANCE — PERMIS REGULIER

ML-1227	11-08-77	Cause: M-24210 6577-V-DS-1 ASBESTOS EXPRESS LTEE	Journal de Montréal	les 22, 23, 24 juin 1977	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Demande de permis
La Commission:
1. prend acte du désistement de la requérante quant à la partie de la demande concernant la location à court terme;
2. fait droit à la partie de la demande concernant la location à long terme;
3. autorise Asbestos Express Ltée
C.P. 71 Asbestos
(Richmond) (Qué.)
J1T 3M9
à louer, à long terme, 20% du nombre total de ses propres véhicules enregistrés à la Commission des transports du Québec.
Condition:
Toutes les copies de contrats de location devront être versées mensuellement au dossier de la Commission.

DIVISIONS DE PRATIQUE — PERMIS REGULIERS

QPT-3904 QDI-582	07-11-77	Cause: Q-13352 Q-200513-4-D GAUTHIER, LEO Requérant-cédant Q-202797-1-A BLEAU, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 8714	17-09-77	Transfert de permis A-42 Désistement

70303-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Compagnies — Loi des

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution
ADMINISTRATION B.P.C.W. INC. 1501-9466	LES SERVICES D'ADMINISTRATION B.P.C.W. INC. *B.P.C.W. MANAGEMENT SERVICES INC.*	30 01 76
AUTOBUS JEAN-TALON LTEE 1332-0874	TRANSPORT MINI-BUS DE CHARLESBOURG LTEE	15 11 72
CENTRE DE RENOVATION REAL RIOPEL INC. 1476-4609	QUINCAILLERIE REAL RIOPEL INC.	12 04 77
CHARCUTERIE ROY INC. *ROY PACKING INC.* 1173-0595	CHARCUTERIE ROY INC.	13 04 67
LES 500 SERVICES DE SELECTION MONTREAL LIMITEE *THE 500 SELECTION SERVICES MONTREAL LIMITED* 1279-6371	LES SERVICES DE PERSONNEL MADEMOISELLE 500 MONTREAL LTEE *MISS 500 PERSONNEL SERVICES MONTREAL LTD.*	12 10 71
LA COMPAGNIE CLIMAX LIMITEE *THE CLIMAX COMPANY LIMITED* 1345-4665	THE CLIMAX COMPANY LIMITED	24 01 49
DECOR BEAUMONT INC. *BEAUMONT DECOR INC.* 1153-2967	QUINCAILLERIE BEAUMONT INC. *BEAUMONT HARDWARE INC.*	19 12 62
ENTREPRISES ARPRO LTEE 1193-0252	IMPRIMERIE LA PROVIDENCE, LTEE	09 12 69
LES ENTREPRISES GRENIER DE MASCOUCHE LTEE 1469-9144	CLINIQUE MEDICALE DE MARTIGNY LTEE	08 09 76
LES ENTREPRISES JEAN-GUY PLANTE LTEE 1233-2607	LOCATION D'APPAREILS MENAGERS LAFLECHE INC.	13 11 69
LES ENTREPRISES ST-VINCENT-FERRIER LTEE 1107-9043	POTVIN & FRERE CIE LIMITEE	12 04 48
FUNICULAIRE DU VIEUX QUEBEC INC. 1256-1395	TERRACE ELEVATOR COMPANY	28 12 45
HALICKMAN & FRERES LTEE *HALICKMAN BROS. LTD.* 1264-8515	HALICKMAN BROS. LTD.	21 12 35
LES PETROLES YAMASKA LTEE *YAMASKA PETROLEUM LTD.* 1178-8080	YAMASKA PETROLEUM LTEE	23 10 52

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution
LES PRODUCTIONS GUY SANCHE (P.G.S.) INC. . 1264-7327	LES PRODUCTIONS GUY SANCHE INC. .	02 12 69
LES PRODUITS S. & G. INC. ..... *S. & G. PRODUCTS INC.* 1152-3750	S. & G. PRODUCTS INC.	26 07 47
RESIDENCES FUNERAIRES J.H. FLEURY INC. .. 1162-3865	SALON FUNERAIRE J.H. FLEURY INC. ..	26 04 60
I. SHUGAR & ASSOCIES LTEE ..... *I. SHUGAR & ASSOCIATES LTD.* 1364-7359	LA BOUTIQUE L'ELEGANTE EPICURIENNE LTEE *ELEGANT EPICUREAN SHOP LTD.*	17 07 75

70302-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ASSOCIATION DES AMATEURS DE FOLKLORE DU QUEBEC 1501-4780	18 12 75	Saint-Hubert	4505, rue Huberdeau, Saint-Hubert
L'ASSOCIATION DES DAMES SEULES DE ST-JEAN 1268-2035	09 06 69	218, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean	190, rue Laurier, Saint-Jean
BILODEAU AUTO ELECTRIQUE INC. 1160-7728	26 07 67	99 sud, rue Grandes-Fourches, Sherbrooke	815, rue Fédéral, Sherbrooke
CANTRADEX INC. 1360-1448	07 11 74	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 1010, Montréal	900 est, boulevard St-Joseph, suite 3, Montréal
CARTAX INC. 1243-5244	25 05 59	800, carré Victoria, bureau 621, Montréal	300, rue Léo-Pariseau, bureau 1900, Montréal
CHACAR INC. 1244-6787	07 04 59	800, carré Victoria, bureau 621, Montréal	300, rue Léo-Pariseau, bureau 1900, Montréal
CLUB DE PLEIN AIR LE CIRCUIT INC. .. 1479-3822	11 07 77	Montréal	10585, rue St-Denis, Montréal
CLUB DE SKI DE FOND LE GEAI BLEU DE STE-THECLE INC. 1361-5596	14 02 75	1691, chemin St-Michel, Sainte-Thècle	2501 nord, chemin St-Michel, Sainte-Thècle
CLUB REQUIN BLEU INC. 1361-5950	05 02 75	801, 12e Rue, Québec	1300, 8e Avenue, Québec
LA COMPAGNIE DE DISQUES K.D. INC. .. 1357-2532	22 02 74	1207, rue St-André, Montréal	2322 est, rue Sherbroke, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE LTEE 1158-9173	06 03 59	614 ouest, rue St-Jacques, Montréal	8925, boulevard St-Laurent, Montréal
CREATIONS RODIN LIMITEE ..... *RODIN CREATIONS LIMITED* 1371-8390	24 03 75	1155 ouest, boulevard Dorchester, bureau 3406, Montréal	1255, University, Montréal
DECALCORAMA INC. 1467-2646	19 05 76	Saint-Hyacinthe	5055, rue Claire-Vallée, Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES HAM SUD INC. 1191-0072	15 07 58	Ham-Sud	Route rurale numéro 3, Ham-Sud
FAIRVIEW GOURMET SHOPPE INC. 1135-0246	29 07 69	Pointe-Claire	15, avenue Bayview, Pointe-Claire
J. GOYET LTEE 1150-0790	14 08 68	Gatineau	155 est, rue Jacques-Cartier, Gatineau
ISRAEL IMPORTS LTD. 1111-5953	28 05 62	1231 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 226, Montréal	1550 ouest, de Maisonneuve, bureau 1030, Montréal
ITEX LTD. 1111-0103	02 12 65	10 ouest, Ontario, Montréal .	6525, côte-St-Luc, app. 509, Montréal
JACAR INC. 1267-7605	07 04 59	800, carré Victoria, bureau 621, Montréal	300, Léo-Parizeau, suite 1900, Montréal
JARDIN DE PIPO (GRANBY) INC. 1263-9571	06 05 70	Granby	179, rue Principale, Granby
L'UNIQUE, RESSOURCES HUMAINES INC. 1359-6473	11 10 74	Sainte-Foy	2050 ouest, boulevard St-Cyrille, Sainte-Foy
MOUVEMENT RECREATIF MARICOURT .. 1359-5475	04 10 74	3545, rue Prince-Charles, Saint-Hubert	3195, rue Adélaïde, Saint-Hubert
NORDEX EXPLOSIVES LTD. 1258-4363	04 08 70	Montréal	1420 ouest, Sherbrooke, Montréal
LES PRODUCTIONS OP INC. 1278-2520	12 09 66	2015, rue Drummond, bureau 750, Montréal	1420 ouest, Sherbrooke, Montréal
ROTISSERIE L.J.D. INC. 1462-6683	20 10 75	1705, rue Plouffe, Trois-Rivières	2125, de Francheville, Trois-Rivières
C.A. SARTOR & COMPANY LTD. 1144-0641	20 04 64	Boucherville	110, boulevard Industriel, Boucherville
SEP INVESTMENT CORP. 1283-8843	06 08 62	7245, rue Alexandra, Montréal	7080, rue Alexandra, Montréal
BERTRAND SIROIS & ASSOCIES INC. 1238-4483	05 05 69	1194, rue Colbert, Sainte-Foy	643, Le Cavelier, Sainte-Foy
ERNEST VACHON & FILS INC. 1363-2344	01 05 75	307, rue Principale, Ange-Gardien (Rouville)	334, rue Principale, Ange-Gardien (Rouville)
WESTMOUNT INTERNATIONAL TRAVEL SERVICE INC. 1287-7767	04 09 64	4935 ouest, rue Sherbrooke, Westmount	4891 ouest, rue Sherbrooke, Westmount

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70302-o

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
AGENCE DE PRESSE ET D'INFORMATION FERNAND LAPOINTE INC. 1479-1032	Montréal	30 06 77
AGENCE DE PRESSE GERBEAU INC. 1507-4230	Anjou	05 10 77
LES AGENCES L.J. BOURQUE INC. *L.J. BOURQUE AGENCIES INC.* 1507-1582	Saint-Joseph-de-Beauce	19 09 77
LES AGENCES RAYMOND DANIS INC. 1507-1806	560, Portland, Mont-Royal	20 09 77
ALIMENTATION J.G. MARCOUX INC. 1475-6340	312, rue St-Paul, Black Lake	22 09 77
ALPEGESTE INC. 1507-9908	2550, boulevard Portland, Sherbrooke	26 10 77
AMBULANCES JOLIETTE INC. 1479-5157	Joliette	18 07 77
AMEUBLEMENT THESSALIE INC. *THESSALIE FURNITURE INC.* 1478-8137	6031 A, avenue du Parc, Montréal	20 09 77
LES AMEUBLEMENTS CRECEL LTEE 1477-0242	1645, Tillemont, Brossard	17 06 77
ARCHAMBAULT & LABROSSE INC. 1507-4982	1345, rue Villeray, Montréal	07 10 77
ARTISANAT G.L.S. INC. 1507-3265	Saint-Louis-de-France	03 10 77
ASSURANCES J. BRISEBOIS INC. 1506-3100	4534, rue Boyer, Montréal	22 08 77
LES ASSURANCES ROBERT TARDIF INC. 1506-7341	Montréal	11 10 77
ATELIER D'EBENISTREIE BERTRAND SIMARD & FILS INC. 1507-2317	Saint-Prime	21 09 77
ATELIER LA MAIN DE MAYA INC. 1507-5336	296 ouest, rue St-Paul, Montréal	07 10 77
LES ATELIERS DE L'IMAGINAIRE INC. 1506-1088	1085, rue St-Jean, Québec	15 08 77
AUBERGE CHEZ MARIUS INC. 1475-7124	13325, route Marie-Victorin, Tracy	26 09 77
L'AUBERGE DE LA COTE INC. 1507-6284	888, rue St-Louis, Terrebonne	17 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
AUBERGE MA MAISON INC. 1475-8072	Sainte-Mélanie	27 09 77
AUTO R. VILLENEUVE INC. 1475-5706	3983, rue Chabanel, Beauport	24 03 77
AUTOMOBILES CONTRECOEUR INC. 1475-7256	Route Marie-Victorin, Contrecoeur	26 09 77
LES AUTOMOBILES M. BOUCHER & FILS INC. 1507-2721	920, route 112, Saint-Césaire	29 09 77
BEGILO INC. 1506-5022	445, Learmonth, app. 10, Québec	26 08 77
MARTIN BELANGER INC. 1479-5876	575, avenue Centrale, Val d'Or	15 07 77
BERJOCLAIR INC. 1507-4370	Victoriaville	06 10 77
A.G. & H. BETY INC. 1475-6308	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	22 09 77
BIJOUTERIE FEMME PLUS INC. 1507-1764	1055, rue Montpellier, Laval	19 09 77
BIJOUTERIE ORLEANS INC. 1506-0346	95, Gaulin, Beauport	11 08 77
BOLDUC & GUAY INC. 1507-2861	404, rue Julie, Saint-Eustache	30 09 77
BOULANGERIE & PATISSERIE POINTE-CLAIRE INC. *POINTE-CLAIRE BAKERY & PASTRY INC.* 1475-8478	108, chemin Watson, Pointe-Claire	28 09 77
BOUTIQUE ALIGOT INC. 1506-8935	Saint-Sauveur-des-Monts	09 09 77
LA BOUTIQUE CALICOT LTEE 1507-1772	Saint-Jérôme	19 09 77
BOUTIQUE DEFI INC. 1475-6399	Côte-Saint-Luc	22 09 77
BOUTIQUE LA PORTE DU SOLEIL INC. 1507-0865	70, rue Prince-Arthur, Montréal	16 09 77
BOUTIQUE LE BONHOMME DE LA FONTAINE INC. 1475-8395	292, Wilfrid-Laurier, Beloeil	27 09 77
NAP. BRETON (1977) LTEE 1507-2366	Saint-Bernard	23 09 77
CAFE ST-EUSTACHE INC. 1475-8668	6001 ouest, boulevard Gouin, Montréal	29 09 77
CARDIX INC. 1479-5702	935, rue Roy, La Tuque	14 07 77
CELLIEU INC. 1475-7827	Anjou	12 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
CENTRE COMMERCIAL PLACE CARLTON INC. 1507-8900	31, du Roi, Sorel	26 10 77
CENTRE DE LOCATION OUTILEX INC. 1507-3042	3008, rue Visitation, Saint-Charles-Borromée	03 10 77
CENTRE DE PNEUS PAPINEAU LTEE 1507-4545	4400, rue Papineau, Montréal	11 10 77
CENTRE D'ESCOMPTES ST-MARTIN INC. *ST-MARTIN DISCOUNT CENTER INC.* 1507-3893	1487, avenue Montcalm, Laval	06 10 77
CENTRE GRAPHIQUE METROPOLITAIN (1977) INC. 1507-4255	352, Inspecteur, Montréal	05 10 77
CHAUSSURES DYNASTIE INC. 1506-5840	4370, Decelles, Sherbrooke	30 08 77
CHRIS & ASSOCIES INC. 1475-8767	7250, Mile End, bureau 407, Montréal	29 09 77
CLUB JEUNESSE (STE-FOY) INC. 1475-6738	580 est, Grande-Allée, bureau 140, Québec	26 09 77
COMPAGNIE DES SACS UNIVERSELS INC. *UNIVERSAL BAGS COMPANY INC.* 1507-1087	2101, rue Jeanne-d'Arc, Montréal	14 09 77
CONCEPT K.I.T. INC. *K.I.T. DESIGN INC.* 1507-7365	Montréal	20 10 77
CONSTRUCTION C. & C: INC. 1476-8758	New Richmond	22 04 77
CONSTRUCTION D'ASCOLA LTEE 1506-7994	80, rue Nicole, Mirabel	07 09 77
CONSTRUCTION J.-C. GENDRON INC. 1507-3851	Montréal	04 10 77
CONSTRUCTION REJEAN COUTURE INC. 1507-1798	6, rue de l'Ancre, Saint-Eustache	16 09 77
LES CONSTRUCTIONS POLYGEC LTEE 1507-5633	220, rue Chambord, Chicoutimi	12 10 77
LES CONSULTANTS C.M.D. INC. 1507-4552	3131, boulevard de la Concorde, (Duvernay), Laval	11 10 77
CORPORATION D'AMENAGEMENTS STERMEX *STERMEX DEVELOPMENT CORPORATION* 1506-4363	Côte-Saint-Luc	25 08 77
CORROCHEM LTEE *CORROCHEM LTD.* 1366-3315	427, chemin Dunver, Châteauguay	25 07 75
CUISINE CRISPO LIMITEE 1506-8166	614 ouest, rue St-Jacques, suite 202, Montréal	11 10 77
W. CUMMINGS INC. 1507-2986	Fatima	03 10 77

Nom	Siège social	Date de constitution
DANSEL LTEE 1506-4280	Montréal	25 08 77
DECORATION VICTO INC. 1507-1962	Victoriaville	20 09 77
DELICATESSE MUNIER INC. 1506-9891	798, Richelieu, Québec	13 09 77
LES DENEIGEMENTS DE LA RIVE-SUD INC. 1507-0733	Saint-Hubert	16 09 77
DEPANNEUR LEHOUX INC. 1507-1657	88, rue St-Laurent, Saint-Eustache	19 09 77
DEPANNEUR R & R LTEE 1507-4735	705, rue Provost, Lachine	07 10 77
FRANÇOIS DION INC. 1507-7316	216, avenue St-Michel, Saint-Raymond	19 10 77
LES DISQUES TISON INC. 1506-5808	Sherbrooke	30 08 77
DISTRIBUTION ET MANUFACTURE R.M. INC. 1508-0005	70, des Meuniers, Neufchâtel	26 10 77
LES DISTRIBUTIONS C.C. INC. 1506-7549	3109, rue de Bourbon, Tracy	06 09 77
LES DISTRIBUTIONS LA HUTTE MEXICAINE INC. 1507-6326	463, rue St-Jean, Québec	12 10 77
LE DOMAINE DU SON TROIS-RIVIERES INC. 1507-3406	Trois-Rivières	03 10 77
ELECTRONIQUE GARAND INC. *GARAND ELECTRONIC INC.*	175, Gaspé, Châteauguay	29 09 77
LES ENTREPRISES BERNARD ET BRETON INC. 1475-6555	69, rue Piedmont, (Vimont), Laval	23 09 77
LES ENTREPRISES BRUNO CAOUETTE INCORPOREE 1475-8361	50, domaine Baril, Saint-Louis-de-Blandford	28 09 77
LES ENTREPRISES DE NETTOYAGE QUEBEC METRO INC. 1480-0650	852, avenue de Lauzon, Sainte-Foy	04 08 77
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE QUEBECO INC. 1507-7324	1495, rue Richard, Sainte-Foy	19 10 77
ENTREPRISES DELTRAND INC. 1507-5526	2099, Joliette, Longueuil	11 10 77
LES ENTREPRISES GEREGA INC. 1507-5823	Joliette	12 10 77
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES A & F INC. 1507-4776	6107, rue Albanie, Brossard	07 10 77
LES ENTREPRISES JEANSERLI INC. 1475-8726	Québec	30 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES LOME LTEE 1507-1418	Saint-Hubert	19 09 77
LES ENTREPRISES MICHEL MC LEAN INC. 1506-7036	Montréal	02 09 77
LES ENTREPRISES MONT-NOBLE INC. 1507-3091	Sainte-Anne-des-Monts	30 09 77
EPICERIE GERARD DUBE INC. 1475-6704	240 ouest, rue Notre-Dame, Trois-Pistoles	23 09 77
FERME GRANDE COUDEE INC. 1475-8643	Saint-Martin	29 09 77
FERME MARTEL & FILS INC. 1507-5286	529, rue Duchesne, Lac-à-la-Croix	11 10 77
LA FORGE ANCIENNE INDUSTRIELLE INC. 1507-5807	29, chemin Lac Adair, Saint-Hippolyte	12 10 77
FOYER DU MATELAS DE BROSSARD INC. 1479-9779	7205, boulevard Taschereau, Longueuil	02 08 77
FRIMAD INC. 1506-8182	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	02 09 77
FRUIT B.O. INC. *B.O. FRUIT INC.* 1507-4875	977, boulevard des Hauteurs, Saint-Hyppolyte	07 10 77
FRUITS ET LEGUMES AURELE GAGNON & FILS INC. 1507-6235	45 est, Notre-Dame, Alma	14 10 77
FRUITS ET LEGUMES HERVE ROY INC. 1475-8122	Danville	27 09 77
GARAGE DANCO LTEE *DANCO GARAGE LTD.* 1507-4123	Montréal	05 10 77
GARAGE EDMOND BRADET INC. 1507-2275	176, rue Principale, Les Eboulements	21 09 77
GARAGE JEAN HOULE INC. 1507-3950	1345, rue Villeray, Montréal	07 10 77
GARAGE JEAN LEBOEUF INC. 1506-7952	11358, 56e Avenue, (Rivière-des-Prairies), Montréal	07 09 77
PIERRE GAUDRY INC. 1507-3000	311, St-Laurent, Longueuil	03 10 77
GESTION FAMILIALE ET COMMERCIALE P.B. INC. 1478-5752	1334, Deschamps, Lac-Saint-Charles	10 06 77
GESTION PASMAR INC. 1475-6910	Laval	27 09 77
GESTION YVES ROBITAILLE INC. 1507-3877	18, place du Belvédère, Sainte-Julie	04 10 77
LA GRANGE A SPAGHETTI INC. 1507-5252	1351, boulevard Sainte-Adèle, Sainte-Adèle	11 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
GROUPE I.D. INC. 1506-3035	140, rue St-Eustache, Saint-Eustache	22 08 77
GYLFOR INC. 1477-6637	Val-d'Or	16 05 77
LES HABITATIONS B.D.H. LTEE 1507-1483	239, rue Principale, Taché	19 09 77
HOTEL MC NEIL LTEE 1479-7484	Chutes-aux-Outardes	29 07 77
IMMEUBLE VUE SUR LA PLAGE INC. 1475-7116	257 est, de la Commune, Montréal	26 09 77
LES IMMEUBLES BIENVENUE INC. 1506-7853	559, 28e Rue, Charny	07 09 77
IMMEUBLES DORA INC. 1506-6178	Baie-Comeau	31 08 77
IMMEUBLES M. AUGER INC. 1507-1889	178, rue St-Laurent, Lévis	20 09 77
LES IMMEUBLES ROCHEFORT INC. 1507-2911	Baie-Comeau	30 09 77
IMMEUBLES STE-ADELE INC. 1507-0063	705, rue du Parc, Saint-Jérôme	14 09 77
LES IMMEUBLES Y. SIMARD INC. 1506-4934	Cap-de-la-Madeleine	26 08 77
IMPRIMERIE NOTRE-DAME INC. 1506-3068	460, 1re Rue, Richelieu	22 08 77
LES INDUSTRIES BONNEVILLE LTEE 1506-5329	Beloeil	13 10 77
INDUSTRIES COATICOOK INC. 1507-1590	231, Kérouac, Coaticook	19 09 77
LES INDUSTRIES PANOPLEX LTEE 1479-7435	8043, rue Alfred, Anjou	25 07 77
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ST-ELIE INC. 1506-5709	243 sud, route 249, Saint-Elie-d'Orford	30 08 77
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES YVAN VANASSE INC. 1478-9333	Route rurale numéro 1, Ayer's Cliff	27 06 77
LES INVESTISSEMENTS B.E.L. INC. 1475-8536	Westmount	28 09 77
LES INVESTISSEMENTS C.O.P.O. INC. 1508-0021	1, complexe Desjardins, Montréal	26 10 77
LES ISOLATIONS THERIAULT INC. 1507-4859	Avenue du Collège, Robertsonville	07 10 77
MARIUS JACQUES INC. 1505-9199	250, boulevard Fiset, Sorel	28 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES JEANS LIME INC. *LIME JEANS INC.* 1479-0786	440 est, Mont-Royal, Montréal	29 06 77
WOLFGANG KROEGER INC. 1506-9172	Montréal	12 09 77
LIGUE DE HOCKEY SUPER-JUNIOR DU QUEBEC INC. 1507-0600	411, rue Goineau, suite 1, (Pont-Viau), Laval	14 09 77
LOCATION N.V.G. INC. *N.V.G. LEASING INC.* 1508-0476	Laval	28 10 77
LOCATIOIN R.L.N. INC. *R.L.N. LEASING INC.* 1508-0484	Laval	28 10 77
LES LOCATIONS ROND-POINT LTEE *ROND-POINT LEASING LTD.* 1475-7132	5055, boulevard Cousineau, Saint-Hubert	26 09 77
MANUFACTURE DE VETEMENTS VALISER INC. 1475-8577	209 est, rue Ste-Catherine, suite 503, Montréal	29 09 77
MARCHE AUX PUCES LEVESQUE INC. 1475-8650	545, boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire	29 09 77
MARCHE M.R. INC. 1507-6052	523, avenue des Lilas, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	13 10 77
MEDIA-SERVICES INC. 1506-3407	185 ouest, rue Louvain, Montréal	22 08 77
GILLES MILETTE & FILS COURTIER D'ASSURANCE-VIE INC. 1506-7556	30, rue Champoux, Sorel	06 09 77
MOTEL MONT-MARS LTEE 1505-9694	27585, boulevard de la Grande Baie, La Baie	09 08 77
NETTOYEUR DES MONTS INC. 1507-1509	Saint-Sauveur-des-Monts	19 09 77
LES NETTOYEURS DESCHENES ET FILS LTEE 1506-9479	Chicoutimi	12 09 77
PAPETERIE FASCINATION INC. 1507-2994	2105, boulevard Laurentien, Saint-Laurent	03 10 77
LE PHONOGRAPHE DU BAS DE LA VILLE INC. 1507-6458	442, 5e Rue, Shawinigan	13 10 77
PHOTO FARLEY INCORPOREE 1479-2931	115, rue Georges, Sorel	08 07 77
PIECES D'AUTO B.A.P. LTEE *B.A.P. AUTO PARTS LTD.* 1507-5351	1355, Mazurette, Montréal	07 10 77
PIECES D'AUTOMOBILES OBEC LTEE 1507-3349	Hull	03 10 77
LES PLACEMENTS A. L'ECUYER INC. 1506-9438	2336, rue Henriette, Carignan	12 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES PLACEMENTS GAETAN BEAUDIN INC. 1506-1823	6597, Rodolphe-Mathieu, Montréal	11 10 77
LES PLACEMENTS GILLES RABY INC. 1479-6288	207, rue Louise, Saint-Eustache	20 07 77
LES PLACEMENTS M.D.C. LTEE 1507-8892	Lachenaie	25 10 77
LES PLACEMENTS TOUBAU INC. 1507-4131	11, rue Lortie, Sainte-Agathe-des-Monts	05 10 77
PRESSAGE ALDO INC. 1506-8786	1951, rue Charland, Montréal	09 09 77
PREVENTION-INCENDIE SAFETY FIRST INC. *SAFETY FIRST FIRE PREVENTION INC.* 1506-9834	2805, boulevard Losch, Saint-Hubert	14 09 77
LES PRODUCTIONS RICHARD GREGOIRE INC. 1507-6755	3000, rue Paradis, Montréal	14 10 77
LES PRODUITS ROUGEMONTAIS INC. 1507-4883	999, rue Principale, Rougemont	07 10 77
PROELECTRONIQUE INC. 1506-8570	457, 4e Rue, Dégelis	08 09 77
PROJET DALLAIRE INC. 1479-6726	Chemin Covey Hill, Havelock	07 10 77
PROPHARM INC. 1506-6467	Sainte-Marie	01 09 77
QUE-VIET INC. 1507-0501	1514, avenue McGregor, Montréal	23 09 77
LA QUINCAILLERIE DU VILLAGE INC. 1507-3299	Route de l'Equerre, Baie-St-Paul	03 10 77
RADIO D'AUTO CHOMEDEY (1977) INC. *CHOMEDEY AUTO RADIO (1977) INC.* 1507-3034	Laval	03 10 77
REFRIGERATION L. BERUBE INC. 1475-1929	7615, rue Tunisie, Brossard	14 03 77
RESTAURANT AU BON BEC INC. 1507-1855	900, 9e Avenue, Charny	20 09 77
RESTAURANT NICOLET INC. 1507-4396	606, 9e Avenue, (Laval-des-Rapides) Laval	06 10 77
RESTAURANT-BAR CHEZ REMI INC. 1507-5757	Saints-Anges	13 10 77
LES REVETEMENTS METALLIQUES B.M. INC. 1507-7753	514, route 138, Saint-Tite-des-Caps	21 10 77
R. & D. ROUSSEAU INC. 1506-4256	1640, rang Ste-Marie, Nicolet-Sud	25 08 77
D.R. ROY INC. 1507-5039	268, Hector-Champagne, Chicoutimi	11 10 77
GERMAIN ROY INC. 1480-0296	6830, rue Métivier, Montréal	03 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
SALAISON DE RIVIERE-DES-PRAIRIES INC. 1507-0113	849, Honfleur, Longueuil	13 09 77
SANISAG INC. 1507-4941	505, rue de Sales, Chicoutimi	07 10 77
ROGER SAVARD INC. 1507-3372	Sacré-Coeur	03 10 77
SAVITRANS INC. 1506-1930	11255, Côte-de-Liesse, Dorval	15 08 77
SECURITE A.F.T. INC. 1471-2293	Montréal	01 11 77
SERIGRAPHIE ALPHA INC. 1507-1442	Bedford	19 09 77
SERVICE ANDRE ROY INC. 1507-4107	726, rue Conseil, Sherbrooke	05 10 77
SERVICE DE GESTION KILTBEC INC. *KILTBEC MANAGEMENT SERVICES INC.* 1507-2754	104, Walton, Pointe-Claire	30 09 77
SERVICE D'ENQUETES S.J. INC. 1506-8232	661, Marie-Victorin, Boucherville	06 09 77
SERVICE & MAINTENANCE DE CASTEL INC. 1478-2122	Montréal	20 07 77
SERVICE EUROWA LTEE *EUROWA SERVICE LTD.* 1475-6951	5875 ouest, rue St-Jacques, Montréal	23 09 77
SERVICES AERIENS FAUCON LTEE — *FALCON AIR SERVICES LTD.* 1506-1526	Saint-Lazare	16 08 77
YERMIE SIEGEL LTEE *YERMIE SIEGEL LTD.* 1475-6662	15, Drapeau, place Bonaventure, Montréal	23 09 77
LA SOCIETE DE GESTION GUMER INC. 1475-7611	Montréal	27 09 77
SOCIETE D'INVESTISSEMENT B.T.B. INC. 1478-2551	Alma	06 06 77
LA SOCIETE IMMOBILIERE DE L'ILE PATON INC. 1507-8207	Laval	19 10 77
SOGETREN INC. 1506-9677	5825, Marie-Victorin, Brossard	12 09 77
SORMEC INC. 1507-2374	Sorel	23 09 77
LE SOULIER ITALIEN PORT-CARTIER INC. 1507-2903	Port-Cartier	30 09 77
SPECIALITE DE TRANSPORT DENIS DUFOUR INC. 1507-7282	Vanier	18 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
SPORT GARDNER INC. 1506-9263	862, rue Ste-Thérèse, Drummondville ..	12 09 77
STATIONNEMENT M. & N. INC. *M. & N. PARKING INC.* 1507-5542	1207, rue Crescent, Montréal	11 10 77
STATION-SERVICE H. ROY INC. 1507-1756	172, boulevard Marie-Victorin, Verchères	19 09 77
STUDIO PORCELAINE DENTAIRE LAVAL, INC. 1476-7495	1535, boulevard Curé-Labelle, (Chomedey), Laval	09 09 77
SUSPENSION MONSIEUR SECURITE INC. 1507-4248	66, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache	05 10 77
SYSTEMES D'ALARMES A.F.A. INC. — *A.F.A. ALARM SYSTEM INC.* 1506-9149	7920, rue Lefebvre, suite 202, LaSalle ..	12 09 77
LES TAPIS VEZUR INC. 1506-7531	Saint-Jean	06 09 77
TAXI FLECHE INC. 1475-8676	1484 ouest, boulevard Dorchester, Montréal	29 09 77
TELEMEX INC. 1507-4644	Chicoutimi	07 10 77
LES TRANSPORTS FRIES ET FILS INC. 1507-0436	51, 7e Avenue, Pincourt	16 09 77
REAL VEER INC. 1464-8851	Sainte-Claire	16 02 76
VENTES MARTY K. INC. *MARTY K. SALES INC.* 1506-0874	786, Parkway Place, (Chomedey), Laval	12 08 77
VIC MOBILIERS DE MAGASIN (1977) INC. *VIC STORE FIXTURES (1977) INC.* 1507-0212	Victoriaville	14 09 77
VITRERIE LAFORTUNE INC. 1475-6829	8, rue Poliquin, Notre-Dame-des-Prairies	26 09 77
LES VOYAGES BONNEAU (DOLBEAU) INC. 1507-1954	1273, boulevard Wallberg, Dolbeau	11 10 77
VOYAGES RIVIERE-BLEUE INC. 1475-8734	1279, place Mérici, Québec	30 09 77

70302-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES ARTISANS DE LA GALERIE LE PARCHEMIN INC. .. 1477-8898	245, rue Morin, Mont-Rolland	20 05 77
ASSEMBLEE DES FRERES CHRETIENS DE L'EXTENSION DE L'AVENUE DU PARC *PARK AVENUE EXTENSION CHRISTIAN BRETHREN CHURCH* 1474-0443	821, avenue Ogilvy, Montréal	09 02 77
ASSOCIATION ACTION CHANSON DU QUEBEC 1478-7865	Montréal	20 06 77
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE CHAMPLAIN INC. 1506-7796	Champlain	07 09 77
ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES DE LA MUNICIPALITE DE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS 1506-3753	2438, 1re Rue, Richelieu	23 08 77
L'ASSOCIATION DE RINGUETTE DE ST-ANDRE-AVELLIN INC. 1507-7092	Saint-André-Avellin	17 10 77
ASSOCIATION DES CADRES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL INC. 1478-8046	159 ouest, rue St-Antoine, Montréal ...	20 06 77
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE WARWICK INC. 1508-2068	Warwick	03 11 77
L'ASSOCIATION DES INTERVENANTS EN TOXICOMANIE DU QUEBEC INC. 1506-6376	Montréal	01 09 77
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA GRANDE PLACE INC. 1507-5260	Rimouski	11 10 77
ASSOCIATION DES PARACHUTISTES DE LANAUDIERE 1506-4074	244, rang St-François, Lanoraie	24 08 77
L'ASSOCIATION DES PRE-RETRAITES ET RETRAITES PROJET RETRAITE INC. 1477-2909	Montréal	04 05 77
L'ASSOCIATION DES RESIDENTS DU LAC STEVENS 1475-8692	Saint-Alphonse-de-Rodriguez	29 09 77
ASSOCIATION RECREATIVE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM BAIE-COMEAU INC. 1507-1558	Baie-Comeau	19 09 77
ASSOCIATION REGIONALE DE CROSSE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1506-7101	600, 7e Rue, Val-d'Or	02 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION SPORTIVE STE-GERTRUDE 1506-0676	Montréal-Nord	12 08 77
L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU CENTRE DU QUEBEC 1507-7589	Trois-Rivières	19 10 77
CAMBUZART 1506-0684	540, des Forges, Trois-Rivières	05 10 77
CENTRE D'AMITIE DE GATINEAU LTEE 1479-2451	Gatineau	04 07 77
CENTRE DUROCHER INC. 1478-8665	290, Carillon, Québec	21 06 77
CLUB ARAMIS ST-HYACINTHE INC. 1479-1289	Saint-Hyacinthe	19 10 77
CLUB COUCHE-TARD ST-JEAN INC. 1477-5415	108, Parenteau, Saint-Jean	12 05 77
CLUB DE L'AGE D'OR DE CAP-CHAT 1507-6904	Cap-Chat	17 10 77
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA 1507-5104	L'Ascension-de-Patapédia	11 10 77
CLUB DE L'AGE D'OR DE NEUVILLE 1475-6241	737B, des Erables, Neuville	15 10 77
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE SAINT-CLEMENT 1507-2002	Saint-Clément	19 09 77
LE CLUB DE L'AGE D'OR TRAIT-CARRE 1506-8299	135 ouest, 80e Rue, Charlesbourg	07 09 77
CLUB DE NATATION CAP-ROUGE, ST-AUGUSTIN 1506-2482	5000, rue St-Félix, Saint-Augustin	18 08 77
CLUB DE RADIO LASALLE *LASALLE RADIO CLUB* 1474-1789	357, rue Cabano, Lasalle	11 02 77
LE CLUB DE RAQUETTEURS IROQUOIS DE LA GATINEAU INC. *THE IROQUOIS OF THE GATINEAU SNOWSHOERS CLUB INC.* 1474-3900	563, rue Milks, Gatineau	14 07 77
CLUB DE TENNIS DE LA GARDE INC. 1506-8737	548, de la Garde, Loretteville	07 09 77
LE CLUB LES MARSOUINS DE VAL D'OR INC. 1506-9321	Val-d'Or	12 09 77
CLUB PISTOLET-LAVAL INC. 1474-7448	3995, boulevard Lévesque, (Saint-Vincent-de-Paul), Laval	28 02 77
CLUB RADIO-SOURIRE INC. 1506-5931	216, montée Sanche, Rosemère	31 08 77
CLUB SOCIAL CARROUSEL INC. 1507-7217	Boulevard J.J.-Bertrand, Cowansville	17 10 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
CLUB SOCIAL DU CANTON D'HEREFORD 1480-0049	Hereford-Est	28 07 77
COCAMAS INC. 1507-6086	2500, boulevard Université, université de Sherbrooke, Campus Ouest, Sherbrooke	13 10 77
COMITE DE PROMOTION DES RESSOURCES NATURELLES DE ST-ELZEAR INC. 1507-1624	Saint-Elzéar	19 09 77
COMITE DES LOISIRS DE BLUE SEA LAKE, INC. 1506-2938	Blue Sea	19 08 77
COMMUNICATIONS ROBERVALOISES INC. 1507-2697	Roberval	04 10 77
CONFERENCE DE BASEBALL RURAL DE LA MAURICIE INC. 1475-1887	1381, Notre-Dame, Saint-Maurice	14 03 77
LA CORPORATION D'AMENAGEMENT L'ACCUEIL INC. 1506-6855	179, St-Germain, Jonquière	06 09 77
ECOLE DE SKI NAUTIQUE PIERREFONDS INC. 1476-0060	9560 ouest, Gouin, Pierrefonds	16 06 77
FESTIVAL DE SKI DE RANDONNEE DES LAURENTIDES INC. 1507-0089	245, rue Morin, Mont-Rolland	14 09 77
GARDERIE AMBCAL *AMBCAL DAY CARE CENTER* 1471-9488	45, rue Gilmour, Pierrefonds	26 10 77
GARDERIE DE ST-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE INC. 1506-3852	Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville	19 10 77
LE GROUPE D'ENTRAIDE DE HULL 1473-6581	Hull	28 01 77
ORGANISATION ANTI-PAUVRETE DE QUEBEC 1478-9838	Québec	27 06 77
L'OUVROIR DE L'ASSOCIATION SAINTE-ELIZABETH DE MANIWAKI, INC. 1506-7945	Maniwaki	07 09 77
RAYON DE LOISIRS POUR HANDICAPES DE CHARLESBOURG INC. 1478-4714	Charlesbourg	08 06 77
RECHERCHE COLLECTIVE D'EMPLOIS DE SAINT-JEROME INC. 1507-3471	954 b, rue Labelle, Saint-Jérôme	03 10 77
REGIONALE DES CLUBS DE MOTONEIGES DU COMTE DE PORTNEUF 1506-0015	2031, rue Bégin, Québec	09 08 77
SERVICE BONJOUR AUJOURD'HUI DE VIAU INC. 1506-3019	Montréal	22 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
SERVICE D'AIDE A LA RENOVATION DE POINTE ST-CHARLES 1506-3910	1176, rue Laprairie, Montréal	23 08 77
SERVICE D'EMPLOIS TEMPORAIRES DE LANAUDIERE 1506-4462	Joliette	25 08 77
SOCIETE D'EDITIONS INTERPRETATION 1507-2838	772, Davaar, Outremont	30 09 77
SOCIETE DES AMIS DU SANCTUAIRE DE MARGUERITE D'YOUVILLE A VARENNES INC. 1506-7366	Varennes	06 09 77
SOCIETE DU PATRIMOINE DE BERTHIER-SUR-MER 1507-3778	Berthier-sur-Mer	06 10 77
SOCIETE HISTORIQUE MECATINA 1477-0416	(Tête-à-la-Baleine), Côte-Nord du Golfe St-Laurent	25 06 77
LES SYMBIOTES DE LA PLONGEE SOUS-MARINE 1479-3152	Montréal	07 07 77

70302-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
ALCOLAC LTEE *ALCOLAC LTD.* 1130-7857	24 02 60	14 10 77	Changeant le nom-ancien nom: CANADIAN ALCOLAC LTD.
ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN OPTIQUE CORRECTIVE DU QUEBEC 1365-3266	07 05 75	28 10 77	Changeant le nom-ancien nom: ASSOCIATION DES TECHNICIENS-OPTICIENS DU QUEBEC
ATELIER DE MECANIQUE PERREAULT LTEE *PERREAULT MACHINE SHOP LTD.* 1332-1898	13 10 72	03 10 77	Changeant le nom-ancien nom: PERREAULT MACHINE SHOP LTD.
L'ATRE BLEU DE SHERBROOKE INC. 1362-8250	08 04 75	31 08 77	Modifiant les lettres patentes de la corporation.
LE CENTRE DE RECHERCHES FEMME NOUVELLE 1371-0496	21 01 75	14 10 77	Modifiant les objets.
CONSTRUCTION L. & A. PAQUETTE LIMITEE 1502-1611	16 02 76	24 08 77	Changeant le nom-ancien nom: CONSTRUCTION PAQUETTE ET BACON LIMITEE

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITEE ... 1357-1542	10 06 74	05 10 77	Modifiant le capital.
LES ENTREPRISES GIFOR INC. 1167-0296	15 09 67	18 10 77	Changeant le nom-ancien nom: EDGAR LESIEUR INC.
EQUIPEMENT REGENCE INC. 1369-9483	04 10 74	03 10 77	Augmentant les pouvoirs.
EVALUATION NORWICH INC. 1502-3260	26 02 76	27 10 77	Changeant le nom-ancien nom: ROGER LAROSE INC.
LES GALERIES VACHON LTEE 1176-9155	30 04 62	25 08 77	Changeant le nom-ancien nom: MERCERIE VACHON LIMITEE
GRAVEL & GRAVEL INC. 1365-2458	30 04 75	02 11 77	Etendant les objets.
HABITAT MAURICIEN INC. 1370-3491	12 11 74	11 10 77	Changeant le nom-ancien nom: BATISSES D'ACIER BENOIT FRANCOEUR INC.
IVANHOE INC. 1267-7423	12 05 53	21 10 77	Changeant le nom-ancien nom: LA CORPORATION IVANHOE - *IVANHOE CORPORATION*
JYPCO INC. 1506-4025	25 08 77	17 10 77	Etendant les pouvoirs.
MEADOWBROOK GOLF CLUB LIMITED .. 1275-0741	27 11 33	17 10 77	Modifiant le capital.
ALPHONSE NORMANDIN INC. 1277-8437	20 12 66	10 08 77	1) Changeant le nom-ancien nom: LES ENTREPRISES NORMANDIN INC. 2) Etendant les pouvoirs; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes; 4) changeant le siège social de 125, rue Legardeur, Baie-Comeau à Cap-de-la-Madeleine.
O'KEEFE ET ASSOCIES INC. 1461-8656	23 10 75	07 10 77	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS TRACADIE LTEE ..... *TRACADIE INVESTMENT LTD.* 1327-6464	13 08 51	26 04 77	Changeant le nom-ancien nom: TRACADIE INVESTMENT LTD.
LES PRODUITS FORESTIERS SAUCIER (COMTOIS) LTEE *SAUCIER FOREST PRODUCTS (COMTOIS) LTD.* 1180-9811	12 08 69	27 10 77	Changeant le nom-ancien nom: BARRETTE & SAUCIER LTEE
LES PRODUITS FORESTIERS SAUCIER (SENNETERRE) LTEE *SAUCIER FOREST PRODUCTS (SENNETERRE) LTD.* 1505-3333	18 10 76	27 19 77	Changeant le nom-ancien nom: LES PRODUITS FORESTIERS SAUCIER LTEE *SAUCIER FOREST PRODUCTS LTD.*
J.A. PROVOST INC. 1117-5940	27 12 57	21 10 77	Augmentant le capital-actions.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
PUBLICITE PRO-GOLF INC. ..... *PRO-GOLF ADVERTISING INC.* 1142-0320	19 03 65	07 10 77	Changeant le nom-ancien nom: CALENDAR PRESS INC.
RUDAPLEX INC. 1109-5932	30 06 59	27 09 77	Changeant le nom-ancien nom: DURA PLASTICS LTD.
F.F. SOUCY, INC. 1189-2841	10 11 49	14 10 77	Modifiant les dispositions des lettres patentes
SPECIALITE DE TRANSPORT LIVROBEC INC. 1507-7282	18 10 77	02 11 77	Changeant le nom-ancien nom: SPECIALITE DE TRANSPORT DENIS DUFOUR INC.
TABAGIE BAIE-COMEAU INC. 1171-5067	20 09 66	16 09 77	Etendant les pouvoirs.
THEATRE DE L'EQUIPAGE INC. 1363-9380	10 09 75	05 08 77	Changeant le nom-ancien nom: THEATRE L'EQUILIBRE INC.
TREPANIER, BOIVIN & LEBEL ASSURANCES, INC. 1239-7147	14 07 64	25 10 77	Modifiant le capital.

70302-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution	Modifications
FERDINAND DIDIER ET FILS LIMITEE 1252-9830	Causapscal	23 04 63	Corrigeant le nom « FERNAND DIDIER ET FILS LIMITEE » par « FERDINAND DIDIER ET FILS LIMITEE ».

70302-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ANGLE MONSELET & PIE IX ..... AUTO LAVE INC. 1124-7392	06 09 68	4080, rue Monselet, Montréal-Nord	7145, Churchill, Verdun
ATOLE INC. 1141-7003	31 01 66	Montréal	146, rue Grenier, Laval
AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC.. 1235-1821	03 02 72	2229, chemin des Foulons, Sillery	2625, rue Watt, Sainte-Foy
BIJOUTIERS UNICO INC. 1139-2180	18 03 65	Longueuil	460 ouest, Ste-Catherine, Montréal
BOUTIQUE AN-NIE LTEE 1212-8724	12 02 71	Charlesbourg	1324, boulevard Talbot, Chicoutimi
LA BRASSERIE DE L'INTENDANT..... ROCK FOREST INC. 1506-0833	15 08 77	Rock Forest	2615, 1re Rue, place Bonneville, Saint-Elie-d'Orford
CLUB CROISSY INC. 1288-1686	21 09 62	789, rue Principale, Saint-Léonard-de-Portneuf	714, des Talus, Sainte-Foy
CLUB D'AUTO-NEIGE LE SAPIN ..... D'OR, INC. 1251-4378	07 01 66	Charlesbourg	333, boulevard Rochette, Beauport
COMPAGNIE DE GESTION MARTIN & ... ANDRE INC. 1465-7191	23 03 76	295, rue Racine, Chicoutimi .	1039, des Erables, Québec
DOMINION LISTINGS INC. 1297-8151	20 01 65	Montréal	2230, rue Coulonge, Laval
DUNFAB INC. 1363-5121	20 05 75	Dunham	1351, Patenaude, Sainte-Pudentienne
LES EDITIONS PAPILLON LTEE ..... maintenant connu sous le nom de LES EDITIONS MUSICALES MIRABEL INC. 1505-1451	28 09 76	3, place Laval, bureau 50, Laval	5060, rue Bouchard, Pierrefonds
ERABLIERE S.E.P. INC. 1468-2470	13 07 76	Ascot Corner	2911, rue Chamberland, Fleurimont
FANA TERRAZZO TUILE MARBRE LTEE . 1161-4062	30 01 64	Sherbrooke	984, Côté, Fleurimont
FEDERATION DES MUTUELLES..... D'INCENDIE INC. 1208-1402	25 11 70	1535, boulevard Hamel, Québec	8500, boulevard Henri-Bourassa, suite 232, Charlesbourg
LES INDUSTRIES DE PLACAGE DE ..... QUEBEC LIMITEE 1252-6869	10 03 34	L'Epiphanie	671, rue Léveillé, Terrebonne

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LOTOGRAPHIE INC. 1364-2749	19 06 75	Sainte-Marie, (Beauce)	2125, Hertz, Sainte-Foy
RENAUD MORISSETTE INC. 1356-9041	03 06 74	840, place Desormeaux, Sherbrooke	1073, du Marché, Acton Vale
NETTOYEUR ST-GEORGES INC. 1121-8625	12 06 67	600, 14e Rue, Saint-Georges-Ouest	80, 30e Rue, Saint-Georges-Est
NETTOYEURS CORONET INC. 1126-9081	27 12 67	Brossard	276, rue Elgar, Verdun
STAN NICOLL & CO. LTD. 1109-9348	10 04 64	250 ouest, rue Jean-Talon, Montréal	6644, rue P.E. Lamarche, Saint-Léonard
PHOTEM INC. 1464-3084	26 01 76	150, rue St-Jacques, Saint-Jean	225, rue de l'Eglise, Napierville
LES PRODUITS CHIMIQUES AMPLEX LTEE 1347-4812	17 07 72	Anjou	2737, Louis-A. Amos, Lachine
SERVICES DE RECLAMATIONS MIRON ET BOYTE INC. 1370-1511	25 10 74	Châteauguay	644 ouest, Curé-Poirier, suite 301, Longueuil
SERVICES FINANCIERS G.S. INC. 1259-6136	14 01 69	Québec	643, rue Le Cavelier, Sainte-Foy
SOCIETE PLAMEC INC. 1280-1619	04 05 70	Montréal	23e Rang Double, Napierville
SOLIVEC INC. 1360-0903	04 11 74	175, rue St-Hubert, Saint-Jérôme	5163, boulevard des Laurentides, Laval
TAPIS IMPACT INC. 1309-6151	21 11 72	Montréal	2885, Pitfield, Saint-Laurent
LE TERRITOIRE POPULAIRE CHENIER INC. 1476-3353	06 04 77	Rimouski	Route 232, Esprit-Saint
LAURENT R. WILSON INC. 1333-0386	27 12 72	367, boulevard Labelle, Laval	2247, Bourgouin, Saint-Laurent

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70302-o

Renseignements sur les compagnies

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives, et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 5, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
A.G. & E. INVESTMENT COMPANY 1299-0008	Montréal	15 10 57
ACCO TELEVISION COMPAGNIE LIMITEE 1298-9232	Québec	12 10 54
ADEPT DISPLAYS LTD. 1298-9729	Montréal	18 01 56
AGENCE DE VOYAGES ET TRANSPORT DU GOLFE INC. *GULF TRAVEL AND SHIPPING AGENCY INC.* 1301-4238	Baie-Comeau	01 03 62
LES AGENCES GUITARD LIMITEE ..... *GUITARD AGENCIES LIMITED* 1301-4774	Hull	18 07 60
AIRPORT NURSERY LIMITED 1299-0610	Dorval	30 06 64
AIRTHA ASSOCIATES LIMITED 1299-0636	Westmount	17 12 58
ALASCO SUPPLY CO. 1299-0800	Montréal	11 05 60
AMERICAN PRINTING LTD. 1299-0404	Montréal	02 03 55
AMEUBLEMENT ET LINGERIE D'AUBAINES LTEE 1299-3523	Saint-Georges (Beauce) ..	10 11 67
LES AMEUBLEMENTS J.R.C. INC. ..... *J.R.C. FURNITURE INC.* 1300-2449	Montréal	04 04 63
ANDRE'S SHOE SALON INC. 1299-1733	Dollard-des-Ormeaux ...	09 11 62
LES APPROVISIONNEMENTS MARITIMES DU GOLFE INC. *GULF MARINE SUPPLIES INC.* 1299-2293	Québec	25 01 66
FLORIAN ARCAND INC. 1299-2442	Saint-Marc-des-Carrières	08 11 62

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
ARMOBA INVESTMENTS LTD. 1299-2657	Montréal	10 06 52
JOHN N. ARMSTRONG & CO. LTD. 1299-2673	Montréal	11 08 53
MAURICE ARSENAULT LTEE 1298-0090	Sainte-Justine-de-Newton	15 01 63
ARSENEAULT & FRERES LTEE 1301-9278	Montréal-Nord	18 01 57
ASBESCO OF CANADA LTD. 1299-3069	Coaticook	12 03 57
ATLANTIC ASBESTOS CO. LTD. 1299-3077	Montréal	02 10 58
ATLANTIC STEEL CORPORATION 1299-3358	Montréal	23 08 56
ATLANTIC TEXTILES LTD. 1299-3416	Montréal	18 07 61
ATLAS EQUIPMENT & SUPPLY COMPANY LIMITED 1299-3457	Montréal	17 04 59
ATLAS ROOF TRUSS LTD. 1299-3432	Templeton	29 07 63
AU COQ AU VIN INC. 1300-4395	Mont-Royal	31 03 54
AU MANOIR BLANC INC. 1299-6633	Saint-Hippolyte	02 08 63
AUBERGE CASABLANCA LTEE 1299-9801	Repentigny	14 02 55
GERARD AUDET LIMITEE 1301-3727	Saint-Félicien	23 04 63
AUSTRO-CANADIAN ELECTRIC CO. LTD. 1299-3648	Duvernay	24 01 63
AUTO D.E.L.B. INC. ..... *D.E.L.B. AUTO INC.* 1360-1430	Matane	07 11 74
LES AUTOBUS LACHAINE INC. 1299-3689	Montmagny	13 08 54
AUTOMOTIVE CLAIMS APPRAISAL CO. . 1299-2285	Montréal	13 09 65
AVRIL CONSTRUCTION LIMITEE ..... *AVRIL CONSTRUCTION LIMITED* 1299-3911	Saint-Jérôme	15 01 63
BACHAND AUTO INC. 1299-3960	Cowansville	05 05 55

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
LE BAHUT LIMITEE 1299-4026	Chicoutimi	09 05 63
BALLANTYNE AVE BUILDING LTD. 1299-3770	Montréal	17 11 52
BANO SERVICE STATION LTD. 1299-4224	Montréal	29 08 58
BEACONSFIELD UNION HARDWARE INC. 1299-4885	Beaconsfield	01 02 62
BEARN QUARRY LTD. 1299-4901	Rouyn	15 08 56
BEAUDET & FRERES INC. 1299-5015	Charlesbourg	21 02 61
J. BEAUDOIN INCORPOREE 1299-5031	Sherbrooke	08 02 56
J.R. BEAUDOIN & CIE LTEE 1299-5049	La Tuque	30 10 61
BEL-AIR LEATHER GOODS LTD. 1299-0560	Montréal	19 06 57
ALAIN BELANGER CONSTRUCTION INC. 1299-0768	Pont-Viau	11 10 60
JOS BELLEY INC. 1301-7140	Saint-Dominique-de-Jonquière	10 11 55
BEL-M-ART STUDIO LTD. 1299-3028	Montréal	28 03 53
LES BISCUITS GUY LIMITEE 1301-4816	Sainte-Thérèse-de-Blainville	01 02 62
BLACK SPRUCE LODGE LTD. 1299-6617	Chibougamau	01 10 56
BLOUIN ELECTRIQUE LTEE 1299-6781	Trois-Rivières	05 02 58
BLUESTONE QUARRY CO. 1299-6823	Montréal	13 04 55
BOCK & GELDMACHER INC. 1299-6922	Montréal	11 09 58
ALICE BOITEAU LTEE 1299-0941	Saint-Jérôme	20 04 32
BON VIVANT TRAITEURS LTEE 1290-8273	Montréal	17 11 53
LEOPOLD BONICALZI INC. 1299-7169	Gatineau	20 05 59

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
BOUCHERIE PERFECTION INC. ..... *PERFECTION BUTCHER SHOP INC.* 1299-7334	Montréal	17 05 65
BOUDREAU CATERING LTD. 1299-7342	Mont-Joli	23 10 56
BOURRET ET COURSOL (MARINE) LIMITEE 1300-4775	Chénéville	05 09 62
BOUTIQUE SUISSE INC. 1467-0921	Sillery	14 05 76
H. BOXER PLUMBING & HEATING INC. 1299-7532	Montréal	06 12 62
BREUVAGES MARINE CLUB INC. ..... *MARINE CLUB BEVERAGES INC.* 1299-7714	Victoriaville	31 07 52
BRIGHTER OFFICES & HOMES CO. LTD. 1298-8903	Montréal	05 07 60
BROOKHAVEN INVESTMENT CORP..... 1299-7987	Montréal	21 08 59
BUNGALOW CONSTRUCTION LTD. 1299-8399	Montréal	22 01 54
C.D.G. INC. 1300-0658	Montréal	30 01 64
CABARET ACAPULCO INC. 1298-9091	Montréal	18 01 67
CAFE BRISTOL RESTAURANT INC. 1299-7854	Montréal	19 02 52
THE CALDER CO. LTD..... 1299-8837	Hudson Heights	17 01 57
CALGARY PACKERS INC. 1299-8878	Montréal	16 07 57
CALUMET CONSTRUCTION INC..... 1299-8894	Arvida	10 06 57
CAMBRIDGE LITHOGRAPHING INC. 1299-8910	Montréal	30 01 61
CAMERON LUMBER INC. 1299-8944	Amos	03 11 58
CAMIRAND INC..... 1299-8993	Montréal	19 09 58
CAMPBELL TIRE SERVICE INC..... 1299-9033	Salaberry-de-Valleyfield .	20 01 66

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
CAMPING CHAMPLAIN INC. 1299-9066	Brossard	28 10 66
CANADA BRUSH LTD. 1299-8217	Sainte-Martine	15 04 54
CANADA DRY DELIVERY LTD. 1300-6366	Québec	29 03 56
CANADIAN HOUSEHOLD PREMIUM CO. LTD. 1301-5797	Montréal	23 03 56
CANASTONE INC. 1299-9140	Verdun	27 08 59
CAPITOL PROJECTOR (CANADA) CORP. . 1299-9371	Montréal	27 03 52
CAPRI CREATIONS INC. 1299-9496	Montréal	29 03 49
CARLTON INDUSTRIES CO. LTD. 1299-9595	Montréal	24 10 62
CARRIERE ET PAVAGE DUMONTHIER LTEE 1299-9694	Saint-Wenceslas	11 05 67
CARRIERE MONTCALM LIMITEE 1299-9710	Sainte-Julienne	22 03 62
CARTONNAGE DE QUEBEC LTEE ..... *CARTONNAGE OF QUEBEC LTD.* 1299-9785	Québec	09 11 64
CATHMAR APPLIANCE SERVICE INC. .. 1299-2210	Greenfield Park	24 08 61
CAVALIERI CONSTRUCTION INC. 1300-0260	Saint-Michel	29 09 61
CEDAR CONSTRUCTION CO. LTD. 1300-0724	Montréal	17 04 61
CELLULOSE DE MATANE LTEE 1300-0781	Montréal	24 12 64
CELMAR LINEN CORP. 1142-2714	Laval	08 01 69
CENTRA BOWLING CONSTRUCTION INC. 1299-7516	Montréal	18 07 61
CENTRE CAMERA FILM CIE LIMITEE .. *CAMERA FILM CENTER CO. LIMITED* 1299-8936	Québec	05 03 59
CENTRE MUSICAL DE REPENTIGNY INC. 1298-1601	Repentigny	03 10 59
LE CERCLE FRATERNEL D'ALMA INC. .. 1299-1097	Alma	02 12 57

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
CHATELET CONSTRUCTION INC. 1300-1540	Montréal	25 01 56
A. CHENE & FILS LIMITEE 1298-9398	Oka	03 02 56
CHEZ CAPRI INC. 1299-9488	Montréal	10 05 55
LA CIE DE LIQUEURS DOUCES COULOMBIA, INC. (COULOMBIA INC.) *COULOMBIA SOFT DRINKS, INC. (COULOMBIA CORPORATION)* 1300-4726	Epiphanie	05 11 52
LA CIE DE PLACEMENTS CAVALIER INC. 1300-0278	Montréal	22 04 53
CINE-BELLEAU INC. 1299-2178	Montréal	30 06 65
CIRCLE MOTORS LTD. 1300-2316	Montréal	15 10 55
CITY MACHINERY INC. 1297-9027	Montréal	14 06 62
CLEARANCE MERCHANDISE CO. INC. .. 1300-2662	Montréal	21 01 55
COAST TO COAST TOWING LIMITED ... 1300-2912	Montréal	04 05 62
COATING MACHINES LIMITED 1300-2928	Montréal	12 08 60
COIGNY INC. 1300-3116	Montréal	08 05 59
COLLATERAL FINANCE CORPORATION . 1300-3140	Montréal	04 06 57
COMCO CONSTRUCTION INC. 1300-3397	Québec	20 10 59
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA FIERTE DE L'EST, INC. 1300-6242	Montréal	30 09 57
LA COMPAGNIE DE PUBLICITE DES MARCHANDS INC. *THE MERCHANTS PUBLICITY COMPANY INC.* 1297-9613	Montréal	10 12 59
LA COMPAGNIE H.J. ROY, LTEE 1301-5532	Sainte-Anne-des-Monts .	14 05 52
COMPAGNIE NINA DIACONESCO LTEE . 1300-7216	Montréal	13 01 61

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
LE COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LIMITEE 1300-5285	Montréal	11 09 52
COMPTOMETER DICTATING CO. LTD. 1300-3538	Montréal	04 01 56
CONCENTRES P.E. LIMITEE *P.E. CONCENTRATES LIMITED* 1300-3678	Chomedey	18 10 62
CONMAR FABRICS INC. 1300-3801	Montréal	29 10 54
CONSERVERIE ST-JEAN LIMITEE 1300-3868	Lacadie	24 01 52
LA CONSTRUCTION CHEVOYER LIMITEE 1300-1771	Montréal	10 02 58
CONSTRUCTION MARCO INC. 1297-9647	Saint-Jérôme	20 02 61
L.P. CORMIER LIMITEE 1300-4460	Havre-Aubert	31 08 64
CORNWALL DEVELOPMENTS LIMITED 1300-4486	Montréal	07 08 52
J. RAOUL COTE INC. 1300-4635	Saint-Eloi	30 11 55
COTEAU LUMBER & WOODWORKING COMPANY 1300-4619	Montréal	26 08 55
CRESTBROOKE CLOTIERS INC. 1300-2779	Montréal	01 09 59
DACTYLOGRAPHES ROBITAILLE INC. 1300-5368	Québec	20 07 64
PAUL DANDURAND INC. 1300-5491	Québec	27 10 58
J.-C. DARVEAU LTEE 1300-0617	Beaupré	01 04 55
J.O. DAVID LIMITEE 1300-5608	Montréal	25 09 53
DECORAMA FINISH LTD. 1300-6077	Montréal	23 05 57
DECORATION STEEL LTD. 1300-6085	Saint-Michel	05 12 62
DEEBY CORP. 1300-6127	Montréal	21 01 59

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
LE DEFENSEUR DE L'OUEST QUEBECOIS INC. 1300-6176	Buckingham	05 12 60
THE DENTAL PROGRESS CO. LTD. 1300-6572	Verdun	31 08 60
YVON DESCHAMPS INC. 1300-6689	Montréal	10 08 66
A. DESHARNAIS & FILS LTEE 1298-9737	Joly	30 06 59
DINING ROOM FURNITURE IMPORTS LTD. 1300-7323	Montréal	23 09 58
DISCA LTD. 1300-7448	Longueuil	27 09 54
DISCO LOOMS LTD. 1300-7455	Montréal	27 01 53
DISPLAY FINISHERS INC. 1300-7489	Montréal	16 11 61
DISTRIBUTION CELPAK LTEE 1300-7547	Saint-Léonard-de-Port-Maurice	19 07 63
DOMINION SMELTING & REFINING INC. 1298-4613	Montréal	23 10 53
DRAPERIE DECOR INC. 1300-6093	Laval	19 04 67
DREAM HOUSE DEVELOPMENT INC. 1300-8479	Montréal	03 07 56
JULIETTE DROUIN RECORDS INC. 1300-8602	Montréal	14 11 58
LUCIEN DUCLOS & FILS LIMITEE 1300-8667	Sainte-Rose	28 05 64
F. & R. DUMONT CONSTRUCTION INC. 1143-0857	Repentigny	07 01 69
J.G. DUNN DEVELOPMENT CORPORATION 1300-9006	Sainte-Martine	30 12 55
DUPUIS TRANSPORT INC. 1300-9055	Montréal	21 06 62
DUVERNAY CONSTRUCTION LTEE 1300-9147	Montréal	01 06 55
DUVERNAY LANES INC. 1300-9162	Duvernay	26 10 60
EAGLE ROCK CORPORATION 1300-9261	Côte-Saint-Catherine	23 07 58

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
ECONO TRADING CORP. 1300-9345	Montréal	08 07 60
ELECTRO EQUIPMENT CO. LTD. 1300-9527	Montréal	30 11 61
EMPIRE PRINTING INC. 1300-9915	Pont-Viau	13 12 60
LES ENSEIGNES FORTIER INC. ..... *FORTIER SIGNS INC.* 1301-2430	Montréal	15 08 63
LES ENTREPRISES DOMICILIAIRES INC. *HOME ENTERPRISES INC.* 1296-5349	Montréal	14 04 59
LES ENTREPRISES DU LAC ST-JEAN LTEE 1301-6811	Chicoutimi	12 12 57
LES ENTREPRISES MAYFAIR INC. 1302-2116	Sainte-Foy	07 09 61
EQUIPEMENT DE NETTOYAGE HYDROVAP INC. *HYDROVAP CLEANING EQUIPMENT INC.* 1357-2326	Montréal	14 06 74
FABI & SAVARD LTEE 1301-1127	Québec	18 02 59
THE DONALD FAERMAN INVESTMENT CORP. 1300-8230	Montréal	29 12 61
FANTASIA FASHION SHIRTS INC. 1468-6224	Saint-Martin	02 02 72
FATIMA CONSTRUCTION LIMITEE ..... *FATIMA CONSTRUCTION LIMITED* 1301-1374	Val-d'Or	16 03 53
JACQUES FERLAND INC. 1301-1515	Montréal	12 05 64
FERME AVICOLE BRASSARD LTEE 1299-3861	Jonquière	27 04 64
FERNHILL HOMES LTD. 1301-1556	Montréal	08 09 60
FILTEAU & GAUTHIER LTEE 1301-1713	Hull	16 08 63
LES FLEURISTES EN GROS DU QUEBEC CO. LTEE *QUEBEC WHOLESALE FLORISTS CO. LTD.* 1301-0004	Montréal	19 11 55
FLO MADO PRODUCTS INC. 1301-1994	Saint-Romuald-d'Etchemin	23 11 59

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
FORESTVILLE FURDISCOUNT LTD. 1301-2349	Forestville	09 09 63
RUSSELL FOSTER INC. 1301-2505	Montréal	11 01 55
FREEZER FOODS INC. 1301-2158	Lachute	13 08 54
FROMAGERIE IDEALE INC. ..... *IDEAL CHEESE INC.* 1297-0034	Montréal	19 12 62
FRUITERIE AHUNTSIC INC. 1299-0347	Montréal	19 07 63
GAGNE & GAGNE, INC. 1301-2984	Alma	28 06 54
GAGNE-LACROIX LTEE 1301-3016	Trois-Rivières	14 12 60
GARAGE LASALLE LIMITEE 1301-3123	Arvida	19 10 53
GARAGE LAURIER LEMIRE LTEE 1301-3131	Nicolet	04 01 52
GARAGE MOISAN INC. 1301-3156	Saint-Eustache	30 09 65
GARCRAFT INVESTMENT CORP. 1301-3214	Montréal	21 08 59
LE GARDEUR LIMITEE 1301-3248	Charlemagne	04 08 60
GARTHBY TRANSPORT LIMITEE 1301-3321	Garthby	30 12 55
GAUTHIER, MURCHISON LTEE 1301-3446	Sainte-Agathe-des-Monts	13 08 52
GAU-WEL INC. 1301-3461	Trois-Rivières	18 06 65
GEMALA CORPORATION 1301-3560	Montréal	01 06 59
GENERAL EQUIPMENT & MACHINERY CO. 1297-9035	Montréal	30 12 58
GENERAL MOBILE HOME SALES LTD. .. 1298-1015	Montréal	02 07 54
GENEUX LTD. 1301-3602	Montréal	28 02 52
ROLAND GERMAIN INC. 1301-3826	Dorion	04 06 53
GIANOULIAS BROS. INC. 1301-3867	Montréal	03 03 61

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
GLAMOUR DOLL CLOTHES AND ACCESSORIES LTD. 1298-9174	Montréal	12 06 59
GLEN AUTO SUPPLY INC. 1301-4055	Montréal	23 09 55
GLENWOOD SHOPPING PLAZA LIMITED 1301-4063	Hull	19 12 60
GOLD MEDAL FURNITURE INC. 1301-4204	Montréal	01 02 63
GRANDWAY FOOD CORPORATION 1301-2133	Montréal	12 09 62
GREATER MONTREAL INSULATION COMPANY LTD. 1301-4584	Montréal	04 05 55
J. EDDY GREGOIRE INC. 1300-9386	Québec	14 03 60
GROSHIRE LTD. 1301-4683	Montréal	27 11 62
GUMP WORSLEY'S CENTURY 21 INC. 1300-0849	Dorval	05 07 62
H. & C. PANTS INC. 1300-2175	East Broughton	28 05 63
H.V. METAL INC. 1301-5946	Rivière-des-Prairies	08 03 62
HALLMAC CONSTRUCTION CORPORATION 1301-4881	Montréal	25 08 59
HARTFORD REALTIES LIMITED 1301-5060	Montréal	30 03 53
HARVEY'S LTD. 1301-5094	Québec	22 03 55
HEIDI'S RESTAURANT INC. 1301-5284	Montréal	02 02 61
HIVON AUTOMOBILES LTEE 1301-5524	Sainte-Anne-de-la-Pérade	18 04 52
HOME REALTY CORP. 1568-1950	Montréal	18 10 51
HYDRO-ELECTRIC SECURITIES CORPORATION 1301-6001	Montréal	10 09 26
ILE JESUS PETROLEUM INC. 1301-6126	Chomedey	03 07 63
IMMEUBLES BEAUMONT REALTIES INC. 1299-5189	Saint-Jérôme	18 01 57

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
IMMEUBLES DION LTEE *DION REALTIES LTD.* 1300-7372	Sainte-Thérèse-de-Blainville	31 03 59
IMPORTATIONS I.N.T. LTEE *I.N.T. IMPORT LTD.* 1301-6092	Montréal	22 04 66
LES IMPRIMERIES COSSETTE & FILS LTEE 1300-4569	Montréal	02 08 56
INTER-CITY REALTIES CORPORATION 1329-6363	Montréal	18 07 56
ITALIA TILE & MOSAIC INC. 1298-1411	Montréal	29 01 65
JEAN AUTOMOBILE LTEE 1301-6720	Montréal	08 05 56
ELLIS JOHNS LTEE 1300-9758	Maniwaki	01 05 64
JOLIETTE DISTRIBUTEURS INC. 1300-7596	Joliette	26 11 59
JOLIETTE PANTS CONTRACTORS INC. 1300-4098	Joliette	18 12 57
JOSAN INVESTMENT CORP. 1301-7306	Montréal	17 04 59
THE K. JOSEPH & CO. LIMITED 1301-7322	Rouyn	06 09 28
JOYLAND ARCADE INC. 1299-2434	Montréal	30 12 53
JUNIOR CHARM INC. 1300-1458	Montréal	25 02 64
KAJOM CHEMICALS INC. 1304-2874	Napierville	23 01 62
KING, STEPHENS CO. 1301-7751	Montréal	07 04 56
ROGER KIROUAC & ITALO DEIACOBIS, SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE, (LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE) 1469-7684	Duvernay	13 08 59
L & F IMPORTS LTD. 1301-1747	Montréal	10 03 61
REMI LABELLE & ASSOCIES (ASSOCIATES) INC. 1301-7983	Saint-Laurent	21 04 59
LABERGE LUMBER LIMITED 1301-7991	Montréal	12 03 64

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
LABORATOIRES VETERINAIRES MEDICA INCORPORES 1298-0272	Saint-Hyacinthe	07 03 55
LACASSE CONSTRUCTION LIMITEE 1301-8049	Grenville	11 08 55
LAIT ECONOMIQUE LTEE ..... *ECONOMIC MILK LTD.* 1301-8213	Montréal	09 04 57
LA LAITERIE DES PRODUCTEURS, INCORPOREE *PRODUCERS' DAIRY, INCORPORATED* 1301-8221	Montréal	03 05 32
LANDRY LUMBER COMPANY LTD. 1301-8494	Trois-Rivières	24 08 53
LAPRAIRIE BAR-B-Q & MOTOR COURT INC. 1299-4760	Montréal	04 04 61
LAVAL FARM EQUIPMENT INC. 1301-8767	Cap-Saint-Martin	23 03 60
LAVAL TELEVISION & RADIO SERVICE INC. 1301-8791	Montréal	26 10 55
LEBEL TRANSPORT INC. 1301-8957	Baie-Comeau	21 11 58
LEBSO INVESTMENTS LTD. 1301-9104	Montréal	14 01 55
LEGAULT & FARRELL INC. 1301-1366	Ile-Perrot	16 06 59
LENMAR JEWELLERY INC. 1298-8382	Montréal	15 04 52
LEONARD-GERARD INVESTMENTS INC. . 1301-3743	Montréal	10 08 55
LEPINAY INC. 1297-7450	Québec	04 08 60
E. LESSARD LTEE 1300-9659	Thetford Mines	29 05 52
LEVASSEUR CONSTRUCTION INC. 1301-9484	Beauharnois	27 04 61
LIBRAIRIE J.A. PARENT LTEE 1298-9901	Montréal	03 01 55
LIEDERMAN & PINDER AGENCIES LTD. 1301-9674	Saint-Martin	02 02 61
LISETTE ET RENEE LINGERIE FINE LIMITEE 1301-1804	Montréal	14 01 60

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
LITHORAMA INC. 1297-8235	Montréal	21 08 64
JEAN-M. LOISELLE CONSTRUCTION INC. 1301-6803	Granby	05 04 55
LOYAL PLUMBING & HEATING SUPPLY LTD. 1299-5486	Montréal	05 11 56
LUSTRA FAIR INC. 1301-1275	Montréal	04 05 62
M. JUS DE FRUIT LTEE *MR. FRUIT JUICE LTD.* 1297-0067	Montréal	21 06 60
M.B. TRANSPORT LTEE — LTD. 1299-6864	Montréal	23 09 59
MACHINE TRADING COMPANY 1302-1084	Montréal	27 07 56
LES MACHINERIES LOURDES DOMARS INC. 1300-8180	Les Saules	05 01 65
MACOR TILE & TERRAZZO CORP. 1297-9118	Montréal	21 12 57
LES MAGASINS AU PRINTEMPS INC. *AU PRINTEMPS DEPARTMENT STORES INC.* 1302-1258	Saint-Lambert	23 03 66
MAGNUM CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1302-1274	Montréal	18 07 57
MAISON ADELINE INC. 1298-9703	Montréal	07 04 60
MAJESTIC CLOTHING MANUFACTURING COMPANY 1302-1381	Montréal	24 02 55
MAPLEWOOD PROJECT INC. 1297-9530	Montréal	20 05 60
MARCEL INVESTMENTS INC. 1297-9605	Montréal	02 02 56
F.G. MARCHAND INC. 1301-1606	Saint-Jérôme	11 02 52
LEOPOLD MARCIL INC. 1301-9260	Montréal	19 12 63
MATERIAUX ROSBIL INC. 1302-1936	Montréal	11 01 65

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
MATINEE FURNITURE (MONTREAL) LTD. 1298-0041	Montréal	21 08 63
MATTHEWS ENTERPRISES INC. 1298-0058	Montréal	18 06 54
MAYFED JEWELLERS LTD. 1302-2124	Montréal	10 12 51
MENUISERIE DE ST-HYACINTHE INC. 1301-5987	Saint-Hyacinthe	17 02 53
MENUISERIE M.B. INC. *M.B. WOODWORK INC.* 1299-6880	Montréal-Nord	17 12 64
MENUISERIE POMERLEAU INC. 1298-0371	Montréal	24 10 55
MENUISERIE SEPT-ILES, INC. 1301-6175	Sept-Iles	29 09 58
MES ENFANTS INC. 1300-9964	Montréal	12 03 54
MEUBLES FANNY LTEE *FANNY FURNITURE LTD.* 1301-1333	L'Epiphanie	19 11 62
MIAD STONE (SHERBROOKE) LTD. 1298-0496	Sherbrooke	23 08 60
MICHELINE CLEANERS INC. 1298-0546	Montréal	09 04 62
MICRO-SOIL INC. 1298-0553	Cap-Rouge	10 08 56
MINTO RESTAURANT INCORPORATED 1298-0892	Montréal	22 09 53
MISS COTE DES NEIGES RESTAURANT LTD. 1300-4676	Montréal	24 12 64
S.B. MIZGALA CO. LTD. 1299-6872	Montréal	02 04 57
MOBILE AIR CONDITIONING CORP. 1299-0487	Montréal	21 03 55
MONTCALM DEMOLITION INC. 1300-6473	Saint-Esprit	07 10 66
MONTCLAIR TRANSPORT LIMITEE 1298-1205	Sainte-Anne-de-Portneuf	27 01 50
MONTREAL CREDIT BUREAU, LTD. 1241-9867	Montréal	09 05 27
MONTREAL DISPLAY CO. LTD. 1300-7497	Montréal	05 11 57

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution
MORENCY TRANSPORT INC. 1298-1361	Québec	03 01 61
MOTEL FRONTENAC INC. 1301-2786	Pointe-du-Lac	27 01 61
MOTEL LE REVEILLON INC. 1298-1429	Sherbrooke	01 10 62
MURRAY COMMODITIES OF CANADA LTD. 1300-3413	Montréal	15 11 57
NATHAN'S DRIVE-IN INC. 1300-8545	Montréal	18 11 63
NATIONAL AIR KOOLER MFG. COMPANY LTD. 1299-0586	Montréal	04 07 55
NELLY'S CHOCOLATES INC. 1300-2134	Montréal	29 02 52
NEON MAINTENANCE PATROL LTD. ... 1297-9266	Montréal	21 03 58
NEW SYSTEM PLUMBING AND ..... *HEATING CONTRACTORS LTD.* 1300-4106	Montréal	16 03 61
NOUVEAUTES BELART INC. 1299-5445	Cap-de-la-Madeleine ...	07 11 66
NOUVELLES DE STE-GENEVIEVE INC. .. 1301-3628	Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds	27 10 59
NUVO FUR DYEING CO. LTD. 1300-9204	Montréal	14 01 58
O'BRIEN ADVERTISING (QUEBEC) LTD. . 1299-7748	Montréal	02 07 58
O'BRIEN REALTY INC. 1299-7755	Québec	16 09 60
OLYMPIA BOOKS & FILMS INC. 1299-7227	Chomedey	17 10 63
LAURIER OSBORNE CONSTRUCTION LTEE *LAURIER OSBORNE CONSTRUCTION LTD.* 1301-8734	Templeton	22 04 64
OVERSEAS JOBBING CO. LTD. 1301-7157	Montréal	12 07 56
PABOS APPLIANCES LTD. 1299-2269	Chandler	12 11 59
PAGE NEON LTEE 1298-1742	Saint-Jean-Eudes	08 08 61

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
MAURICE PARENT AUTOMOBILE LIMITEE 1302-1993	Jonquière	03 02 58
PARFUMERIE AMBRUM INC. 1299-1352	Montréal	02 12 54
PATHERA HAUTE-MODE INC. 1301-5151	Québec	26 03 62
PATISSERIE FRENETTE INC. 1301-2729	Montréal	13 07 60
LA PETITE MARQUISE INC. 1297-9860	Québec	31 07 63
PHENIX LIMOUSINES INC. 1301-9906	Montréal	26 11 65
PILON WOODWORK & BOAT SHOP CO. LTD. 1299-6914	Montréal	13 06 53
JOS. PITRE INC. 1301-7272	Longueuil	18 02 54
PLACE AIRLIE INC. *AIRLIE PLAZA INC.* 1318-1979	La Salle	19 02 64
PLOMBERIE C. & M. INC. *C. & M. PLUMBING INC.* 1300-2860	Montréal	24 10 67
PLOMBERIE DEMERS INC. 1300-6465	Sherbrooke	29 12 61
PLOMBERIE & CHAUFFAGE DU NORD LTEE *NORTH PLUMBING & HEATING LTD.* 1301-5201	Montréal	19 05 64
PLOMBERIE & CHAUFFAGE IMPERIAL CIE LTEE 1301-6241	Montréal	25 04 52
DAVID PRESS INC. 1300-5624	Montréal	30 04 68
PRESTIGE DISTRIBUTORS INC. 1300-7695	Montréal	26 04 61
ANDRE PROUFF CONSTRUCTION LTEE 1299-1717	Jacques-Cartier	14 12 64
PRYOR MARKING PRODUCTS, LTD. 1300-8719	Montréal	26 01 59
PUBLICITE NIBROC ADVERTISING INC. 1298-1890	Montréal	07 09 60
PUNCH DESIGN INC. 1300-6747	Montréal	29 10 59

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
QUEBEC CHAIN SAW LTD. 1304-2197	Québec	10 12 52
QUEBEC MINI-AERO CLUB INC. 1229-7347	Ancienne-Lorette	02 05 66
QUEBEC MORTGAGE LOAN AGENCY INC. 1297-8466	Québec	19 12 57
QUEBEC-MONTREAL EXPRESS INC. 1301-0319	Donnacona	05 09 50
QUINCAILLERIE CHAMBLY HARDWARE INC. 1300-1060	Montréal	28 05 58
LA QUINCAILLERIE DU BOULEVARD INC. 1299-7367	Chicoutimi	06 12 66
RENFREW APARTMENTS INC. 1299-2103	Montréal	07 11 61
ROBERVAL MATERIALS AND SUPPLIES INC. 1302-1928	Roberval	16 05 57
ROSEMONT GARDENS INC. 1301-3503	Montréal	25 01 54
LUDGER ROY INC. 1297-8870	Québec	23 06 56
LES SABLES MANIC INC. ..... *MANIC SANDS INC.* 1302-1498	Pont-Viau	17 03 65
SAGUENAY FOOD DISTRIBUTORS LTD. . 1300-7562	Montréal	06 10 53
ST. GENEVIEVE HIGHLANDS INC. 1301-3610	Montréal	14 12 55
ST-LAWRENCE METALS INC. 1301-8833	Québec	07 10 49
ST-MAURICE SAWMILLS CORPORATION 1302-2017	Trois-Rivières	26 10 55
ST-OURS DRIVE YOURSELF LIMITED ... 1300-8552	Saint-Ours	07 04 52
ST. PAUL ATHLETIC WEAR INC. 1299-3309	Montréal	02 05 57
SALON DE CHAUSSURES MADEMOISELLE INC. *MADEMOISELLE SHOE SALON INC.* 1297-9159	Trois-Rivières	30 12 57
SALON DES DAMES INCORPOREE 1300-5681	Sept-Iles	29 06 59

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
SALON LUCILE INC. 1297-8854	Sorel	26 08 64
SALON VILLE DE LERY INC. 1301-9351	Léry	04 02 60
SEPT-ILES, SALVAGE AND DISPOSAL COMPANY LTD. 1300-7505	Sept-Iles	20 02 57
H. SILVER & CO. LTD. 1301-5862	Montréal	31 12 53
SOCIETE DE COSMETOLOGIE CYBELE INC. 1201-7331	Montréal	13 04 70
SOIES & DRAPERIES PLAZA INC. ..... *PLAZA SILKS & DRAPERIES INC.* 1300-8461	Montréal	23 08 63
LES SPECIALITES DU GOLFE INC. 1301-4246	Rimouski	17 03 58
STATION DE SERVICE GOUIN LTEE 1301-4352	Escoumins	29 06 65
L.P. TALBOT LTEE 1297-8763	Québec	25 09 58
G. TETREAULT PROVISIONS INC. 1301-4394	Montréal	15 02 65
MASON THOMPSON FILM PRODUCTIONS INC. 1301-1671	Montréal	06 06 63
THREAD DYERS INC. 1300-9220	Montréal	29 06 64
TOLSON HOME AIDS INC. 1299-0388	Montréal	20 05 58
TRACTION QUEBEC LTEE ..... *QUEBEC TRACTION LTD.* 1298-7764	Montréal	22 03 57
TRI-FAB CONSTRUCTION INC. 1301-1242	Montréal	23 03 67
20TH CENTURY CONSTRUCTION & DEVELOPMENT CORP. 1300-0872	Saint-Michel	19 05 60
UTILITY MADE PRODUCTS INC. 1302-1175	Sainte-Rose-de-Laval ...	03 03 59
VENISE ART GLASS INC. 1299-2780	Montréal	27 07 62
VERSAILLES BUILDERS LTD. 1299-8381	Montréal	27 05 59

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
VIENNA DISTRIBUTION LTD. 1300-7729	Montréal	13 09 61
WATCO LIMITED 1298-8440	Montréal	22 02 60
WEST CITY REALTY CORPORATION LIMITED 1549-8447	Montréal	26 01 31
WEST END AUTO BODY LTD. 1299-6948	Montréal	13 04 61
EDWARD WILSON CIE LTEE ..... *EDWARD WILSON CO. LTD.* 1300-9493	Montréal	11 02 52
WINDSOR ARTIFICIAL STONE & BRICK INC. 1299-2855	Windsor-Mills	06 07 56
YORK MECHANICAL & ELECTRICAL SUPPLY CO. LTD. 1298-0249	Montréal	12 09 63

70302-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de dissolution	Gazette officielle no
MAISONNEUVE MINES INC. ..... (No Personal Liability)	22 03 75	12

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution de ladite compagnie.

En conséquence, ladite compagnie est censée n'avoir jamais été dissoute en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

70302-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives — Loi des

COOPERATIVE DE SERVICES MULTIPLES DE LANAUDIERE

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE DE SERVICES MULTIPLES DE LANAUDIERE », dont le siège social est situé à Sainte-Julienne, Québec, dans le district électoral de Joliette-Montcalm.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
70305-o YVES TÉTREAULT.

COOPERATIVE D'ENTRETIEN GENERAL D'ARGENTEUIL

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement de l'association coopérative « COOPERATIVE D'ENTRETIEN GENERAL D'ARGENTEUIL », adopté le 14 août 1977, diminuant le montant de la part sociale de $75 à $5.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
70306-o YVES TÉTREAULT.

LA COOPERATIVE D'HABITATION ST-GABRIEL DE QUEBEC

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPERATIVE D'HABITATION ST-GABRIEL DE QUEBEC », dont le siège social est situé à Québec, Québec, dans le district électoral de Jean-Talon.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
70307-o YVES TÉTREAULT.

Avis divers

L'ASSOCIATION DES HANDICAPES GASPESIENS

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 27 septembre 1977, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de « L'ASSOCIATION DES HANDICAPES GASPESIENS », les membres actuels de « L'ASSOCIATION DES HANDICAPES GASPESIENS », déjà constituée en corporation le ou vers le 4 juin 1971, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de $200,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Matane, district judiciaire de Rimouski.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.
70302-o 1262-0886

ECOLE MONSEIGNEUR DUCHESNE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « ECOLE MONSEIGNEUR DUCHESNE », constituée en corporation par lettres patentes émises, le 19 janvier 1962, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
70308-o 1304-9820

ECOLE NORMALE STELLA MATUTINA

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « ECOLE NORMALE STELLA MATUTINA », constituée en corporation par lettres patentes émises le 19 décembre 1967, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70309-o 1313-7666

ECOLE SAINT-PAUL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « ECOLE SAINT-PAUL », constituée en corporation par lettres patentes émises le 19 janvier 1962, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70310-o 1328-9012

INSTITUT FAMILIAL DU BON PASTEUR DE SAINT-GEORGES

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « INSTITUT FAMILIAL DU BON PASTEUR DE SAINT-GEORGES », constituée en corporation par lettres patentes émises le 12 octobre 1961, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70311-o 1322-1817

INSTITUT FAMILIAL STELLA MARIS DE MATANE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « INSTITUT FAMILIAL STELLA MARIS DE MATANE », constituée en corporation par lettres patentes émises le 12 octobre 1961, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70312-o 1327-1192

INSTITUT MARIA

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « INSTITUT MARIA », constituée en corporation par lettres patentes émises le 29 mars 1960, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70313-o 1310-1100

JUVENAT NOTRE-DAME DES LAURENTIDES

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « JUVENAT NOTRE-DAME DES LAURENTIDES », constituée en corporation par lettres patentes émises, le 12 octobre 1961, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70314-o 1297-5587

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré

En vertu de l'article 2 du projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré par le règlement numéro 236 de son conseil, adopté le 17 octobre 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Lac-St-Jean-Ouest.

Le secrétaire-trésorier,
70345-o LAURENT-PAUL DALLAIRE.

PENSIONNAT ST-DOMINIQUE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a déclaré la corporation « PENSIONNAT ST-DOMINIQUE », constituée en corporation par lettres patentes émises, le 12 octobre 1961, en vertu de l'article 14 de la Loi concernant l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, 5-6 Elizabeth II, chapitre 157, dissoute en vertu de l'article 14 précité, cette dissolution devant prendre effet à compter du soixantième jour de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec.*

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
70315-o 1308-8927

Cité de Rivière-du-Loup

Avis public est, par les présentes, donné qu'en vertu de l'article 2 de la Loi des cités et villes, le conseil de la cité de Rivière-du-Loup s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, par requête, pour abroger les dispositions de sa charte décrétées par l'article 8 du chapitre 87 des Statuts de Québec 1949, 13 George VI, et les remplacer par les dispositions prévues à l'article 426, paragraphe 17, de la Loi des cités et villes.

Les dispositions à remplacer concernent les contraventions aux règlements municipaux relatifs à la vitesse, à la circulation et à la sécurité publique, les pouvoirs de l'agent de la paix qui constate une contravention à l'un ou l'autre de ces règlements ainsi que l'amende payable par le contrevenant.

Donné à Rivière-du-Loup le 4 novembre 1977.

Le greffier,
70316-o RAOUL SAVARD.

Succession Ovila Thériault

Prenez avis que Dame Nicole Lévesque, domiciliée à avenue de la Gare, La Pocatière, comté de Kamouraska, ès-qualité de tutrice à ses enfants mineurs, Sylvain, Linda et Sonia Thériault, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de son époux Ovila Thériault, décédé le 29 avril 1977, suivant acte reçu devant Me André Hudon, notaire, le 26 octobre 1977 et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Kamouraska, le 28 octobre 1977, sous le numéro 113,907.

70317-o ANDRÉ HUDON, *notaire.*

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Adrien Barbary

Avis est donné que Adrien Barbary (connu sous le nom de Adrien DeGrandmaison, domicilié et résidant au 3980 rue Dandurand (401), Montréal, district de Montréal), demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret lui permettant de changer son nom en celui de Adrien DeGrandmaison.

Montréal, le 1er novembre 1977.

Le requérant,
70346-46-2-o ADRIEN BARBARY.

Paul Billard

Avis est donné par les présentes que Paul Billard, coordonnateur, domicilié à 6, place de la Madeleine, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Paul Bellard. Ce changement effectera aussi son épouse Pierrette Robidoux, domiciliée à la même adresse.

Le requérant,
70318-46-2-o PAUL BILLARD.

Alain Bizien

Avis est donné par les présentes que Alain Bizien, apprenti-peintre, domicilié et résidant au 3548 de la rue Bordeaux à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Alain Rainville.

Montréal, le 25 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
70218-45-2-o POIRIER, ST-PIERRE & PRESCOTT.

Joseph Charles Marc Charron

Avis est par les présentes que Joseph Charles Marc Charron domicilié et résidant au numéro 615-73e Avenue, app. 9, Chomedey, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Charles Jean-Marc Charron.

Laval, 25 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
MES SAINT-AUBIN, LONDEI,
70219-45-2-o CHARBONNEAU & LACROIX.

Manascu Croitoru

Avis est donné par les présentes que Manascu Croitoru, domicilié et résidant au numéro 41 chemin Cleve, ville de Hampstead, comté D'Arcey McGee s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Manuel Abrams et que son épouse, Hana Croitoru, demeurant au même endroit, bénéficiera aussi de ce changement.

Le requérant,
70237-45-2-o MANASCU CROITORU.

Marie-Louise Léontine Desrosiers

Avis est donné que Mlle Marie-Louise Léontine Desrosiers, célibataire, domiciliée et résidant au 504, rue Richelieu, Québec, district de Québec, a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec pour changer son nom de Marie-Louise Léontine Desrosiers en celui de Marie-Louise Léontine Lynes Desrosiers.

Québec, le 31 août 1977.

Les procureurs de la requérante,
PROULX, MARQUIS
70319-46-2-o & ROY.

Joseph-Edouard-Anthime Dumais

Avis est par les présentes donné que Joseph-Edouard-Anthime Dumais, domicilié et résidant au 250, rue Sainte-Anne à L'Assomption, district de Joliette, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Joseph-Edouard-Anthime Demers.

Repentigny, le 28 septembre 1977.

Les procureurs du requérant,
70220-45-2-o DUPONT & LANGLOIS, *avocats.*

Jean-Pierre Elbèze

Avis est par les présentes donné que monsieur Jean-Pierre Elbèze, agent commercial, domicilié et résidant au 5560, place Verdi, en la ville de Brossard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Pierre Elbaze.

Montréal, le 28 octobre 1977.

Les procureurs du requéant,
70320-46-2-o POPOVICI & PARIZEAU-POPOVICI.

Samuel Wayne Garfield Howell

Avis est donné que Samuel Wayne Garfield Howell, chauffeur, résidant et domicilié au 1432 rue Baxter, cité de LaSalle, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Samuel Wayne Garfield Sinnett.

Lachine, le 25 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
70238-45-2-o BARRIÈRE, NEVER & LAMARCHE.

Marie Parmélia

Avis est par les présentes donné que Marie Parmélia présentement sans emploi, domiciliée et résidant au 2372 rue Chapleau, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Parmélia Alice Gendron.

Les procureurs de la requérante,
70321-46-2-o LORD, TOULET, & FOURNIER.

Linda Pouliot

Avis est donné que Linda Pouliot, étudiante, domiciliée et résidant au 320 Rigaud, Neufchâtel, ville de Québec, district judiciaire de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour changer son nom en celui de Linda Chatelle.

Beauport, ce 4 octobre 1977.

Le procureur de la requérante,
70221-45-2-o ANDRÉ ROBERGE, *notaire.*

Marie Alice Raoula

Avis est par les présentes donné que Marie Alice Raoula, ménagère, domiciliée et résidant au 942 Notre-Dame à Repentigny, district de Joliette, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret, changeant son nom en celui de Mignonne Pépin.

Repentigny, le 27 septembre 1977.

Les procureurs de la requérante,
70222-45-2-o DUPONT & LANGLOIS, *avocats.*

Keren St-Onge

Avis est par les présentes donné que Keren St-Onge, infirmière, célibataire majeure, domiciliée et résidant au 1700, boulevard Chevchenko, appartement 212, à ville Lasalle, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Karen Noel.

Lasalle, le 25 octobre 1977.

Le procureur de la requérante,
70323-46-2-o PASCAL PILLARELLA.

Joseph Elie Roger Saumier

Avis est donné que Joseph Elie Roger Saumier, ingénieur, domicilié au numéro 18 Merton Crescent à Hampstead, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Joseph Elie Roger Frigon.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: dame Constance Létourneau Saumier dit Frigon, épouse du requérant, et leur fille majeure Diane Michelle Hélène, toutes deux domiciliées à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 24 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
COURTOIS, CLARKSON,
70223-45-2-o PARSONS & TÉTRAULT, *avocats.*

Berl Jack Shetzer

Avis est par les présentes donné que Berl Jack Shetzer, étudiant, résidant et domicilié au 846 Dunlop, en la ville d'Outremont, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de « Burl Jack Chester ».

Montréal, le 18 octobre 1977.

Le procureur du requérant,
70322-46-2-o I. MYSZKA.

Joseph Léopold Trottier

Avis est par la présente donné que Joseph, Léopold Trottier, président, domicilié et résidant au 6769, 44e Avenue, Rosemont, ville de Montréal, dudit district, s'adressera au ministre de la justice afin de changer son nom en celui de Joseph, Léopold, Léo, Paul Trottier.

Montréal, le 24 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
DROUIN, SIROIS, GÉNÉREUX,
70224-45-2-o LEBER & LEBRUN.

Commission d'enquête

Canada
Province de Québec
/L.S./

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT!

Commission

ATTENDU QU'une commission d'enquête a été constituée pour enquêter et faire rapport relativement à la perquisition effectuée dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972 au 3459 de la rue Saint-Hubert à Montréal;

ATTENDU QUE le ministre de la Justice a été informé que la Gendarmerie royale du Canada a posé certains actes illégaux au Québec;

ATTENDU QU'il est opportun de modifier le mandat de cette commission d'enquête pour lui permettre d'enquêter et de faire rapport sur ces actes illégaux;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3719-77, du 2 novembre 1977, et sous l'autorité de la Loi des commissions d'enquête (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 11), Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre de la Justice:

QUE le mandat de la commission d'enquête relative à la perquisition effectuée dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972 au 3459 de la rue Saint-Hubert à Montréal, soit modifié en remplaçant le paragraphe *b*) du premier alinéa de la commission concernant la constitution de cette commission d'enquête, émise le 7 septembre 1977, par les suivants:

« *b*) d'enquêter et de faire rapport sur toutes les circonstances et sur tous les faits antérieurs ou postérieurs pouvant se rapporter aux actes suivants ainsi que sur le comportement de toutes les personnes impliquées dans ces actes et dans ces faits:

i) l'entrée illégale effectuée au cours du mois de janvier 1973 dans des locaux où étaient conservées des bandes magnétiques pour ordinateur, sur lesquelles étaient emmagasinée la liste des membres d'un parti politique;

ii) l'incendie d'une ferme connue sous le nom de « Petit Québec Libre » à Sainte-Anne-de-la-Rochelle, le 9 mai 1972;

iii) un vol de dynamite à Rougemont au printemps de 1972;

c) d'enquêter et de faire rapport sur les procédés employés lors des actes visés au paragraphe *b*) ainsi que la fréquence de leur utilisation;

d) de faire des recommandations sur les mesures à prendre pour éviter que les actes illégaux ou répréhensibles que découvre la Commission ne se reproduisent à l'avenir;

QUE le troisième alinéa de la même commission soit modifié par le remplacement, dans la dernière ligne, de la date du « 31 décembre 1977 » par celle du « 30 avril 1978 ».

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce deuxième jour de novembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

Libro: 141 RENÉ LANGEVIN.
Folio: 388 70344-o

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

AFCO LTD.

Avis est par les présentes donné que AFCO LTD. se propose de présenter une demande au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec en vue d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Westmount, Québec, le vingt et un octobre 1977.

Le secrétaire,

70324-o A.F. DURSO.

ASPEC INC.

Prenez avis que ASPEC INC., dont le siège social est situé au 175 rue Vimy, Saint-Bruno-de-Montarville, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Le secrétaire,

70325-o GÉRARD DALLAIRE.

EASTERN CEREAL FOOD PRODUCT CO. LTD. LA COMPAGNIE DE CEREALE EASTERN LTEE

Prenez avis que la compagnie « EASTERN CEREAL FOOD PRODUCT CO. LTD. — LA COMPAGNIE DE CEREALE EASTERN LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Daté a Saint-Mathias, le 26 octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
70326-o MME ARMELLE MOREAU BÉLISLE.

CREATIONS MARIE FRANCE INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie CREATIONS MARIE FRANCE INC. constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 31 octobre 1977.

Les procureurs de la requérante,
70327-o STERN & BLUMER.

ELMCO LIMITED

Avis est par les présentes donné que ELMCO LIMITED se propose de présenter une demande au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec en vue d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Westmount, Québec, le vingt et un octobre 1977.

Le secrétaire,
70328-o A.F. DURSO.

LES ENTREPRISES FORIMLOT INC.

Avis est donné par les présentes que la compagnie « LES ENTREPRISES FORIMLOT INC. » constituée en corporation, en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la ville d'Orsainville, district de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Québec, ce 1er jour de novembre 1977.

Le secrétaire,
70329-o ARMAND BRASSARD.

LES IMMEUBLES RODRIGUE ET CHABOT INC.

Prenez avis que la compagnie LES IMMEUBLES RODRIGUE ET CHABOT INC. ayant son siège social au 3315, La Martinière, appartement 1, Sainte-Foy, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Sainte-Foy, le 25 octobre 1977.

Le procureur de la compagnie
70330-o EMÉA CHAREST, *notaire.*

INDUSTRIES ROJEAN LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie INDUSTRIES ROJEAN LTEE, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 1er novembre 1977.

Le président,
70331-o J.P. WILTON.

MAURICE LAVERDIERE INC.

Avis est donné que la compagnie « MAURICE LAVERDIERE INC. », constituée le 14 mars 1958, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 12 septembre 1977.

Les procureurs de la requérante,
LÉTOURNEAU, STEIN, MARSEILLE,
70333-o DELISLE & LARUE, *avocats.*

LUCKY SIX ENTERPRISES LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LUCKY SIX ENTERPRISES LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec et ayant son siège social dans la ville de Lachine, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Lachine, ce 11e jour d'Octobre 1977.

Le secrétaire,
70348-o DUNCAN KISILENKO, C.R.

MONTREAL FORGED PRODUCTS LIMITED

Avis est, par le présentes, donné que la compagnie MONTREAL FORGED PRODUCTS LIMITED, constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies (Québec) et ayant son siège social en les ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 1er jour de novembre 1977.

Les procureurs de la compagnie,
70334-o JOHNSTON, HEENAN & BLAIKIE.

P.G.R. ST-HYACINTHE INC.

Prenez avis que la compagnie P.G.R. ST-HYACINTHE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
70335-o SYLVESTRE & MATTE, *avocats.*

LES PLACEMENTS TOLEDO INC.

Avis est par les présentes donné que LES PLACEMENTS TOLEDO INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 21e jour d'octobre 1977.

Le secrétaire,
70347-o MICHEL DAVIO.

VIRO INC.

Avis est donné que la compagnie VIRO INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 1er novembre 1977.

Le procureur de la compagnie,
70337-o PIERRE H. ARCHAMBAULT, *notaire.*

TRANSPORT LAROSE LTEE

Avis est donné, par les présentes, que la compagnie TRANSPORT LAROSE LTEE, corps politique constitué suivant la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Saint-Eustache, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Saint-Eustache, ce 29 octobre 1977.

Le procureur de la compagnie,
70332-o ME GILLES THIBAULT.

TRITEX INC.

Prenez avis que la compagnie TRITEX INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, ce 30 septembre 1977.

Les procureurs de la compagnie,
TESSIER, CORBEIL, BOURBEAU
70368-o & GILBERT, *avocats.*

ST-PIERRE & VERREAULT INC.

Prenez avis que la compagnie « ST-PIERRE & VERREAULT INC. », compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Matagami, comté d'Abitibi-Est, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Le président,
70336-o MARCEL ST-PIERRE.

Compagnies étrangères — Loi des — *Changement d'agent(s)*

GAMBLES CANADA LIMITED

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 19 novembre 1976, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Seymour Steinman, avocat, de 500, place d'Armes, suite 1200, Montréal, a été nommé, en remplacement de M. C. Antoine Geoffrion, agent principal dans la province de « GAMBLES CANADA LIMITED », compagnie étrangère, dûment autorisée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Le bureau principal de ladite compagnie est établi à 500, place d'Armes, suite 1200, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

70338-o 1261-8485

Compagnies étrangères — *Permis*

RALPH S. PLANT LTD.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 31e jour d'octobre 1977, il a accordé un nouveau permis à la compagnie « WIDMAN INDUSTRIES LTD. », l'autorisant à exercer des affaires dans la province, sous son nouveau nom de « RALPH S. PLANT LTD. », conformément aux dispositions de la Loi des compagnies étrangères, (S.R.Q., 1964, c. 282).

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
GÉRARD BARBIN.

70302-o 1472-8174

Demande(s) à la législature

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE ET DE RETRAITE DE LA POLICE DE MONTREAL

Avis est donné, par les présentes, que l'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE ET DE RETRAITE DE LA POLICE DE MONTREAL, dépose au secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec, un projet de loi ayant pour objet de refondre sa charte, afin de préciser ses pouvoirs et d'en élargir la portée.

Montréal, ce 3 novembre 1977.

Les procureurs de la requérante,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS
79300-45-4-o & BOURQUE.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Prenez avis que la COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, corporation légalement constituée en vertu d'une loi spéciale de la Législature de la province de Québec, le chapitre 116 des lois de 1968, déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale, un projet de loi modifiant sa charte.

L'objet de ce projet de loi, est de modifier le mode de représentation de ses sociétaires aux assemblées générales.

Selon le projet de loi proposé, chaque sociétaire aura droit d'être représenté par un ou plusieurs délégués, ayant chacun un seul vote. Le nombre de délégués autorisés pour un sociétaire, ne pourra pas être supérieur à quinze (15) et sera calculé proportionnellement au nombre de ses membres et de son chiffre d'affaires.

Montréal, ce 10e jour de novembre 1977.

Le procureur de la requérante,
70388-46-4-o ME ALAIN GARNEAU.

CHAUFFEX INC.

Avis est par la présente donné que Réal Verreault déposera au secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de Loi privée ayant pour but de révoquer la dissolution de la charte de « CHAUFFEX INC ».

Saint-Félicien, ce 30e jour d'août 1977.

Les procureurs du pétitionnaire,
LAMONTAGNE, LAMONTAGNE &
70294-45-4-o PILOTE, *notaires.*

Ville de Gatineau

Avis public est donné par les présentes, par les procureurs soussignés, que la ville de Gatineau s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session pour demander l'adoption d'un projet de loi pour les motifs suivants:

1. Pour abolir le comité administratif et créer un comité exécutif dont le rôle est d'exercer les fonctions exécutives du gouvernement de la ville;

2. De modifier pour la ville les articles ci-dessous de la Loi des cités et villes, à savoir:

a) articles 108 et 109 concernant la nomination du gérant et ses devoirs et attributions;

b) article 426 concernant les contraventions aux règlements relatifs à la circulation et à la sécurité publique;

c) article 429 concernant l'approbation des plans de subdivision et la cession de terrains pour fins de parcs ou terrains de jeux;

d) article 479 concernant le budget annuel;

e) article 541 concernant la facturation et la perception des taxes;

3. Modification à la loi des heures d'affaires;

4. Autoriser la ville à constituer une corporation pouvant entreprendre des programmes pour l'acquisition et l'aménagement de terrains à des fins d'habitations, la construction de projets d'habitations destinés à la vente ou à la location;

5. Modification à l'article 14 du chapitre 88 de 1974, concernant la clause d'imposition des règlements d'emprunt des anciennes municipalités et toutes autres matières utiles à la bonne administration des affaires de la Ville.

Tous les intéressés peuvent consulter au bureau du greffier de la ville la résolution numéro C-77-725 pour obtenir plus de renseignements sur le projet de loi en question.

Les procureurs de la requérante,
70200-44-4-o KEHOE & BLAIS, *avoc ats.*

Town of Gatineau

Public notice is hereby given by the undersigned attorneys, that the Town of Gatineau will petition the National Assembly of Québec during the present session to request the adoption of a project of law for the following purposes:

1. To abolish the Administrative Commitee and to create an Executive Commitee whose roll will be to exercise the executive functions of government of the Town;

2. To modify, for the Town, the following articles of the Cities and Towns Act, to wit:

a) Articles 108 and 109 concerning the nominations, functions and duties of the Town Manager;

b) Article 426 concerning violation of the by-laws relating to traffic and public safety;

c) Article 429 concerning the approval of plans for a subdivision and the ceding of land for parks and playgrounds;

d) Article 479 concerning the annual budget;

e) Article 541 concerning the billing for and collection of taxes.

3. Modification of the law concerning business hours;

4. To authorize the Town to constitute a corporation whose purpose would be to undertake programs for the acquisition and preparation of lots for housing purposes, the construction of housing projects destinated for either sale or rent;

5. To modify article 14 of chapter 88 (1974) concerning the imposition clauses of borrowing by-laws of former municipalities and all other matters helpful for the good administration of the affairs of the Town.

All interested parties may consult, at the office of the Clerk of the Court, resolution C-77-725 in order to obtain further information concerning the present project.

KEHOE & BLAIS, *Barristers,*
70200-44-4-o *Attorneys for the petitioner.*

Ville de Greenfield Park

Avis est par les présentes donné que la ville de Greenfield Park s'adressera, lors de la présente session législative, à l'Assemblée nationale pour amender sa charte par l'adoption d'une loi amendant l'article 26 de la Loi des cités et villes pour la ville de Greenfield Park dans le but de louer un immeuble au Centre local de services communautaires Le Samaritech.

Montréal, ce 14e jour d'octobre 1977.

Les procureurs de la requérante,
70029-43-4-o LEMAY & JODOIN.

Town of Greenfield Park

Notice is hereby given that the Town of Greenfield Park will apply to the National Assembly, at the present session, to amend its charter by the adoption of an act amending section 26 of the Cities and Towns Act for the Town of Greenfield Park for the purpose of leasing a building to the Centre local de services communautaires Le Samaritech.

Montreal, October 14th, 1977.

LEMAY & JODOIN,
70029-43-4-o *Attorneys for the petitioners.*

The Lambda Chi Alpha (McGill) Housing Corporation

Prenez avis que la compagnie « The Lambda Chi Alpha (McGill) Housing Corporation », constituée en corporation par lettres patentes en date du 18 juin 1956, en vertu des dispositions de la 1re partie de la Loi des compagnies, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de sa prochaine session, pour demander, par un projet de loi privé, d'être continuée comme une compagnie régie par les dispositions de la 3e partie de la Loi des compagnies.

Montréal, Québec, le 26 septembre, 1977.

Le président,
70031-43-4-o R.J. MORREL L.

PARC DU SOUVENIR (1976) INC.

Avis est par les présentes donné que PARC DU SOUVENIR (1976) INC., s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa présente ou prochaine session afin d'obtenir l'adoption d'une loi pour les motifs suivants:

1. Valider la vente d'une partie du lot 391-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Rose, d'une superficie de 13,654 arpents carrés, mentionnée dans l'acte de vente intervenu entre LES ENTREPRISES LA GRAVELOISE INC. et PARC DU SOUVENIR (1976) INC., le 3 novembre 1976 et enregistré au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 389205, comme si telle vente avait été faite en vertu de la Loi des compagnies de cimetière;

2. Autoriser l'achat par PARC DU SOUVENIR (1976) INC. de partie des lots numéros 391 et 391-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Rose afin d'y établir un cimetière d'une superficie totale de 47.318 arpents carrés, mesure anglaise, nonobstant les dispositions de ladite Loi des compagnies de cimetière.

Québec, ce 10 novembre 1977.

Les procureurs de la requérante,
RIVARD, HICKSON, SIROIS
70387-46-4-o &LEMIEUX.

Municipalité de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière

Avis est par les présentes donné que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, comté de Charlevoix, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi permettant la tenue d'une élection aux postes de conseillers, le ou vers le 11 décembre 1977, et pour toutes autres fins.

Les procureurs de la requérante.
POTHIER, BÉGIN, DELISLE, VEILLEUX,
70295-45-4-o SAUVAGEAU & ASSOCIÉS, *avocats.*

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est par les présentes donné, avant la reprise de l'ouverture de la présente session de l'Assemblée nationale, du dépôt d'un projet de loi privé concernant la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Ledit projet de loi vise principalement l'octroi de certains pouvoirs permettant à ladite corporation municipale d'acquérir des terrains, de construire et d'aménager un édifice à bureaux, pour fins de location du Centre local de services communautaires « Lamater ».

Montréal, le 13 octobre 1977.

Le procureur de la requérante,
70060-43-4-o CLAUDE PAQUETTE, *avocat.*

Le Syndicat des Travailleurs en Quincaillerie, Local 1683 - C.T.C.

Prenez avis que Le Syndicat des Travailleurs en Quincaillerie, Local 1683-C.T.C. également connu sous le nom de Syndicat des Employés en Quincaillerie Industriel le et Commerciale, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour obtenir que soit ratifié le changement de nom intervenu le 28 novembre 1973.

Montréal, 13 octobre 1977.

Le procureur du requérant,
70030-43-4-o IRVING GAUL.

Loi électorale du Québec

Financement des partis politiques
(Articles 390a et suivants)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti de l'Union nationale, monsieur Roger Ouellet, pour le mois d'août 1977.

1.	Location de locaux	$1,910.95
2.	Services	3,311.91
3.	Frais de déplacements et location de voiture	943.80
4.	Articles fournis	Aucun
5.	Publicité	Aucune
	Total:	$6,066.66

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN.
70370-o *Juge de la Cour provinciale.*

Financement des partis politiques
(Articles 390a et suivants)

Etat sommaire du monté versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Serge Rémillard, pour le mois d'août 1977.

1.	Location de locaux	$Aucune
2.	Services	11,260
3.	Frais de déplacements et location de voiture	Aucun
4.	Articles fournis	Aucun
5.	Publicité	Aucune
	Total:	$11,260

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN.
70370-o *Juge de la Cour provinciale.*

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
Assurances — Loi sur les

L'UNIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Avis de formation d'une compagnie d'assurance

Avis est par les présentes donné que les personnes dont les noms suivent ont soumis au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières une requête afin d'être constituées en corporation, en vertu de la Loi sur les assurances.

Raison sociale de la compagnie: « L'UNIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES ».

Requérants:

Nom	Adresse	Profession
Jean Marchand,	1310, Fitzpatrick, Sillery, G1T 2H7,	Président et directeur général de l'Unique, Compagnie d'Assurance-Vie;
Marie Legendre,	1082, Forget, Sillery, G1S 2Y4,	Directrice des services administratifs de l'Unique, Compagnie d'Assurance-Vie;
Gérald Landry,	380, Chemin St-Louis, app. 101, Québec, G1R 4R2,	Assureur-vie;
Jacques de Billy, c.r.,	1410 avenue Oak, Sillery, G1T 1Z9,	Avocat;
Gilles de Billy, c.r.,	1090 avenue Moncton Québec, G1S 2Z1,	Avocat;
René-W. Dionne,	1235, Fontenay, Sainte-Foy, G1W 3S8;	Avocat;
Pierre Beaudoin,	2407, Power, Sillery, G1T 1N8,	Avocat.

Catégories d'assurance envisagées:

a) l'assurance de dommages, incluant toutes les catégories d'assurance de dommages, y compris, à titre accessoire, l'assurance contre la maladie ou les accidents, et notamment:
l'assurance-automobile;
l'assurance-aviation;
l'assurance de biens (tous les secteurs);
l'assurance contre le bris des machines;
l'assurance-crédit;
l'assurance de garantie;
l'assurance contre la grêle;
l'assurance d'hypothèque;
l'assurance de responsabilité;
l'assurance de titres;

b) l'assurance maritime.

Le siège social de la compagnie sera à Sainte-Foy.

Le capital-actions envisagé est de $750,000, divisé en 7,500 actions ordinaires d'une valeur nominale de $ 100 chacune; l'excédent d'apport prévu est de $750,000.

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, DIONNE,
69966-42-4-o MARTIN, BEAUDOIN & LESAGE.

Ministère du Revenu

En vertu de l'article 789 (2) de la Loi sur les impôts, le ministre peut publier sans délai un avis d'annulation dans le cas d'une radiation en conformité avec les prescriptions des articles 787*a* et 788 de ladite loi.

Cette annulation entre en vigueur à la date de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Nom	*No d'enregistrement*	*Genre d'organisme*
Société des Missions Africaines . . 905, Rang Saint-Mathieu est Shawinigan-Sud, (Qué.)	0008839-47-06	Oeuvre de charité
Service des loisirs de Ste-Madeleine d'outremont Inc. . 764, avenue Outremont C.P. 566., Outremont (Qué.) H2V 4N 4		Organisme
Mouvement Indépendant. Chrétien National . . . . . a/s: M. Gilles Brisson 1,202 rue Blainville Longueuil, (Qué.)		Organisme
Les Missions du Cap-Haïtien . . . . a/s: Rév. Père Claude Paré 5,637 avenue Sterling Montréal, (Qué.) H3T 1R7	0214064-47-08	Oeuvre de charité
Service Central du Renouveau Charismatique Catholique C.P. 207, Chambly (Qué.) J4H 3W6 a/s: M. Jules Montreuil	0476119-38-08	Oeuvre de charité
Les Frères du Sacré-Coeur . . . . 5030, Saint-Félix Cap-Rouge, (Qué.) a/s: M. Laurent Prémont		Organisme
Corporation du Foyer du Lac Bouchette Inc. . . 239 rue Principale Lac-Bouchette, (Qué.) G0W 1V0 a/s: M. Paul Gaudreault	0360909-01-06	Oeuvre de charité

70369-o

Ministère des Terres et Forêts — *Cadastre*

Canton d'Ascot

Cadastre: canton d'Ascot; division d'enregistrement: Sherbrooke; municipalité: Fleurimont.

Avis est par la présente donné que le lot 19D-81 du rang IV est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 12 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70 304-o

Paroisse de Chicoutimi

Cadastre: paroisse de Chicoutimi; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: ville de Jonquière.

Avis est par la présente donné que les lots 12B-77 à 12B-83, 13A-109 à 13A-111 du rang XII S.O.C.S. sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 24 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

70304-o

Canton de De Salaberry

Cadastre: canton de De Salaberry; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: village de Saint-Jovite.

Avis est par la présente donné que le lot 267-5 et une partie du lot 267-6 du rang V sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 11 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Granby

Cadastre: canton de Granby; division d'enregistrement: Shefford; municipalité: canton de Granby.

Avis est par la présente donné que les lots 589-7, 589-8 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac

Cadastre: paroisse de La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac; division d'enregistrement: Trois-Rivières; municipalité: La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 264-13 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Lauzon (revisé)

Cadastre: village de Lauzon (revisé); division d'enregistrement: Lévis; municipalité: cité de Lauzon (Quartier Couture).

Avis est par la présente donné que le lot 1212 est ajouté et que les lots 373-4-138, 373-4-139, 1114-25 à 1114-27 et une partie des lots 373, 373-4, 1114 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Cadastre: paroisse de Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: cité de La Pointe-aux-Trembles.

Avis est par la présente donné que les lots 199-93, 199-115, 199-119, 199-140, 206-867, 206-868, 206-892 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 12 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Village de Pointe-Gatineau

Cadastre: village de Pointe-Gatineau; division d'enregistrement: Hull; municipalité: ville de Gatineau.

Avis est par la présente donné qu'une partie des lots 198, 209, 580 et les lots 199 à 207, 210 à 218 sont annulés et les lots 604, 605 sont ajoutés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 5 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Ville de Rouyn

Cadastre: ville de Rouyn; division d'enregistrement: Rouyn-Noranda; municipalité: cité de Rouyn.

Avis est par la présente donné que les lots 29f-41 à 29f-43 du rang VII Sud sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Cadastre: paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: paroisse de Sainte-Agathe.

Avis est par la présente donné que le lot 21-124 du rang V, canton de Beresford est remis en vigueur en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 21 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Claire (revisé)

Cadastre: paroisse de Sainte-Claire (revisé); division d'enregistrement: Dorchester; municipalité: paroisse de Sainte-Claire.

Avis est par la présente donné que le lot 585 est ajouté et qu'une partie des lots 249, 250, 250-12, 250-18, 250-37, 249-60 sont annulées en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Etienne-de-Lauzon

Cadastre: paroisse de Saint-Etienne-de-Lauzon; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: Saint-Etienne.

Avis est par la présente donné que le lot 162-88 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 13 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Cadastre: paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche; division d'enregistrement: L'Assomption; municipalité: ville de Mascouche.

Avis est par la présente donné que les lots 482-229 à 482-260, 483-45 à 483-60 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Jean-Chrysostome

Cadastre: paroisse de Saint-Jean-Chrysostome; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 149-2 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 13 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Jérôme

Cadastre: paroisse de Saint-Jérôme; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: Shawbridge.

Avis est par la présente donné que les lots 279-22, 279-23, 307-15, une partie des lots 279-4, 279-7, 279-9, 307-9, trois (3) parties du lot 279-1 et quatre (4) parties du lot 279-5 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 21 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Julienne

Cadastre: paroisse de Sainte-Julienne; division d'enregistrement: Montcalm; municipalité: paroisse de Sainte-Julienne.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 210-2 du rang I est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 11 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Cadastre: paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil; division d'enregistrement: Verchères; municipalité: ville de Beloeil.

Avis est par la présente donné que les lots 186-9, 186-10, 186-16 à 186-19, 189-49 à 189-56, 189-68 à 189-71 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Paul-l'Ermite

Cadastre: paroisse de Saint-Paul-l'Ermite; division d'enregistrement: L'Assomption; municipalité: ville de Charlemagne.

Avis est par la présente donné que le lot 52-15 et que la partie restante du lot 52-9 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 4 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Rose

Cadastre: paroisse de Sainte-Rose; division d'enregistrement: Laval; municipalité: ville de Laval.

Avis est par la présente donné que le lot 493 est ajouté et que le lot 360 et une partie des lots 367, 368 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 17 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Timothée

Cadastre: paroisse de Saint-Timothée; division d'enregistrement: Beauharnois; municipalité: paroisse de Saint-Timothée.

Avis est par la présente donné que les lots 581-121 à 581-124 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 7 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Wentworth

Cadastre: canton de Wentworth; division d'enregistrement: Argenteuil; municipalité: Wentworth-Nord.

Avis est par la présente donné que le lot 29-1334 du rang VIII est remis en vigueur et que le lot 29-1335 du rang VIII est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 13 octobre 1977.

Pour le sous-ministre,
70304-o BENOIT GRIMARD, A.-G.

Proclamation(s)

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, un plan d'une partie du canton de Bergeron, comprenant le bloc 8, située dans la division d'enregistrement de Saguenay, avec un livre de renvoi relatif à ce plan;

ATTENDU QUE le plan de cette partie dudit territoire qui est signé par le ministre des Terres et Forêts est dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ce plan correct, accompagnée d'une copie de ce livre de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau;

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 320), a plan has been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, of part of Bergeron Township, comprising block 8, located in the Saguenay Registration Division; a book of reference has also been prepared in relation to this plan;

WHEREAS the plan of that part of the said territory, signed by the Minister of Lands and Forests, is in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of the correct plan and a copy of the reference book in the Saguenay Registration Division Office, in Baie-Comeau;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plan et livre de renvoi originaires dans la division d'enregistrement de Saguenay et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie du canton de Bergeron;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3268-77, du 28 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau, des plan et livre de renvoi originaires d'une partie du canton de Bergeron, comprenant le bloc 8, située dans la division d'enregistrement de Saguenay;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie du canton de Bergeron;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plan et livre de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it should be made known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plan and book of reference have been deposited in the Saguenay Registration Division Office, and the day when article 2168 will become effective should also be made known, the whole with respect to the said part of Bergeron Township;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 3268-77, dated September 28, 1977, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1 and 2 of the aforesaid Cadastre Act and with articles 2166 to 2176*c* of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Saguenay Registration Division Office, in Baie-Comeau, the original plan and book of reference of part of Bergeron Township; comprising block 8, located in the Saguenay Registration Division;

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of Bergeron Township;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plan and book of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have had these letters made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-huitième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN,

Libro: 504
Folio: 87

70344-o

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-eighth day of September, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,
Assistant Deputy Attorney-General.

Libro: 504
Folio: 87

70344-

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, un plan d'une partie du canton de Brest, comprenant le bloc 1, située dans la division d'enregistrement de Sept-Iles, avec un livre de renvoi relatif à ce plan;

ATTENDU QUE le plan de cette partie dudit territoire qui est signé par le ministre des Terres et Forêts est dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ce plan correct, accompagnée d'une copie de ce livre de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Iles, à Sept-Iles;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plan et livre de renvoi originaires dans la division d'enregistrement de Sept-Iles et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie du canton de Brest;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3269-77, du 28 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statues of Québec, 1964, chapter 320), a plan has been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, of part of Brest Township, comprising block 1, located in the Sept-Iles Registration Division; a book of reference has also been prepared in relation to this plan;

WHEREAS the plan of that part of the said territory, signed by the Minister of Lands and Forests, is in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of the correct plan and a copy of the reference book in the Sept-Iles Registration Division Office, in Sept-Iles;

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it should be made known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plan and book of reference have been deposited in the Sept-Iles Registration Division Office, and the day when article 2168 will become effective should also be made known, the whole with respect to the said part of Brest Township;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 3269-77, dated September 28, 1977, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1

Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Iles, à Sept-Iles, des plan et livre de renvoi originaires d'une partie du canton de Brest, comprenant le bloc 1, située dans la division d'enregistrement de Sept-Iles;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie du canton de Brest;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plan et livre de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-huitième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN,

Libro: 504
Folio: 88

70344-o

and 2 of the aforesaid Cadastre Act and with articles 2166 to 2176*c* of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Sept-Iles Registration Division Office, in Sept-Iles, the original plan and book of reference of part of Brest Township, comprising block 1, located in the Sept-Iles Registration Division;

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of Brest Township;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plan and book of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have had these letters made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-eighth day of September, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney-General.

Libro: 504
Folio: 88

70344-

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, un plan d'une partie du canton de l'Ile-des-Allumettes, comprenant le bloc 1, située dans la division d'enregistrement de Pontiac, avec un livre de renvoi relatif à ce plan;

ATTENDU QUE le plan de cette partie dudit territoire qui est signé par le ministre des Terres et Forêts est dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ce plan correct, accompagnée d'une copie de ce livre de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts au bureau de la division d'enregistrement de Pontiac, à Campbell's Bay;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plan et livre de renvoi originaires dans la division d'enregistrement de Pontiac et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie du canton de l'Ile-des-Allumettes;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3266-77, du 28 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, au bureau de la division d'enregistrement de Pontiac, à Campbell's Bay, des plan et livre de renvoi originaires d'une partie du canton de l'Ile-des-Allumettes, comprenant le bloc 1, située dans la division d'enregistrement de Pontiac;

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 320), a plan has been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, of part of Iles-des-Allumettes Township, comprising block 1, located in the Pontiac Registration Division; a book of reference has also been prepared in relation to this plan;

WHEREAS the plan of that part of the said territory, signed by the Minister of Lands and Forests, is in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of the correct plan and a copy of the reference book in the Pontiac Registration Division Office, in Campbell's Bay;

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it should be made known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plan and book of reference have been deposited in the Pontiac Registration Division Office, and the day when article 2168 will become effective should also be made known, the whole with respect to the said part of Ile-des-Allumettes Township;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 3266-77, dated September 28, 1977, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1 and 2 of the aforesaid cadastre Act and with articles 2166 to 2176*c* of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Pontiac Registration Division Office, in Campbell's Bay, the original plan and book of reference of part of Ile-des-Allumettes Township, comprising block 1, located in the Pontiac Registration Division;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie du canton de l'Ile-des-Allumettes;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plan et livre de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-huitième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN,

Libro: 504
Folio: 89

70344-o

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of Ile-des-Allumettes Township;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plan and book of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have had these letters made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-eighth day of September, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney-General.

Libro: 504
Folio: 89

70344-

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, un plan d'une partie du canton de Joly, comprenant les lots 50, 51, 52, 53 et 54, rang P, située dans la division d'enregistrement de Labelle, avec un livre de renvoi relatif à ce plan;

ATTENDU QUE le plan de cette partie dudit territoire qui est signé par le ministre des Terres et Forêts est dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ce plan correct, accompagnée d'une copie de ce livre de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts au bureau de la division d'enregistrement de Labelle à Mont-Laurier;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil le dépôt des plan et livre de renvoi originaires dans la division d'enregistrement de Labelle et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie du canton de Joly;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3264-77, du 28 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, à Mont-Laurier, des plan et livre de renvoi originaires d'une partie du canton de Joly, comprenant les lots 50, 51, 52, 53 et 54, rang P, située dans la division d'enregistrement de Labelle;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie du canton de Joly;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plan et livre de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 320), a plan has been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, of part of Joly Township, comprising lots 50, 51, 52, 53 and 54, in Range P, located in the Labelle Registration Division; a book of reference has also been prepared in relation to this plan;

WHEREAS the plan of that part of the said territory, signed by the Minister of Lands and Forests, is in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of the correct plan and a copy of the reference book in the Labelle Registration Division Office, in Mont-Laurier;

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it should be made known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plan and book of reference have been deposited in the Labelle Registration Division Office, and the day when article 2168 will become effective should also be made known, the whole with respect to the said part of Joly Township;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 3264-77, dated September 28, 1977, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1 and 2 of the aforesaid Cadastre Act and with articles 2166 to 2176*c* of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Labelle Registration Division Office, in Mont-Laurier, the original plan and book of reference of part of Joly Township, comprising lots 50, 51, 52, 53 and 54, in Range P, located in the Labelle Registration Division;

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of Joly Township;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plan and book of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-huitième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
RENÉ LANGEVIN,
70344-o

Libro: 504
Folio: 90

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, des plans d'une partie de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant les blocs 15, 16, 17 et 18, située dans la division d'enregistrement de Montréal, avec des livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans de cette partie dudit territoire qui sont signés par le ministre des Terres et Forêts sont dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ces plans corrects, accompagnée d'une copie de ces livres de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have had these letters made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-eighth day of September, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,
Assistant Deputy Attorney-General.
70344-

Libro: 504
Folio: 90

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 320), plans have been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, of part of the Parish of Pointe-Claire, comprising blocks 15, 16, 17 and 18, located in the Montreal Registration Division; books of reference have also been prepared in relation to these plans;

WHEREAS the plans of that part of the said territory, signed by the Minister of Lands and Forests, are in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of these correct plans and a copy of the reference books in the Montreal Registration Division Office, in Montreal;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plans et livres de renvoi originaires dans la division d'enregistrement de Montréal et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie de la paroisse de Pointe-Claire;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3381-77, du 12 octobre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal, des plans et livres de renvoi originaires d'une partie de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant les blocs 15, 16, 17 et 18, située dans la division d'enregistrement de Montréal;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie de la paroisse de Pointe-Claire;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plans et livres de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it should be made known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plans and books of reference have been deposited in the Montreal Registration Division Office, and the day when article 2168 will become effective should also be made known, the whole with respect to the said part of the Parish of Pointe-Claire;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 3381-77, dated October 12, 1977, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1 and 2 of the aforesaid Cadastre Act and with articles 2166 to 2176*c* of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Montreal Registration Division Office, in Montreal, the original plans and books of reference of part of the Parish of Pointe-Claire, comprising blocks 15, 16, 17 and 18, located in the Montreal Registration Division;

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of the Parish of Pointe-Claire;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plans and books of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have had these letters made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce douzième jour d'octobre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
RENÉ LANGEVIN,

Libro: 504
Folio: 93

70344-o

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twelfth day of October, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,
Assistant Deputy Attorney-General.

Libro: 504
Folio: 93

70344

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, un plan d'une partie de la paroisse de Rivière-des-Prairies, comprenant le bloc 2, située dans la division d'enregistrement de Montréal, avec un livre de renvoi relatif à ce plan;

ATTENDU QUE le plan de cette partie dudit territoire qui est signé par le ministre des Terres et Forêts est dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ce plan correct, accompagnée d'une copie de ce livre de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plan et livre de renvoi originaires dans la division d'enregistrement de Montréal et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ladite partie de la paroisse de Rivière-des-Prairies;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3265-66, du 28 septembre 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 1 of the Cadastre Act (Revised Statues of Québec, 1964, chapter 320), a plan has been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, of part of the Parish of Rivière-des-Prairies, comprising block 2, located in the Montreal Registration Division; a book of reference has also been prepared in relation to this plan;

WHEREAS the plan of that part of the said territory, signed by the Minister of Lands and Forests, is in the records of his office;

WHEREAS the Minister of Lands and Forests has deposited a copy of the correct plan and a copy of the reference book in the Montreal Registration Division Office, in Montreal;

WHEREAS, in accordance with article 2169 of the Civil Code, it should be made known, by proclamation of the Lieutenant-Governor in Council, that the original plan and book of reference have been deposited in the Montreal Registration Division Office, and the day when article 2168 will become effective should also be made known, the whole with respect to the said part of the Parish of Rivière-des-Prairies;

THEREFORE, with the advice and consent of Our Executive Council, expressed in Order number 3265-77, dated September 28, 1977, We have ordered and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 1

Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal, des plan et livre de renvoi originaires d'une partie de la paroisse de Rivière-des-Prairies, comprenant le bloc 2, située dans la division d'enregistrement de Montréal;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans cette division d'enregistrement, relativement à ladite partie de la paroisse de Rivière-des-Prairies;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur un lot de terre désigné sur ces plan et livre de renvoi doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-huitième jour de septembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

RENÉ LANGEVIN.

Libro: 504
Folio: 91

70344-o

and 2 of the aforesaid Cadastre Act and with articles 2166 to 2176*c* of the Civil Code, that it is expedient:

(*a*) to make it known that the Minister of Lands and Forests has deposited in the Montreal Registration Division Office, in Montreal, the original plan and book of reference of part of the Parish of Rivière-des-Prairies, comprising block 2, located in the Montreal Registration Division;

(*b*) to make it known that on the day this proclamation is published, article 2168 will become effective in that Registration Division with regard to the said part of the Parish of Rivière-des-Prairies;

(*c*) to indicate that within two years from this date, any registration of a real right upon any lot of land described in such plan and book of reference must be renewed by the registration by deposit of a notice describing the immoveable affected, in the manner prescribed in article 2168 and in accordance with the other formalities prescribed in article 2131 for the ordinary renewal of the registration of hypothecs;

(*d*) to advise those concerned that failing such renewal, no real right preserved by the first registration will have any effect against any other creditors or subsequent purchasers if their claims have been duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have had these letters made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to them;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-eighth day of September, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven, and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Assistant Deputy Attorney-General.

Libro: 504
Folio: 91

70344

Soumissions — Demandes de

La commission scolaire Ancienne-Lorette

(Siège social: ville d'Ancienne-Lorette, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumission pour obligations » seront reçues par le soussigné Marcel Demers, directeur général, Centre administratif, 1360, Saint-Charles, Ancienne-Lorette, comté de Chauveau, Québec G2E 1V4, jusqu'à 7.30 heures du soir, le lundi 5 décembre 1977, pour l'achat de $211,500 d'obligations pour la commission scolaire Ancienne-Lorette, datées du 28 décembre 1977 et remboursables en séries du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Année	Capital
28 décembre 1978	$16,500
28 décembre 1979	18,000
28 décembre 1980	20,000
28 décembre 1981	21,000
28 décembre 1982	23,000
28 décembre 1983	19,000
28 décembre 1984	20,000
28 décembre 1985	22,000
28 décembre 1986	25,000
28 décembre 1987	27,000

La commission scolaire Ancienne-Lorette, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (Chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Ancienne-Lorette s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 25-05-62 — $27,500 — renouvellement d'emprunt; 19-09-77 — $184,000 — dépenses d'immobilisations;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 5 décembre 1977, au Centre administratif, 1360, Saint-Charles, Ancienne-Lorette, comté de chauveau, Québec, G2E 1V4, à 8.00 heures du soir.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La commission scolaire Ancienne-Lorette, comté de Chauveau, ce 7 novembre 1977.

Le directeur général,
MARCEL DEMERS.

Centre administratif
1360, Saint-Charles
Ancienne-Lorette,
comté de Chauveau, Québec, G2E 1V4
Téléphone: 872-5416, code: 418 70357-o

Ville de Charlesbourg

(Comté de Charlesbourg)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Rosaire Godbout, greffier à l'Hôtel de ville, 7575 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, comté de Charlesbourg, Québec, le lundi 5 décembre 1977, jusqu'à 8.00 heures du soir, pour l'achat de $3,257,000 d'obligations de la ville de Charlesbourg datées du 28 décembre 1977 et remboursables en série du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour

toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — 3,257,000 — 20 ans

Année	Capital
28 décembre 1978	$ 84,000
28 décembre 1979	90,000
28 décembre 1980	99,000
28 décembre 1981	111,000
28 décembre 1982	123,000
28 décembre 1983	125,000
28 décembre 1984	140,000
28 décembre 1985	153,000
28 décembre 1986	169,000
28 décembre 1987	189,000
28 décembre 1988	132,000
28 décembre 1989	145,000
28 décembre 1990	161,000
28 décembre 1991	177,000
28 décembre 1992	197,000
28 décembre 1993	157,000
28 décembre 1994	173,000
28 décembre 1995	193,000
28 décembre 1996	216,000
28 décembre 1997	423,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $423,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 28 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 28 décembre au montant de $423,000 comprend un solde de $182,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
28 décembre 1998	$13,000
28 décembre 1999	14,000
28 décembre 2000	16,000
28 décembre 2001	16,000
28 décembre 2002	18,000
28 décembre 2003	18,000
28 décembre 2004	19,000
28 décembre 2005	21,000
28 décembre 2006	23,000
28 décembre 2007	24,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $423,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 28 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Charlesbourg s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 141 — $ 41,500; 287 — $16,100; 292 — $21,000; 309 — $22,800 — 310 — $36,000; 312 — $6,800; 313 — $6,120; 315 — $51,100; 318 — $12,000; 320 — $84,380; 322 — $45,000; 325 — $91,500; 326 — $42,900; 327 — $15,300; ces règlements ont été autorisés pour renouvellement d'emprunts; 76-1107 — $18,500 — voirie; 76-1108 — $79,000 — éclairage; 76-1114 — $59,000 — bâtisses, terrains; 76-1119 — $362,700 — aqueduc, égouts, voirie; 76-1121 — $312,400 — aqueduc, égouts; 76-1126 — 170,300 — aqueduc, égouts; 76-1127 — $510,000 — voirie; 76-1133 — $290,000 — loisirs et parcs; 76-1138 — 17,200 — aménagement; 76-1143 — $155,000 — aqueduc, égouts; 76-1149 — $49,000 — aqueduc, égouts; 76-1151 — $150,800 — coût excédentaire; 77-1188 — $94,600 — achat d'équipement; 77-1215 — $475,000 — fonds de roulement; 77-1222 — $21,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 5 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, comté de Charlesbourg, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Charlesbourg, comté de Charlesbourg, ce 8 novembre 1977.

Le greffier.
ROSAIRE GODBOUT.

Hôtel de ville,
7575, boulevard Henri-Bourassa,
Charlesbourg,
comté de Charlesbourg, Québec, G1H 3E7
Téléphone: 628-7241, code 418 70363-o

Ville de Charny
(Comté de Lévis)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, P.H. Fréchette, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 333, 20e Rue, village de Charny, comté de Lévis, Québec, jusqu'à 7.30 heures du soir, le mardi 6 décembre 1977, pour l'achat de $980,000 d'obligations de la ville de Charny datées du 28 décembre 1977 et remboursables en série du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1977 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $980,000 — 20 ans

Année	Capital
28 décembre 1978	$70,000
28 décembre 1979	33,000
28 décembre 1980	28,000
28 décembre 1981	31,000
28 décembre 1982	33,000
28 décembre 1983	37,000
28 décembre 1984	40,000
28 décembre 1985	43,000
28 décembre 1986	47,000
28 décembre 1987	53,000
28 décembre 1988	35,000
28 décembre 1989	39,000
28 décembre 1990	43,000
28 décembre 1991	47,000
28 décembre 1992	52,000
28 décembre 1993	57,000
28 décembre 1994	62,000
28 décembre 1995	69,000
28 décembre 1996	76,000
28 décembre 1997	85,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

L'échéance du 28 décembre 1997 au montant de $85,000 comprend l'échéance normale de $83,000 plus un solde de $2,000 renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $85,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 28 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $85,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 28 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Charny s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: V-173 — $85,800 — aqueduc, égouts; V-201(V-227) — $36,700 — aqueduc, égouts, voirie; V-223 — $205,000 — aqueduc, égouts, voirie; V-241 (tel que modifié) — $512,000 — aqueduc, égouts; V-242 — $36,700 — aqueduc, égouts, voirie; V-247 (tel que modifié) — $103,800.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.30 du soir, le mardi 6 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, 333, 20e Rue, ville de Charny, comté de Lévis, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Charny, comté de Lévis, ce 8 novembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
P.H. FRÉCHETTE.

Hôtel de ville,
333, 20e Rue,
Ville de Charny,
comté de Lévis, Québec, G6W 5R6.
Téléphone: 832-4695, code 418. 70358-o

Ville de Lennoxville

(Comté de Saint-François)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Jules Gervais, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 150, Queen, Lennoxville, comté de Saint-François, Québec, jusqu'à 7.00 heures du soir, le mercredi 7 décembre 1977, pour l'achat de $1,267,000 d'obligations de la ville de Lennoxville datées du 4 janvier 1978 et remboursables en série du 4 janvier 1979 au 4 janvier 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 4 juillet et 4 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 janvier 1978.

Tableau d'amortissement — $1,267,000 — 20 ans

Année	Capital
4 janvier 1979	$33,000
4 janvier 1980	35,000
4 janvier 1981	39,000
4 janvier 1982	44,000
4 janvier 1983	49,000
4 janvier 1984	51,000
4 janvier 1985	58,000
4 janvier 1986	64,000
4 janvier 1987	70,000
4 janvier 1988	77,000
4 janvier 1989	46,000
4 janvier 1990	52,000
4 janvier 1991	57,000
4 janvier 1992	63,000
4 janvier 1993	68,000
4 janvier 1994	76,000
4 janvier 1995	83,000
4 janvier 1996	92,000
4 janvier 1997	100,000
4 janvier 1998	110,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $110,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 4 janvier 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $110,000 et seul

cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 4 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Lennoxville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 janvier 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 304 — $260,000 — aqueduc, égouts; 305 — $257,000 — aqueduc, égouts; 308 — $50,000 — aqueduc, égouts; 313 — $700,000 — aqueduc et égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.00 du soir, le mercredi 7 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, 150, Queen, Lennoxville, comté de Saint-François, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Lennoxville, comté de Saint-François, ce 4 novembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
JULES GERVAIS.

Hôtel de ville,
150, Queen,
Lennoxville, comté de Sherbrooke,
Québec, J0B 1Z0
Téléphone: 569-9388, code 819. 70359-o

Ville de Nicolet
(Nicolet-Yamaska)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Denis Bourque, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, case postale 670, 116, rue Evariste-Lecomte, ville de Nicolet, comté de Nicolet-Yamaska, Québec, jusqu'à 8.30 heures du soir, le mardi 6 décembre 1977, pour l'achat de $577,000 d'obligations de la ville de Nicolet datées du 28 décembre 1977 et remboursables en série du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $577,000 — 20 ans

Année	Capital
28 décembre 1978	$10,000
28 décembre 1979	12,000
28 décembre 1980	13,000
28 décembre 1981	14,000
28 décembre 1982	16,000
28 décembre 1983	16,000
28 décembre 1984	18,000
28 décembre 1985	21,000
28 décembre 1986	21,000
28 décembre 1987	23,000
28 décembre 1988	26,000
28 décembre 1989	28,000
28 décembre 1990	31,000
28 décembre 1991	35,000
28 décembre 1992	38,000
28 décembre 1993	41,000
28 décembre 1994	46,000
28 décembre 1995	50,000
28 décembre 1996	56,000
28 décembre 1997	62,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $62,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 28 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $62,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 28 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Nicolet s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 349 — $109,000 — aqueduc, égouts; 364-75 — $103,000; 391-77 — $365,000 — aqueduc, égouts, voirie;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.30 heures du soir, le mardi 6 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, case postale 670, 116, rue Evariste-Lecomte, ville de Nicolet, comté de Nicolet-Yamaska, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Nicolet, comté de Nicolet-Yamaska, ce 8 novembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
DENIS BOURQUE.

Hôtel de ville,
case postale 670,
116, rue Evariste-Lecomte,
ville de Nicolet,
comté de Nicolet-Yamaska, Québec.
Téléphone: 293-4401, code 819. 70360-o

La commission scolaire Pointe Lévy

(Siège social: ville de Lévis, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumission pour obligations » seront reçues par le soussigné Ghislain Guay, directeur général, Centre administratif, 6, rue Saint-Gabriel, ville de Lévis, comté de Lévis, Québec, G6V 5PE, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi 6 décembre 1977, pour l'achat de $518,000 d'obligations pour la commission scolaire Pointe Lévy, datées du 28 décembre 1977 et remboursables en séries du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Année	Capital
28 décembre 1978	$ 39,000
28 décembre 1979	42,000
28 décembre 1980	46,000
28 décembre 1981	49,000
28 décembre 1982	52,000
28 décembre 1983	49,000
28 décembre 1984	53,000
28 décembre 1985	57,000
28 décembre 1986	63,000
28 décembre 1987	68,000

La commission scolaire Pointe Lévy, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Pointe Lévy s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 02-09-66 — $175,500; 20-06-62 — $25,000; 13-06-67 — $142,000 — renouvellement d'emprunt; 12-08-75 — $154,000 — dépenses d'immobilisations; — 05-07-77 — $21,500 — achat de 2 locaux modulaires à Saint-Louis-de-Pintendre.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 6 décembre 1977, jusqu'à 8.00 heures du soir, au Centre administratif, 6, rue Saint-Gabriel, ville de Lévis, comté de Lévis, Québec G6V 5PE.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La commission scolaire Pointe Lévy, comté de Lévis, ce 9 novembre 1977.

Le directeur général,
GHISLAIN GUAY.

Centre administratif
6, rue Saint-Gabriel, ville de Lévis
comté de Lévis, Québec, G6V 5PE
Téléphone: 833-3461, code: 418 70365-o

Ville de Port-Cartier
(Comté de Duplessis)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Vilmond Couture, greffier, à l'Hôtel de ville, 40, avenue Parent, ville de Port-Cartier, comté de Duplessis, Québec, jusqu'à 7.00 heures du soir, le lundi 5 décembre 1977, pour l'achat de $4,640,000 d'obligations de la ville de Port-Cartier datées du 28 décembre 1977 et remboursables en série du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $4,640,000 — 20 ans

Année	Capital
28 décembre 1978	$ 99,000
28 décembre 1979	109,000
28 décembre 1980	120,000
28 décembre 1981	132,000
28 décembre 1982	145,000
28 décembre 1983	161,000
28 décembre 1984	175,000
28 décembre 1985	193,000
28 décembre 1986	212,000
28 décembre 1987	234,000
28 décembre 1988	192,000
28 décembre 1989	211,000
28 décembre 1990	232,000
28 décembre 1991	255,000
28 décembre 1992	281,000
28 décembre 1993	309,000
28 décembre 1994	341,000
28 décembre 1995	373,000
28 décembre 1996	412,000
28 décembre 1997	454,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $454,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 28 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $454,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 28 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Port-Cartier s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 236 — $30,000 — éclairage, 251 — $729,600 — bâtisses et terrains — 257 — $1,100,400 — aqueduc, égouts, voirie — 259 — $1,700,000 — aqueduc, égouts, voirie — 261 — $411,325 — aqueduc, égouts, voirie — 266 — $261,000 — voirie — 276 — $407,675 — bâtisses et terrains.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.00 du soir, le lundi 5 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, 40, avenue Parent, ville de Port-Cartier, comté de Duplessis, province de Québec, G0G 2K0.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Port-Cartier, comté de Duplessis, ce 7 novembre 1977.

Le greffier,
VILMOND COUTURE.

Hôtel de ville,
40, avenue Parent,
ville de Port-Cartier,
comté de Duplessis, Québec, G0G 2K0.
Téléphone: 766-2343, code 418. 70361-o

Ville de Saint-Antoine
(Comté de Prévost)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Serge Forget, greffier, Hôtel de ville, 854, boulevard Saint-Antoine, ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, Québec, jusqu'à 7.00 heures du soir, le jeudi 8 décembre 1977, pour l'achat de $430,000 d'obligations de la ville de Saint-Antoine datées du 4 janvier 1978 et remboursables en série du 4 janvier 1979 au 4 janvier 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 4 juillet et 4 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 4 janvier 1978.

Tableau d'amortissement — $430,000 — 20 ans

Année	Capital
4 janvier 1979	$33,000
4 janvier 1980	36,000
4 janvier 1981	38,000
4 janvier 1982	40,000
4 janvier 1983	42,000
4 janvier 1984	24,000
4 janvier 1985	26,000
4 janvier 1986	27,000
4 janvier 1987	29,000
4 janvier 1988	32,000
4 janvier 1989	7,000
4 janvier 1990	7,000
4 janvier 1991	8,000
4 janvier 1992	8,000
4 janvier 1993	9,000
4 janvier 1994	11,000
4 janvier 1995	12,000
4 janvier 1996	12,000
4 janvier 1997	14,000
4 janvier 1998	15,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $15,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 4 janvier 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $15,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 4 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Antoine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 4 janvier 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 40 N.S. — $25,900; 42 N.S. — $33,100; 44 N.S. — $38,000; 46 N.S. — $41,000; 50 N.S. — $111,000; 17 — $85,000; ces règlements ont été autorisés pour renouvellement d'emprunts; 267 — $58,000 — aqueduc, égouts, voirie; 285 — $38,000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.00 heures du soir, le jeudi 8 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, 854, boulevard Saint-Antoine, ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, ce 9 novembre 1977.

Le greffier,
SERGE FORGET.

Hôtel de ville,
854, boulevard Saint-Antoine,
ville de Saint-Antoine,
comté de Prévost, Québec, J7Z 3C5
Téléphone: 436-1762, code 514 70366-o

Paroisse de Saint-Antonin
(Comté de Rivière-du-Loup)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée, madame Etienne Thibault, secrétaire-trésorier au bureau municipal, paroisse de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, province de Québec, jusqu'à 7.30 heures du soir, le mercredi 7 décembre 1977 à son bureau ou à la salle municipale, paroisse de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, Québec, pour l'achat de $548,500 d'obligations de la paroisse de Saint-Antonin datées du 28 décembre 1977 et remboursables en série du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $548,500 — 10 ans

Année	Capital
28 décembre 1978	$34,500
28 décembre 1979	38,000
28 décembre 1980	41,000
28 décembre 1981	45,000
28 décembre 1982	50,000
28 décembre 1983	55,000
28 décembre 1984	60,000
28 décembre 1985	67,000
28 décembre 1986	73,000
28 décembre 1987	85,000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 28 décembre 1987 au montant de $85,000 comprend l'échéance normal de $80,000 plus un montant de $5,000 renouvelable pour une période additionnel de 10 ans.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus, s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de Saint-Antonin s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du Règlement numéro 126 (131) — $548,500, aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.30 heures du soir, le mercredi 7 décembre 1977, à la salle municipale, paroisse de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, ce 3 novembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
MME ETIENNE THIBAULT.

Bureau municipal,
paroisse de Saint-Antonin,
comté de Rivière-du-Loup, Québec, G0L 2J0.
Téléphone: 862-3099, code 418. 70362-o

Village de Saint-Jean-de-Boischatel
(Comté de Montmorency)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Jean-Charles Vézina, secrétaire-trésorier Hôtel de ville, 9, rue de la Fabrique, Saint-Jean-de-Boischatel, comté de Montmorency, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 7 décembre 1977, pour l'achat de $400,000 d'obligations du village de Saint-Jean-de-Boischatel datées du 28 décembre 1977 et remboursables en série du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $400,000 — 20 ans

Année	Capital
28 décembre 1978	$ 7,000
28 décembre 1979	8,000
28 décembre 1980	8,000
28 décembre 1981	9,000
28 décembre 1982	9,000
28 décembre 1983	11,000
28 décembre 1984	12,000
28 décembre 1985	13,000
28 décembre 1986	14,000
28 décembre 1987	16,000
28 décembre 1988	19,000
28 décembre 1989	20,000
28 décembre 1990	22,000
28 décembre 1991	24,000
28 décembre 1992	27,000
28 décembre 1993	30,000
28 décembre 1994	32,000
28 décembre 1995	37,000
28 décembre 1996	39,000
28 décembre 1997	43,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $43,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 28 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $43,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 28 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

Le village de Saint-Jean-de-Boischatel s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 152 (152-A) — $44,500 — voirie; 156 — $28,000 — aqueduc, égouts; 157 — $26,500 — bâtisses, terrains; 158 — $15,000 — aqueduc, égouts; 162 — $75,000 — bâtisses, terrains; 164 — $26,000 — aqueduc, égouts, voirie; 168 — $20,000 — bâtisses, terrains; 173 — $8,500 — aqueduc, égouts; 175 — $113,000 — aqueduc, égouts, voirie; 188 — $23,500 — voirie; 190 — $20,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 7 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, 9, rue de la Fabrique, Saint-Jean-de-Boischatel, comté de Montmorency, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Saint-Jean-de-Boischatel, comté de Montmorency, ce 9 novembre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-CHARLES VÉZINA.

Hôtel de ville,
9, rue de la Fabrique,
Saint-Jean-de-Boischatel,
Comté de Montmorency, Québec, G0A 1H0
Téléphone: 688-8210, code 418
ou 822-1864

70367

Ville de Saint-Paul-l'Ermite
(Comté de L'Assomption)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Rolland Locas, greffier, Hôtel de ville, 1, montée des Arsenaux, Saint-Paul-l'Ermite, comté de L'Assomption, Québec J5Z 2C1, jusqu'à 7.30 heures du soir, le lundi 5 décembre 1977, pour l'achat de $1,456,000 d'obligations de la ville de Saint-Paul-l'Ermite datées du 28 décembre 1977 et remboursables en série du 28 décembre 1978 au 28 décembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 28 juin et 28 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 28 décembre 1977.

Tableau d'amortissement — $1,456,000 — 20 ans

Année	Capital
28 décembre 1978	$25,000
28 décembre 1979	28,000
28 décembre 1980	30,000
28 décembre 1981	33,000
28 décembre 1982	37,000
28 décembre 1983	40,000
28 décembre 1984	44,000
28 décembre 1985	49,000
28 décembre 1986	53,000
28 décembre 1987	59,000
28 décembre 1988	15,000
28 décembre 1989	16,000
28 décembre 1990	18,000
28 décembre 1991	20,000
28 décembre 1992	21,000
28 décembre 1993	24,000
28 décembre 1994	26,000
28 décembre 1995	28,000
28 décembre 1996	31,000
28 décembre 1997	859,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $859,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 28 décembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 28 décembre 1997 au montant de $859,000 comprend un solde de $824,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
28 décembre 1998	$22,000
28 décembre 1999	23,000
28 décembre 2000	26,000
28 décembre 2001	28,000
28 décembre 2002	31,000
28 décembre 2003	34,000
28 décembre 2004	38,000
28 décembre 2005	41,000
28 décembre 2006	46,000
28 décembre 2007	50,000
28 décembre 2008	30,000
28 décembre 2009	33,000
28 décembre 2010	37,000
28 décembre 2011	41,000
28 décembre 2012	45,000
28 décembre 2013	49,000
28 décembre 2014	54,000
28 décembre 2015	59,000
28 décembre 2016	65,000
28 décembre 2017	72,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $859,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 28 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Paul-l'Ermite s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 28 décembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 209 — $700 — voirie; 214 — $2,600 — voirie; 219-A — $207,500; 223 — $50,000; 224 — $30,000; 226 — $75,000 — aqueduc, égouts; 227-2 — $19,000 — voirie; 239 — $141,600 — aqueduc, égouts; 240 — $300 — voirie 243-A — $350,000 — aqueduc, égouts; 246 — $60,800 — aqueduc, égouts; 253 — $445,000 — aqueduc, égouts, voirie; 273-A — $25,000 — aqueduc, égouts, voirie etc; 305 — $48,000 — achat d'équipement;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.30 heures du soir, le lundi 5 décembre 1977, à l'Hôtel de ville, 1, montée des Arsenaux, Saint-Paul-l'Ermite, comté de L'Assomption, Québec J5Z 2C1.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Saint-Paul-l'Ermite, comté de L'Assomption, ce 10 novembre 1977.

Le greffier,
ROLLAND LOCAS.

Hôtel de ville,
1, montée des Arsenaux,
Saint-Paul-l'Ermite,
Comté de L'Assomption, Québec, J5Z 2C1
Téléphone: 585-1140, code: 514 70389-o

La commission scolaire régionale Protestante Western Québec

(Siège social: ville de Gatineau, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné E.F. Hartwick, directeur général, au Centre administratif, galerie Antoine, 302 Notre-Dame, ville de Gatineau, province de Québec, jusqu'à 9.30 du soir, le samedi 10 décembre 1977, pour l'achat de $985,500 d'obligations de la commission scolaire régionale Protestante Western Québec datées du 9 janvier 1978 et remboursables en série du 9 janvier 1979 au 9 janvier 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 9 janvier et 9 juillet de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 janvier 1978.

Tableau d'amortissement — $985,500 — 10 ans

Année	Capital
9 janvier 1979	$ 67,500
9 janvier 1980	74,000
9 janvier 1981	81,000
9 janvier 1982	88,000
9 janvier 1983	97,000
9 janvier 1984	105,000
9 janvier 1985	114,000

Année	Capital
9 janvier 1986	125,000
9 janvier 1987	137,000
9 janvier 1988	97,000

La commission scolaire régionale Protestante Western Québec, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, c. 63) (Bill 64) demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus, seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale Protestante Western Québec s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 janvier 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 6-7-66 — $148,000 — renouvellement d'emprunt — 16-9-69 — $97,000 — renouvellement d'emprunt — 16-9-69 — $81,500 — renouvellement d'emprunt — 18-6-77 — $659,000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le samedi 10 décembre 1977, à 9.30 heures du soir, Centre administratif, galerie Antoine, 302, Notre-Dame, ville de Gatineau, province de Québec, J8P 1K8.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Gatineau, comté de Papineau, ce 8 novembre 1977.

Le directeur général,
E.F. HARTWICK.

Centre administratif,
Galerie Antoine,
302, Notre-Dame,
ville de Gatineau, Québec, J8P 1K8
Téléphone: 663-9218, code 819 70364-o

Syndicats professionnels — Loi des

ASSOCIATION DES EMPLOYES DE B.M. INDUSTRIE INC.

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 11 mai 1973, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES EMPLOYES DE B.M. INDUSTRIE INC. », avec siège social situé au 4815 est, boulevard Gouin, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
BERNARD LALONDE.

70349-o 1475-7579

Vente(s) d'effets non réclamés

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 31e jour de décembre 1976 et non réclamés aux bureaux du CP Express Limitée à divers endroits de la province de Québec, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Frank Waddington, encanteur, 189 est, rue Queen, Toronto, Ontario, à onze heures du matin, le 1er jour de décembre, 1977, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Le vice-président,
69867-41-6-o W.M. RILEY.

Vente(s) par shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Chicoutimi

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000373-77
Shérif: 543-77

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, 393, rue Racine, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demanderesse, *vs* EDOUARD LALANCETTE, 18, De Paris, Rivière-du-Moulin, district de Chicoutimi, défendeur.

Un terrain ou emplacement formé du lot numéro vingt et un-A-cent quatre-vingt-six (21-A-186) du deuxième rang nord-est du chemin Sydenham, du canton de Chicoutimi, au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au Palais de justice de Chicoutimi, le ONZIEME jour de JANVIER 1978, à DIX heures du matin.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688-A - C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé est fixé à $5,420, soit 25% de l'évaluation municipale.

Le shérif,
JEAN-CLAUDE BASQUE.

Bureau du shérif,
Chicoutimi, le 3 novembre 1977. 70371-o

Fieri Facias
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Chicoutimi
No. 150-05-000373-77
Sheriff: 543-77

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION, 393 Racine Street, Chicoutimi, District of Chicoutimi, plaintiff, *v.* EDOUARD LALANCETTE, 18 De Paris, Rivière-du-Moulin, District of Chicoutimi, defendant.

Land consisting of lot twenty-one-A-one hundred and eighty-six (21-A-186) on Range 2 Northeast of Sydenham Road, Chicoutimi Township, on the official cadastre for the Parish of Chicoutimi, with the buildings, appurtenances and dependencies.

To be sold at the Chicoutimi Registry Office, Chicoutimi Court House, on the ELEVENTH day of JANUARY, 1978, at TEN o'clock in the morning.

The minimum amount which the purchaser must pay to the sheriff at the time of adjudication, in accordance with article 688a C.C.P, in cash or by certified cheque, is $5,420, representing 25% of the municipal assessment.

JEAN-CLAUDE BASQUE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Chicoutimi, November 3, 1977. 70371

Drummond

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001999-775

DAME PRICILLA MORIN SOULARD, ménagère et épouse séparée de biens, domicilié et résidant au 730, Chanoine Scott, app. 2, Sainte-Foy, demanderesse, *vs* DENIS CORMIER, résidant au 731, rue Maskinongé, Sainte-Foy, défendeur.

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-001999-775

DAME PRICILLA MORIN SOULARD, housewife and wife separate as to property, domiciled and residing at 730 Chanoine Scott, Apt. 2, Sainte-Foy, plaintiff, v. DENIS CORMIER, residing at 731 Maskinongé Street, Sainte-Foy, defendant.

« La moitié indivise d'un terrain, de figure régulière, mesurant soixante-six (66) pieds de largeur sur quatre-vingt-sept (87) pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre-vingt-neuf (89 Ptie), au cadastre officiel du quartier sud de la cité de Drummondville, ainsi borné:

En front au nord-ouest par la rue Lowring, en arrière au sud-est par E. Dionne ou représentants, d'un côté au nord-est par A. Rhéaume ou représentants, et de l'autre côté au sud-ouest par la rue Dorion.

Avec tous bâtiments y dessus construits, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques: 184 et 192, de la rue Lowring à Drummondville.

Etant la propriété par moitié indivise du défendeur ».

La mise à prix est fixée à $9,432.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Drummond, Palais de justice, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, comté de Drummond, province de Québec, le VINGT-DEUXIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Drummondville, le 4 novembre 1977. 70350-o

"The undivided half of land of irregular shape, sixty-six (66) feet wide and eighty-seven (87) feet deep, English measure and more or less, known and designated as part of lot eighty-nine (Pt. 89) on the official cadastre for the south ward of the City of Drummondville, bounded as follows: in front to the northwest by Lowring Street, in the rear to the southeast by the property of E. Dionne or representatives, on the northeast side by the property of A. Rhéaume or representatives and on the southwest side by Dorion Street.

With all the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic numbers 184 and 192 Lowring Street in Drummondville.

This is the undivided half belonging to the defendant."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $9,432.50.

To be sold at the Drummond Division Registry Office, in the Court House, 1680 Saint-Joseph Boulevard, Drummondville, Drummond County, Province of Québec, on the TWENTY-SECOND day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

STEPHEN DOLAN,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Drummondville, November 4, 1977. 70350

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
No 550-02-000316-75

GEORGE EISENER, homme d'affaires, domicilié et résidant au 67 Starrett Road, Lunn, Mass. Etats-Unis, demandeur, *vs* ROBERT SARAZIN, résidant au 1 rue Macon, (Touraine) Gatineau, province de Québec, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « B » (1B-247) aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang six, canton de Hull, division d'enregistrement de Hull. Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de quatre mille sept cent vingt-cinq

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Hull
No. 550-02-000316-75

GEORGE EISENER, businessman, domiciled and residing at 67 Starrett Road, Lunn, Mass., U.S.A., plaintiff, v. ROBERT SARAZIN, residing at 1 Macon Street, (Touraine) Gatineau, Province of Québec, defendant.

An immoveable known and designated as lot two hundred and forty-seven of the official subdivision of original lot one "B" (1-B-247) on the official plan and in the book of reference for Range Six, Hull Township, Hull Registration Division.

With the buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The minimum amount the purchaser must pay in cash or by certified cheque at the time of adjudication, under article 688*a* C.C.P., is four thousand seven hundred and

dollars ($4,725), soit l'équivalent de vingt-cinq (25%) pour cent de l'évaluation de l'immeuble qui est de dix-huit mille neuf cents dollars ($18.900), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 191 rue Principale, Hull, province de Québec le ONZIEME jour de JANVIER 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Hull, le 3 novembre 1977. 70372-o

twenty-five dollars ($4,275), representing twenty-five per cent (25%) of the assessment of the immoveable, which is eighteen thousand nine hundred dollars ($18,900), as entered on the municipal valuation roll.

To be sold at the Hull Division Registry Office, 191 Principale Street, Hull, Province of Québec, on the ELEVENTH day of JANUARY, 1978, at TEN o'clock in the morning.

JEAN GUY ROCHON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Hull, November 3, 1977. 70372

Iberville

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755-05-000473-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Saint-Luc, district judiciaire de Saint-Jean et RAYMOND PONCET, résidant et domicilié au 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc, district d'Iberville, et JEAN-GUY BEAUDOIN, résidant et domicilié au boulevard Saint-Luc, Saint-Luc district judiciaire d'Iberville, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, district judiciaire d'Iberville.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-176) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc. Avec bâtisse y érigée au numéro 7 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. » Evaluation municipale: $500.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque certifié au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
No. 755-05-000473-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, a legally constituted corporation having its main business establishment at 276 Saint-James Street West Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff *v.* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC., a legally constituted corporation having its head office in Saint-Luc, district of Iberville and RAYMOND PONCET, residing and domiciled at 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc Judicial District of Iberville, and JEAN-GUY BEAUDOIN, residing and domiciled at Boulevard Saint-Luc, Saint-Luc, Judicial District of Iberville, Defendants, and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320 Seminaire Boulevard, Saint-Jean, Province of Québec, District of Saint-Jean, *mis en cause*.

"Land known and designated as lot one hundred and seventy-six of the official subdivision of original lot ninety-five (95-176) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building constructed at 7 Pierre Radisson Street, Saint-Luc. As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor." Municipal evaluation: $500.

The minimum amount the purchaser must pay the sherriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is equal to 25% of the municipal assessment.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, province de Québec, ce VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Saint-Jean, province de Québec.
ce 3 novembre 1977. 70339-o

To be sold at Saint-Jean Registry Office, County of Saint-Jean, 320 Seminaire Boulevard, on the TWENTIETH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

CLAUDE AUDET,
Sheriff.

Sherriff's Office.
Saint-Jean, Québec,
this 3th day of November 1977. 70339-o

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
No 755-05-000472-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest, Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Saint-Luc, district judiciaire d'Iberville, et RAYMOND PONCET, domicilié et résidant au 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc, district judiciaire d'Iberville, et JEAN-GUY BEAUDOIN, domicilié et résidant sur le boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc, district judiciaire d'Iberville, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, province de Québec district judiciaire d'Iberville.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-175) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc. Avec bâtisse y érigée au numéro 5 de la rue Pierre-Radisson, à Saint-Luc. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. » Evaluation municipale: $500.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer audit shérif en argent ou par chèque certifié au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire Saint-Jean, province de Québec, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Saint-Jean, Québec,
ce 3 novembre 1977. 70340-o

Fieri Facias
Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
No. 755-05-000472-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, a legally constituted corporation having its main business establishment at 276 Saint-James Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., a legally constituted corporation having its head office in Saint-Luc, Judicial District of Iberville, and RAYMOND PONCET, residing and domiciled at 11 Louis-Liénard-de-Beaujeu, Saint-Luc Judicial District of Iberville, and JEAN-GUY BEAUDOIN, residing and domiciled at Boulevard Saint-Luc, Judicial District of Iberville, defendants, and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320, Seminaire Boulevard, Saint-Jean, Québec, Judicial District of Iberville.

"Land known and designated as lot one hundred and seventy-five of the official subdivision of original lot ninety-five (95-175) on the officiel cadastre for the parish of Saint-Luc. With the building constructed at 5, Pierre-Radisson Street, Saint-Luc. As the Whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor." Municipal evaluation: $500.

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is equal to 25% of the municipal assessment.

To be sold at Saint-Jean Registry Office, County of Saint-Jean, 320, Seminaire Boulevard, Saint-Jean, on the TWENTIETH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

CLAUDE AUDET,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Saint-Jean, Québec,
this 3rd day of November 1977. 70340-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
NO 755-05-000118-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., corporation ayant sa place d'affaires à Saint-Luc, et YOLANDE BRUNET, résidant et domiciliée au 585 boulevard Gouin, app. 7, Saint-Jean, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, province de Québec, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-158), du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc. Avec bâtisse y érigée au numéro 32 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. » Evaluation municipale: $26,000.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, province de Québec, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Saint-Jean, province de Québec,
ce 3 novembre 1977. 70341-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
NO. 755-05-000118-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, a legally constituted corporation having its main business establishment at 276 St. James Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., a legally constituted corporation having its head office in Saint-Luc, Judicial District of Saint-Jean, and YOLANDE BRUNET, domiciled and residing at 585 Gouin Boulevard Apt 7, Saint-Jean Province of Québec, Judicial District of Saint-Jean, defendants, and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320, Seminaire Boulevard, Saint-Jean, Province of Québec, Judicial District of Saint-Jean, mis en cause.

"Land known and designated as lot one hundred and fifty-eight of the official subdivision of original lot ninety-five (95-158) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building constructed at 32 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc. As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor." Municipal evaluation: $26,000.

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is equal to 25% of the municipal assessment.

To be sold at Saint-Jean Registry Office, County of Saint-Jean, 320 Seminaire Boulevard, Saint-Jean, Province of Québec on the TWENTIETH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the forenoon.

CLAUDE AUDET,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Saint-Jean Québec,
this 3rd day of November 1977. 70341-o

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
NO 755-05-000069-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Saint-Luc, district judiciaire d'Iberville, défenderesse, et LE

Fieri Facias

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
NO. 755-05-000069-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, a legally constituted corporation having its main business establishment at 266 St. James Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., a legally constituted corporation having its head office in Saint-Luc, District of Iberville, defendant, and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320,

REGISTRATEUR de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, province de Québec, district judiciaire d'Iberville, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-155) et du lot numéro cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-51) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc. Avec bâtisse y érigée au numéro 38 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. » Evaluation municipale: $1,200.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au dit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, comté de Saint-Jean, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Saint-Jean, province de Québec,
ce 3 novembre 1977. 70342-o

Seminaire Boulevard, Saint-Jean, Judicial District of Iberville.

"Land known and designated as lot one hundred and fifty-five of the official subdivision of original lot ninety-five (95-155), and lot fifty-one of the official subdivision of original lot ninety-six (96-51) on the official cadastre for the Parish of Saint-Luc. With the building constructed at 38 Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc. As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor." Municipal evaluation: $1,200.

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is equal to 25% of the municipal assessment.

To be sold at Saint-Jean Registry Office, County of Saint-Jean, 320 Seminaire Boulevard, on the TWENTIETH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the forenoon.

CLAUDE AUDET,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Saint-Jean, Province of Québec,
this 3th day of November 1977. 70342-o

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
NO 755-05-000090-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, demandeur, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Saint-Luc, district judiciaire de Saint-Jean, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire, Saint-Jean, district judiciaire de Saint-Jean, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (95-156) et le lot numéro cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (96-52) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc. Avec bâtisse y érigée au numéro 36 de la rue Pierre-Paul-de-Maray, à Saint-Luc. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de la débitrice. » Evaluation municipale: $1,500.

Fieri Facias

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Iberville
NO. 755-05-000090-77

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL, a legally constituted corporation having its main business establishment at 276 St. James Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, *vs* LES JARDINS DU HAUT-RICHELIEU INC., a legally constituted corporation having its head office in Saint-Luc, District of Saint-Jean, defendant, and THE REGISTRAR for Saint-Jean, 320, Seminaire Boulevard, Saint-Jean, Province of Québec District of Saint-Jean, *mis en cause*.

"Land known and designated as lot one hundred and fifty-six of the official subdivision of original lot ninety-five (95-156), and lot fifty-two of the official subdivision of original lot ninety-six (96-52) on the official cadastre for the parish of Saint-Luc. With the building constructed at 36, Pierre-Paul-de-Maray Street, Saint-Luc. As the whole now stands, without any exception or reserve on the part of the debtor." Municipal evaluation: $1,500.

Le montant minimum de l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320 boulevard Séminaire Saint-Jean, province de Québec le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif,
Saint-Jean, province de Québec,
ce 3 novembre 1977. 70343-o

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is equal to 25% of the municipal assessment.

To be sold at Saint-Jean Registry Office, County of Saint-Jean, 320, Seminaire Boulevard, Saint-Jean, on the TWENTIETH day of DECEMBER 1977, at TEN o'clock in the forenoon.

CLAUDE AUDET,
Sheriff.

Sherriff's Office,
Saint-Jean Province of Québec,
this 3th day of November 1977. 70343-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
District de Montréal — Cour supérieure
No 500-05-010151-775

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, corporation dûment constituée ayant une place d'affaires au 1155 ouest, boulevard Dorchester, ville et district de Montréal, partie demanderesse, *vs* ROSE SOCCIO, résidant et domiciliée au 444 Hervieux, Lachenaie, district de Joliette, et ANTOINETTE FIORINI, résidant et domiciliée au 444 Hervieux, Lachenaie, district de Joliette, partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la ville de Lachenaie, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quarante-six (ptie 246) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachenaie, dans le comté de L'Assomption; mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur sur soixante-quatorze pieds (74') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: en front, du côté est par le prolongement de la rue existance appelée avenue Hervieux, à l'arrière, à l'ouest par la propriété du Chemin de fer Canadien Pacifique, d'un côté au nord par le lot numéro 234 appartenant au vendeur, au sud par la propriété de Napoléon Hervieux ou représentants.

Y compris tous les bâtiments dessus construits, portant le numéro civique 444, avenue Hervieux. »

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à $3,850, soit 25% de l'évaluation municipale.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-010151-775

CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE, a legally constituted corporation, having a business establishment at 1155 Dorchester Boulevard West, City and District of Montreal, plaintiff, *v.* ROSE SOCCIO, residing and domiciled at 444 Hervieux, Lachenaie, District of Joliette, and ANTOINETTE FIORINI, residing and domiciled at 444 Hervieux, Lachenaie, District of Joliette, defendants.

"An emplacement situated in the Town of Lachenaie, known and designated as being a part of lot number two hundred and forty-six (Pt 246) on the official plan and book of reference for the Parish of Lachenaie, in the County of L'Assomption; measuring seventy-five feet (75') in width by seventy-four feet (74') in depth, English measure and more or less and bounded as follows: in front, to the east side by the prolongation of the existing street and called Hervieux Avenue, in rear, to the west by the Canadian Pacific Railroad, on one side to the north by lot number 234 owned by the vendor, to the south by Napoleon Hervieux or representatives.

And all the buildings thereon erected, bearing civic number 444 Hervieux Avenue."

Subject to the right of retention provided for in article 689 C.C.P., the minimum amount which the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque payable to the Minister of Finance, is $3,850, representing 25% of the municipal assessment.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 255 rue Saint-Etienne, à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI, TRENTE ET UNIÈME jour de JANVIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

District de Joliette,
Bureau du shérif,
Joliette, le 2 novembre 1977. 70352-o

To be sold at the L'Assomption Division Registry Office, 255 Saint-Etienne Street, L'Assomption, District of Joliette, on TUESDAY, the THIRTY-FIRST day of JANUARY 1978, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
District of Joliette,
Joliette, November 2, 1977. 70352-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
District de Montréal — Cour provinciale
No 500-02-018510-763

DORSINA COUSINEAU, partie demanderesse, *vs* ANDRE LACROIX, 8325 rue Foucher, Montréal, Québec, partie défenderesse.

« Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Chertsey, dans le Rang 2, comme faisant partie du lot 8A contenant 73 pieds de largeur sur le lac Dupuis tant en front qu'en arrière, sur une profondeur de 164 pieds (mesures anglaises) borné en front par le lac appelé Dupuis, en arrière par le terrain de M. Maurice Lavoix, d'un côté par la deuxième rue et de l'autre côté par le terrain de M. Armand Dion. Avec chalet situé au 7361, 2e Avenue, Lac-Dupuis, Ville de Chertsey ».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P. le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à $500, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532 rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, MARDI, le VINGT-QUATRIEME jour de JANVIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

District de Joliette,
Bureau du shérif,
Joliette, le 2 novembre 1977. 70351-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 500-02-018510-763

DORSINA COUSINEAU, plaintiff, v. ANDRE LACROIX, 8325 Foucher Street, Montreal, Québec, defendant.

"Land known and designated on the official plan and in the book of reference for the cadastre of Chertsey, in Range 2, forming part of lot 8A, having a width of 73 feet on Dupuis Lake in front and in rear, and 164 feet deep (English measure), bounded in front by the lake called Dupuis, in rear by the land of Maurice Lavoix, on one side by Second Street and on the other side by the land of Armand Dion. With a cottage located at 7361 2nd Avenue, Lac-Dupuis, Town of Chertsey".

Subject to the right of retention provided under article 689 C.C.P., the minimum amount which the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque payable to the Minister of Finance, is $500, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Montcalm Registration Division, 1532 Albert Street, Sainte-Julienne, District of Joliette, on TUESDAY, the TWENTY-FOURTH day of JANUARY, 1978, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
District of Joliette,
Joliette, November 2, 1977. 70351

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-291-264.

LAURENTIDE FINANCE COMPANY, corporation légalement constituée ayant son siège social et/ou sa principale place d'affaires au 7788 est, rue Sherbrooke, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, *vs*. JEAN-CLAUDE CORBIN, résidant et domicilié au 89 est, Grande-Côte, à Lanoraie, district de Joliette, partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la paroisse de Lanoraie, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lanoraie, comme faisant partie des lots nos P.105 - P. 106 de la contenance d'environ 55 pieds de largeur sur environ 85 pieds de profondeur, tel que clôturé, lequel terrain est borné comme suit: en front à la route Montréal-Québec, à la profondeur et d'un côté à d'autres parties desdits lots nos 105 et 106 appartenant à M. J.-Alfred Doucet ou représentants et de l'autre côté par le terrain appartenant à M. Michel Potvin.

Avec toutes constructions y érigées ».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à $1,604 soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180 rue Champlain, à Berthierville, district de Joliette, MERCREDI, le ONZIEME jour de JANVIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

District de Joliette,
Bureau du shérif,
Joliette, le 3 novembre 1977. 70373-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-000257-77

JACQUES ST-YVES, bourgeois, domicilié et résidant au 1841 rang Saint-Louis à Saint-Gabriel-de-Brandon, district de Joliette, partie demanderesse, *vs* ALBERTO BERLOULACOA, bourgeois, domicilié et résidant au 42 rue Jeanne-d'Arc à Saint-Gabriel, district de Joliette, partie défenderesse.

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 500-02-291-264

LAURENTIDE FINANCE COMPANY, a legally constituted corporation whose head office and/or main place of business are at 7788 Sherbrooke Street East, in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* JEAN-CLAUDE CORBIN, residing and domiciled at 89 Grande-Côte East, Lanoraie, District of Joliette, defendant.

"Land located in the Parish of Lanoraie, known and designated on the official plan and in the book of reference of the Parish of Lanoraie as part of lots 105 and 106 (Pt. 105 and Pt. 106), approximately 55 feet wide and approximately 85 feet deep, as fenced, bounded as follows: in front by the Montreal-Québec highway, in the rear and on one side by other parts of lots 105 and 106 belonging to J.-Alfred Doucet or representatives, and on the other side by the land belonging to Michel Potvin.

With all the constructions erected there."

Subject to the right of retention under article 689 C.C.P., the minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque made to the order of the Minister of Finance, is $1,604, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Berthier Registration Division, 180 Champlain Street, Berthierville, District of Joliette, on WEDNESDAY, the ELEVENTH day of JANUARY, 1978, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
District of Joliette,
Joliette, November 3, 1977. 70373

Fieri Facias de Terris
Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Joliette
No. 705-02-000257-77

JACQUES ST-YVES, gentleman, domiciled and residing at 1841 Saint-Louis Range in Saint-Gabriel-de-Brandon, District of Joliette, plaintiff, *v.* ALBERTO BERLOULACOA, gentleman, domiciled and residing at 42 Jeanne-d'Arc Street, in Saint-Gabriel, District of Joliette, defendant.

« Un emplacement en la ville de Saint-Gabriel, connu et désigné au cadastre officiel du village de Saint-Gabriel-de-Brandon, comme étant une partie du lot numéro deux cent trente-seize (P. 230-16), pris cet emplacement au sud-ouest de la rue ouverte par les bailleurs en provenance de la rue Dequoy, et à deux cent soixante pieds (260′) au nord-ouest de la limite sud-est des terrains desdits Georgiana Abbott et Roland Séguin, à cet endroit, mesurant ledit emplacement, soixante pieds (60′) de largeur sur quatre-vingt-dix pieds (90′) de profondeur, plus ou moins, et de mesure anglaise, avec maison et dépendances y érigées et portant le numéro quarante-deux (42) de la rue Jeanne-d'Arc, ainsi borné: En front, ou vers le nord-est, par ladite rue ouverte Jeanne-d'Arc, en profondeur, au sud-ouest, par la ligne séparant cet emplacement de celui de Raymond Trudeau, d'un côté, par le terrain de ladite Georgiana Abbott, et de l'autre, par celui de Pierre Séguin ».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à $420 soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180 rue Champlain, à Berthierville, district de Joliette, MERCREDI, le DIX-HUITIEME jour de JANVIER 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

District de Joliette,
Bureau du shérif,
Joliette, le 31 octobre 1977. 70390-o

Land in the Town of Saint-Gabriel, known and designated on the official cadastre for the Village of Saint-Gabriel-de-Brandon as part of lot two hundred and thirty-sixteen (Pt. 230-16), taken on the southwest side of the street opened by the lessors from Dequoy Street, and two hundred and sixty feet (260′) northwest of the southeast boundary of the land of Georgiana Abbott and Roland Séguin at that place, measuring sixty feet (60′) in width and ninety feet (90′) in depth, English measure and more or less, with the house and dependencies constructed there and bearing number forty-two (42) Jeanne-d'Arc Street, and bounded as follows: in front, or towards the northeast, by the opened Jeanne-d'Arc Street, in depth, on the southwest by the line dividing that land from the property of Raymond Trudeau, on one side by the land of Georgiana Abbott, and on the other by that of Pierre Séguin".

Subject to the right of retention provided under article 689 C.C.P., the minimum amount which the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque payable to the Minister of Finance, is $420, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Berthier Registration Division, 180 Champlain Street, Berthierville, District of Joliette, on WEDNESDAY, the EIGHTEENTH day of JANUARY, 1978, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
District of Joliette,
Joliette, October 31, 1977. 70390

Mégantic

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014-096-778

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, une corporation légalement constituée et ayant son siège social et principale place d'affaires dans la cité de Winnipeg, province du Manitoba et une place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, au 1980 ouest, rue Sherbrooke, demanderesse *vs* FLORIAN BERGERON, résidant et domicilié dans la cité de Saint-Hubert, district de Montréal, au 2605, rue Quévillon défendeur.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-014-096-778

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, a legally constituted corporation having its head office and principal place of business in the City of Winnipeg, Manitoba, and a place of business in the City and District of Montreal at 1980 Sherbrooke Street West, plaintiff, *v.* FLORIAN BERGERON, residing and domiciled in the City of Saint-Hubert, District of Montreal, at 2605 Quévillon Street, defendant.

« Un emplacement situé au canton d'Irlande, en bordure de la Route nationale numéro 1 connu et désigné au cadastre officiel pour le canton d'Irlande, dans le comté de Mégantic, division d'enregistrement de Thetford Mines, comme étant la subdivision officielle numéro trente du lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555-30).

Tel que le tout se trouve présentement circonstances et dépendances, notamment avec bâtisses dessus érigées, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

Avec, et sujet à, toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à $1,205., que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Thetford, 693 ouest, rue Saint-Alphonse à Thetford Mines, le DOUZIEME jour de JANVIER 1978 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
LUC HINSE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Thetford Mines, le 7 novembre 1977. 70374-o

"Land located in Ireland Township, along National Highway No. 1, known and designated, on the official cadastre for Ireland Township, in the County of Mégantic, Thetford Mines Registration Division, as official subdivision thirty of original lot five hundred and fifty-five.

As the whole now stands, appurtenances and dependencies, notably with the buildings erected there, without exception or reservation on the part of the borrower.

With and subject to all active and passive, apparent or unapparent servitudes affecting that immoveable."

The upset price is $1,205, which the purchaser must pay to the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication.

To be sold at the Thetford Mines Registry Office, 693 Saint-Alphonse Street West, Thetford Mines, on the TWELFTH day of JANUARY, 1978, at TEN o'clock in the morning.

LUC HINSE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Thetford Mines, November 7, 1977. 70374

Mingan

Bref de *Fieri Facias*

Canada — Province de Québec
Cour fédérale du Canada — District de Mingan
No de la cour: T-3029-77

SA MAJESTE LA REINE, partie demanderesse, *vs* DE GRASSE TRAILER PARK CORPORATION, a/s de Mrs. Emily De Grasse Sarno, R.R. no 1, ville de Grasse (Sept-Iles), partie défenderesse.

« Lot 9-8 rang-1, canton Letellier.

De figure irrégulière, bornée au nord-ouest par le lot 9-11, au nord-est par le lot 9-7, au sud-est par le lot 9-1 (rue), à l'ouest par le lot 9-9; mesurant soixante-deux pieds et cinquante-neuf centièmes (62.59') au nord-ouest, cent pieds (100') au nord-est, soixante-dix-sept pieds et deux dixièmes (77.2') au sud-est, cent pieds et quatorze centièmes (100.14') à l'ouest; contenant en superficie six mille neuf cent quatre-vingt-neuf pieds carrés. »

Le montant minimum, que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à $150 dollars, payable soit en argent, soit par chèque visé.

Writ of *Fieri Facias*

Canada — Province of Québec
Federal Court of Canada — District of Mingan
Court No. T-3029-77

HER MAJESTY THE QUEEN, plaintiff, v. DE GRASSE TRAILER PARK CORPORATION, care of Mrs. Emily De Grasse Sarno, R.R. No 1, Town of De-Grasse (Sept-Iles), defendant.

"Lot 9-8, Range 1, Letellier Township.

Irregular in shape, bounded on the northwest by lot 9-11, on the northeast by lot 9-7, on the southeast by lot 9-1 (a street) and on the west by lot 9-9; measuring sixty-two and fifty-nine hundredths feet (62.59') on the northwest, one hundred feet (100') on the northeast, seventy-seven and two-tenths feet (77.2') on the southeast and one hundred and fourteen-hundredths feet (100.14') on the west, with an area of six thousand nine hundred and eighty-nine square feet."

The minimum amount the purchaser must pay in cash or by certified cheque at the time of adjudication is $150.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, Palais de justice de Sept-Iles, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977 à DIX heures de la matinée.

L'huissier,
GASTON HUOT.

Sept-Iles, le 2 novembre 1977. 70375-o

To be sold at the Registry Office, in the Sept-Iles Court House, on the TWENTIETH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

GASTON HUOT,
Bailiff.

Sept-Iles, November 2, 1977. 70375

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-047018-762

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* DONAT BOUGIE, domicilié au 3320 boulevard Lévesque, cité de Chomedey, Laval, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR pour la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

« Un certain emplacement sis au village de l'Abord-à-Plouffe, comté de Laval, maintenant ville de Laval, ayant front sur le boulevard Lévesque, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre vingt seize (196-56) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, comté de Laval, avec les bâtisses y érigées notamment une maison portant les numéros civiques 3320 et 3322 du boulevard Lévesque, quartier Chomedey, ville de Laval.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. A déduire cependant dudit immeuble ce qui suit, savoir:

1. La partie dudit lot vendue à M. Arthur Hurtubise, suivant acte de vente reçu devant Me A. Lefebvre, notaire, le 22 décembre 1948 enregistré à Laval, sous le numéro 69122, mesurant cinq pieds de largeur sur quarante pieds de profondeur, bornée à un bout par le lot 196-157, à l'autre bout par la propriété de monsieur Maurice Beaulieu, ou représentants, au nord par partie du lot 196-56, et au sud par le lot 196-58, appartenant à Arthur Hurtubise.

2. La partie dudit lot vendue à la cité de Chomedey, suivant acte de vente reçu devant Me Pierre Lafontaine, notaire, le 4 juillet 1963, enregistré à Laval, sous le numéro 190346, bornée au nord-est par le lot 196-36, au sud-est, par le résidu dudit lot 196-56, au sud-ouest par le lot 196-57, et au nord-ouest par le boulevard

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 500-02-047018-762

BANK CANADIAN NATIONAL, a legally constituted corporation whose head office is in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* DONAT BOUGIE, domiciled at 3320 Lévesque Boulevard, City of Chomedey, Laval, District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR FOR THE LAVAL REGISTRATION DIVISION, *mis en cause*.

"Land located in the Village of L'Abord-à-Plouffe, Laval County, now the City of Laval, fronting on Lévesque Boulevard, known and designated as lot fifty-six of the official subdivision of original lot one hundred and ninety-six (196-56) on the official plan and in the book of reference of the Parish of Saint-Martin, Laval County, with the buildings erected there, notably a house bearing civic numbers 3320 and 3322 Lévesque Boulevard, Chomedy Ward, City of Laval.

As the whole now stands, with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attached to that immoveable. Less:

1. Part of the above-mentioned lot sold to Mr. Arthur Hurtubise, by a deed of sale signed before Mtre. A. Lefebvre, Notary, on December 22, 1948, and registered in Laval under number 69122, measuring five feet in width by forty feet in depth, bounded at one end by lot 196-157, at the other end by the property of Mr. Maurice Beaulieu or his representatives, on the north by part of lot 196-56, and on the south by lot 196-58, belonging to Arthur Hurtubise.

2. That part sold to the City of Chomedey by a deed of sale signed before Mtre. Pierre Lafontaine, Notary, on July 4, 1963, and registered in Laval under number 190346, bounded on the northeast by lot 196-36, on the southeast by the remainder of lot 196-56, on the southwest by lot 196-57, and on the northwest by Lévesque

Lévesque, mesurant dans sa ligne nord-est 16.75' dans sa ligne sud-est 20.93' dans une autre ligne sud-est 24.13' suivant une courbe ayant un rayon de 838.12' dans sa ligne ayant une superficie de 694.21 pieds carrés. »

La mise à prix est fixée à $6,790 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard Je-Me-Souviens, Laval, province de Québec, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1977 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 octobre 1977. 70376-o

Boulevard, measuring 16.75' on its northeast line, 20.93' on its southeast line, 24.13 feet on another southeast line along a curve having a radius of 838.12 feet on its line having an area of 694.21 square feet."

The upset price is $6,790, which the purchaser must pay to the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication.

To be sold at the Laval Registry Office, 155 Je-Me-Souviens Boulevard, Laval, Province of Québec, on the TWENTY-FIRST day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 28, 1977. 70376

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010422-770

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* LOUIS ROBERT MARTEN, (d'adresse inconnue), défendeur.

« Un immeuble situé sur le boulevard Saint-Joseph, à Montréal, connu et désigné sous le numéro mille huit cent soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-1878) au cadastre officiel du village incorporé d'Hochelaga mesurant trente-neuf pieds de largeur par une profondeur de cent un pieds, mesures anglaises et plus ou moins. Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une maison et ses dépendances portant le numéro civique 3915 dudit boulevard Saint-Joseph, à Montréal. »

La mise à prix est fixée à $18,000 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, Chambre 10.56, le VINGT-DEUXIEME jour de DECEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 2 novembre 1977. 70354-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-010422-770

BANK CANADIAN NATIONAL, a legally constituted corporation, whose head office is in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* LOUIS ROBERT MARTEN, of unknown address, defendant.

"An immoveable located on Saint-Joseph Boulevard, Montreal, known and designated as lot one thousand eight hundred and seventy-eight of the official subdivision of original lot eighteen (18-1878) on the official cadastre for the incorporated Village of Hochelaga, thirty-nine feet wide and one hundred and one feet deep, English measure and more or less. With all the buildings constructed there, particularly a house and its dependencies bearing civic number 3915 Saint-Joseph Boulevard, Montreal."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $18,000.

To be sold at the Sheriff's Office, Room 10.56 in the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, on the TWENTY-SECOND day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 2, 1977. 70354

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-024034-769

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* JACQUES RICHER et LUCILLE LAUZIERE-RICHER, domiciliés au 149 des Erables, cité de Sainte-Catherine, district de Montréal, défendeurs.

« Un emplacement situé en la ville de Sainte-Catherine, comté de Laprairie, ayant front sur la rue des Erables, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent dix-neuf (619-182) au cadastre officiel de la paroisse de Laprairie. Sujet à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada, et de l'Hydro-Québec, tel qu'il appert par acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laprairie sous le no 105988.

Avec une maison en cours de construction ci-dessus érigée et portant le numéro civique 149 des Erables. »

La mise à prix est fixée à $3,481.25 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, Laprairie, province de Québec, le VINGT-HUITIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 2 novembre 1977. 70377-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-024034-769

BANK CANADIAN NATIONAL, a legally constituted corporation whose head office is in the City and District of Montreal, plaintiff, v. JACQUES RICHER and LUCILLE LAUZIERE-RICHER, domiciled at 149 Des Erables, Town of Sainte-Catherine, District of Montreal, defendants.

"Land located in the Town of Sainte-Catherine, Laprairie County, fronting on Des Erables Street, known and designated as lot one hundred and eighty-two of the official subdivision of original lot six hundred and nineteen (619-182) on the cadastre for the Parish of Laprairie. Subject to a servitude in favour of the Bell Telephone Company of Canada and of Hydro-Québec, as appears in a deed registered in the office of the Laprairie Registration Division under number 105988.

With a house under construction being built there, bearing civic number 149 Des Erables."

The upset price is $3,481.25, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Laprairie Registry Office, 214 Saint-Ignace, Laprairie, Province of Québec, on the TWENTY-EIGHTH day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 2, 1977. 70377

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006036-774

BANQUE DE MONTREAL, succursale St. Martin & McNamara, 1455 boulevard Saint-Martin, Laval, district de Montréal, demanderesse, *vs* LOUIS ROBERT MARTEN, homme d'affaires, domicilié et résidant au 9055 boulevard Gouin, ville et district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal mis en cause.

« Un immeuble situé rue Hutchison, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-deux de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent quarante et un (641-3-152) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant vingt-

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-006036-774

BANK OF MONTREAL, St. Martin & McNamara Branch, 1455 Saint-Martin Boulevard, Laval, District of Montreal, plaintiff, v. LOUIS ROBERT MARTEN, businessman, domiciled and residing at 9055 Gouin Boulevard, in the City and District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR for the Montreal Registration Division, *mis en cause*.

"An immoveable located on Hutchison Street, in the City of Montreal, known and designated as lot one hundred and fifty-two of the resubdivision of lot three of the official subdivision of original lot six hundred and forty-one (641-3-152) on the official cadastre for the Parish of Saint-Laurent, twenty-five feet (25′) wide by

cinq pieds (25') de largeur par toute la profondeur dudit lot, mesure anglaise et plus ou moins. Avec toutes les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances et notamment une maison portant les numéros civiques 6951, 6953 et 6955, rue Hutchison à Montréal. »

La mise à prix est fixée à $5,225 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, Chambre 10.56 le VINGT-DEUXIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure
Montréal, le 1er novembre 1977. 70378-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-024932-764

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, *vs* VICTOR BENAIM, résidant et domicilié à Israël, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Laval, district judiciaire de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Saint-Vincent-de-Paul, connu et désigné comme étant la subdivision numéro quatre vingt-dix-sept du lot originaire numéro trois cent cinquante (350-97) des plan et livre de renvoi officiels de Saint-Vincent-de-Paul. Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 435 rue Kugler, à Laval (Duvernay-Est). Sujet à une servitude du Bell Téléphone enregistré sous le numéro 118964. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à $6,717.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard Je-Me-Souviens, Laval, province de Québec, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1977 à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 27 octobre 1977. 70355-o

the full depth of that lot, English measure and more or less. With all the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, particularly a house bearing civic numbers 6951, 6953 and 6955 Hutchison Street, Montreal."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is $5,225.

To be sold at the Sheriff's Office, Room 10.56 in the Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East, on the TWENTY-SECOND day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 1, 1977. 70378

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-024932-764

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation whose principal place of business is at 276 Saint-Jacques Street West, Judicial District of Montreal, plaintiff, *v.* VICTOR BENAIM, domiciled and residing in Israel, defendant, and THE REGISTRAR for Laval, Judicial District of Montreal, *mis en cause.*

"Land located at Saint-Vincent-de-Paul, known and designated as subdivision ninety-seven of original lot three hundred and fifty (350-97) on the official plan and in the book of reference for Saint-Vincent-de-Paul. With a building constructed there bearing civic number 435 Kugler Street, Laval (Duvernay-Est). Subject to a servitude in favour of Bell Telephone, registered under number 118964. The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable."

The upset price is $6,717.50, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Laval Registry Office, 155 Je-Me-Souviens Boulevard, Laval, Province of Québec, on the TWENTY-FIRST day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montréal, October 27, 1977. 70355

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006364-72

J. G. G. ELECTRIQUE INC., un corps politique légalement incorporé, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, *vs* FAIRHALL REALTIES, corps politique légalement incorporé, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, dans le district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« 1. Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux cent trois (203) du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-203) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, avec maisons dessus en construction, portant les numéros 1515 et 1525 de la rue Baron à Greenfield Park est affecté d'un privilège en faveur de la demanderesse pour une somme de $13,947.28, soit pour $6,973.64 quant au numéro 1515 rue Baron et $6,973.64 quant au numéro 1525 rue Baron, à Greenfield Park; »

La mise à prix est fixée à $90,585 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« 2. Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux cent quatre (204) du lot originaire numéro deux cent vingt et un (221-204) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil avec maisons en construction portant les numéros 1520 et 1530 de la rue Baron, à Greenfield Park, est affecté d'un privilège en faveur de la demanderesse pour une somme de $13,947.28, soit pour $6,973.64 quant au numéro 1520 rue Baron et $6,973.64 quant au numéro 1530 rue Baron, à Greenfield Park; »

La mise à prix est fixée à $96,897.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« 3. Un emplacement connu et désigné comme étant le numéro cent trente-neuf (139) de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent vingt (220-139) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, avec maison dessus en construction portant les numéros 1485 et 1495 de la rue Baron à Greenfield Park est affecté d'un privilège en faveur de la demanderesse pour une somme de $2,119.95; »

La mise à prix est fixée à $99,842.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-006364-72

J. G. G. ELECTRIQUE INC., a legally constituted corporation, having its main business establishment in Montreal, District of Montreal, plaintiff, *v.* FAIRHALL REALTIES, a legally constituted corporation, having its main business establishment in Montreal, District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR for the Chambly Registration Division, *mis en cause.*

1. "Land known and designated as subdivision two hundred and three (203) of original lot two hundred and twenty-one (221-203) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil, with houses under construction on it, bearing civic numbers 1515 and 1525 Baron Street, Greenfield Park, subject to a privilege in favour of the plaintiff for the amount of $13,947.28, or $6,973.64 on the house at 1515 Baron Street and $6,973.64 on the house at 1525 Baron Street, Greenfield Park."

The upset price is $90,585, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

2. "Land known and designated as subdivision two hundred and four (204) of original lot two hundred and twenty-one (221-204) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil, with houses under construction on it, bearing civic numbers 1520 and 1530 Baron Street, Greenfield Park, subject to a privilege in favour of the plaintiff for the amount of $13,947.28, or $6,973.64 on the house at 1520 Baron Street and $6,973.64 on the house at 1530 Baron Street, Greenfield Park."

The upset price is $96,897.50, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

3. "Land known and designated as subdivision one hundred and thirty-nine (139) of the official subdivision of original lot two hundred and twenty (220-139) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil, with a house under construction on it, bearing civic numbers 1485 and 1495 Baron Street, Greenfield Park, and subject to a privilege in favour of the plaintiff for the amount of $2,119.95."

The upset price is $99,842.50, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de Chambly, 201 place Charles-Lemoyne, edifice Montval, Longueuil, le VINGT-NEUVIEME jour de DECEMBRE 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 1er novembre 1977. 70379-o

To be sold separately at the Chambly Registry Office, 201 Place Charles-Lemoyne, Montval Building, Longueuil, on the TWENTY-NINTH day of DECEMBER 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 1, 1977. 70379

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-045860-769

L.S.R. CONSTRUCTION LTEE, corps politique et légalement constitué ayant une principale place d'affaires au 760 de la rue Hubert, suite 202, à Longueuil, district de Montréal, demanderesse, *vs* JEAN MARTIGNE, autrefois domicilié et résidant au 2430 de la rue Boulogne, à Longueuil, district de Montréal, appartement 404, défendeur, et LE REGISTRATEUR pour la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Boulogne, en la ville de Longueuil, connu et désigné comme étant composé des lots numéros trente-quatre A, trente-cinq, trente-six, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre des subdivisions du lot originaire numéro cent trente et un (131-34A, 35, 36, 153 et 154), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. »

La mise à prix est fixée à $1,102.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201 place Charles-Lemoyne, édifice Montval à Longueuil le VINGT-NEUVIEME jour de DECEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Palais de justice, Montréal,
Montréal, le 4 novembre 1977. 70380-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 500-02-045860-769

L.S.R. CONSTRUCTION LTEE, a legally constituted corporation whose principal place of business is at Suite 202, 760 Hubert Street, Longueuil, District of Montreal, plaintiff, v. JEAN MARTIGNE, formerly domiciled and residing at Apartment 404, 2430 Boulogne Street, Longueuil, District of Montreal, defendant, and THE REGISTRAR for the Chambly Registration Division, *mis en cause*.

"Land fronting on Boulogne Street, in the City of Longueuil, known and designated as consisting of lots thirty-four A, thirty-five, thirty-six, one hundred and fifty-three and one hundred and fifty-four of the subdivisions of original lot one hundred and thirty-one (131-34A, 35, 36, 153 and 154) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil, Chambly Registration Division."

The upset price is $1,102.50, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Chambly Registry Office, Montval Building, 201 Charles Lemoyne Place, Longueuil, on the TWENTY-NINTH day of DECEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff

Sheriff's Office,
Court House,
Montreal, November 4, 1977. 70380

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-000191-775

et

Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-020002-778

MATERIAUX FRIGON LIMITEE, demanderesse, *vs* JEAN-GUY RATHE, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-198) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil; avec maison y érigée portant le numéro civique 921 rue Delorimier, ville de Longueuil. »

La mise à prix est fixée à $1,102.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, le VINGT-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 17 octobre 1977. 70353-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Joliette
No. 705-02-000191-775

and

Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-020002-778

MATERIAUX FRIGON LIMITEE, plaintiff, v. JEAN-GUY RATHE, defendant, and THE REGISTRAR for the Chambly Registration Division, *mis en cause*.

"Land known and designated as lot one hundred and ninety-eight of the official subdivision of original lot one hundred and fifty-eight (158-198) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for the Parish of Saint-Antoine-de-Longueuil; with the house constructed there bearing civic number 921 Delorimier Street, City of Longueuil."

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque, is $1,102.50.

To be sold at the Chambly Registry Office, Montval Building, 201 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, on the TWENTY-NINTH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 17, 1977. 70353

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010188-777

SOFIA KOSUK STANECIC, ménagère, de la ville de Laval, district de Montréal, veuve non remariée de feu Josef (Joseph) Stanecic, de son vivant du même lieu, demanderesse, *vs* LES HERITIERS DE FEU JOSEF (JOSEPH) STANECIC, de son vivant électricien, de la ville de Laval, district de Montréal, y ayant résidé au 61, rue Nassau, défendeurs.

« Un immeuble situé à ville de Laval (Vimont), connu et désigné comme étant composé:

1. Du lot numéro cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro six cent cinquante-trois (653-198) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval, mesurant quatre-vingt-trois pieds et quatre-vingt-quinze cen-

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 500-05-010188-777

SOFIA KOSUK STANECIC, housewife, of the City of Laval, District of Montreal, widow unremarried of the late Josef (Joseph) Stanecic, in his lifetime of the same place, plaintiff, *vs* THE HEIRS OF THE LATE JOSEF (JOSEPH) STANECIC, in his lifetime electrician of the City of Laval, District of Montreal, having resided therein at 61 Nassau Street, defendant.

"An immoveable located in the City of Laval (Vimont), known and designated as comprising: 1. Lot one hundred and ninety-eight of the subdivision of original lot six hundred and fifty-three (653-198) on the official cadastre for the Parish of Saint-Martin, Laval Registration Division, measuring eighty-three and ninety-five hundredths feet (83.95′) on the west line;

tièmes de pied (83.95') dans la ligne ouest, cinquante-huit pieds (58') dans la ligne nord, quatre-vingt-dix pieds (90') dans la ligne est, quarante-cinq pieds (45') dans la ligne sud et douze pieds et deux dixièmes de pied (12.2') dans la ligne sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins.

2. Et d'une partie du lot numéro cent trente et un de la subdivision du lot originaire numéro six cent cinquante et un (651-P.131) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval, mesurant six pieds et quinze centièmes de pied (6.15') dans la ligne ouest, douze pieds et deux dixièmes de pied (12.2') dans la ligne nord-est, six pieds et quatre dixièmes de pied (6.4') dans la partie droite de la ligne sud et quatre pieds et quinze centièmes de pied (4.15') dans la partie courbe de la ligne sud, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée ladite partie: en front au sud par le lot 651-129 (rue Nassau), à l'ouest par une autre partie dudit lot 651-131, et au nord-est par le lot 653-198 ci-dessus décrit; Avec maison dessus érigée, portant le numéro 61 rue Nassau. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment une servitude en faveur de la Shawinigan Water & Power Co., suivant acte enregistré à Laval sous le numéro 213,513. »

La mise à prix est fixée à $7,705, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cet immeuble sera vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, province de Québec, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 28 octobre 1977. 70356-o

fifty-eight feet (58') on the north line; ninety feet (90') on the east line; forty-five feet (45') on the south line and twelve and two tenths feet (12.2') on the southwest line, English measure and more or less. 2. Part of lot one hundred and thirty-one of the subdivision of original lot six hundred and fifty-one (651-Pt 131) on the official cadastre for the Parish of Saint-Martin, Laval Registration Division, measuring six and fifteen hundredths feet (6.15') on the west line; twelve and two tenths feet (12.2') on the northeast line; six and four tenths feet (6.4') on the right part of the south line and four and fifteen hundredths feet (4.15') along the curved part of the south line, English measure and more or less. This part is bounded in front, on the south, by lot 651-129 (Nassau Street), on the west by another part of lot 651-131, and on the northeast by lot 653-198 described above. With the house constructed there, bearing number 61 Nassau Street.

The whole as it now stands with all active and passive, apparent or unapparent servitudes attached to this immoveable, and more particularly a servitude in favour of Shawinigan Water & Power Co., under a deed registered at Laval, under number 213,513."

The opening bid shall be $7,705 that the successful bidder shall pay to the Sheriff, in cash or by certified cheque at the time of the adjudication.

To be sold at the Registry Office of the County of Laval, 155 Je-Me-Souviens Boulevard, in Laval, Province of Québec, on the TWENTY-FIRST day of DECEMBER 1977 à TWO o'clock in the afternoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, October 28th 1977. 70356-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-004581-745
S-5201

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2750, chemin Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse *vs* ROLAND ROY et DAME

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-004581-745
S-5201

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION, a legally constituted corporation having a place of business at 2750 Sainte-Foy Road, Sainte-Foy, District of Québec, plaintiff, v. ROLAND ROY and DAME

ANITA LACHANCE, résidant et domiciliés au 56 ouest, rue Deschênes, cité et district de Québec, défendeurs.

« Un terrain ou emplacement contenant cent quatre-vingts pieds (180') de front sur le chemin Trans-Canada, sur cent vingt-cinq pieds (125') de profondeur, plus ou moins, borné au sud par le chemin public, au nord-est et au nord-ouest par la rivière, au sud-ouest par M. Eugène Drolet ou représentants, ledit terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent seize (ptie 116) du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et avec usage de la moitié de rivière bornant le terrain acquis.

Tel que le tout est actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au susdit immeuble, notamment et non limitativement celles établies en faveur de la Corporation municipale du village Notre-Dame-de-Lorette, dans un acte enregistré à Québec, sous le numéro 473,198.

Ces immeubles portent le numéro civique 1084 Route nationale 2, Ancienne-Lorette, province de Québec.

La mise à prix est fixée à $4,937.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1977 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 9 novembre 1977. 70382-o

ANITA LACHANCE, domiciled and residing at 56 Deschênes Street West, City and District of Québec, defendants.

"Land with a frontage of one hundred and eighty feet (180') on the Trans-Canada Highway and one hundred and twenty-five feet (125') in depth, more or less, bounded on the south by the public road, on the northeast and northwest by the river, and on the southwest by the property of Eugène Drolet or representatives, that land being known and designated as part of lot one hundred and sixteen (Pt. 116) on the official cadastre for the Parish of Ancienne-Lorette, Québec County, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, and with right to use that half of the river bounding that land.

The whole as it now stands, with the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable, particularly, and without limiting those established in favour of the Municipal Corporation of the Village of Notre-Dame-de-Lorette in a deed registered at Québec City under number 473,198.

These immoveables bear civic number 1084 National Highway 2, Ancienne-Lorette, Province of Québec.

The upset price is $4,937.50 which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec City, on the TWENTY-FIRST day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Québec City, November 9, 1977. 70382

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-004295-772
S-5199

ROBERT LATOUCHE, homme d'affaires résidant et domicilié au 139, du Golf, Loretteville, faisant affaires sous la raison sociale de Cartier Ready Mix Inc., district de Québec, demandeur *vs* LUC CAUCHON, faisant affaires sous la raison sociale de Construction Cap Rouge Inc., district de Québec, autrefois de 1037, Saine-Terre, Cap-Rouge, défendeur.

« 1. Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision trente-quatre de la subdivision cinquante-six du lot originaire mille cent douze (1112-56-34) ainsi que la subdivision cent vingt-quatre du lot originaire numéro mille cent treize (1113-124) du cadastre officiel

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No. 200-02-004295-772
S-5199

ROBERT LATOUCHE, businessman, residing and domiciled at 139 Du Golf, Loretteville, carrying on business under the firm name of Cartier Ready Mix Inc., District of Québec, plaintiff, v. LUC CAUCHON, carrying on business under the firm name of Construction Cap Rouge Inc., District of Québec, formerly of 1037 Saine-Terre, Cap-Rouge, defendant.

"1. An immoveable known and designated as resubdivision thirty-four of subdivision fifty-six of original lot one thousand and twelve (1112-56-34) and subdivision one hundred and twenty-four of original lot one thousand and thirteen (1113-124) on the official cadastre for the

de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec la maison dessus construite, portant le numéro civique 2 rue Bergerette, quartier Neufchâtel, Québec, et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2. Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision zéro un (01) de la subdivision cent vingt-deux (122) du lot originaire numéro deux cent dix (210) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances »

La mise à prix est fixée à $7,800 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-DEUXIEME jour de DECEMBRE 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 9 novembre 1977. 70381-o

Parish of Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec Registration Division, with the house constructed there, bearing civic number 2 Bergerette Street, Neufchâtel Ward, Québec, and other buildings constructed there, appurtenances and dependencies.

2. An immoveable known and designated as resubdivision zero one (01) of subdivision one hundred and twenty-two (122) of original lot two hundred and ten (210) on the official cadastre for the Parish of Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec Registration Division, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $7,800.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the TWENTY-SECOND day of DECEMBER, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, November 9, 1977. 70381

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour municipale — District de Québec
No 519 de 1975
S-5037

LA VILLE DE QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Québec, demanderesse, *vs* EDOUARD M. BESHRO, du 8234 Trait Carré ouest, Charlesbourg, Québec, district de Québec, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot mille cinq cent quatre (1504) du cadastre officiel du quartier Jacques-Cartier, ville de Québec, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite et portant le numéro civique 823 est rue Saint-Joseph, Québec. »

La mise à prix est fixée à $50,000 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39 rue Saint-Louis, Québec, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1977 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour municipale,
Québec, le 9 novembre 1977. 70383-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Municipal Court — District of Québec
No. 519 of 1975
S-5037

THE CITY OF QUEBEC, a legally constituted corporation, whose head office is in the City and District of Québec, plaintiff, *v.* EDOUARD M. BESHRO, 8234 Trait Carré West, Charlesbourg, Québec, District of Québec, defendant.

"Land known and designated as lot one thousand five hundred and four (1504) on the official cadastre for Jacques-Cartier Ward, City of Québec, Québec Registration Division, with the building constructed there bearing civic number 823 Saint-Joseph Street East, Québec."

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $50,000.

To be sold at the office of the Sheriff of Québec, 39 Saint-Louis Street, Québec, on the TWENTY-FIRST day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Municipal Court,
Québec, November 9, 1977. 70383

St-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-001437-76

LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, *vs* GERARD MESSIER, demeurant et résidant à 2925, rue Normand, Fleurimont, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot numéro cent cinquante-deux de la subdivision du lot originaire numéro vingt et un « B » (21B-152) dans le rang quatre (Rg 4) au cadastre officiel pour le canton d'Ascot, avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances. Sujet à une servitude accordant le droit à la cité de Sherbrooke d'installer et d'entretenir ses lignes de transmission électriques suivant acte enregistré à Sherbrooke sous le numéro 45559. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif du district de Saint-François ou à son mandataire, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre dudit shérif, au moment de l'adjudication, est fixé à: $6,227.50.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais. Sherbrooke, Qué., MARDI, le VINGTIEME jour de décembre 1977 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
LÉOPOLD FOURNIER.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke, Qué.
Ce 3 novembre 1977. 70384-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Saint-François
No. 450-05-001437-76

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION, a legally constituted corporation having a place of business in Montreal, District of Montreal, plaintiff, *v.* GERARD MESSIER, domiciled and residing at 2925 Normand Street, Fleurimont, District of Saint-François, defendant.

"Land known and designated as lot one hundred and fifty-two of the subdivision of original lot twenty-one-B (21B-152) in Range Four (Rge. IV) on the official cadastre for Ascot Township, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies. Subject to a servitude granting the right to the City of Sherbrooke to install and maintain electrical transmission lines in accordance with a deep registered at Sherbrooke under number 45559."

The minimum amount which the purchaser must pay at the time of adjudication to the Sheriff of the District of Saint-François or his mandatary, in cash or by certified cheque payable to the sheriff, is $6,227.50.

To be sold at the Sherbrooke Registry Office, 174 Palais Street, Sherbrooke, Québec, on TUESDAY, the TWENTIETH day of DECEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

LEOPOLD FOURNIER,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, Québec
November 3, 1977. 70384

Témiscamingue

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
No 610-05-000033-76

GULF OIL LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2020 rue Université à Montréal, Québec, demanderesse, *vs* LES ENTREPRISES PAUL LEBLANC INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Notre-Dame-du-Nord, dans le district de Témiscamingue, Québec, défenderesse.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Témiscamingue
No. 610-05-000033-76

GULF OIL LIMITED, a legally constituted corporation, having a business establishment at 2020 University Street, Montreal, (Québec), plaintiff, *v.* LES ENTREPRISES PAUL LEBLANC INC., a legally constituted corporation, having a business establishment in Notre-Dame-du-Nord, District of Témiscamingue (Québec), defendant.

« Un immeuble commercial situé au village de Notre-Dame-du-Nord, division d'enregistrement du comté de Témiscamingue, en front de la rue Principale, ou route régionale 46, et comprenant:

a) Les lots de terre entiers numéros deux cent soixante-dix-neuf et deux cent quatre-vingt (279 et 280), ainsi que la partie sud du lot de terre numéro deux cent quatre-vingt-un (Ptie. S. 281), au cadastre officiel du canton Nédelec.

Les lots deux cent soixante-dix-neuf et deux cent quatre-vingt (279 et 280) mesurent chacun quarante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur moyenne (40′ × 100′), mesure anglaise, tandis que la partie sud dudit lot deux cent quatre-vingt-un (Ptie S. 281) mesure également quarante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur moyenne (40′ × 100′), mesure anglaise, et elle est bornée comme suit: vers l'est à ladite rue Principale, en arrière vers l'ouest, à une ruelle ou lot numéro deux cent quatre-vingt-deux dudit cadastre, d'un côté vers le sud audit lot deux cent quatre-vingt-un et vers le Nord au résidu ou partie nord de ce lot deux cent quatre-vingt-un, propriété de Marcus Dupuis ou représentants.

b) Avec la bâtisse, servant de garage, érigée sur cet immeuble, circonstances et dépendances, et avec tous les objets immobiliers attachés ou fixés à demeure permanente à cette bâtisse.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaises, bouilloires moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeuble par nature ou par destination.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées. »

La mise à prix est fixée à $5475 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, Palais de justice de Ville-Marie, province de Québec, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le tout conformément aux dispositions des articles 607 et 666 du C.P.C. et du bref numéro 600-05-000101-77 que j'ai noté au bref numéro 610-05-000033-76.

Le shérif,
JEAN-PAUL HALLÉE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Ville-Marie, le 27 octobre 1977. 70385-o

"A commercial immoveable located in the Village of Notre-Dame-du-Nord, Témiscamingue County Registration Division, fronting on Principale Street, or Regional Road 46, and comprising:

(a) All of lots two hundred and seventy-nine and two hundred and eighty (279 and 280), as well as the southern part of lot two hundred and eighty-one (S. Pt 281), on the official cadastre for Nédelec Township.

Lots two hundred and seventy-nine and two hundred and eighty (279 and 280) each measuring forty feet in width by a mean depth of one hundred feet (40′ × 100′), English measure, and the southern part of lot two hundred and eighty-one (S. Pt 281) also measuring forty feet in width by a mean depth of one hundred feet (40′ × 100′), English measure; this part is bounded as follows: on the east by Principale Street, in rear on the west by a lane, or lot two hundred and eighty-two on the same cadastre, on one side on the south by lot two hundred and eighty-one and on the north by the remainder or northern part of lot two hundred and eighty-one, owned by Marcus Dupuis or representatives.

With the garage built on this land, appurtenances and dependencies, and with all immoveable fixtures permanently attached or fixed to this building.

With all the building and improvements constructed, under construction or to be constructed on that immoveable, including the machinery, equipment, fixtures, devices, furnaces, boilers, motors and fittings, which are or will become the property of the borrower, installed or to be installed in these buildings or on that immoveable, which are or will become immoveables by nature or by destination.

The whole as it now stands, with all the active and passive, apparent and non-apparent servitudes attached to that immoveable."

The upset price is $5,475, which the purchaser must pay the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Témiscamingue County Registry Office, in Ville-Marie Court House, Province of Québec, on the TWENTY-FIRST day of DECEMBER 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

The whole in accordance with articles 607 and 666 C.C.P., and with writ number 600-05-000101-77, noted on writ number 610-05-000033-76.

JEAN-PAUL HALLÉE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Ville-Marie, October 27, 1977. 70385

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 725-02-00099-779

CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LTD., corporation dûment constituée ayant son siège social à Toronto, Ontario, une succursale au 59, rue Principale à Hawkesbury, Ontario et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, pour la province de Québec, partie demanderesse, *vs* CLAUDE DESORMEAUX ET SON EPOUSE, GINETTE DESORMEAUX, tous deux résidant au 324, R.R. 1, à Saint-Philippe-d'Argenteuil, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un certain emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant une partie du lot numéro cinq cent onze (Ptie 511) et plus particulièrement comme suit: de figure irrégulière, bornée vers le sud-est par une partie du lot 511 (route no 148), vers l'ouest par une partie du lot 511, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 511, vers l'est par une autre partie du lot 511. Mesurant cent vingt-cinq pieds (125') dans ses lignes sud-est et nord-ouest, cent cinquante pieds (150') dans ses lignes ouest et est. Le coin sud-est de ladite propriété est situé à une distance de quatre cents pieds (400') du coin sud-ouest du lot 507-1. Ladite distance étant mesurée le long de la ligne nord-ouest de la route no 148. Avec bâtisse, le tout mesures anglaises plus ou moins.

La mise à prix est fixée à $187.50, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du District de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lachute, situé 505 rue Béthanie, Lachute, province de Québec, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1977, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du Shérif,
Cour provinciale,
Saint-Jérôme, le 1er novembre 1977. 70386-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Terrebonne
No. 725-02-00099-779

CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LTD., a duly constituted corporation having its head office in Toronto, Ontario, a branch at 59 Principale Street, Hawkesbury, Ontario, and its principal place of business for the Province of Québec in the City and District of Montreal, plaintiff, *v.* CLAUDE DESORMEAUX AND HIS WIFE, GINETTE DESORMEAUX, both residing at 324 R.R. 1, Saint-Philippe-d'Argenteuil, District of Terrebonne, defendants.

Land known and designated on the official plan and in the book of reference of Chatham Township as part of lot five hundred and eleven (Pt 511), and more particularly described as follows: of irregular shape, bounded on the southeast by part of lot 511 (Route 148), on the west by another part of lot 511, on the northwest by another part of lot 511, on the east by another part of lot 511. Measuring one hundred and twenty-five feet (125') on its southeast and northwest lines, and one hundred and fifty feet on its west and east lines. The southeast corner of that property is four hundred feet (400') from the southwest corner of lot 507-1, that distance being measured along the northwest line of Route 148. With the building, and the whole in English measure and more or less.

The upset price is $187.50, that is, 25% of the municipal assessment, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque payable to the Sheriff of the District of Terrebonne, at the time of adjudication.

To be sold at the Lachute Registry Office, 505 Béthanie Street, Lachute, Québec, on the TWENTIETH day of DECEMBER, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

GABRIELLE FOURNELLE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
Provincial Court,
Saint-Jérôme, November 1, 1977. 70386

Vente(s) pour taxes

Ville de Gatineau

Avis est par les présentes donné par le soussigné, le greffier de la ville de Gatineau, que les propriétés immobilières ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, le CINQUIEME jour de DECEMBRE 1977 et si nécessaire la vente devra se poursuivre les journées suivantes, à DIX heures de l'avant-midi, dans la salle municipale de l'Hôtel de ville de la ville de Gatineau, à défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que les frais encourus: La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Le greffier.
70235-45-2-o LAURIER BÉCHAMP.

City of Gatineau

Notice is hereby given by the undersigned, the City Clerk of Gatineau, that the immovable properties hereunder described will be sold by public auction on the FIFTH day of December, 1977, and if necessary the sale to continue the following days, at TEN o'clock in the forenoon in the Municipal Hall of the City of Gatineau, in default of payment of municipal taxes and/or school taxes and costs incurred: The Québec Municipal Commission authorized an abridged enumeration of cadastral numbers.

LAURIER BÉCHAMP,
70235-45-2-o *City Clerk.*

Numéro De rôle *Roll Number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal Taxes*	Taxes scolaires *School Taxes*	Frais *Costs*	Total
	Les propriétés ci-dessous sont du canton de Templeton						
20-723-16	Michel Larouche, 589 Sigouin, Gatineau	19A-146	2	$ 550.78	$	$ 10.00	$ 560.78
20-742-18	Gatineau Const. 1967 Inc. 761 Maloney, Gatineau	20-439	2	10,271.84	236.56	100.00	10,608.40
20-742-19	Gatineau Const. 1967 Inc. 761 Maloney, Gatineau	20-438	2	10,310.84	358.30	100.00	10,769.14
20-742-20	Gatineau Const. 1967 Inc. 761 Maloney, Gatineau		2	8,047.19	320.51	100.00	8,467.70
	20-437 N.S. Lot 20 Ptie-Nord Ptie Lot 20-3 Est par lot 20-438-Sud-Ouest et Ouest par lot 20-437-1 (rue) Sud Ptie lot 20-437-1 (rue) et Ptie 20-471 (rue) Nord-Ouest Ptie lot 20-463 et lot 20-437-2						
20-742-29	Les Const. de l'Outaouais Inc, 194 Harold, Gatineau	20-476	2	5,118.07	17.60	100.00	5,235.67
20-742-30	Clovis Marcoux, B.P. 246, Gatineau		2	505.12	282.25	100.00	887.37
	20-430 Ptie-Nord Lot 20-8-Est lot 20-476-Sud lot 20-430-1-Ouest Lot 20-474 et Ptie Lot 20-9						
20-742-32	Gatineau Const. 1967 Inc. 761 Maloney, Gatineau		2	600.50	293.72	100.00	994.22
	20-215 Ptie-Nord par lot 20-9-est lot 20-430 Ptie-Sud lot 20-474-Ouest lot 20-257 Ptie (rue Brébeuf)						
20-742-41	Léo Sanscartier, 432 Principale, Gatineau	20-2	2	308.10		4.62	312.72
20-742-53	Jean-Marc Major 136 D'Auvergne, Touraine		2	1,200.64	218.06	100.00	1,518.70
	19C-27 Ptie-Nord par lot 19C27 Ptie prop. Raymond Raymond Alain - Est par rue Principale Sud lot 19C26 prop. M. Campbell-Ouest lot 19C27 prop. Raymond Alain et Ptie lot 19C29 prop. J.B. Millar McMillen						
20-743-01	Gatineau Const. 194 Harold Gatineau	20-437	2	5.116.99	318.85	100.00	5,535.84
20-763-04	Marcel Bisson 213 boul. St-René O. Gatineau	20-479	2	2,888.57		10.00	2,898.57
20-763-15	Luc Gauthier In Trust 99 ch. Montréal, Vanier, Ont.	20-491	2	693.27	97.49	100.00	890.76
20-763-16	Luc Gauthier In Trust 99 ch. Montréal, Vanier, Ont.	20-490	2	541-14	83.88	93.75	718.77
20-763-17	Luc Gauthier In Trust 99 ch. Montréal, Vanier, Ont.	20-489	2	720.93		100.00	820.93

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
20-763-43	Armand Hamel, 33 boul. Mont-Bleu, Hull	20-494	2	$1,444.87	$	$100.00	$1,544.87
20-765-08	Léo Sanscartier, 439 Main, Gatineau	19C-6	2	1,958.76		100.00	2,058.76
20-773-08	Desnoyers Const. Ltée 414, boul. Maloney O., Gatineau		2	231.80	115.08	52.03	398.91
	19A-49-7-Ptie Nord-Est-Ptie lot 19A73-Est Ptie lot 18C-Sud Ptie lot 19A49-7-Sud-Ouest-Ptie lot 19A-49-9 (rue Millar)						
20-777-01	Robert Mannseichener, 408 rue Millar, Gatineau	19A-43	2	897.34		100.00	997.34
21-111-17	Maurice Leduc, 410 boul. St-René O., Gatineau	21B-250	1	1,330.47		100.00	1,430.47
21-121-19	Robert Waters, 393 Bourassa, Gatineau	21A-17-1	1	635.62		95.34	730.96
21-153-03	Léa Leblanc, 91 St-Denis, Gatineau	21B-32	1	205.80		30.87	236.67
21-206-11	Jean Lepage, 144 Maisonneuve, Hull	20A-265	1	1,075.46		100.00	1,175.46
21-206-16	Delphis Gibeault, 335 Champlain, Gatineau	20A-259	1	700.48		100.00	800.48
21-207-18	Gaston Lachaine, 282 Laviolette, Gatineau		1	15.17		2.28	17.45
	20C-Ptie-Nord Lot 20C171 prop. Ovila Gauthier Est Ptie lot 20C-172 prop. Gaston Lachaine - Ouest rue Laviolette						
21-209-01	Murielle Meunier, 280 Brébeuf, Gatineau		1	1,196.82		100.00	1,296.82
	20C-31 Ptie et 20C-32 Ptie-Nord lot 20C32 Ptie-Est Ptie lot 20C29 Sud 20C-31 Ouest rue Brébeuf ?) Nord-lot 20C32-Est partie lot 20C30-Sud Ptie lot 20C31 (rue Gouin) Ouest rue Brébeuf.						
21-209-14	Robert Larache, 33 Marseilles, Touraine	20A-251	1	1,292.04		100.00	1,392.04
21-213-03	Robert Radmore, R.R.2, Montain Rd. East, Aylmer	20A-165	1	1,674.44		100.00	1,774.44
21-223-17	Paul-Emile Séguin, 367 Principale, Gatineau	19B-317	1	3,025.54		100.00	3,125.54
21-224-12	Léo Guay, 351 Gauthier, Gatineau		1	198.92		29.84	228.76
	19B-257 Ptie-Nord par 1 lot 19B256 N.O. Est Ptie 19B257 (rue Gauthier) Sud-Ptie lot 19B258 N.O. Ouest Ptie 19B275 N.O.						
21-228-04	Pierrette Lévis, 190 East-Gatineau, Gatineau	19B-240	1	136.95		20.54	157.49
21-229-06	Claude Dulac en Fiducie, 224 Luck, Gatineau			1,982.27		100.00	2,082.27
	19B187, Ptie et 19B-188 Ptie-Nord Ptie lots 19B-187 et 188-Est rue Principale-Sud rue Gouin — Ouest lot 19B-189						
21-253-06	Olivier Gates, 260 Laurel, Gatineau	20A-47	1	872.86		100.00	972.86
21-254-12	Marcel Hamel, 277 Pine, Gatineau		1	1,137.82		100.00	1,237.82
	19B-49 et 19B50 Ptie 1 Nord rue North-Est rue Pine-sud Ptie lots 19B50 et 19B49-Ouest lot 19B48.						
21-255-03	Richard Gosselin, 179 Elizabeth, Gatineau	19B-59	1	1,056.47		100.00	1,156.47
21-302-01	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18B-572	1	1,092.04	208.89	100.00	1,400.93
21-302-02	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18B-573	1	1,605.01	231.00	100.00	1,936.01
21-302-03	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18B-574	1	1,108.87	161.84	100.00	1,370.71
21-302-04	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18B-575	1	1,021.68	151.58	100.00	1,273.26

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-302-05	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull		1	$1,598.47	$654.51	$100.00	$2,352.98
	18B-Ptie-Nord Lot 18B-576 Ptie Est Ptie 18A N.O.-Sud Ptie lot 18B-N.O. et lot 18B574 Ptie Ouest lots 18B573, 574 et 575.						
21-303-21	Fernand Filion, 58 Moncion, Hull	18B-562	1	3,237.81		100.00	3,337.81
21-304-28	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18B-605	1	117.69	80.47	29.72	227.88
21-304-29	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18B-606	1	63.48	64.29	19.17	146.94
21-304-30	Gérard Lacombe, 199 O'Brien, Gatineau	18A-161	1	102.50		15.38	117.88
21-304-31	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-163	1	62.29	64.29	18.99	145.57
21-304-32	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-164	1	118.71	106.94	33.85	259.50
21-304-33	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-165	1	136.28	122.27	38.78	297.33
21-304-34	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-166	1	72.03	71.64	21.55	165.22
21-304-35	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-167	1	72.03	71.64	21.55	165.22
21-304-36	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-168	1	72.03	71.64	21.55	165.22
21-304-37	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-169	1	70.08	70.16	21.04	161.28
21-304-38	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-170	1	122.63	109.91	34.88	267.42
21-304-39	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-171	1	120.72	108.28	34.35	263.35
21-304-40	Claude Boulanger, 347 Lévis, Hull	18A-172	1	68.13	68.66	20.52	157.31
21-304-41	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-173	1	66.17	67.21	20.00	153.38
21-304-42	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-174	1	66.17	67.21	20.00	153.38
21-304-43	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-175	1	66.17	67.21	20.00	153.38
21-304-44	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-176	1	112.93	102.46	32.31	247.70
21-304-45	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-177	1	111.00	101.05	31.81	243.86
21-304-46	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-178	1	62.29	64.29	18.99	145.57
21-304-47	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-179	1	62.29	64.29	18.99	145.57
21-304-48	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-180	1	60.35	62.83	18.48	141.66
21-304-49	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-181	1	60.35	62.83	18.48	141.66
21-304-50	Claude Boulanger in Trust, 347 Lévis, Hull	18A-182	1	103.15	95.08	29.73	227.96
21-311-18	Denis Cousineau, R.R. 1, ch. Boucher, Aylmer	18B-505	1	3,009.33		100.00	3,109.33
21-311-21	Gary O'Bomsawin, 2 Bergerac, Touraine	18B-514	1	1,726.41		100.00	1,826.41
21-324-01	Sylvio Huneault, 296 Labrosse, Gatineau	17B-205	1	970.73		10.00	980.73
21-324-05	Joy Vaive Bell, 312 Labrosse, Gatineau	17B-167	1	963.91	316.70	100.00	1,380.61
21-422-02	Réjean Hupé, 239 Beaudoin, Gatineau	16B-264	1	1,545.20		100.00	1,645.20

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-423-18	Jacques Courval, 564 Deschamps, Gatineau	16B-180	1	$ 1,548.40	$	$ 100.00	$1,648.40
21-425-02	Norman Jung, 522 Lavigne, Gatineau		1	1,566.12		100.00	1,666.12
	Lot 16B-154 Ptie Lot 16B-155 et 16B-156 Ptie.						
21-426-18	Entr. Claude Emond Ltée, 256 Beaudoin, Gatineau	16B-232-1	1	2,853.93	56.94	100.00	3,010.87
21-432-04	Claude Emond En Fiducie, 256 Beaudoin, Gatineau	16B-111	1	1,661.28		100.00	1,761.28
21-433-18	Marcel Meunier, 231 Achbar, Gatineau	16A-199	1	1,215.41		100.00	1,315.41
21-812-12	Succ. William Thomas Maloney, 475 Labrosse, Gatineau	18E-143	1	77.89		11.68	89.57
21-812-13	Succ. William Thomas Maloney, 475 Labrosse, Gatineau	18E-67	1	77.89		11.68	89.57
21-816-01	Jung Shek Chow, 522 Lavigne, Gatineau	18E-82	1	1,336.49	356.63	100.00	1,793.12
21-816-22	Michel Courroux, 129 Brian, Gatineau	18E-79	1	1,492.60		100.00	1,592.60
21-817-07	Yvon Duval, 181 Baribeau, Gatineau	18E-135	1	85.64		12.85	98.49
21-825-04	Gaston Sauvé, 418 Notre-Dame, Gatineau	17B-220	1	3,189.03		100.00	3,289.03
21-832-15	Denis Cousineau, 99, 2e Avenue, Gatineau	18B-104	1	1,397.52		100.00	1,497.52
21-832-19	Bernard Généreux, 451 Plouffe, Gatineau	18B-108	1	1,290.76		100.00	1,390.76
21-833-05	Raymond Lafontaine, 117, 3e Avenue, Gatineau		1	840.79		100.00	940.79
	18B-79 Ptie-Ouest par la ½ Ouest lot 18B79-Nord lot 18B78-Sud lot 18B80-Est par 3e Avenue.						
21-833-09	Dr. Henri Charette, 304 boul. Taché, Hull	18B-83	1	1,293.91		100.00	1,393.91
21-834-10	CBBC Const. Ltée, 640 Sigouin, Ottawa	18B-72	1	336.37	2.90	50.89	390.16
21-843-11	Hubert D'Aoust, 63 St-Paul, Gatineau	18B-18	1	426.13		63.92	490.05
21-847-06	Edouard Lavoie, 40 Cousineau, Pointe-Gatineau	18B-653	1	7,110.64	2,076.66	100.00	9,287.30
21-848-06	Lucille Lavergne, 274, Riviera, Gatineau	18B-588	1	1,450.50		100.00	1,550.50
21-851-13	Alfred Scantland, 498, J-Cartier, C.P. 44, Gatineau	18B-626	1	1,044.76		100.00	1,144.76
21-852-17	Migneault Limitée, P.O. Box 397, Gatineau	18F-3	1	8,570.04	61.85	100.00	8,731.89
21-852-30	Claude Maisonneuve, 243, Broadway, Gatineau		1	2,619.22		100.00	2,719.22
	18F-Ptie-Nord rue Notre-Dame Sud Sud-Milieu ruisseau Wabassee Est Ptie lot 18F proprio. Benoit Allard Ouest par Ptie lot 18F proprio. Omer Prud'Homme.						
21-861-09	Marcel Meunier, 455, Plouffe, Gatineau		1	1,542.80		100.00	1,642.80
	17B-7 lot 17B-8 et lot 17B-9 Ptie nord résidu lot 17B-7-proprio. A Charron-Est par Ptie lot 17B-9 proprio. Omer Groulx-Sud par rue Plouffe-Ouest par Ptie lot 17B-19 proprio. Willie Assad.						
21-861-11	Claude Mineault, 458 Notre-Dame, Gatineau		1	992.04		10.00	1,002.04
	17B-8 Ptie et lot 17B-9 Ptie-Nord par rue Notre-Dame Ouest autre Ptie lot 17B-7 sud autre Ptie lot 17B-9 proprio. Rhéal Sanscartier Est-autre partie des lots 17B-8 et 9 proprio. Omer Groulx.						

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-862-04	Ephrem Lépine, 46, Sanscartier, Gatineau	17B-247	1	$ 320.48	$	$ 48.07	$ 368.55
21-901-11	Robert Ouimet, 232, East, Gatineau	17A-56	1	54.49		8.17	62.66
21-902-07	Nicole Guerin Poirier, 116, Dollard, Gatineau	17A-6	1	600.78		90.12	690.90
21-905-05	Gaétan Mineault, 537, Clément, Gatineau	16B-360	1	508.15		10.00	518.15
21-912-02	Michel Fournier, 159, Coté, Gatineau	16B-76-1	1	1,277.06	6.25	100.00	1,383.31
21-934-01	Les Entreprises Mirabelle Ltée. 235, ch. Montréal, Vanier, Ont.		1	8,214.60	105.59	100.00	8,420.19
	16A-404 Ptie Nord Ptie lot 16A-404 Est par boul. Montcalm (16A-36) sud lot 16A-35 (rue Watt) ouest lot 16A-405 et Ptie lot 16A-404						
21-934-25	Les Entreprises Mirabelle Ltée, 235, ch. Montréal, Vanier, Ont.		1	8,482.86	215.66	100.00	8,798.52
	16A-404 Ptie Nord lot 16A-425 (rue Notre-Dame) Est boul. Montcalm (16A-36) et Ptie lot 16A-404 Sud Ptie lot 16A-404 et lot 16A-405 Ouest lot 16A-424.						
21-935-01	J. André Bélanger, 1815 ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-295	1	11.64		1.75	13.39
21-935-02	J. André Bélanger, 1815 ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-296	1	11.64		1.75	13.39
21-935-03	J. André Bélanger, 1815 ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-297	1	11.64		1.75	13.39
21-935-04	J. André Bélanger, 1815 ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-298	1	11.64		1.75	13.39
21-935-05	J. André Bélanger, 1815 ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-299	1	11.64		1.75	13.39
21-935-06	Joseph Oudainy, 1428 Ridgebrook Rd., Ott. Ont.	16B-342	1	959.31		100.00	1,059.31
21-935-16	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.		1	7.73		1.16	8.89
	16B-138 Ptie Nord Ptie lot 16B-138 Sud lot 16B-139 Est Ptie lot 16B-135 Ouest Ptie lot 16B.						
21-935-17	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-139	1	11.64		1.75	13.39
21-936-05	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-114	1	9.71		1.46	11.17
21-937-01	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-328	1	9.71		1.46	11.17
21-937-02	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-327	1	9.71		1.46	11.17
21-937-03	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-326	1	9.71		1.46	11.17
21-937-04	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-325	1	9.71		1.46	11.17
21-937-05	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-324	1	9.71		1.46	11.17
21-937-06	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-323	1	9.71		1.46	11.17
21-937-07	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-322	1	9.71		1.46	11.17
21-937-08	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-321	1	7.73		1.16	8.89
21-937-09	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-320	1	7.73		1.16	8.89
21-937-10	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-319	1	9.71		1.46	11.17
21-937-15	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-314	1	7.73		1.16	8.89

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-937-16	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-313	1	$ 9.71		$ 1.46	$ 11.17
21-937-17	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-312	1	9.71		1.46	11.17
21-937-18	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-311	1	9.71		1.46	11.17
21-937-19	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-310	1	9.71		1.46	11.17
21-937-20	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-309	1	9.71		1.46	11.17
21-943-03	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-309	1	48.70		7.31	56.01
21-943-04	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-308	1	48.70		7.31	56.01
21-943-05	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-307	1	48.70		7.31	56.01
21-943-06	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-306	1	48.70		7.31	56.01
21-943-07	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-305	1	48.70		7.31	56.01
21-943-08	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-304	1	48.70		7.31	56.01
21-943-09	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-303	1	48.70		7.31	56.01
21-943-10	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-302	1	48.70		7.31	56.01
21-943-11	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-301	1	48.70		7.31	56.01
21-943-12	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-300	1	48.70		7.31	56.01
21-943-15	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-321	1	9.71		1.46	11.17
21-943-16	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-320	1	9.71		1.46	11.17
21-943-17	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-319	1	9.71		1.46	11.17
21-943-18	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-318	1	9.71		1.46	11.17
21-943-19	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-317	1	9.71		1.46	11.17
21-943-20	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-316	1	9.71		1.46	11.17
21-943-21	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-315	1	9.71		1.46	11.17
21-943-22	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-314	1	103.15		15.47	118.62
21-944-01	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-350	1	9.71		1.46	11.17
21-944-02	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-349	1	9.71		1.46	11.17
21-944-03	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-348	1	9.71		1.46	11.17
21-944-04	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-347	1	9.71		1.46	11.17
21-944-05	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-346	1	9.71		1.46	11.17
21-944-06	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-345	1	9.71		1.46	11.17
21-944-07	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-344	1	9.71		1.46	11.17
21-944-08	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-343	1	9.71		1.46	11.17
21-944-09	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-342	1	9.71		1.46	11.17

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-944-10	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-341	1	$ 9.71		$ 1.46	$ 11.17
21-944-11	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-340 16B-325	1	9.71		1.46	11.17
21-944-12	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-328	1	9.71		1.46	11.17
21-944-13	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-327	1	9.71		1.46	11.17
21-944-14	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-326	1	11.64		1.75	13.39
21-944-15	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-339 16B-324	1	9.71		1.46	11.17
21-944-16	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-338	1	9.71		1.46	11.17
21-944-17	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-337	1	9.71		1.46	11.17
21-944-18	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-336	1	9.71		1.46	11.17
21-944-19	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-335	1	9.71		1.46	11.17
21-944-20	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-334	1	9.71		1.46	11.17
21-944-21	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-333	1	9.71		1.46	11.17
21-944-22	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-332	1	9.71		1.46	11.17
21-944-23	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-331	1	9.71		1.46	11.17
21-944-24	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-330	1	91.47		13.72	105.19
21-944-25	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-329	1	9.71		1.46	11.17
21-945-01	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-372	1	9.71		1.46	11.17
21-945-02	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-371	1	11.64		1.75	13.39
21-945-03	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-370	1	11.64		1.75	13.39
21-945-04	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-369	1	11.64		1.75	13.39
21-945-05	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-368	1	11.64		1.75	13.39
21-945-06	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-367	1	11.64		1.75	13.39
21-945-07	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-366	1	9.71		1.46	11.17
21-945-08	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-365	1	9.71		1.46	11.17
21-945-09	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-364	1	9.71		1.46	11.17
21-945-10	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-363	1	9.71		1.46	11.17
21-945-11	Bercad Construction Ltée. C.P. 181, Succ. A, Hull, Qué.	16A-362 & 16B335	1	9.71	$ 5.21	2.24	17.16
21-945-12	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-334	1	9.71		1.46	11.17
21-945-13	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-333	1	9.71		1.46	11.17
21-945-14	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-332	1	9.71		1.46	11.17
21-945-15	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-331	1	9.71		1.46	11.17

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-945-16	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-361 16B-330	1	$ 11.64		$ 1.75	$ 13.39
21-945-17	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-360	1	9.71		1.46	11.17
21-945-18	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-359	1	9.71		1.46	11.17
21-945-19	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-358	1	9.71		1.46	11.17
21-945-20	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-357	1	9.71		1.46	11.17
21-945-21	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-356	1	9.71		1.46	11.17
21-945-22	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-355	1	9.71		1.46	11.17
21-945-23	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-354	1	9.71		1.46	11.17
21-945-24	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-353	1	9.71		1.46	11.17
21-945-25	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-352	1	9.71		1.46	11.17
21-945-26	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-351	1	9.71		1.46	11.17
21-948-05	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-379	1	13.64		2.05	15.69
21-948-06	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-380	1	9.71		1.46	11.17
21-948-07	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-381	1	9.71		1.46	11.17
21-948-08	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-382	1	9.71		1.46	11.17
21-948-09	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-383	1	9.71		1.46	11.17
21-948-10	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-384	1	9.71		1.46	11.17
21-948-11	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-385	1	9.71		1.46	11.17
21-948-12	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-386	1	9.71		1.46	11.17
21-948-13	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-387	1	9.71		1.46	11.17
21-948-14	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-388	1	11.64		1.75	13.39
21-948-15	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-389	1	72.02		10.80	82.82
21-948-16	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-390	1	72.02		10.80	82.82
21-948-17	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-391	1	66.17		9.93	76.10
21-948-18	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-392	1	66.17		9.93	76.10
21-948-19	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-393	1	66.17		9.93	76.10
21-948-20	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-394	1	66.17		9.93	76.10
21-948-21	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-395	1	66.17		9.93	76.10
21-948-22	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16A-396	1	66.17		9.93	76.10
21-943-13	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-323	1	9.71		1.46	11.17
21-946-12	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	16B-337	1	15.57		2.34	17.91
21-946-13	Lorenzo Guilbeault, 609 Hurtubise, Gatineau	16A-373	1	13.64		2.05	15.69

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-949-01	J. André Bélanger, 1815, ch. Montréal, Vanier, Ont.	15-11, 22, 23	1	$ 736.04		$ 100.00	$ 836.04
21-951-10	Alain Brissette, 656 Notre-Dame, Gatineau	15-252	1	1,586.38		100.00	1,686.38
21-951-35	Pierre Desmarais In Trust, C.P. 181, Succ. A, Hull, Qué.		1	1,277.32		100.00	1,377.32
	15 Ptie nord-partie lot 15 et lot 15-23 ouest partie lot 15 et partie lot 15-23 et rue Montcalm-Sud boul. Hurtubise-Est partie lot 15.						
21-951-37	Pierre Desmarais In Trust, C.P. 181, Succ. A, Hull, Qué.		1	410.86		61.63	472.49
	15-Ptie Nord partie Lot 15-Est lot 14B-Sud partie Lot 15-Ouest et Nord-Ouest partie Lot 15 proprio. Hydro-Québec.						
21-951-38	Rémi Bédard, 668 Notre-Dame, Gatineau		1	1,120.89		100.00	1,220.89
	15-255 Ptie-nord rue Notre-Dame Est et Sud partie lot 15-255 proprio Wilfrid Bouladier ouest partie lot 15-255 proprio. M. Lafleur.						
21-951-42	Fernand Pouliot, 1134 Cinquième Ave, Richelieu	15-220-2	1	438.88		10.00	448.88
21-951-43	Gérald Prud'homme, 651 Watt, Gatineau	15-221-2	1	2,933.11		100.00	3.033.11
21-953-01	Bercad Const. Ltée. C.P. 181, Succ. A, Hull, Qué.		1	181.05	$ 8.93	28.50	218.48
	15-Ptie Nord partie lot 15-23 Est partie 15-22 Sud lot 15-44 Ouest partie lot 16A-36.						
21-963-16	Gilles Langlois, 738 Hurtubise, Gatineau	15-273	1	1,620.30		100.00	1,720.30
21-980-05	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull	K2-2	1	20.21		3.03	23.24
21-980-06	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull, Qué.	K19-3	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-980-07	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull, Qué.	K-19-4	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-980-08	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull, Qué.	K-19-5	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-980-09	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull, Qué.	K-19-6	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-980-10	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull, Qué.	K-19-7	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-980-11	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull, Qué.	K-19-8	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-946-14	Lorenzo Guilbeault, 609, Hurtubise, Gatineau	16A-374	1	13.64		2.05	15.69
21-980-12	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull	K-19-9	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-980-13	F.A. Labelle, 165 Principale, Hull	K-19-10	1	21.88	12.04	5.09	39.01
21-987-03	Thomas Barnes, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-2-89	1	47.18	22.72	10.49	80.39
21-989-04	Charles Bellemare, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-2-191	1	20.21		3.03	23.24
21-989-05	Alzire Laurin, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-2-201	1	27.06		4.06	31.12
21-989-06	Amanda Laurin, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-2-202	1	27.06	14.10	6.17	47.33
21-989-07	Arthur Groulx, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-2-203	1	25.35		3.80	29.15
21-991-02	Succ. F.A. Labelle, 165 rue Principale, Hull	K-19-16	1	21.88		3.28	25.16
21-991-06	Alexandre Smith, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-19-21	1	20.21		3.03	23.24

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
21-992-05	Succ. F.A. Labelle, 165 Principale, Hull	K-19-22	1	$ 25.35		$ 3.80	$ 29.15
21-992-07	Succ. F.A. Labelle, 165 Principale, Hull	K-19-65	1	21.88	$ 12.04	5.09	39.01
21-992-08	Coté In Trust Joseph, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-19-68	1	25.35		3.80	29.15
21-995-11	Succ. Cleophas, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-19-101	1	27.06	14.10	6.17	47.33
21-996-05	Richard Louis Napoléon, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-19-74	1	25.35		3.80	29.15
21-996-06	Succ. Cléophas Perron, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-19-81	1	27.06		4.06	31.12
21-997-05	Dominic Vincent Graziadic, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-19-169	1	20.21		3.03	23.24
21-997-06	Jean Mathias Lemieux, a/s de 280 est, boul. Maloney, Gatineau	K-19-170	1	25.35		3.80	29.15
	Les propriétés ci-dessous sont du cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau						
70-021-04	Lucien Poitras In Trust, 24 Champagne, Hull	588-131		1,148.59	169.48	100.00	1,418.07
70-021-05	Lucien Poitras In Trust, 24 Champagne, Hull	588-130		1,148.59	169.48	100.00	1,418.07
70-021-40	William Bow, 3078 Southmore Dr. Ottawa, Ont.	588-125		783.92	75.36	100.00	959.28
70-031-18	Lionel Petit, 1431/2 St-Jean Baptiste, Pointe-Gatineau	566-36		2,567.43	1,767.56	100.00	4,434.99
70-031-19	Lionel Petit, 1431/2 St-Jean Baptiste, Pointe-Gatineau	566-35		479.85	141.14	93.15	714.14
70-032-12	Rémi Lalonde, 4 Mgr. Forbes, Gatineau	587-309		1,623.90	625.95	100.00	2,349.85
70-051-27	Segour Inv. Ltée, 261 ch. Montréal, Suite 408, Vanier, Ont.	555-283 à 289		16,092.04	1,358.61	100.00	17,550.65
70-051-38	Pierre Couture, 2 Lucien Brault, Hull	587-570		4,290.48	1,282.33	100.00	5,672.81
70-061-25	Gilbert Major, 91 Alice, Ottawa, Ont.	61-24-1		15,633.20	195.07	100.00	15,928.27
70-067-01	Normand Bureau, 38 Abbé Desautels, Gatineau	537-28		2,297.55	1,112.57	100.00	3,510.12
70-067-16	Lionel Legault, 44 Michaud, Pointe-Gatineau	58-1-(466)		227.18	97.41	48.69	373.28
70-068-15	Jean-Jacques Provost, 164 boul. Du Progrès, Pointe-Gatineau	557-50		1,344.29	279-36	100.00	1,723.65
70-084-16	Morris Melamed, 353 Dalhousie, Ottawa	568-51-2		661.61		99.24	760.85
70-087-05	Paul Gagné, 125 Cousineau, Pointe-Gatineau			694.33	117.83	100.00	912.16
	569 Ptie-Nord par partie lot. 569 prop. Armand Martin Est par lot 568-Sud par prop. Charles Duval, Ouest par rue Cousineau.						
70-121-13	Rhéal Séguin, 65 St-Rosaire, Pointe-Gatineau	555-128		1,123.86	1,026.92	100.00	2,250.78
70-121-29	Aurèle Coté, 6 Renaud, Pointe-Gatineau	560-49		603.59		90.54	694.13
70-131-03	Omer & Laurette Dugas, 108 Marier, Vanier, Ont.	557-3		1,366.67	94.11	100.00	1,560.78
70-131-10	Serge Brambelle, 192 St-Louis, Pointe-Gatineau	513-5		878.79	459.42	100.00	1,438.21
70-131-21	Gérald Cyr, 153 boul. Du Progrès, Pointe-Gatineau			1,724.45	367.75	100.00	2,192.20
	600-13-3-2-1 600-13-2-3 600-13-2-2-2 600-13-2-1-1.						
70-132-01	Arthur Potvin, 4 Rédemptoriste, Pointe-Gatineau	517-5		1,262.63	629.25	100.00	1,991.88

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
70-143-03	J.-C. Sauriol, 16 Adélard, Pointe-Gatineau	577-82		$1,278.58	$455.52	$100.00	$1,834.10
70-144-13	Yvon Cretes, 93 boul. Archambault, Pointe-Gatineau	577-49		1,023.89	141.74	100.00	1,265.63
70-144-15	Wilfrid Beaudoin, 97 boul. Archambault, Pointe-Gatineau	577-47		1,000.40	247.62	100.00	1,348.02
70-146-03	Fernand Lalonde, 100 Archambault, Pointe-Gatineau	577-25		1,215.66		100.00	1,315.66
70-147-03	Maurice Joanisse, Ch. Denis, Cantley	577-35		933.86	60.41	100.00	1,094.27
70-147-14	Jean-Paul Osborne, 150 boul. Gréber, Pointe-Gatineau	151		247.62	25.62	40.99	314.23
70-148-08	Jean-Claude Paul, 20 Bellevue, Pointe-Gatineau	577-11		1,030.00	202.10	100.00	1,332.10
70-149-04	Guy Létang, 34 St-François, Pointe-Gatineau	141-3		628.54	12.98	100.00	741.52
70-149-18	Richard Bélanger, 79 St-Jean-Baptiste, Pointe-Gatineau	145		737.59		100.00	837.59
70-152-08	Maurice St-Jean, 42 Moreau, Pointe-Gatineau	575-24		1,280.79		100.00	1,380.79
70-154-08	Gérard Bourdages, 6 Onézime, Pointe-Gatineau	572-67		982.66		100.00	1,082.66
70-154-09	Gérard Bourdages, 6 Onézime, Pointe-Gatineau	573-12		54.52		8.18	62.70
70-155-13	Raymond Miron, 5 boul. Lafrenière, Pointe-Gatineau	575-73		743.83	207.69	100.00	1,051.52
70-156-30	Laurent Montpetit, 55 Fortin, Pointe-Gatineau	572-81		1,761.50		100.00	1,861.50
70-156-42	André Legendre, 31 Fortin, Pointe-Gatineau	572-42		1,358.76		100.00	1,458.76
70-162-12	Les Immeubles Tessier, 236 boul. St-Joseph, Hull	571-6		67.52	52.03	17.93	137.48
70-162-15	Donald Gauvreau, 84 Marengère, Pointe-Gatineau	571-54-1		64.31	36.10	15.06	115.47
70-164-40	Fernand Larose, 5 Archambault, Pointe-Gatineau			669.79		100.00	769.79

286-9 Ptie-Nord et Est-Ptie lot 286-9 prop. Succ. Xavier Bouvier-Ouest Ptie lot 286-8 prop. Wilfrid Lafontaine Sud par boul. Archambault.

70-176-06	Stanislas Guay, 19 Cousineau, Pointe-Gatineau	274		826.68	210.30	100.00	1,136.98
70-176-38	Georges Waters, 13 Bruyère, Pointe-Gatineau	290-10		857.92	296.55	100.00	1,254.47
70-176-45	Jacques Pruneau, 8 Lemoyne, Pointe-Gatineau			1,049.40		100.00	1,149.40

291 Ptie. et 283 Ptie. Nord par lot 290-2- Sud rue St-Jean-Baptiste-Est lot 292-1- Ouest par résidu lot 291 et Ptie. par résidu du lot 283

70-182-50	Gérard Bourdages, 6 Onézime, Pointe-Gatineau	554-111		563.85	380.19	100.00	1,044.04
70-184-23	Pierre Tessier, 3 Guertin, Pointe-Gatineau	554-107		1,457.03	434.69	100.00	1,991.72
70-184-24	Gérard Meloche, R.R. 1, Navan, Ont.	554-108		2,469.36	829.92	100.00	3,399.28
70-192-08	Roland Gauthier, 97 Du Progrès, Pointe-Gatineau	555-13		882.96	160.93	100.00	1,143.89
70-192-13	Gilbert Thibert, 10 St-Rosaire, Pointe-Gatineau	555-18		1,258.72	376.21	100.00	1,734.93
70-192-17	René Veillette, 36 Raoul, Pointe-Gatineau	555-133		913.46	499.33	100.00	1,512.79
70-201-26	René Saumure, 68 St-Antoine, Pointe-Gatineau	306-1		2,213.67	420.17	100.00	2,733.84

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
70-202-07	Gino Palombo, 68 boul. Dakridge, Ottawa	317-2 et 316-2		$ 194.84		$ 29.23	$ 224.07
70-202-08	Gino Palombo, 68 boul. Dakridge, Ottawa	318-2 et 317-3		1,894.30	$ 306.41	100.00	2,300.71
70-203-03	Micheline Labonté, 43 St-Antoine, Pointe-Gatineau	360-3		942.59		100.00	1,042.59
70-203-23	Lucien Meunier, 26 Champlain, Pointe-Gatineau			3,250.71	986.69	100.00	4,337.40
	364-1Ptie et 364-2 - Ouest rue St-Antoine - Sud-Est Ptie rue Champlain et Ptie par le lot 364-2 Est par Ptie 364-2 prop. François Deschamps Nord par Ptie 364-2.						
70-204-10	Jean-Serge Sauvé, 70 Champlain, Pointe-Gatineau	399-1		921.55	474.59	100.00	1,496.14
70-204-11	Paul Tomaro, 62 Lisieux, Gatineau	400		1,370.96	246.12	100.00	1,717.08
70-212-05	Raymond Baker, 19 Lafortune, Pointe-Gatineau	554-35		1,700.00	302.35	100.00	2,102.35
70-212-08	Jean-Serge Sauvé, 70 Champlain, Pointe-Gatineau	554-38		1,410.26	698.95	100.00	2,209.21
70-213-10	Albert Cléroux, 5 Aimé, Pointe-Gatineau	554-56		906.79		100.00	1,006.79
70-214-09	Jean Bonenfant, 15 Lina, Pointe-Gatineau	556-78		1,065.70	377.63	100.00	1,543.33
70-215-33	Roger Charlebois, 75 St-Antoine, Pointe-Gatineau	345		703.40	119.95	100.00	923.35
70-216-20	Coelko Arthur, 133 Champlain, Pointe-Gatineau	427-2		961.81	373.33	100.00	1,435.14
70-222-32	André Meloche, 25 St-Antoine, Pointe-Gatineau	372-1		1,169.33	399.95	100.00	1,669.28
70-222-54	Gilles Emond, 79 Champlain, Pointe-Gatineau	420-8		2,143.15	326.00	100.00	2,569.15
70-231-18	Julien Francoeur, 105 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	443		649.39	174.78	100.00	924.17
70-231-31	Louis Montsion, 125 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	457-1		841.79		100.00	941.79
70-231-52	Gérald Laflamme, 297 Quevillon, Templeton-Est	478		3,589.81		100.00	3,689.81
70-231-72	Ernest Lafortune, 27 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	457-1		326.31		48.95	375.26
70-261-04	Maurice Hammond, 15 St-Rosaire, Pointe-Gatineau	555-26		1,964.16	978.10	100.00	3,042.26
70-261-08	Gérard Lacroix, 115 Du Progrès, Pointe-Gatineau			1,376.34	205.01	100.00	1,681.35
	560 Ptie-Nord par bl. du Progrès Est Ptie lot (560-1e Ptie) prop. Rhéal Lefebvre - Sud Ptie lot 560 et lot 497 prop. Henri Roy, prop. Ernest Greffe.						
70-262-11	Gérald Audy, 161 St-Louis, Pointe-Gatineau	505-1-1		1,274.58	272.66	100.00	1,647.24
70-271-18	Aurèle Caron, 40 St-Josephat, Pointe-Gatineau	511-3		222.84	15.78	35.79	274.41
70-281-05	Jean Galipeault, 297 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	532-2		49.97		7.49	57.46
70-281-06	Pauline Galipeault, 297 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	530-1		11,973.81	4,886.22	100.00	16,960.03
70-281-07	Jean Galipeault, 294 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	540-1		43.15		6.47	49.62
70-281-08	Jean-Maurice Galipeault, 297 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	543-1		284.25		42.64	326.89
70-297-18	Aménagements R. Joly, Chelsea	3-431		23,168.59	5,110.06	100.00	28,378.65
70-304-08	Blain Claude en Fiducie, 229 ch. Aylmer, Aylmer	4-60		1,131.40		100.00	1,231.40
70-357-21	Fazi Khouri, 91 Prud'Homme, Hull	4-136		1,228.82	168.42	100.00	1,497.24

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
70-361-01	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-119		$ 1,609.32	$ 104.09	$100.00	$1,813.41
70-361-02	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-118		1,230.90	76.33	100.00	1,407.23
70-361-03	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-117		1,230.90	76.33	100.00	1,407.23
70-361-04	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-116		1,230.90	76.33	100.00	1,407.23
70-361-05	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-112-113 -114-115		17,150.42	110.89	100.00	17,361.31
7036123	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-124-125 -126-127		20,616.60	354.98	100.00	21,071.58
7036127	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-123		1,230.90	76.33	100.00	1,407.23
7036128	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-122		1,230.90	76.33	100.00	1,407.23
7036129	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-121		1,230.90	76.33	100.00	1,407.23
7036130	Aménagements R. Joly Inc. Chelsea	4-120		1,609.32	104.09	100.00	1,813.41
7036227	Mohammed Aldar Kazanly 1160 Hard, Vancouver, B.C.	4-88		1,640.00		100.00	1,740.00
7037534	Anonuevo Jésus, 23 Beauchemin, Gatineau	5-20-34		1,059.48	240.12	100.00	1,399.60
7037624	Maurice Wheatley 27 Troyes – Gatineau, Qué.	5-21-4		2,566.50	535.17	100.00	3,201.67
7039101	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-17		97.68	23.78	18.22	139.68
7039102	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-18		115.90	27.82	21.56	165.28
7039103	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-19		95.43	29.62	18.76	143.81
7039104	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-20		106.82	32.37	20.88	160.07
7039105	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-21		120.43	35.61	23.41	179.45
7039106	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-22		111.35	33.44	21.72	166.51
7039107	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-23		102.28	31.27	20.03	153.58
7039108	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-24		90.93	28.58	17.93	137.44
7039109	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-25		106.82	32.37	20.88	160.07
7039110	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-26		90.93	28.58	17.93	137.44
7039111	Duffins Creek Estate (Québec) Ltd. 101 Duncan Mills Rd. Toronto, Ont.	601-27		95.43	23.22	17.80	136.45
7042108	Palardo Inc. 27 Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau	36-39 ½ Sud		92.27	30.70	18.44	141.41
7042117	Perfa Construction Ltée 88 Barrette, Vanier, Ont.			124.55	33.38	23.64	181.27
	26-48 Ptie – Nord résidu lot 26-48 Est, Ptie lot 26-37 Sud Ptie lot 26-49 – ouest rue St-Antoine (26-98).						
7042217	Celineric Ltée, 390 St-Antoine, Pointe-Gatineau	25-73		17,485.70	4,024.48	100.00	21,610.18
7042219	Celineric Ltée, 390 St-Antoine, Pointe-Gatineau	25-75		6,259.44	1,162.00	100.00	7,521.44
7042301	Cormier in Trust Jacques, 596 Main, Gatineau	25-58		120.30	29.53	22.47	172.30
7042403	Bureau Réal, 38 Abbé Des Autels, Gatineau	25-38 E ½		61.08	15.48	11.48	88.04

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
7042406	Construction Perfa Ltée, 88 Barrette, Vanier, Ont.	25-35		$ 162.70	$ 55.43	$ 32.72	$ 250.85
7044503	Roger Lachapelle, 1575, boul. Gréber, Gatineau	40-1		1,422.64		100.00	1,522.64
7047603	Dodaro Carmine, 44 Thibault - Gatineau, Qué.	34-84		132.13	91.07	33.48	256.68
7048401	Mme Dorothy C. Hanna, 193 St-Antoine, Pointe-Gatineau			1,318.93	101.77	100.00	1,520.70
	36-46A Ptie N.O. 36-46B Ptie 1, N.O. - Nord Ouest et Sud par Ptie lot 36-est Ptie lot 36 (rue).						
7048615	Jacques Latremouille in Trust, 24 St-Raymond, Hull	35-5-A		181.80	84.39	39.93	306.12
7048955	Jean Carol Boucher, 155 boul. Du Progrès, Gatineau	38-5-3		850.50	38.35	100.00	988.85
	Les propriétés ci-dessous sont du canton de Templeton						
82-012-11	Lionel Leblanc, 850, boul. Hurtubise, Gatineau	14A-17	I	981.46		100.00	1,081.46
82-012-16	Margaret Mary Murphy 868 boul. Hurtubise, Gatineau	13H	I	684.16		100.00	784.16
82-061-13	Lucien Poitras, 57 Philion, Templeton Village		I et II	1,075.54		100.00	1,175.54
	14C-Ptie Rg 2 14B-Ptie Rg 1 14B-Ptie Rg-1 Nord 416' - borné lot 14C-Ptie Rg-2-Sud ch-fer Can. Pac. 417-3 Est-lot 14A-Ptie 455'4" - Ouest lot 14B Ptie 425' 14C-Ptie Rg-2 Nord 219.8 14C-Ptie-Sud- 221' - lot 14B-Ptie Rg-1-Ouest - 180.5 Lot 14C Ptie-Est 175' 2" lot 14A Ptie. 14C-Ptie Rg-2-Nord lot 14C-Ptie 119.3 x 100"-Ptie Mme Hélène Beauchamp et Louis Philion - Sud 216.5' - Lot 14C-Ptie-Est 338.3- 90.2 x 117.8 - Lot 14A-Ptie et 14C-Ptie Louis Philion-Ouest 594.8 - Lot 14C-Ptie. Lot 14C-Ptie-Nord 120' Rg-2 boul. St-René Sud 120' - Lot 14C-Ptie- Mme Hélène Beauchamp Est 100'. Mme Hélène Beauchamp - Ouest 100' Gilbert Madore.						
82-111-16	Rhéal Morin, 26 Campeau, Templeton Village	13H-5	I	606.47		90.97	697.44
82-112-23	Dominique Bourgeau, R.R. no 1, Gatineau	13E	I	795.98		100.00	895.98
82-123-07	Yves Bessette, 293, Notre-Dame, Gatineau	13A	I	1,867.18		100.00	1,967.18
82-151-01	Country Boy Food Ltd., 107, boul. Lorrain, Templeton Village	13A	I	1,908.98		100.00	2,008.98
82-161-15	Jean-Yves Labonté, 130, boul. Lorrain, Templeton Village		II	64.47		9.67	74.14
	13C-1 Ptie Subd. 65 x 66 N. Off. - Nord rue projetée Est - rue Guigues - Sud Ptie 13C-1 Ptie - Sub. N. Off. 67 - Ouest 13C-1 Ptie - Sud N. Off. 85 x 86.						
82-163-07	Georges Dupuis, 165, boul. Lorrain, Templeton Village		II	555.42		83.31	638.73
	13C-1 Ptie - Nord Prop. Lucien Laniel - Ouest Ptie 13C-1 - Israel Giroux Sud propr. Henri Laniel Est - Chemin Perkins.						
82-164-13	Marcel Essiambre, 837, boul. St-René, Templeton Village	13C	II	1,224.26		100.00	1,324.26
82-165-13	Albert Gauthier, 74, Lavallée, Templeton Village	13C	II	2,021.98		100.00	2,121.98
82-171-17	Toussaint Kingsburry, 551, Graveline, Gatineau	12F-3	I	49.42		7.41	56.83
82-193-02	Marie-Claire Prévost, 878, Notre-Dame, Templeton Village	12E	I	1,547.31		100.00	1,647.31
82-204-01	Lucien Poitras en Fiducie, 57, Philion, Templeton Village	12A	I	1,438.09		100.00	1,538.09
82-211-20	Henri Boucher In trust, 3, Vanier, Templeton Village	12A-86	I	71.76		10.76	82.52

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
82-213-06	Pierre Renaud, 1094, Faubert, Templeton Village		I	$ 536.79	$	$ 80.52	$ 617.31
	12A Ptie-Nord 12A-60 Ptie 12A-Est boul. Lorrain Sud-Ptie 12A-Ouest Ptie 12A et 12A-60.						
82-221-14	David Carrière, 3, Osborne, Templeton Village	12A	I	479.20		71.88	551.08
82-232-06	Succession Germaine Routhier, 68, Hébert, Gatineau	12	II	92.39	49.73	21.32	163.44
82-234-06	Lynn Edey, 12, Boyes, Templeton Village	12-50	II	2,562.17	393.17	100.00	3,055.54
82-234-07	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, Maloney, Templeton Village	12-46	II	2,574.89		100.00	2,674.89
82-242-18	Montenegrino Drywall Const. Ltd., 2, Brisbane, Ottawa, Ont.	12A-14	II	1,986.62		100.00	2,086.62
82-242-21	Yvon Bilodeau, 70, Vincent Legris, Templeton Village	12A-17	II	2,112.51		100.00	2,212.51
82-243-02	Julien Bédard, 164, boul. Lorrain, Templeton Village		II	494.73		74.21	568.94
	12A-Ptie-Nord à l'est et sud par 12A Ptie - Eugène Madore - Ouest ch. Perkins Ligne Sud à 263' de ligne Nord Soeurs Ste-Marie Namur.						
82-244-10	Silva Lusitano, 161, Boisvert, Templeton Village	12A-120	II	2,296.79		100.00	2,396.79
82-246-11	Montenegrino Dry-Wall & Painting, 29, Cleopatra Dr., Ottawa, Ont.	12A-90	II	1,150.54		100.00	1,250.54
82-246-18	Montenegrino Drywall Const. Ltd., 2, Brisbane, Ottawa, Ont.	12A-106	II	1,963.21		100.00	2,063.21
82-247-19	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra Dr. Ottawa, Ont.	12A-76-1	II	445.19		66.78	511.97
82-247-20	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-76-2	II	407.13		61.07	468.20
82-247-21	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-75-2	II	445.19		66.78	511.97
82-247-22	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-75-3	II	533.23		79.98	613.21
82-247-23	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-74-2	II	407.13		61.07	468.20
82-247-24	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-73-1	II	445.18		66.78	511.96
82-247-25	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-73-2	II	533.22		79.98	613.20
82-247-26	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-72-2	II	565.54		84.83	650.37
82-247-27	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-72-3	II	487.43		73.11	560.54
82-247-28	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-71-2	II	473.65		71.05	544.70
82-247-29	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-84-2	II	445.18		66.78	511.96
82-247-30	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-84-1	II	407.13		61.07	468.20
82-247-31	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-83-2	II	445.18		66.78	511.96
82-247-32	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-83-1	II	533.24		79.99	613.23
82-247-33	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-82-1	II	407.13		61.07	468.20
82-247-34	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-81-2	II	445.18		66.78	511.96
82-247-35	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-81-1	II	407.13		61.07	468.20

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
82-247-36	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-80-2	II	$ 445.18	$	$ 66.78	$ 511.96
82-247-37	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-79-2 12A-80-1	II	533.24		79.99	613.23
82-247-38	Montex Construction Co. Ltée, 29, Cleopatra, Ottawa, Ont.	12A-79-1	II	407.13		61.07	468.20
82-249-28	Robert Brisebois, 341, boul. St-Joseph, Hull	12A-33	II	727.59		100.00	827.59
82-249-30	Robert Brisebois, 341, boul. St-Joseph, Hull	12A-31	II	778.97		100.00	878.97
82-251-08	Fairweather Ernestina, 168, Lavergne, Vanier, Ont.	11-I	I	100.27	150.66	37.64	288.57
82-251-09	Fairweather Ernestina, 168, Lavergne, Vanier, Ont.	11-I	I	434.56	114.16	82.31	631.03
82-251-10	Laing Gordon, 1025, boul. Hurtubise, Templeton Village	11-I	I	523.86	81.79	90.85	696.50
82-271-05	Gérald Lecavalier, 972, Notre-Dame, Templeton Village	11-I	I	2,464.97		100.00	2,564.97
82-281-06	Tomaro Jean Gaston, 21, Toll, Templeton Village	11A-15	I	2,247.24		100.00	2,347.24
82-281-15	Jacques Poirier 46, Isabelle, Hull	11A-6	I	667.35		100.00	767.35
82-282-09	Armand Viau, 919, Maloney Est, Templeton Village	36A-38	I	1,676.44		100.00	1,776.44
82-282-10	Denis Viau, R.R. no 1, Angers, Qué.	11A-30 11A-28, 11A-29	I	986.08		100.00	1,086.08
82-282-32	Armand Viau, R.R. no 1, Angers	11A-32 & 11A-33	I	1,416.75		100.00	1,516.75
82-287-15	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	11A-428	I	269.87		40.48	310.35
82-287-19	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	11A-426	I	729.05		100.00	829.05
82-291-23	Lucien Poitras, 24, Champagne, Hull, Qué.	11A-103-1	I	2,137.86		100.00	2,237.86
82-293-09	Licarguy Realty Corp. Ltd., 355, ch. Montréal, Vanier, Ont.	11A-64	I	562.44		84.37	646.81
82-293-10	Licarguy Realty Corp. Ltd., 355, ch. Montréal, Vanier, Ont.	11A-65	I	562.44		84.37	646.81
82-293-13	Licarguy Realty Corp. Ltd., 355, ch. Montréal, Vanier, Ont.	11A-68	I	562.44		84.37	646.81
82-293-14	Licarguy Realty Corp. Ltd., 355, ch. Montréal, Vanier, Ont.	11A-69	I	562.44		84.37	646.81
82-293-17	Georges Manteau, 441, St-Luc, Gatineau	11A-72	I	581.57	51.62	94.98	728.17
82-293-19	Rhéal Simard, 720, rue Luc, Ottawa, Ont.	11A-74	I	2,130.32	569.69	100.00	2,800.01
82-293-22	Licarguy Realty Corp. Ltd., 355, ch. Montréal, Vanier, Ont.	11A-77	I	469.28		70.39	539.67
82-293-54	Construction Vancel Ltée, 68, Lavallée, Gatineau	11A-508-1	I	994.25		100.00	1,094.25
82-296-01	Noel Ayotte, 22, Dubuc, Templeton Village	11A-154	I	2,571.78	578.03	100.00	3,249.81
82-296-03	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	11A-156-2	I	2,059.92		100.00	2,159.92
82-296-21	Réjean Côté, 31, Edouard Parent, Templeton Village	11A-175	I	2,417.47		100.00	2,517.47
82-296-23	Roger Gagnon, 35, Edouard Parent, Templeton Village	11A-177	I	1,658.72		100.00	1,758.72
82-296-25	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	11A-263	I	1,870.83		100.00	1,970.83
82-298-33	Claude Blain en Fiducie, ch. Aylmer, Lucerne	11A-328	I	570.35		85.55	655.90

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
82-311-14	Domaine Val La Blanche, 1211, Hunt Club Rd., Ottawa, Ont.	12-16	II	$ 496.17	$ 6.69	$ 75.43	$ 578.29
82-311-15	Domaine Val La Blanche, 1211, Hunt Club Rd., Ottawa, Ont.	12.17	II	463.61	6.24	70.48	540.33
82-311-17	Séguin & Séguin Ent. Ltée, 261, Montréal Rd., Vanier, Ont.	12-36	II	1,119.98	92.15	100.00	1,312.13
82-312-12	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-42	II	486.24	40.61	79.03	605.88
82-312-13	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-43	II	507.37	40.23	82.14	629.74
82-312-14	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-44	II	531.63	41.23	85.93	658.79
82-312-15	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-45	II	549.18	41.23	88.56	678.97
82-312-16	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-46	II	487.14	40.10	79.09	606.33
82-312-17	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-47	II	481.43	40.10	78.23	599.76
82-312-18	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-48	II	472.92	40.10	76.95	589.97
82-312-19	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-49	II	464.65	40.10	75.71	580.46
82-312-20	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-50	II	487.32	40.10	79.11	606.53
82-312-21	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-51	II	480.47	40.10	78.08	598.65
82-312-22	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-52	II	441.09	37.60	71.80	550.49
82-312-23	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-53	II	469.79	40.10	76.48	586.37
82-312-24	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-54	II	474.06	40.10	77.12	591.28
82-312-25	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-55	II	467.45	40.10	76.13	583.68
82-312-26	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-56	II	465.98	40.10	75.91	581.99
82-312-27	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-57	II	469.04	6.61	71.35	547.00
82-312-33	Barry Boyes Const. Inc., R.R. no 2, McConnell, Lucerne	11A-14	II	576.36	7.10	87.52	670.98
82-312-35	Barry Boyes Const. Inc., R.R. no 2, McConnell, Lucerne	11A-12	II	576.36		86.45	662.81
82-312-56	Paul E Tassé, 9, Laprade, Templeton Village	11B-92	II	1,410.34		100.00	1,510.34
82-312-64	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-107	II	10.19		1.53	11.72
82-314-02	Barry Boyes Const. Inc., R.R. no 2, McConnell, Lucerne	11A-8	II	763.90	7.44	100.00	871.34
82-314-03	Barry Boyes Const. Inc., R.R. no 2, McConnell, Lucerne	11A-7	II	819.77	7.03	100.00	926.80
82-315-01	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-141	II	813.86	50.57	100.00	964.43
82-315-02	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-142	II	677.33	44.82	100.00	822.15
82-315-03	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-143	II	791.46	49.56	100.00	941.02
82-315-04	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-144	II	767.69	49.43	100.00	917.12
82-315-05	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-145	II	624.60	43.37	100.00	767.97
82-315-06	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-146	II	621.29	43.37	99.70	764.36

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
82-315-07	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-147	II	$621.29	$ 43.96	$ 99.79	$ 765.04
82-315-08	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-148	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-09	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-149	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-10	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-150	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-11	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-151	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-12	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-152	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-13	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-153	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-14	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-154	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-15	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-155	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-16	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-156	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-17	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-157	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-18	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-158	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-19	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-159	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-20	C.B.B.C. Construction Ltée, 788, boul. Maloney, Templeton Village	11B-160	II	621.29	43.37	99.70	764.36
82-315-31	Domaine Val La Blanche, 1211, Hunt Club Rd., Ottawa, Ont.	11A-57	II	173.32		26.00	199.32
82-315-32	Domaine Val La Blanche, 1211, Hunt Club Rd., Ottawa, Ont.	11A-58	II	198.79		29.82	228.61
82-316-02	Domaine Val La Blanche, 1211, Hunt Club Rd., Ottawa, Ont.	11A-138	II	767.26		100.00	867.26
82-318-10	Domaine Val La Blanche, 1211, Hunt Club Rd., Ottawa, Ont.	11A-120	II	232.10		34.81	266.91
85-041-26	Gatimob Ltée, R.R. no 2, Perkins	11A	V	672.82	9.56	100.00	782.38
85-041-36	Lionel Petit, 114 Principale, Touraine		V	21.41		3.21	24.62
	14A Ptie - Nord - Lot 14A Ptie - Est rivière La Blanche - Sud - Lot 14A Ptie - proprio. Louise Proulx - Ouest ch. Perkins.						
85-082-03	David Dubois, 23 St-Etienne, Perkins	13B-50	III	58.62		8.79	67.41
85-122-39	Marcel Larose, 18 Labelle, Templeton Village	12-255	II	811.49		100.00	911.49
85-132-01	Remi-Nell Ltée, C.P. 181, Succ. A, Hull		II	109.72		16.46	126.18
	9A-Ptie - Nord par lot 9A-Ptie - Sud - boul. St-René - Ouest - par chemin McLaren - Est - Lot 9A-Ptie.						
85-134-09	Michel Demers, C.P. 101, R.R. no 1, Angers	8C-22	II	353.60		53.04	406.64
85-134-35	Jean-Pierre Houle, C.P. 101, R.R. no 1, Angers	8C-24	II	24.12		3.62	27.74
85-134-36	Jean-Pierre Houle, C.P. 101, R.R. no 1, Angers	8C-23	II	886.18		100.00	986.18
85-141-02	Arthur Larabie, 1127 St-René, Templeton-Est	10C-12	II	393.06	736.10	100.00	1,229.16
85-142-21	Aurèle Pearson, C.P. 334, Templeton	10B-30	II	97.46	102.39	29.98	229.83
85-142-22	Adélard Bédard, Boul. St-René B.G. 329, Templeton-Est	10B-29	II	76.57		11.48	88.05

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
85-142-23	Jean-Louis Albert, 150 boul. Montclair, Hull	10B-28	II	$ 30.87		$ 4.63	$ 35.50
85-142-26	Emile Rochon, 30 Ave Sweetland, Ottawa	10B-25	II	28.75		4.31	33.06
85-162-24	Raymond Lefebvre, R.R. 1, Angers	8D-35	II	474.49		71.17	545.66
85-192-07	La Compagnie D'Utilité Sanitaires de Hull, Lac McGrégor	10A-25	I	57.16	$ .82	8.70	66.68
85-193-03	Jacques Lahaie, 1153 Lahaie, Templeton-Est, Gatineau	9A-2-91	I	770.40		100.00	870.40
85-193-04	Jacques Lahaie, 1153 Lahaie, Templeton-Est, Gatineau	9A-2-90	I	57.16		8.57	65.73
85-195-06	Jacques Campeau, 1096 Alexandre, Templeton-Est, Gatineau		I	656.24		98.44	754.68
	10A-2 Ptie - Nord par rue Alexandre Est partie Lot 10A-2 (sub. N.O. 3) proprio Jacques Constantineau - Sud partie N.S. Lot 10A Prop. Raymond Osborne et Aimé Maisonneuve - Ouest - partie Lot 10A (subd. N.O. 1) Proprio. Cie Utilités Sanitaires de Hull.						
85-211-17	Robert Richer, 1182 Notre-Dame, Templeton-Est		I	314.88		47.23	362.11
	9A-2 Ptie - Nord route 8 - Est - Subdiv. N.O. 15 proprio. Théo Beauvais Sud - Baie McLaren Ouest - Subdiv. N.O. 13 - prop. J.E. Campeau.						
85-211-36	Claire Dumais-Sabourin, 1221 Notre-Dame, Templeton-Est	9A-2-49	I	197.28		29.59	226.87
85-213-35	Robert Sabourin, 1221 Notre-Dame, Templeton-Est		I	1,114.32		100.00	1,214.32
	9A-2 Ptie - Ouest, par lot 9A-2 Ptie - proprio. Eric Gates - Nord - autre partie du lot 9A-2 Ptie proprio. Eric Gates - Est - par autre partie Lot 9A-2 Ptie - proprio. Jos Gagné - Sud ancienne route 8.						
85-213-47	Robert Richer, 1182 Notre-Dame, Templeton-Est		I	11.31		1.70	13.01
	9A-2 Ptie - Nord route Hull - Montréal 8 - Est - par subdiv. N.O. 16 proprio. Succ. Campeau Sud par la Baie - Ouest par subdiv. N.O. 14 proprio. M. Richer.						
85-224-21	Paul-Emile Lalonde R.R. 8, Angers	5F-5B-5J	II	417.14		62.57	479.71
85-262-01	Les Immeubles Miromo Inc. 160 est, Maloney, Gatineau	12-147	II	694.26		100.00	794.26
85-262-02	Construction Orber Ltd, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-146-1	II	746.52		100.00	846.52
85-262-03	Construction Orber Ltd, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-145-1	II	746.52		100.00	846.52
85-262-04	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-144-1	II	746.52		100.00	846.52
85-262-05	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-143	II	695.73		100.00	795.73
85-262-08	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-140	II	716.77		100.00	816.77
85-262-12	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-136	II	713.88		100.00	813.88
85-262-13	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-135	II	715.31		100.00	815.31
85-262-14	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-134	II	687.80		100.00	787.80
85-262-15	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-133-1	II	747.95		100.00	847.95
85-262-16	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-132-1	II	747.95		100.00	847.95
85-262-17	Construction Orber Ltée, 925 Maloney, Templeton Village, Gatineau	12-131-1	II	746.52		100.00	846.52

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
87-061-17	Mlle Pauline Langevin 1525, boul. Maloney, Templeton-Est		II	$ 49.73	$ 75.51	$ 18.79	$144.03
	Lot 3A Ptie-Nord propriété de René Sabourin Est-propriété de René Sabourin Sud-Route 8 – Ouest par partie propriété Léo Sabourin						
87-062-04	Albert Boisclair, 99, 1re Avenue Gatineau, Qué.		II	765.25	14.08	100.00	879.33
	Lot 2A Ptie et 2B Ptie-Sud par Route-8 ouest partie Lot 2A et 2B-Nord de l'autre côté-Est par résidu Lot 2A proprio Domina Scantland						
87-062-19	Jacques Lambert – Clément Beaulieu, R.R. no 1 Angers, Qué.		II	479.51	202.54	100.00	782.05
	Lot 2B Ptie-Nord Lot 2B-Ptie proprio. Gérard Lavoie-Est et Sud par Lot 2B Ptie proprio Gérald Mongeon-Ouest par Montée Bigras						
87-062-24	Réginald Lagacy, R.R. 1 Angers, Qué.		II	387.18	26.73	62.09	476.00
	Lot 2B Ptie-Nord le lot 2B Ptie proprio. R. Landry-Est par rue projetée-Sud par lot 2B Ptie – proprio Gérald Mongeon-Ouest Lot 2B Ptie proprio. Jacques Lambert						
87-063-09	Richard Sabourin, 429 St-Pierre Gatineau, Qué.		II	238.52	162.82	60.20	461.54
	Lot 3A Ptie Nord route 8-Ouest Lot 2B Sud et Sud-Ouest-ruisseau						
87-091-02	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-22	II	28.92	25.11	8.10	62.13
87-091-03	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-21	II	34.42	24.85	8.89	68.16
87-091-04	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-20	II	34.42	25.41	8.97	68.80
98-091-05	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-19	II	34.42	24.85	8.89	68.16
87-091-06	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-18	II	38.39	27.86	9.94	76.19
87-091-07	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-17	II	38.39	27.86	9.94	76.19
87-092-01	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-2	II	38.39	27.86	9.94	76.19
87-092-02	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-4	II	36.46	26.34	9.42	72.22
87-092-03	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-6	II	36.46	26.35	9.42	72.23
87-092-04	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-8	II	36.46	26.34	9.42	72.22
87-092-05	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-10	II	36.46	26.35	9.42	72.23
87-092-06	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-12	II	36.46	26.34	9.42	72.22
87-092-07	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-11	II	36.46	26.35	9.42	72.23
87-092-08	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-9	II	36.46	26.34	9.42	72.22
87-092-09	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-7	II	36.46	26.35	9.42	72.23
87-092-10	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-5	II	36.46	26.34	9.42	72.22
87-092-11	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-3	II	36.46	26.35	9.42	72.23
87-093-01	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-13	II	38.39	27.86	9.94	76.19
87-093-02	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-14	II	36.46	26.34	9.42	72.22
87-093-03	Les Entreprises Lavoie & Séguin 151, boul. Labrosse, Gatineau	2B-15	II	36.46	26.63	9.46	72.55

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
89-071-06	Gérard Lacombe en Fiducie, 199 O'Brien, Gatineau	27B	VIII	$ 59.44	$ 14.30	$11.06	$ 84.80
89-091-13	Richard Allen, 1 Des Etudiants, app. 4, Hull		VII	63.84		9.58	73.42
	28-32 N.O.-Sud en front rue Denise Ouest-Chemin Baie des Oies-Nord propriété Jean-Marie Goulet-Est-propriété Fernand Dubé						
89-092-11	Roger Lavigne, 61 Carillon, Hull		VII	165.05	150.30	47.30	362.65
	25B-Pte-Nord Est et Ouest par résidu des 40 acres nord lot 25B proprio. Aldoria Tully-Sud partie Lot 25B proprio. Darcy Tully						
89-092-13	André Proulx 167 Dollard, Hull, Qué.		VII	95.96		14.39	110.35
	25B-Ptie-Nord et Ouest partie lot 25B proprio. Aldoria Tully-Est par Lot 25A-Sud résidu lot 25B prop. D'Arcy Tully						
89-093-11	Jean-Guy Larabie 33 Raoul, Pointe-Gatineau		VII	14.82		2.22	17.04
	27B-Ptie-Sud par chemin public-Est Nord et Ouest par partie lot 27B-proprio. Don Bray.						
89-093-21	Jean Albert Avon 791 D. Russell Rd., Ottawa		VII	138.17		20.73	158.90
	27A-Ptie-Est Montée St-Antoine Sud-Ouest-Nord par résidu lot 27A proprio Dame Rosalie Sinden.						
89-093-30	Lorenzo Robert Ranger C.P. 235, Pointe-Gatineau		VII	384.57		57.69	442.26
	27A-Ptie-Nord Ouest et Sud partie Lot 27A proprio Dame Rosalie Sinden Est-Montée St-Antoine						
89-111-06	Harry Villeneuve 538 Côté, app. 5, Ottawa		VI & VII	26.07		3.91	29.98
	25A-Ptie-Est partie lot 24B Rg-7 Nord et Nord-Est par chemin Concession-Ouest partie Lot 25A proprio. R.A. Mutter-Sud par partie 25A Rg-6 proprio. Mme F.J. Rashleigh.						
89-111-14	Marcel Charron 25 ch. Port-Royal, Lucerne		VI	72.97		10.95	83.92
	27B-Ptie-Nord propriété Jos Mineault-Est-Ligne division lots 26B et 27B-Sud propriété John Becko-Ouest par montée St-Antoine.						
89-111-15	Marcel Charron 25 ch. Port-Royal, Lucerne	Bâtisse seulement	VI	37.80		5.67	43.47
89-111-16	Germain Richard R.R. no 1, Pointe-Gatineau		VI	233.64		35.05	268.69
	27B-Ptie Ouest et sud par partie lot 27B proprio. Paul Fournier-Nord partie lot 27B proprio. Jean-Paul Villeneuve Est-partie Lot 27B chemin St-Antoine						
89-151-10	M. Gilles Parizeau 54 Jumonville, Hull, Qué.		V	16.18		2.43	18.61
	25A-Ptie-Ouest partie Lot 25A proprio. M. Méthod-Sud et Est partie Lot 25A proprio G. Parizeau-Nord chemin privé proprio. G. Parizeau						
89-151-46	André Lachapelle Clarence Creek, Ont.		V	20.44		3.07	23.51
	27A-Ptie-Sud Chemin Brulé-Ouest, nord et est par partie Lot 27A proprio. Charles Mineault.						
89-151-47	Denis Mineault R.R. 1, Pointe-Gatineau	27A-19	V	517.62		77.64	595.26
89-151-67	Charles Mineault R.R. 5, Gatineau, Qué.		V	16.18		2.43	18.61
	27A-Ptie-Est Montée St-Antoine-Sud Ouest et Nord partie Lot 27A prop. Charles Mineault.						

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
89-171-21	Antoine Goulet 67 St-Louis, C.P. 161, Hull		V	$ 31.04		$ 4.66	$ 35.70
	19B-Ptie-Ouest Chemin Fogarty-Sud propriété Robert John Harris Est et Nord partie lot 19B proprio. William Murphy.						
89-201-35	Kenneth Connelly 84 Lavallée, Templeton-Ouest	21-1	IV	36.46		5.47	41.93
89-211-99	Maurice Meunier 4 Fogarty Rd., Gatineau, Qué.		IV	21.77		3.27	25.04
	19B-Ptie Nord Est par partie 19B proprio. Willie Charette-Sud par partie Lot 19B proprio. G. André Pelletier Ouest chemin Fogarty.						
89213-20	Paul Maloney 333 James, Ottawa	17B-(152)	IV	84.52	$ 63.06	22.14	169.72
89-264-01	Lionel Arsenault 53 Chauveau, Hull	15-91	III	21.62		3.24	24.86
89-271-59	Elbern Nitcshke R.R. 1, ch. Lamarche, Pte-Gatineau		II	887.82		100.00	987.82
	28-Ptie-Nord partie Lot 28 proprio. R. Sharpley, Est partie Lot 28 proprio. R. Sharpley-Sud partie lot 28-proprio. R. Sharpley-Ouest partie Lot 28 proprio. M. Sharpley						
89-281-34	Mcelroy et Savard Ltée R.R. 1, Pointe-Gatineau	24C-4	II	1,357.69		100.00	1,457.69
89-292-02	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-17	V	20.23		3.03	23.26
89-292-03	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-16	V	20.23		3.03	23.26
89-292-04	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-15	V	20.23		3.03	23.26
89-292-19	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-20	V	20.23		3.03	23.26
89-292-20	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-19	V	20.23		3.03	23.26
89-294-02	Lionel Lamoureux R.R. 1, Pointe-Gatineau		V	101.37		15.21	116.58
	20B-Ptie Nord et Est partie lot 20B proprio. Laurent Turpin-Sud chemin public-Ouest partie Lot 21B						
89-294-04	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau		V	70.25		10.54	80.79
	20B-Ptie Nord partie Lot 20B-Est chemin Fogarty-Sud Concession Ouest partie Lot 20B						
89-295-02	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-57	V	20.23		3.03	23.26
89-295-03	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-48	V	20.23		3.03	23.26
89-295-04	Ronald Rouleau 361 Iberville, Gatineau	20B-47	V	20.23		3.03	23.26
89-295-08	Richard Larose 399 Millcraft Cr., Ottawa, Ont.	20B-43	V	27.89		4.18	32.07
89-302-20	Eugène Charette R.R. 2, Gatineau, Qué.	15-14	III	14.82		2.22	17.04
89-321-02	Robert Mc Carty 256 Elm, Gatineau		VII	18.90		2.84	21.74
	24B-Ptie-Sud par la 7ième Concession Est partie Lot 24B proprio. Georges Monette-Ouest partie Lot 24B proprio. Ronald Lebeau-Nord partie Lot 24B proprio. Mme Claude Lavigne						
89-332-25	Marcel Morin 101 boul. Aylmer, Aylmer	28C-40	III	20.23	9.60	4.47	34.30
89-343-27	Daniel Zwicker Box 440	23B-27	V	18.89		2.83	21.72
89-343-28	Daniel Zwicker Box 440	23B-28	V	18.89		2.83	21.72

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
89-343-29	Daniel Zwicker Box 440	23B-29	V	$18.89		$2.83	$21.72
89-343-30	Daniel Zwicker Box 440	23B-30	V	18.89		2.83	21.72
89-343-31	Daniel Zwicker Box 440	23B-31	V	18.89		2.83	21.72
89-343-32	Daniel Zwicker Box 440	23B-32	V	18.89		2.83	21.72
89-343-33	Daniel Zwicker Box 440	23B-33	V	22.92		3.44	26.36
89-343-34	Daniel Zwicker Box 440	23B-34	V	20.23		3.03	23.26
89-343-35	Daniel Zwicker Box 440	23B-35	V	22.92		3.44	26.36
89-344-01	Daniel Zwicker Box 440	23B-64	V	27.03		4.05	31.08
89-344-02	Daniel Zwicker Box 440	23B-63	V	20.23		3.03	23.26
89-344-03	Daniel Zwicker Box 440	23B-62	V	18.89		2.83	21.72
89-344-04	Daniel Zwicker Box 440	23B-61	V	18.89		2.83	21.72
89-344-05	Daniel Zwicker Box 440	23B-60	V	18.89		2.83	21.72
89-344-06	Daniel Zwicker Box 440	23B-59	V	18.90		2.84	21.74
89-344-07	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-58	V	18.90		2.84	21.74
89-344-08	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-57	V	18.90		2.84	21.74
89-344-09	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-56	V	18.90		2.84	21.74
89-344-10	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-55	V	18.90		2.84	21.74
89-344-11	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-54	V	22.92		3.44	26.36
89-344-12	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-53	V	20.23		3.03	23.26
89-344-13	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-52	V	20.23		3.03	23.26
89-344-14	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-51	V	20.23		3.03	23.26
89-344-15	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-50	V	20.23		3.03	23.26
89-344-16	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-49	V	20.23		3.03	23.26
89-344-17	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-48	V	48.62		7.29	55.91
89-344-18	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-47	V	24.34		3.65	27.99
89-344-19	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-46	V	27.03		4.05	31.08
89-344-20	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-45	V	24.34		3.65	27.99
89-344-21	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-44	V	28.33		4.25	32.58
89-344-22	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-43	V	27.03		4.05	31.08
89-344-23	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-42	V	20.23		3.03	23.26
89-344-24	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-41	V	18.90		2.84	21.74

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
89-344-25	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-40	V	$18.90		$2.84	$21.74
89-344-26	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-39	V	18.90		2.84	21.74
89-344-27	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-38	V	18.90		2.84	21.74
89-344-28	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-37	V	24.34		3.65	27.99
89-344-30	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-202	V	22.92		3.44	26.36
89-344-31	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-201	V	20.23		3.03	23.26
89-344-32	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-200	V	35.14		5.27	40.41
89-344-33	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-189	V	29.73		4.46	34.19
89-344-34	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-188	V	13.54		2.03	15.57
89-344-35	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-187	V	13.54		2.03	15.57
89-344-36	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-186	V	14.82		2.22	17.04
89-344-37	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-185	V	13.54		2.03	15.57
89-344-38	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-184	V	13.54		2.03	15.57
89-344-39	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-183	V	13.54		2.03	15.57
89-344-40	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-182	V	13.54		2.03	15.57
89-344-41	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-181	V	13.54		2.03	15.57
89-344-42	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-180	V	13.54		2.03	15.57
89-344-43	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-178	V	13.54		2.03	15.57
89-344-44	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-177	V	13.54		2.03	15.57
89-344-45	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-176	V	13.54		2.03	15.57
89-344-46	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-175	V	13.54		2.03	15.57
89-344-47	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-174	V	13.54		2.03	15.57
89-344-48	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-173	V	13.54		2.03	15.57
89-345-01	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-156	V	16.18		2.43	18.61
89-345-02	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-155	V	13.53		2.03	15.56
89-345-03	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-154	V	13.53		2.03	15.56
89-345-04	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-152	V	14.82		2.22	17.04
89-345-05	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-151	V	13.54		2.03	15.57
89-345-06	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-150	V	14.82		2.22	17.04
89-345-07	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-149	V	13.54		2.03	15.57
89-345-08	Pierre Miron in Trust R.R. 1, Cantley, Qué.	23B-172	V	13.54		2.03	15.57

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
89-345-09	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-170	V	$13.54		$2.03	$15.57
89-345-10	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-169	V	16.18		2.43	18.61
89-345-11	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-168	V	16.18		2.43	18.61
89-345-12	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-167	V	14.82		2.22	17.04
89-345-13	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-165	V	13.54		2.03	15.57
89-345-14	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-164	V	13.54		2.03	15.57
89-345-15	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-163	V	13.54		2.03	15.57
89-345-16	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-162	V	16.18		2.43	18.61
89-345-17	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-161	V	14.82		2.22	17.04
89-345-18	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-160	V	13.54		2.03	15.57
89-345-19	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-159	V	13.54		2.03	15.57
89-345-20	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-158	V	14.82		2.22	17.04
89-345-21	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-157	V	14.82		2.22	17.04
89-346-01	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-148	V	16.18		2.43	18.61
89-346-02	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-147	V	16.18		2.43	18.61
89-346-03	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-146	V	14.82		2.22	17.04
89-346-04	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-145	V	14.82		2.22	17.04
89-346-05	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-144	V	16.18		2.43	18.61
89-346-06	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-143	V	21.62		3.24	24.86
89-346-07	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-142	V	21.62		3.24	24.86
89-346-08	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-141	V	16.18		2.43	18.61
89-346-09	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-140	V	13.54		2.03	15.57
89-346-10	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-139	V	13.54		2.03	15.57
89-346-11	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-138	V	13.54		2.03	15.57
89-346-12	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-137	V	13.54		2.03	15.57
89-346-13	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-136	V	13.54		2.03	15.57
89-346-14	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-135	V	14.82		2.22	17.04
89-346-15	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-208	V	21.62		3.24	24.86
89-346-16	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-207	V	17.56		2.63	20.19
89-346-17	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-206	V	13.54		2.03	15.57
89-346-18	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-205	V	13.54		2.03	15.57

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
89-346-19	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-204	V	$ 13.54	$	$ 2.03	$ 15.57
89-346-20	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-203	V	13.54		2.03	15.57
89-346-21	Daniel Zwicker Box 440, R.R. no 2, Ottawa	23B-194	V	13.54		2.03	15.57
89-346-30	Claude Malouin 6e Concession, Templeton-Ouest	23A-2	V	375.09		56.26	431.35
89-361-09	Omer Langevin 41 Montreuil, Pointe-Gatineau	17B-109	IV	280.71		42.11	322.82
89-371-12	Réal Marcel Miron 208 Garnier, Gatineau	25B-20	IV	584.73	5.43	88.52	678.68
89-392-06	Laurent Turpin 368 Principale, Gatineau	15 (36)	IV	14.82		2.22	17.04
89-392-14	Laurent Turpin 368 Principale, Gatineau	15 (11)	IV	18.89		2.83	21.72
89-401-02	Laurent Turpin 368 Principale, Gatineau	15 (101)	IV	18.89		2.83	21.72
89-404-01	Laurent Turpin 368 Principale, Gatineau	15 (74) Parc	IV	20.23		3.03	23.26
	Les propriétés ci-dessous sont du Canton de Hull						
90-011-07	Patrick F. Dunn 2695, Régina, Ottawa, Ont.		XVI	59.34	31.22	13.58	104.14
	24A-Ptie & 24B-Ptie - 24B Ptie Est partie lot 24B-Ptie-proprio. Patrick F. Dunn-Sud autre partie lot 24B-proprio. Gatineau River Co. Ouest par rivière Gatineau Nord par lot 24B proprio. Robert A. Banagor.						
90-051-17	Van De Brand Anton 25, pl. de la Vérendrye, Hull	9A-1	XV	185.84		27.88	213.72
90-051-33	Roger Maisonneuve 45, Louisa, Ottawa, Ont.		XV	40.18	27.95	10.22	78.35
	Chamaillard-Nord-Est par partie lot 9B proprio. Stéphane Kyle-Sud-Est partie lot 9B proprio. Municipalité Cantley.						
90-061-04	Jayson Invest. Corp. Ltd. 1200, Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	7B	XV	91.13	23.58	17.21	131.92
90-061-05	Jayson Invest. Corp. Ltd. 1200, Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	6B	XV	91.13	23.58	17.21	131.92
90-081-07	O'Connell D. 654, Briarwood Avenue, Ottawa, Ont.	13A	XIV	345.85	226.56	85.86	658.27
90-081-19	Omer Robichaud, 8, Fauvette, Ottawa, Ont.		XIV	60.26	20.72	12.15	93.13
	9A-Ptie.-Nord Ouest et Sud par partie 9A propriété J.P. Chénier Est par propriété Harry Hayley et chemin Cantley.						
90-113-05	Michel Bigras, R.R. no 1, Cantley	8B-7	XIII	656.99	165.13	100.00	922.12
90-113-07	Raymond Leclerc, ch. Elizabeth, Cantley	8B-1	XIII	250.49		10.00	260.49
90-121-56	Jean-Marc Rondeau, R.R. no 1, Cantley	4B-11	XIII	316.98		10.00	326.98
90-121-57	Daniel Hogan, 178, Patricia, Willowdale, Ont.		XIII	25.09	11.31	5.46	41.86
	7B-Ptie.-Nord chemin Hogan-Est et Sud propriété E. Bélanger Co. Ltée Ouest par partie lot 7B propriété vendeur.						
90-131-28	Bernard Ethier, R.R. no 1, Cantley,	11A-4	XII	289.73		10.00	299.73
90-141-20	Richard Lepage, R.R. no 1, Cantley	5A-1	XII	509.94	157.44	100.00	767.38
90-141-43	Théodore L. Brown, 1327, Leasede Avenue, Ottawa, Ont.		XII	68.80	44.72	17.03	130.55
	8A & 9A Ptie. Nord par la route divisant le rang 12 et 13-Est par partie lot 8A-sud par partie lot 8A Ouest par la route Hull-St-Pierre de Wakefield. 2) Nord-Est et Sud par partie lot 8A-Ouest par partie lot 9A. 3) Nord-Ouest par partie lot 8A Est et Sud-Est par le résidu lot 8A propriété Félix Weiss-Cuest par autre partie lot 9A.						

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
90-181-71	Jules Joanisse, B.P. 53, R.R. no 1, Cantley		XI	$ 44.75		$ 6.71	$ 51.46
	3A-Ptie. Ouest chemin Ste-Elizabeth Nord par une rue projetée (3A-1 N.O.) Est partie lot 3A N.S. propriété William Flemming sud par partie lot 3A (3A-4 N.O.).						
90-185-10	Jules Joanisse, B.P. 53, R.R. no 1, Cantley	3A-3	XI	398.37	$148.04	81.96	628.37
90-191-09	Roger Danis, R.R. no 1, Cantley		XI	414.31	114.72	79.35	608.38
	8B-Ptie.-Est propriété Roger Danis-Ouest Nord et Sud partie lot 8B Rang 11 propriété Gérald Lafortune.						
90-191-11	Gaston Gagnon, Ave. Principale, R.R. no 1, Cantley		XI	681.21	561.84	100.00	1,343.05
	8B-Ptie.-Nord partie lot 8B propriété Gaston Gagnon – Nord-Ouest partie lot 8B propriété Laurent Gagnon Sud-Ouest partie lot 8B propriété Paul-Emile Labelle, Sud-Est partie lot 8B propriété Donat Gougeon.						
90-191-16	Gaston Gagnon, Ave, Principale, R.R. no 1, Cantley		XI	59.85	23.30	12.47	95.62
	8B-Ptie. Nord-Est par avenue Principale-Nord Ouest partie lot 8B prop. M. Brunette Sud-Ouest et Sud-Est partie lot 8B proprio. Paul-Emile Labelle.						
90-194-01	Marcel Sicard, 42, Bédard, app. 907, Hull	8B-68	XI	525.14	151.27	100.00	776.41
90-194-10	Paul-Emile Labelle, 24, boul. Montclair, Hull	8B-60	XI	75.14	50.62	18.86	144.62
90-194-14	Labelle & Lafortune, 40, Adrien-Robert, Hull	8B-8	XI	118.86		17.83	136.69
90-194-15	Raymond St-Pierre, C.P. 81, Nicole, Cantley	8B-7	XI	685.83	656.63	100.00	1,442.46
90-194-27	Robert Anctil, 141, Du Barry, Pointe-Gatineau	8B-35	XI	43.53	15.48	8.85	67.86
90-194-29	Labelle & Lafortune, 40, Adrien-Robert, Hull	8B-37	XI	89.44	67.46	23.54	180.44
90-194-40	Roger Leblond, 30, Nicole, Cantley	8B-71	XI	580.39		87.06	667.45
90-202-01	Charles Christin, 1685, Athans Avenue, Ottawa, Ont.		X	185.60	84.48	40.51	310.59
	9-Ptie.-Ouest partie lot 9 propriété Sherwood Wilson-Nord Est et Sud partie lot 9 propriété Maurice Foley.						
90-203-01	Romuald Pelletier, R.R. no 1, Cantley		X	334.24	89.78	63.60	487.62
	9-Ptie. Sud par propriété Gatineau Power Co. Ouest et Nord partie lot 9 propriété Maurice Foley – Est partie lot 9 propriété M. Foley.						
90-211-14	Edgar Dubois, R.R. no 1, Cantley		X	61.96	95.28	23.59	180.83
	9-Ptie.-Est par partie propriété M. Lafrenière et partie par ch. Cantley Nord partie du chemin public et partie propriété M. Lafrenière Ouest partie Lot 9 propriété M. Raymond Foley – Sud partie lot 9 propriété M. Lemay.						
90-211-17	Mme Selma Husley Barkham, R.R. no 1, Cantley		X	18.41	12.89	4.70	36.00
	9-Ptie.-Nord Est et Sud par parties lot 9-Ouest et Nord-Ouest par rivière Gatineau.						
90-221-14	Romuald Pelletier, R.R. no 1, Cantley	8A-6	X	1,712.99	480.62	100.00	2,293.61
90-221-15	Joan Desloges, rue Principale, Cantley	8A-5	X	46.88	29.59	11.47	87.94
90-233-12	Roger Denomme, R.R. no 1, Cantley	8B-8	X	1,217.11	871.65	100.00	2,188.76

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
90-234-06	Ronald Danis, R.R. no 1, Cantley		X	$633.96	$351.97	$100.00	$1,085.93
	8B-Ptie. Nord chemin St-Jean (8B) Est partie lot 8B-Sud partie lot 8B-Ouest route Hull – St-Pierre de Wakefield.						
90-235-17	Norbert Lemery, R.R. no 1, Cantley	7-3	X	772.21	233.80	100.00	1,106.01
90-236-20	René Prescott, 193, rue Kent, Hull	7-41	X	658.07	247.69	100.00	1,005.76
90-238-19	Emile Dagenais, R.R. no 1, Cantley		X	338.98		50.85	389.83
	7-Ptie.-Est par chemin Denis-Sud Ouest et Nord par partie lot 7 propriété Georges Clermont.						
90-239-09	Jacques Gascon, 69, Clermont, Touraine	7-32	X	752.37	407.07	100.00	1,259.44
90-243-02	Roger Matte, 31, De Lanaudière, Hull	6-23	X	72.84		10.93	83.77
90-243-04	Dame Thérèse Gagnon, 294, Sacré-Coeur, Hull	6-21	X	50.20		7.53	57.73
90-243-09	Olidore Dumoulin, Auberge du Vieux Fort, Davidson	6-8	X	604.05	335.15	100.00	1,039.20
90-243-12	Roger Rochon, R.R. no 1, Cantley	6-10	X	529.72		79.46	609.18
90-244-05	Maurice Dumoulin, 124, R.R. no 1, Cantley	6-4	X	834.02	626.59	100.00	1,560.61
90-246-05	Rhéal Simard, 720, Luc, Ottawa, Ont.	6-49	X	56.90	19.68	11.49	88.07
90-261-13	Adeline Knippenberg, 175, ch. St-Elizabeth, Cantley		X	75.17	314.29	58.42	447.88
	4A-Ptie-Nord par partie lot 4A propriété Henri Knippenberg-Est et Ouest partie lot 4A propriété Mme Cecilia Cashman-Sud chemin municipal.						
90-281-03	Louis St-Pierre, Ch. Des Erables, R.R. no 1, Cantley	3-4	X	1,092.48	39.98	100.00	1,232.46
90-294-04	Gilles Léonard, R.R. no 1, Cantley	3-49	X	586.36	200.11	100.00	886.47
90-311-02	Georges Lavigne In Trust A/s Claude St-Pierre, 69, St-Alexandre, Touraine		X	343.89		51.58	395.47
	2B-Ptie.-Nord partie lot 2A-Est lot 2A propriété Raymond v. Mason Sud par chemin Taché-Ouest partie lot 2A propriété Gordon-Wittstock.						
90-321-03	Jacques Brassard, R.R. no 1, Cantley		IX	134.10		20.12	154.22
	8A-Ptie.-Est chemin Cantley-Nord partie lot 8A proprio. Joseph Plouffe Ouest partie lot 8A-proprio. Gatineau Power Co. – Sud partie lot 8A propriété Raymond Chantigny.						
90-321-06	Ernest Proulx, R.R. no 1, Cantley	8A-34	IX	569.96	170.82	100.00	840.78
90-321-10	Augustin De Corcuera, rue St-Louis, Limbour	8a-33	IX	1,961.20	385.03	100.00	2,446.23
90-325-03	Royal Cyr, rue St-Louis, Limbour	8A-12	IX	1,104.42	774.47	100.00	1,978.89
90-327-04	Ronald Pigeon, Chemin St-Louis, Limbour,		IX	2,249.35	1,292.93	100.00	3,642.28
	8A-Ptie.-Nord partie lot 8A propriété vendeur-Est partie lot 8A propriété M. Parizeau – Sud partie lot 8A propriété vendeur Ouest par chemin.						
90-335-01	André Cloutier, 144, Maisonneuve, Hull	7-1	IX	517.84	40.99	83.82	642.65
90-335-20	René Roy, 287, Garnier, Gatineau	7-20	IX	148.68	106.20	38.23	293.11

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
90-335-33	François Ouelette, 96, Riel, Hull	7-46	IX	$ 242.77	$ 77.34	$ 48.02	$ 368.13
90-341-05	Marcel Beaudry, 6, St-Paul, Touraine		VIII	2,631.54	1,077.64	100.00	3,809.18
	7A-43 Ptie. Nord partie lot 7A-43 (rue St-Paul) Est-propriété André Loyer partie lot 7A-43 Sud partie lot 7A-42 – Ouest propriété Guy Trépanier partie lot 7A-43.						
90-342-05	Jude Dunn, 952, Principale, Limbour	7A-2-2	VIII	1,153.12	103.92	100.00	1,357.04
90-343-19	Larmont Inc. C.P. 87, Hull	6-187-11	VIII	804.43	.44	100.00	904.87
90-351-02	Laurentien Michon, 923, Principale, Limbour	6-97	VIII	2,898.80		100.00	2,998.80
90-351-03	Michon Laurentien, 923, Principale, Limbour	6-96	VIII	616.07	94.69	100.00	810.76
90-351-07	Carol Falardeau, 913, Principale, Limbour	6-95-2	VIII	1,387.90	524.98	100.00	2,012.88
90-352-11	Richard Hébert, 920, Principale, Limbour	6-3	VIII	1,268.81		100.00	1,368.81
90-352-37	Christian Feuillet, 290, ch. Montréal, Vanier, Ont.	6-142	VIII	2,597.32	373.00	100.00	3,070.32
90-356-02	Dominique Dery, 10, ch. des Erables, Limbour	6-153-2	VIII	347.10		10.00	357.10
90-356-04	Albert Fortier, 12, ch. des Erables, Limbour	6-152	VIII	2,334.59	1,208.31	100.00	3,642.90
90-363-02	Gérald Chartrand, Ch. des Erables, Limbour	6-158	VIII	1,552.64	1,847.81	100.00	3,500.45
90-364-11	Marc Coulaud, 4, des Cèdres, Touraine	6-220	VIII	1,630.71		10.00	1,640.71
90-384-04	La Caisse Pop. de Pointe-Gatineau, 33, Champlain, Gatineau	1B-32	VIII	1,187.76	31.62	100.00	1,319.38
90-384-13	Gilles Brochu, 49, Monction, Hull	1B-50-2	VIII	950.15	14.44	100.00	1,064.59
90-384-14	Gilles Brochu, 49, Monction, Hull	1B-50-1	VIII	950.15	14.44	100.00	1,064.59
90-384-17	Gilles Brochu, 49, Monction, Hull	1B-51-2	VIII	950.15	14.44	100.00	1,064.59
90-384-18	Cyril Rocheleau, 51, St-Alexandre, Limbour	1b-51-3	VIII	950.15		100.00	1,050.15
90-384-19	Cyril Rocheleau, 51, St-Alexandre, Limbour	1B-49	VIII	941.76		100.00	1,041.76
90-384-20	Cyril Rocheleau, 51, St-Alexandre, Limbour	1B-100	VIII	941.76		100.00	1,041.76
90-387-01	Georges Morin, 220, St-Antoine, Pointe-Gatineau	1B-57	VIII	4,239.40	1,719.00	100.00	6,058.40
90-387-03	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-75	VIII	858.70	11.90	100.00	970.60
90-387-04	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-76	VIII	858.70	11.90	100.00	970.60
90-387-05	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-77	VIII	858.70	11.90	100.00	970.60
90-387-06	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-78	VIII	858.70	11.90	100.00	970.60
90-387-18	Albert Lambert, 25, Claude, Touraine	1B-90	VIII	1,180.40		100.00	1,280.40
90-387-24	Cyril Rocheleau, 51, St-Alexandre, Limbour	1B-96	VIII	941.76		100.00	1,041.76
90-387-25	Gilles Brochu, 49, Monction, Hull	1B-97	VIII	941.76	11.90	100.00	1,053.66
90-388-02	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-74	VIII	917.84	12.94	100.00	1,030.78
90-388-03	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-73	VIII	918.08	12.94	100.00	1,031.02

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
90-388-04	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-72	VIII	$ 918.11	$ 12.94	$100.00	$1,031.05
90-388-05	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-71	VIII	918.13	12.94	100.00	1,031.07
90-388-12	Antoine Mustapha, 387, boul. Labrosse, Gatineau	1B-64	VIII	2,290.52	283.59	100.00	2,674.11
90-402-09	Gérald Clément, Rang Evain, comté d'Abitibi, Qué		VII	2,283.06	1,240.44	100.00	3,623.50
4B-Ptie. Sud-Est partie lot 4B propriété E. Poulin-Nord-Ouest partie lot 4B propriété M. Clément Nord-Est partie lot 4B propriété David Marengère Sud-Ouest partie lot 4B propriété M. G. Clément.							
90-404-18	Francine Gagné, 39, Jean XXIII, Gatineau	3B-37	VII	2,719.66		100.00	2,819.66
90-406-07	Dorothy Hanna, 193, St-Antoine, Gatineau	3B-8	VII	1,645.92	154.55	100.00	1,900.47
90-406-14	Fernand Larose en Fiducie, 25, boul. Gréber, Pointe-Gatineau	3B-163	VII	1,614.90	63.86	100.00	1,778.76
90-406-15	Marcelle Adam, 171, boul. Gréber, Pointe-Gatineau	3B-162	VII	1,613.23	63.29	100.00	1,776.52
90-411-03	Gérald B. Perreault Ltée, 1184, Michael, Ottawa, Ont.	2-92	VII	3,284.34		100.00	3,384.34
90-413-20	Germain Lemay Realty Ltd. 357, Montreal Road, Vanier, Ont.	3C-44	VII	702.24	41.24	100.00	843.48
90-413-21	Germain Lemay Realty Ltd. 357, ch. Montréal, Vanier, Ont.	3C-45	VII	754.12	40.76	100.00	894.88
90-413-34	Jacques Piché, 56, Larose, Touraine, Qué.		VII	100.46	63.17	24.54	188.17
3C-Ptie.-Sud par lot 3C-69 Nord-Est par lot 3C-35 Nord et Nord Ouest par partie lot 3C N.O. propriété Fernand Leblanc.							
90-416-05	Donald Hamel, 25, Larose, Touraine, Qué.	3C-14	VII	2,206.88	733.73	100.00	3,040.61
90-431-04	Lorenzo Guilbeault, 97, avenue Gatineau, Touraine, Qué.	1C-122	VII	2,449.22	666.85	100.00	3,216.07
90-431-05	Jules Penzes, 15, Boulogne, Touraine		VII	784.92	53.96	100.00	938.88
1C-Ptie. Sud Est par avenue Gatineau Nord-Ouest par ruisseau - Nord-Est partie lot 1C propriété M. St-Amour Sud Ouest partie lot 1C propriété M. Guilbeault.							
90-454-22	Louis Giroux, 7 Marcotte, Touraine	3A-41	VI	2,635.59	508.48	100.00	3,244.07
90-456-05	Leopold Poirier, 5 Jeanne-d'Arc, Touraine	3A-25	VI	3,935.11	1,748.84	100.00	5,783.95
90-459-13	André Côté, 13 avenue Gatineau, Gatineau	3A-70	VI	1,830.04	332.12	100.00	2,262.16
90-461-10	Beaudry Const., 3 De Picardie, Touraine	2A-363	VI	257.34	.29	38.64	296.27
90-461-14	Albert Cléroux, 38 Boulogne, Touraine	2A-359	VI	1,573.67	364.12	100.00	2,037.79
90-471-13	Roland Caron, 102 D'Auvergne, Touraine	1B-291	VI	1,559.58	1,264.64	100.00	2,924.22
90-486-14	Lucien Meunier, 50 Toulon, Touraine	2A-98	VI	1,305.76	347.99	100.00	1,753.75
90-511-12	Beaudry Const., 3 De Picardie, Touraine	1A-159	VI	202.95	.47	30.51	233.93
90-513-08	Gerald Lortie, 40 avenue Des Flandres, Touraine	1B-9	VI	1,430.89		100.00	1,530.89
90-513-27	Donald Rochon, 42 Tours, Touraine	1A-62	VI	1,085.16		100.00	1,185.16
90-534-13	Michel Poulin, 64 Piedmont, Touraine	1B-372-2	VI	886.93	218.63	100.00	1,205.56
90-534-22	J.M. Levesque, 82 Piedmont, Touraine	1B-371-1	VI	958.81		100.00	1,058.81

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
90-561-09	Beaudry Const., 3 Picardie, Touraine	2B-157	VI	$ 51.91	$ 12.31	$ 9.63	$ 73.85
90-562-36	Maurice Simard, 73A Kent, Hull	1B-445	VI	30.11		4.62	34.73
90-563-08	Beaudry Const., 3 Picardie, Touraine	1B-433	VI	40.98	19.65	9.09	69.72
90-563-25	Henri Ouellette, 11 St-Rosaire, Pointe-Gatineau	1B-457	VI	35.13		5.27	40.40
90-563-26	Henri Ouellette, 11 St-Rosaire, Pointe-Gatineau	1B-458	VI	38.48		5.77	44.25
90-536-27	Henri Ouellette, 11 St-Rosaire, Pointe-Gatineau	1B-459	VI	31.77		4.77	36.54
90-564-02	Jean-Gauthier, 33 Boul. Taché, app. 1, Hull	2B-139	VI	143.60		21.54	165.14
90-564-29	André Sicotte, 915 Elsmere Dr., Ottawa	1B-417	VI	30.11		4.52	34.63
90-592-08	Lucien Lefebvre, 60 Parker, Touraine	2A-16	V	890.01	447.04	100.00	1,437.05
90-594-06	Lionel Petit, 114, Principale, Touraine	2A-5	V	1,430.38	1,949.57	100.00	3,479.95
90-624-26	Richard McCann, 24 Principale, Touraine	1A-12	V	549.69	395.44	100.00	1,045.13
90-631-01	Roy Anglehart, 754 Ben, Ottawa	1C-2	V	1,591.39	45.41	100.00	1,736.80
90-633-02	Marc Paquin, C.P. 336, Pointe-Gatineau	1C-27-2	VIII	2,066.84	305.37	100.00	2,472.21
90-633-15	Marc Paquin, C.P. 336, Pointe-Gatineau	1C-27-1	VIII	2,055.28	569.73	100.00	2,725.01
90-635-08	Gérald Cyr, 640 Sigouin, Gatineau	1C-46	VIII	932.23	22.80	100.00	1,055.03
90-641-01	John Choueiri, 388 Principale, Touraine	4B-114	VIII	882.92	138.61	10.00	1,031.53
90-661-01	Marc Monfils, 132 Bourque, Hull	6A-4	XIII	41.84	15.01	8.53	65.38
90-661-05	Gérard Lavoie, 49 Fraser Rd., Lucerne	6A-8	XIII	30.72		3.11	33.83
90-661-06	Robert Courroux, 433 St-Luc, Gatineau	6A-10	XIII	26.78	17.76	6.68	51.22
90-662-09	Constance Milks, 2192 A Elmira, Ottawa	6A-29	XIII	923.51		100.00	1,023.51
	Les propriétés ci-dessous sont du canton de Templeton						
2001111	Carrefour de la Vérendrye Inc., 155 boul. du Progrès, Pointe-Gatineau	23A	2	5,467.80	568.41	100.00	6,136.21
2006104	Les Habitations CJC Inc., 1600 boul. St-Martin Est, Laval.	23B-57	2	7,943.04	803.62	100.00	8,846.66
2021109	Ergerton G. Blackwood 146 Béland, Gatineau	19A-240	2	1,699.36		100.00	1,799.36
2021123	Boshra N. Feltaous, 240 Britany Dr. Ottawa, Ont.	19A-226	2	854.97		10.00	864.97
2021252	Michel O. Cousineau, 115 Béland, Gatineau	19A-253	2	2,194.28		100.00	2,294.28
2021304	Louis Philippe Millette, 246 Rollin, Gatineau	18B-10-13	2	1,941.02		100.00	2,041.02
2064318	Jean-Guy St-Jean, 412 de la Vérendrye, Gatineau	21-412	2	3,306.49		100.00	3,406.49
2064420	Guy Béland, 521 Guindon, Gatineau	21-538	2	1,819.97		100.00	1,919.97
2064705	René Pinard, 480 Mercier, Gatineau	21-92	2	1,718.40		100.00	1,818.40

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
	Les propriétés ci-dessous sont du canton de Hull						
90-682-06	CBBC Const. Ltée, 157 Du Progrès, Gatineau	1A-13	VII	$1,836.14	$31.29	$100.00	$1,967.43
90-682-12	CBBC Const. Ltée, 157 Du Progrès, Gatineau	1A-7	VII	1,931.38	31.89	100.00	2,063.27
90-693-02	Anmor Youssef Chami, 2 Vence, Touraine	3B-188	VII	1,495.06		10.00	1,505.06
90-701-04	Huguette Chabot (Houle), 24 Décosse, Hull	4B-205	VII	1,496.52	509.51	10.00	2,016.03
90-711-08	Réal Lalande, 101 Boul. Sacré-Coeur, Apt. 1019, Hull	17B-6	XV	185.84		27.88	213.72
90-711-09	Darrell Blaine Modin, 141 Cooper, Ottawa	17B-5	XV	189.19	46.20	35.31	270.70
90-712-03	Deborah May Pedoryk, 332 Frank, Ottawa	17B-16	XV	257.46	150.95	61.26	469.67
90-712-04	Pierre Miron, R.R. 1, Box 205, Cantley	17B-20	XV	268.84	63.29	49.82	381.95
90-712-11	Barry W. & OX Donaldson, 1435 Prince of Wales Dr. 1217, Ottawa	A-2	XV	246.02	177.79	63.57	487.38
90-713-06	Joseph P. Shaheen, 2399 Ryan Dr. Ottawa	17B-24	XV	248.35	97.23	51.84	397.42
90-721-33	Ernest G.H. Légaré, 1081 Ambleside, Apt. 2402, Ottawa	A-161	XV	185.84		27.88	213.72
90-731-14	Debbie Cunning, 13 Raymond, Gatineau	A-81	XV	555.26	425.73	100.00	1,080.99
90-732-05	Richmond A. Viau, Site no. 1, R.R. 2, B.P. 31, Orléans	A-73	XV	182.48		27.37	209.85
90-732-09	Lise Gagnon, 295 Boul. St-Joseph, Hull	A-249	XV	257.46		38.62	296.08
90-732-13	François Noel, 10 Maple Lane, Ottawa	A-268	XV	192.56	111.55	45.62	349.73
90-733-17	Geraldine Saindon, R.R. 1, Kemptville	A-201	XV	101.58		10.00	111.58
90-734-03	Raymond John Thibeault, General Delivery, Alta Lake, B.C.	A-103	XV	192.00	60.69	37.90	290.59
90-734-12	Gérald A. Clark, 10 Damport Ave, Apt. 403, Toronto, Ont.	A-113	XV	184.15	59.14	36.49	279.78
90-734-13	William E. Langdon, 11 Primrose Ave. Apt. 1, Ottawa, Ont.	A-112	XV	309.07	148.36	68.61	526.04
90-736-05	Ian Telfer, 25 Electric, Ottawa, Ont.	A-222	XV	190.99	113.39	45.66	350.04
90-741-16	Richard Monk, 1435 Princes of Wales, Ottawa, Ont.	A-96	XV	264.28		39.64	303.92
90-741-21	Nancy Jacobs, 14 Herridge, Ottawa, Ont.	A-55	XV	329.71	147.10	71.52	548.33
90-742-15	Wayne Edward Mosley, 2240 Halifax Drive, Apt. 512, Ottawa	A-257	XV	219.33		32.90	252.23
90-751-03	Pierre Miron, R.R. no 1, Cantley	A-302	XVI	643.82		96.57	740.39
90-752-11	Irving John Harte, 65 Tiffany Place, Kanata, Ont.	A-353	XVI	197.28	54.92	37.83	290.03
90-752-13	Rodney James McGillivray, 76 Beaverbrook Lane, Kanata, Ont.	A-351	XVI	187.52		23.18	210.70
90-754-01	Jean Lafontaine, 57 Westpark Drive, Ottawa	A-485	XVI	216.41	94.10	46.58	357.09
90-754-03	Elmer Edward Smith, 1981 Oakdean Cr., Ottawa	A-483	XVI	110.38	65.93	10.00	186.31
90-756-03	John Middleton, 184 Monterey Drive, Ottawa, Ont.	A-29-5	XVI	197.57	118.22	47.37	363.16
90-756-22	Jules Sigler, 408 Queen, Ottawa, Ont.	A-509	XVI	71.93	38.35	16.54	126.82

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
90-771-02	Jayson Invest Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-12	XV	$ 68.29	$ 31.02	$ 14.90	$114.21
90-771-09	Pierre Simard, 24 Tassé, app. 6, Hull, Qué.	8B-20	XV	48.53		7.28	55.81
90-772-02	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-8	XV	70.60	31.97	15.39	117.96
90-772-03	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-27	XV	66.06	30.01	14.41	110.48
90-772-04	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-7	XV	63.80	29.00	13.92	106.72
90-772-05	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-29	XV	63.80	29.99	14.07	107.86
90-772-06	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-6	XV	77.46	34.84	16.85	129.15
90-772-07	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-30	XV	63.80	29.00	13.92	106.72
90-772-08	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-5	XV	77.46	34.84	16.85	129.15
90-772-09	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-31	XV	66.06	.63	10.00	76.69
90-772-10	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-4	XV	72.84	32.89	15.86	121.59
90-772-11	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-32	XV	63.80	29.00	13.92	106.72
90-772-12	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-3	XV	75.14	33.89	16.35	125.38
90-772-13	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-33	15	81.98	36.77	17.81	136.56
90-772-14	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-2	15	75.14	33.89	16.35	125.38
90-772-15	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-1	15	79.75	35.81	17.33	132.89
90-772-16	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-34	15	84.30	37.70	18.30	140.30
90-772-17	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-35	15	68.29	31.02	14.90	114.21
90-772-18	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-36	15	75.14	33.89	16.35	125.38
90-772-19	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-37	15	79.75	35.81	17.33	132.89
90-772-20	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-38	15	84.30	37.70	18.30	140.30
90-772-21	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-39	15	86.61	38.70	18.80	144.11
90-772-22	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-40	15	86.61	38.70	18.80	144.11
90-772-23	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-54	15	68.29	31.02	14.90	114.21
90-773-03	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-42	15	61.51	28.08	13.44	103.03
90-773-04	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-48	15	68.29	31.02	14.90	114.21
90-773-05	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-47	15	63.80	29.00	13.92	106.72
90-773-06	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-46	15	68.29	31.02	14.90	114.21
90-773-07	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-45	15	63.80	29.00	13.92	106.72
90-773-08	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-44	15	46.89	16.52	9.51	72.92
90-774-01	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-49	15	51.89	18.46	10.55	80.90
90-774-02	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont.	8B-50	15	46.89	16.82	9.56	73.27

Numéro de rôle *Roll number*	Propriétaires — *Proprietors* Adresse — *Address*	No de cadastre *Cadastral No.*	Rang *Range*	Taxes municipales *Municipal taxes*	Taxes scolaires *School taxes*	Frais *Costs*	Total
90-774-03	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont. ...	8B-51	15	$ 46.89	$ 16.82	$ 9.56	$ 73.27
90-774-04	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont. ...	8B-52	XV	46.89	16.82	9.56	73.27
90-775-01	Jayson Invest. Corp., 1200 Sheppard Avenue, Willowdale, Ont. ...	8B-26	XV	66.95	23.22	13.52	103.69
90-782-16	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	311-5	VIII	43.32	0.37	6.55	50.24
90-782-20	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	6-311-1	VIII	43.32	0.37	6.55	50.24
90-785-01	Marc Courcelles, 125 Sherbrooke app. 6, Hull, Qué.	6-285	VIII	606.46		90.97	697.43
90-794-19	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	5A-63-2	VII	135.59	0.86	20.47	156.92
90-794-20	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	5A-63-3	VII	133.95	0.85	20.22	155.02
90-794-21	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	5A-63-4	VII	110.49	0.70	16.68	127.87
90-794-22	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	5A-63-5	VII	107.13	0.68	16.17	123.98
90-794-23	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	5A-63-6	VII	102.15	0.65	15.42	118.22
90-794-24	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	5A-63-7	VII	100.47	0.63	15.17	116.27
90-794-25	Les Constructions du Limousins, 4, des Cèdres, Touraine, Québec	5A-63-8	VII	123.86	0.78	18.70	143.34
90-831-01	Mme Jeannette Pelletier, R.R. no 1, Cantley, Québec		X	694.24	200.23	100.00	994.47
	8A-Ptie.-Ouest chemin public-Nord partie lot 8-A Est partie lot 8A-Sud partie lot 8A.						
90-831-21	Micheline Lafrenière, 27, rue Colette, Touraine, Québec	8A-21	X	83.70		12.56	96.26
90-853-03	Denise Lesage, 355 ch. Montréal, Vanier, Ont.	9-81	XI	111.75	26.42	20.73	158.90
90-854-09	Marcel Renaud, R.R. no 1, Cantley, Québec	9-9	XI	60.26	37.26	14.63	112.15
90-854-10	Marcel Renaud, R.R. no 1, Cantley, Québec	9-10	XI	696.80	377.16	100.00	1,173.96
90-854-56	Conrad Carpentier, R.R. no 1, ch. Pink, Cantley, Québec		XI	62.60		9.39	71.99
	8A-Ptie. Nord lot 8A-3-Nord-Est partie lot 8A Sud-Ouest partie lot 8A-Nord-Est partie lot 8A-Sud-Est partie lot 8A (Yvon Harper) Sud-Ouest partie lot 8A – propriété de Conrad et Solange Carpentier – Nord-Ouest partie lot 8A –.						
90-857-09	Bertrand Raymond, 2 Robinson, Edifice 2A app. 517, Hull, Qué. .	8A-46	XI	59.24		8.89	68.13

Errata

BRASSERIE LE TAURILLON (1977) INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes corrigées, en date du 9 août 1977, de la compagnie « BRASSERIE LE TAURILLON INC. », paru le 27 août 1977 à la page 8217 du numéro 34 de la *Gazette officielle du Québec*, en y ajoutant dans ledit nom le millésime « (1977) », de manière que le nouveau nom se lise ainsi « BRASSERIE LE TAURILLON (1977) INC. » et en y ajoutant dans l'ancien nom le millésime « (1977) » de manière que l'ancien nom se lise ainsi « BRASSERIE LE TAURRILLON (1977) INC. ».

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70302-o 1479-3558

TEITEL REALTY CORP.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de siège social de la compagnie « TEITEL REALTY CORP. » paru le 27 août 1977, à la page 8217 du numéro 34 de la *Gazette officielle du Québec*, en remplaçant dans l'ancienne adresse « Côte Saint-Luc » par « Montréal » et dans la nouvelle adresse « Montréal » par « Côte Saint-Luc ».

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70302-o 1285-8577

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
44 (05-11-77)	Lettres patentes annulées	10260	LES CREATIONS STEPHANIE LIMITEE 1250-1706	LES CREATIONS STEPHANE LIMITEE 1230-1706
44 (05-11-77)	Lettres patentes annulées	10264	LES IMMEUBLES LORET LTEE *LORET REALTY LTD.* 1293-3891	IMMEUBLES LORET LTEE *LORET REALTY LTD.*
44 (05-11-77)	Lettres patentes annulées	10270	SASSOON FASTENERS & SUPPLIES LTD. 1258-8877	SASSOON FASTERNERS & SUPPLIES LTD. 1258-8877

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

70301-o

INDEX No 46

Partie I: avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

COOPERATIVE DE SERVICES MULTIPLES DE LANAUDIERE (*Formation*) 10810
COOPERATIVE D'ENTRETIEN GENERAL D'ARGENTEUIL (*Modification du montant de la part sociale*) 10810
COOPERATIVE D'HABITATION ST-GABRIEL DE QUEBEC (LA) (*Formation*) 10810

AVIS DIVERS

ASSOCIATION DES HANDICAPES GASPESIENS (L') (*L.P.*) 10810
ECOLE MONSEIGNEUR DUCHESNE (*Dissolution*) 10810
ECOLE NORMALE STELLA MATUTINA (*Dissolution*) 10811
ECOLE SAINT-PAUL (*Dissolution*) 10811
INSTITUT FAMILIAL DU BON PASTEUR DE SAINT-GEORGES (*Dissolution*) 10811
INSTITUT FAMILIAL STELLA MARIS DE MATANE (*Dissolution*) 10811
INSTITUT MARIA (*Dissolution*) 10811
JUVENAT NOTRE-DAME DES LAURENTIDES (*Dissolution*) 10811
NOTRE-DAME-DE-LA-DORE, PAROISSE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) 10812
PENSIONNAT ST-DOMINIQUE (*Dissolution*) 10812
RIVIERE-DU-LOUP, CITE (*Requête*) 10812
SUCCESSION OVILA THERIAULT (*Bénéfice d'inventaire*) 10812

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

DEMANDES:

BARBARY, ADRIEN 10812
BILLARD, PAUL 10812
BIZIEN, ALAIN 10813
CHARRON, JOSEPH CHARLES MARC 10813
CROITORU, MANASCU 10813
DESROSIERS, MARIE-LOUISE LEONTINE 10813
DUMAIS, JOSEPH-EDOUARD-ANTHIME 10813
ELBEZE, JEAN-PIERRE 10813
HOWELL, SAMUEL WAYNE GARFIELD 10813
PARMELIA, MARIE 10813
POULIOT, LINDA 10814
RAOULA, MARIE ALICE 10814
ST-ONGE, KEREN 10814
SAUMIER, JOSEPH ELIE ROGER 10814
SHETZER, BERL JACK 10814
TROTTIER, JOSEPH LEOPOLD 10814

COMMISSION D'ENQUETE

PERQUISITION EFFECTUEE DANS LA NUIT DU 6 AU 7 OCTOBRE 1972 AU 3459 DE LA RUE SAINT-HUBERT A MONTREAL (*Modifications*) 10814

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES 10732
DECISIONS RENDUES (*Errata*) 10767
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 10702
— QUEBEC 10723

COMPAGNIES — LOI DES

CHANGEMENT DE NOM

ADMINISTRATION B.P.C.W. INC. 10769
AUTOBUS JEAN-TALON LTEE 10769
BEAUMONT DECOR INC. 10769
CENTRE DE RENOVATION REAL RIOPEL INC. 10769
CHARCUTERIE ROY INC. 10769
500 SELECTION SERVICES MONTREAL LIMITED (THE) 10769
500 SERVICES DE SELECTION MONTREAL LIMITEE (LES) 10769
CLIMAX COMPANY LIMITED (THE) 10769
COMPAGNIE CLIMAX LIMITEE (LA) 10769
DECOR BEAUMONT INC. 10769
ENTREPRISES ARPRO LTEE 10769
ENTREPRISES GRENIER DE MASCOUCHE LTEE (LES) 10769
ENTREPRISES JEAN-GUY PLANTE LTEE (LES) 10769
ENTREPRISES ST-VINCENT-FERRIER LTEE (LES) 10769
FUNICULAIRE DU VIEUX QUEBEC INC. 10769
HALICKMAN BROS. LTD. 10769
HALICKMAN & FRERES LTEE 10769
PETROLES YAMASKA LTEE (LES) 10769
PRODUCTIONS GUY SANCHE (P.G.S.) INC. (LES) 10770
PRODUITS S. & G. INC. (LES) 10770
RESIDENCES FUNERAIRES J.H. FLEURY INC. 10770
ROY PACKING INC. 10769
S. & G. PRODUCTS INC. 10770
SHUGAR (I.) & ASSOCIATES LTD. 10770
SHUGAR (I.) & ASSOCIES LTEE 10770
YAMASKA PETROLEUM LTD. 10769

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

AFCO LTD. 10815
ASPEC INC. 10815
COMPAGNIE DE CEREALE EASTERN LTEE (LA) 10816
CREATIONS MARIE FRANCE INC. 10816
EASTERN CEREAL FOOD PRODUCT CO. LTD. 10816
ELMCO LIMITED 10816
ENTREPRISES FORIMLOT INC. (LES) 10816
IMMEUBLES RODRIGUE ET CHABOT INC. (LES) 10816
INDUSTRIES ROJEAN LTEE 10816
LAVERDIERE (MAURICE) INC. 10816
LUCKY SIX ENTERPRISES LTD. 10816
MONTREAL FORGED PRODUCTS LIMITED 10817
P.G.R. ST-HYACINTHE INC. 10817
PLACEMENTS TOLEDO INC. (LES) 10817
ST-PIERRE & VERREAULT INC. 10817
TRANSPORT LAROSE LTEE 10817
TRITEX INC. 10817
VIRO INC. 10817

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

ASSOCIATION DES AMATEURS DE FOLKLORE DU QUEBEC 10770
ASSOCIATION DES DAMES SEULES DE ST-JEAN (L') 10770
BILODEAU AUTO ELECTRIQUE INC. 10770
CANTRADEX INC. 10770
CARTAX INC. 10770
CHACAR INC. 10770
CLUB DE PLEIN AIR LE CIRCUIT INC. 10770
CLUB DE SKI DE FOND LE GEAI BLEU DE STE-THECLE INC. 10770
CLUB REQUIN BLEU INC. 10770

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

COMPAGNIE DE DISQUES K.D. INC. (LA) 10770
COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE LTEE 10771
CREATIONS RODIN LIMITEE 10771
DECALCORAMA INC. 10771
ENTREPRISES HAM SUD INC. (LES) 10771
FAIRVIEW GOURMET SHOPPE INC. 10771
GOYET (J.) LTEE 10771
ISRAEL IMPORTS LTD. 10771
ITEX LTD. 10771
JACAR INC. 10771
JARDIN DE PIPO (GRANBY) INC. 10771
L'UNIQUE, RESSOURCES HUMAINES INC. 10771
MOUVEMENT RECREATIF MARICOURT 10771
NORDEX EXPLOSIVES LTD. 10771
PRODUCTIONS OP INC. (LES) 10771
RODIN CREATIONS LIMITED 10771
ROTISSERIE L.J.D. INC. 10771
SARTOR (C.A.) & COMPANY LTD. 10771
SEP INVESTMENT CORP. 10771
SIROIS (BERTRAND) & ASSOCIES INC. 10771
VACHON (ERNEST) & FILS INC. 10771
WESTMOUNT INTERNATIONAL TRAVEL SERVICE INC. 10771

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

A.F.A. ALARM SYSTEM INC. 10781
AGENCE DE PRESSE ET D'INFORMATION FERNAND LAPOINTE INC. 10772
AGENCE DE PRESSE GERBEAU INC. 10772
AGENCES L.J. BOURQUE INC. (LES) 10772
AGENCES RAYMOND DANIS INC. (LES) 10772
ALIMENTATION J.G. MARCOUX INC. 10772
ALPEGESTE INC. 10772
AMBULANCES JOLIETTE INC. 10772
AMEUBLEMENT THESSALIE INC. 10772
AMEUBLEMENTS CRECEL LTEE (LES) 10772
ARCHAMBAULT & LABROSSE INC. 10772
ARTISANAT G.L.S. INC. 10772
ASSURANCES J. BRISEBOIS INC. 10772
ASSURANCES ROBERT TARDIF INC. (LES) 10772
ATELIER D'EBENISTEIE BERTRAND SIMARD & FILS INC. 10772
ATELIER LA MAIN DE MAYA INC. 10772
ATELIERS DE L'IMAGINAIRE INC. (LES) 10772
AUBERGE CHEZ MARIUS INC. 10772
AUBERGE DE LA COTE INC. 10772
AUBERGE MA MAISON INC. 10773
AUTO R. VILLENEUVE INC. 10773
AUTOMOBILES CONTRECOEUR INC. 10773
AUTOMOBILES M. BOUCHER & FILS INC. (LES) 10773
B.A.P. AUTO PARTS LTD. 10778
B.O. FRUIT INC. 10776
BEGILO INC. 10773
BELANGER (MARTIN) INC. 10773
BERJOCLAIR INC. 10773
BETY (A.G. & H.) INC. 10773
BIJOUTERIE FEMME PLUS INC. 10773
BIJOUTERIE ORLEANS INC. 10773
BOLDUC & GUAY INC. 10773
BOULANGERIE & PATISSERIE POINTE-CLAIRE INC. 10773
BOURQUE (L.J.) AGENCIES INC. 10772

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

BOUTIQUE ALIGOT INC. 10773
BOUTIQUE CALICOT LTEE (LA) 10773
BOUTIQUE DEFI INC. 10773
BOUTIQUE LA PORTE DU SOLEIL INC. 10773
BOUTIQUE LE BONHOMME DE LA FONTAINE INC. 10773
BRASSERIE LE TAURILLON (1977) INC. (*Correction*) 10907
BRETON (NAP.) (1977) LTEE 10773
CAFE ST-EUSTACHE INC. 10773
CARDIX INC. 10773
CELLIEU INC. 10773
CENTRE COMMERCIAL PLACE CARLTON INC. 10774
CENTRE DE LOCATION OUTILEX INC. 10774
CENTRE DE PNEUS PAPINEAU LTEE 10774
CENTRE D'ESCOMPTES ST-MARTIN INC. 10774
CENTRE GRAPHIQUE METROPOLITAIN (1977) INC. 10774
CHAUSSURES DYNASTIE INC. 10774
CHOMEDEY AUTO RADIO (1977) INC. 10779
CHRIS & ASSOCIES INC. 10774
CLUB JEUNESSE (STE-FOY) INC. 10774
COMPAGNIE DES SACS UNIVERSELS INC. 10774
CONCEPT K.I.T. INC. 10774
CONSTRUCTION C. & C. INC. 10774
CONSTRUCTION D'ASCOLA LTEE 10774
CONSTRUCTION J.-C. GENDRON INC. 10774
CONSTRUCTION REJEAN COUTURE INC. 10774
CONSTRUCTIONS POLYGEC LTEE (LES) 10774
CONSULTANTS C.M.D. INC. (LES) 10774
CORPORATION D'AMENAGEMENTS STERMEX 10774
CORROCHEM LTD. 10774
CORROCHEM LTEE 10774
CUISINE CRISPO LIMITEE 10774
CUMMINGS (W.) INC. 10774
DANCO GARAGE LTD. 10776
DANSEL LTEE 10775
DECORATION VICTO INC. 10775
DELICATESSE MUNIER INC. 10775
DENEIGEMENTS DE LA RIVE-SUD INC. (LES) 10775
DEPANNEUR LEHOUX INC. 10775
DEPANNEUR R. & R. LTEE 10775
DIDIER (FERDINAND) ET FILS LIMITEE (*Correction*) 10787
DION (FRANCOIS) INC. 10775
DISQUES TISON INC. (LES) 10775
DISTRIBUTION ET MANUFACTURE R:M. INC. 10775
DISTRIBUTIONS C.C. INC. (LES) 10775
DISTRIBUTIONS LA HUTTE MEXICAINE INC. (LES) 10775
DOMAINE DU SON TROIS-RIVIERES INC. (LE) 10775
ELECTRONIQUE GARAND INC. 10775
ENTREPRISES BERNARD ET BRETON INC. (LES) 10775
ENTREPRISES BRUNO CAOUETTE INCORPOREE (LES) 10775
ENTREPRISES DE NETTOYAGE QUEBEC METRO INC. (LES) 10775
ENTREPRISES D'ELECTRICITE QUEBECO INC. (LES) 10775
ENTREPRISES DELTRAND INC. 10775
ENTREPRISES GEREGA INC. (LES) 10775
ENTREPRISES IMMOBILIERES A & F INC. (LES) 10775
ENTREPRISES JEANSERLI INC. (LES) 10775
ENTREPRISES LOME LTEE (LES) 10776
ENTREPRISES MICHEL MC LEAN INC. (LES) 10776
ENTREPRISES MONT-NOBLE INC. (LES) 10776

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

EPICERIE GERARD DUBE INC. 10776
EUROWA SERVICE LTD. 10780
FALCON AIR SERVICES LTD. 10780
FERME GRANDE COUDEE INC. 10776
FERME MARTEL & FILS INC. 10776
FORGE ANCIENNE INDUSTRIELLE INC. (LA) 10776
FOYER DU MATELAS DE BROSSARD INC. 10776
FRIMAD INC. 10776
FRUIT B.O. INC. 10776
FRUITS ET LEGUMES AURELE GAGNON & FILS INC. 10776
FRUITS ET LEGUMES HERVE ROY INC. 10776
GARAGE DANCO LTEE 10776
GARAGE EDMOND BRADET INC. 10776
GARAGE JEAN HOULE INC. 10776
GARAGE JEAN LEBOEUF INC. 10776
GARAND ELECTRONIC INC. 10775
GAUDRY (PIERRE) INC. 10776
GESTION FAMILIALE ET COMMERCIALE P.B. INC. 10776
GESTION PASMAR INC. 10776
GESTION YVES ROBITAILLE INC. 10776
GRANGE A SPAGHETTI INC. (LA) 10776
GROUPE I.D. INC. 10777
GYLFOR INC. 10777
HABITATIONS B.D.H. LTEE (LES) 10777
HOTEL MC NEIL LTEE 10777
IMMEUBLE VUE SUR LA PLAGE INC. 10777
IMMEUBLES BIENVENUE INC. (LES) 10777
IMMEUBLES DORA INC. 10777
IMMEUBLES M. AUGER INC. 10777
IMMEUBLES ROCHEFORT INC. (LES) 10777
IMMEUBLES STE-ADELE INC. 10777
IMMEUBLES Y. SIMARD INC. (LES) 10777
IMPRIMERIE NOTRE-DAME INC. 10777
INDUSTRIES BONNEVILLE LTEE (LES) 10777
INDUSTRIES COATICOOK INC. 10777
INDUSTRIES PANOPLEX LTEE (LES) 10777
INSTALLATIONS ELECTRIQUES ST-ELIE INC. (LES) 10777
INSTALLATIONS ELECTRIQUES YVAN VANASSE INC. (LES) 10777
INVESTISSEMENTS B.E.L. INC. (LES) 10777
INVESTISSEMENTS C.O.P.O. INC. (LES) 10777
ISOLATIONS THERIAULT INC. (LES) 10777
JACQUES (MARIUS) INC. 10777
JEANS LIME INC. (LES) 10778
K.I.T. DESIGN INC. 10774
KILTBEC MANAGEMENT SERVICES INC. 10780
KROEGER (WOLFGANG) INC. 10778
LIGUE DE HOCKEY SUPER-JUNIOR DU QUEBEC INC. 10778
LIME JEANS INC. 10778
LOCATION N.V.G. INC. 10778
LOCATION R.L.N. INC. 10778
LOCATIONS ROND-POINT LTEE (LES) 10778
M. & N. PARKING INC. 10781
MANUFACTURE DE VETEMENTS VALISER INC. 10778
MARCHE AUX PUCES LEVESQUE INC. 10778
MARCHE M.R. INC. 10778
MARTY K. SALES INC. 10781
MEDIA-SERVICES INC. 10778
MILETTE (GILLES) & FILS COURTIER D'ASSURANCE-VIE INC. 10778

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

MOTEL MONT-MARS LTEE 10778
N.V.G. LEASING INC. 10778
NETTOYEUR DES MONTS INC. 10778
NETTOYEURS DESCHENES ET FILS LTEE (LES) 10778
PAPETERIE FASCINATION INC. 10778
PHONOGRAPHE DU BAS DE LA VILLE INC. (LE) 10778
PHOTO FARLEY INCORPOREE 10778
PIECES D'AUTO B.A.P. LTEE 10778
PIECES D'AUTOMOBILES OBEC LTEE 10778
PLACEMENTS A. L'ECUYER INC. (LES) 10778
PLACEMENTS GAETAN BEAUDIN INC. (LES) 10779
PLACEMENTS GILLES RABY INC. (LES) 10779
PLACEMENTS M.D.C. LTEE (LES) 10779
PLACEMENTS TOUBAU INC. (LES) 10779
POINTE-CLAIRE BAKERY & PASTRY INC. 10773
PRESSAGE ALDO INC. 10779
PREVENTION-INCENDIE SAFETY FIRST INC. 10779
PRODUCTIONS RICHARD GREGOIRE INC. (LES) 10779
PRODUITS ROUGEMONTAIS INC. (LES) 10779
PROELECTRONIQUE INC. 10779
PROJET DALLAIRE INC. 10779
PROPHARM INC. 10779
QUE-VIET INC. 10779
QUINCAILLERIE DU VILLAGE INC. (LA) 10779
R.L.N. LEASING INC. 10778
RADIO D'AUTO CHOMEDEY (1977) INC. 10779
REFRIGERATION L. BERUBE INC. 10779
RESTAURANT AU BON BEC INC. 10779
RESTAURANT NICOLET INC. 10779
RESTAURANT-BAR CHEZ REMI INC. 10779
REVETEMENTS METALLIQUES B.M. INC. (LES) 10779
ROND-POINT LEASING LTD. 10778
ROUSSEAU (R. & D.) INC. 10779
ROY (D.R.) INC. 10779
ROY (GERMAIN) INC. 10779
ST-MARTIN DISCOUNT CENTER INC. 10774
SAFETY FIRST FIRE PREVENTION INC. 10779
SALAISON DE RIVIERE-DES-PRAIRIES INC. 10780
SANISAG INC. 10780
SAVARD (ROGER) INC. 10780
SAVITRANS INC. 10780
SECURITE A.F.T. INC. 10780
SERIGRAPHIE ALPHA INC. 10780
SERVICE ANDRE ROY INC. 10780
SERVICE DE GESTION KILTBEC INC. 10780
SERVICE D'ENQUETES S.J. INC. 10780
SERVICE & MAINTENANCE DE CASTEL INC. 10780
SERVICE EUROWA LTEE 10780
SERVICES AERIENS FAUCON LTEE 10780
SIEGEL (YERMIE) LTD. 10780
SIEGEL (YERMIE) LTEE 10780
SOCIETE DE GESTION GUMER INC. (LA) 10780
SOCIETE D'INVESTISSEMENT B.T.B. INC. 10780
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'ILE PATON INC. (LA) 10780
SOGETREN INC. 10780
SORMEC INC. 10780
SOULIER ITALIEN PORT-CARTIER INC. (LE) 10780
SPECIALITE DE TRANSPORT DENIS DUFOUR INC. 10780

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

SPORT GARDNER INC. 10781
STATIONNEMENT M. & N. INC. 10781
STATION-SERVICE H. ROY INC. 10781
STERMEX DEVELOPMENT CORPORATION 10774
STUDIO PORCELAINE DENTAIRE LAVAL, INC. 10781
SUSPENSION MONSIEUR SECURITE INC. 10781
SYSTEMES D'ALARMES A.F.A. INC. 10781
TAPIS VEZUR INC. (LES) 10781
TAXI FLECHE INC. 10781
TELEMEX INC. 10781
THESSALIE FURNITURE INC. 10772
TRANSPORTS FRIES ET FILS INC. (LES) 10781
UNIVERSAL BAGS COMPANY INC. 10774
VEER (REAL) INC. 10781
VENTES MARTY K. INC. 10781
VIC MOBILIERS DE MAGASIN (1977) INC. 10781
VIC STORE FIXTURES (1977) INC. 10781
VITRERIE LAFORTUNE INC. 10781
VOYAGES BONNEAU (DOLBEAU) INC. (LES) 10781
VOYAGES RIVIERE-BLEUE INC. 10781

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

AMBCAL DAY CARE CENTER 10784
ARTISANS DE LA GALERIE LE PARCHEMIN INC. (LES) 10782
ASSEMBLEE DES FRERES CHRETIENS DE L'EXTENSION DE L'AVENUE DU PARC 10782
ASSOCIATION ACTION CHANSON DU QUEBEC 10782
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE CHAMPLAIN INC. 10782
ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES DE LA MUNICIPALITE DE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS 10782
ASSOCIATION DE RINGUETTE DE ST-ANDRE-AVELLIN INC. (L') 10782
ASSOCIATION DES CADRES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL INC. 10782
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE WARWICK INC. 10782
ASSOCIATION DES HANDICAPES GASPESIENS (L') 10810
ASSOCIATION DES INTERVENANTS EN TOXICOMANIE DU QUEBEC INC. (L') 10782
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA GRANDE PLACE INC. (L') 10782
ASSOCIATION DES PARACHUTISTES DE LANAUDIERE 10782
ASSOCIATION DES PRE-RETRAITES ET RETRAITES PROJET RETRAITE INC. (L') 10782
ASSOCIATION DES RESIDENTS DU LAC STEVENS (L') 10782
ASSOCIATION RECREATIVE DES EMPLOYES DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM BAIE-COMEAU INC. 10782
ASSOCIATION REGIONALE DE CROSSE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 10782
ASSOCIATION SPORTIVE STE-GERTRUDE 10783
ASSOCIATION TOURISTIQUE DU CENTRE DU QUEBEC 10783
CAMBUZART 10783
CENTRE D'AMITIE DE GATINEAU LTEE 10783
CENTRE DUROCHER INC. 10783
CLUB ARAMIS ST-HYACINTHE INC. 10783
CLUB COUCHE-TARD ST-JEAN INC. 10783
CLUB DE L'AGE D'OR DE CAP-CHAT 10783
CLUB DE L'AGE D'OR DE L'ASCENSION-DE-PATAPEDIA (LE) 10783
CLUB DE L'AGE D'OR DE NEUVILLE 10783
CLUB DE L'AGE D'OR DE SAINT-CLEMENT (LE) 10783
CLUB DE L'AGE D'OR TRAIT-CARRE (LE) 10783
CLUB DE NATATION CAP-ROUGE, ST-AUGUSTIN 10783
CLUB DE RADIO LASALLE 10783
CLUB DE RAQUETTEURS IROQUOIS DE LA GATINEAU INC. (LE) 10783
CLUB DE TENNIS DE LA GARDE INC. 10783

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

CLUB LES MARSOUINS DE VAL D'OR INC. (LE) 10783
CLUB PISTOLET-LAVAL INC. 10783
CLUB RADIO-SOURIRE INC. 10783
CLUB SOCIAL CARROUSEL INC. 10783
CLUB SOCIAL DU CANTON D'HEREFORD 10784
COCAMAS INC. 10784
COMITE DE PROMOTION DES RESSOURCES NATURELLES DE ST-ELZEAR INC. 10784
COMITE DES LOISIRS DE BLUE SEA LAKE, INC. 10784
COMMUNICATIONS ROBERVALOISES INC. 10784
CONFERENCE DE BASEBALL RURAL DE LA MAURICIE INC. 10784
CORPORATION D'AMENAGEMENT L'ACCUEIL INC. (LA) 10784
ECOLE DE SKI NAUTIQUE PIERREFONDS INC. 10784
FESTIVAL DE SKI DE RANDONNEE DES LAURENTIDES INC. 10784
GARDERIE AMBCAL 10784
GARDERIE DE ST-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE INC. 10784
GROUPE D'ENTRAIDE DE HULL (LE) 10784
IROQUOIS OF THE GATINEAU SNOWSHOERS CLUB INC. (THE) 10783
LASALLE RADIO CLUB 10783
ORGANISATION ANTI-PAUVRETE DE QUEBEC 10784
OUVROIR DE L'ASSOCIATION SAINTE-ELIZABETH DE MANIWAKI, INC. (L') 10784
PARK AVENUE EXTENSION CHRISTIAN BRETHREN CHURCH 10782
RAYON DE LOISIRS POUR HANDICAPES DE CHARLESBOURG INC. 10784
RECHERCHE COLLECTIVE D'EMPLOIS DE SAINT-JEROME INC. 10784
REGIONALE DES CLUBS DE MOTONEIGES DU COMTE DE PORTNEUF 10784
SERVICE BONJOUR AUJOURD'HUI DE VIAU INC. 10784
SERVICE D'AIDE A LA RENOVATION DE POINTE ST-CHARLES 10785
SERVICE D'EMPLOIS TEMPORAIRES DE LANAUDIERE 10785
SOCIETE D'EDITIONS INTERPRETATION 10785
SOCIETE DES AMIS DU SANCTUAIRE DE MARGUERITE D'YOUVILLE A VARENNES INC. 10785
SOCIETE DU PATRIMOINE DE BERTHIER-SUR-MER 10785
SOCIETE HISTORIQUE MECATINA 10785
SYMBIOTES DE LA PLONGEE SOUS-MARINE (LES) 10785

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ALCOLAC LTD. 10785
ALCOLAC LTEE 10785
ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN OPTIQUE CORRECTIVE DU QUEBEC 10785
ATELIER DE MECANIQUE PERREAULT LTEE 10785
ATRE BLEU DE SHERBROOKE INC. (L') 10785
CENTRE DE RECHERCHES FEMME NOUVELLE (LE) 10785
CONSTRUCTION L. & A. PAQUETTE LIMITEE 10785
CREDIT LYONNAIS CANADA LIMITEE 10786
ENTREPRISES GIFOR INC. (LES) 10786
EQUIPEMENT REGENCE INC. 10786
EVALUATION NORWICH INC. 10786
GALERIES VACHON LTEE (LES) 10786
GRAVEL & GRAVEL INC. 10786
HABITAT MAURICIEN INC. 10786
IVANHOE INC. 10786
JYPCO INC. 10786
MEADOWBROOK GOLF CLUB LIMITED 10786
NORMANDIN (ALPHONSE) INC. 10786
O'KEEFE ET ASSOCIES INC. 10786
PERREAULT MACHINE SHOP LTD. 10785
PLACEMENTS TRACADIE LTEE (LES) 10786
PRODUITS FORESTIERS SAUCIER (COMTOIS) LTEE (LES) 10786
PRODUITS FORESTIERS SAUCIER (SENNETERRE) LTEE (LES) 10786
PRO-GOLF ADVERTISING INC. 10787

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

(suite)

PROVOST (J.A.) INC. 10786
PUBLICITE PRO-GOLF INC. 10787
RUDAPLEX INC. 10787
SAUCIER FOREST PRODUCTS (COMTOIS) LTD. 10786
SAUCIER FOREST PRODUCTS (SENNETERRE) LTD. 10786
SOUCY, (F.F.) INC. 10787
SPECIALITE DE TRANSPORT LIVROBEC INC. 10787
TABAGIE BAIE-COMEAU INC. 10787
THEATRE DE L'EQUIPAGE INC. 10787
TRACADIE INVESTMENT LTD. 10786
TREPANIER, BOIVIN & LEBEL ASSURANCES, INC. 10787

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

ANGLE MONSELET & PIE IX AUTO LAVE INC. 10788
ATOLE INC. 10788
AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. 10788
BIJOUTIERS UNICO INC. 10788
BOUTIQUE AN-NIE LTEE 10788
BRASSERIE DE L'INTENDANT ROCK FOREST INC. (LA) 10788
CLUB CROISSY INC. 10788
CLUB D'AUTO-NEIGE LE SAPIN D'OR, INC. 10788
COMPAGNIE DE GESTION MARTIN & ANDRE INC. 10788
DOMINION LISTINGS INC. 10788
DUNFAB INC. 10788
EDITIONS MUSICALES MIRABEL INC. (LES) 10788
EDITIONS PAPILLON LTEE (LES) 10788
ERABLIERE S.E.P. INC. 10788
FANA TERRAZO TUILE MARBRE LTEE 10788
FEDERATION DES MUTUELLES D'INCENDIE INC. 10788
INDUSTRIES DE PLACAGE DE QUEBEC LIMITEE (LES) 10788
LOTOGRAPHIE INC. 10789
MORISSETTE (RENAUD) INC. 10789
NETTOYEUR ST-GEORGES INC. 10789
NETTOYEURS CORONET INC. 10789
NICOLL (STAN) & CO. LTD. 10789
PHOTEM INC. 10789
PRODUITS CHIMIQUES AMPLEX LTEE (LES) 10789
SERVICES DE RECLAMATIONS MIRON ET BOYTE INC. 10789
SERVICE FINANCIERS G.S. INC. 10789
SOCIETE PLAMEC INC. 10789
SOLIVEC INC. 10789
TAPIS IMPACT INC. 10789
TEITEL REALTY CORP. *(Correction)* 10907
TERRITOIRE POPULAIRE CHENIER INC. (LE) 10789
WILSON (LAURENT R.) INC. 10789

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

CHANGEMENT D'AGENTS:

GAMBLES CANADA LIMITED 10818

PERMIS:

RALPH S. PLANT LTD. 10818

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE ET DE RETRAITE DE LA POLICE DE MONTREAL 10818
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC 10818
CHAUFFEX INC. 10818
GATINEAU, VILLE-TOWN 10819
GREENFIELD PARK, VILLE-TOWN 10819
LAMBDA CHI ALPHA (McGILL) HOUSING CORPORATION (THE) 10820
PARC DU SOUVENIR (1976) INC. 10820
SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-LA-PETITE-RIVIERE, MUNICIPALITE 10820
SAINT-LOUIS DE TERREBONNE, PAROISSE 10820
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS EN QUINCAILLERIE, LOCAL 1683-C.T.C. (LE) 10820

LOI ELECTORALE DU QUEBEC

PARTI DE L'UNION NATIONALE, ETAT SOMMAIRE DU MONTANT VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS D'AOUT 1977 10820
PARTI LIBERAL DU QUEBEC, ETAT SOMMAIRE DU MONTANT VERSE AU REPRESENTANT OFFICIEL POUR LE MOIS D'AOUT 1977 10821

MINISTERES

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES:

L'UNIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES (*Requête*) 10821

REVENU

RADIATION D'ORGANISATIONS DE CHARITE 10822

TERRES ET FORETS

CADASTRES:

ASCOT, CANTON 10822
CHICOUTIMI, PAROISSE 10822
DE SALABERRY, CANTON 10823
GRANBY, CANTON 10823
LA VISITATION-DE-LA-POINTE-DU-LAC, PAROISSE 10823
LAUZON REVISE, VILLAGE 10823
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 10823
POINTE-GATINEAU, VILLAGE 10823
ROUYN, VILLE 10823
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 10823
SAINTE-CLAIRE (REVISE), PAROISSE 10824
SAINT-ETIENNE-DE-LAUZON, PAROISSE 10824
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 10824
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, PAROISSE 10824
SAINT-JEROME, PAROISSE 10824
SAINTE-JULIENNE, PAROISSE 10824
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 10824
SAINT-PAUL-L'ERMITE, PAROISSE 10824
SAINT-ROSE, PAROISSE 10825
SAINT-TIMOTHEE, PAROISSE 10825
WENTWORTH, CANTON 10825

PROCLAMATION(S)

Coming into force of the official cadastre of a part of the township of *Bergeron*, situated in the registration division of Saguenay 10825
Coming into force of the official cadastre of a part of the township of *Brest*, situated in the registration division of Sept-Iles 10827
Coming into force of the official cadastre of a part of the township of *Ile-des-Allumettes*, situated in the registration division of Pontiac 10829

PROCLAMATION(S)

(suite)

Coming into force of the official cadastre of a part of the township of *Joly*, situated in the registration division of Labelle 10830
Coming into force of the official cadastre of a part of the parish of *Pointe-Claire*, situated in the registration division of Montréal 10832
Coming into force of the official cadastre of a part of the parish of *Rivière-des-Prairies*, situated in the registration division of Montréal 10834
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie du canton de *Bergeron*, située dans la division d'enregistrement de Saguenay 10825
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie du canton de *Brest*, située dans la division d'enregistrement de Sept-Iles 10827
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie du canton de *l'Ile-des-Allumettes*, située dans la division d'enregistrement de Pontiac 10829
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie du canton de *Joly*, située dans la division d'enregistrement de Labelle 10830
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie de la paroisse de *Pointe-Claire*, située dans la division d'enregistrement de Montréal 10832
Mise en vigueur du cadastre officiel d'une partie de la paroisse de *Rivière-des-Prairies*, située dans la division d'enregistrement de Montréal 10834

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

A.G. & E. INVESTMENT COMPANY 10790
ACCO TELEVISION COMPAGNIE LIMITEE 10790
ADEPT DISPLAYS LTD. 10790
AGENCE DE VOYAGES ET TRANSPORT DU GOLFE INC. 10790
AGENCES GUITARD LIMITEE (LES) 10790
AIRLEE PLAZA INC. 10806
AIRPORT NURSERY LIMITED 10790
AIRTHA ASSOCIATES LIMITED 10790
ALASCO SUPPLY CO. 10790
AMERICAN PRINTING LTD. 10790
AMEUBLEMENT ET LINGERIE D'AUBAINES LTEE 10790
AMEUBLEMENTS J.R.C. INC. (LES) 10790
ANDRE'S SHOE SALON INC. 10790
APPROVISIONNEMENTS MARITIMES DU GOLFE INC. (LES) 10790
ARCAND (FLORIAN) INC. 10790
ARMOBA INVESTMENTS LTD. 10791
ARMSTRONG (JOHN N.) & CO. LTD. 10791
ARSENAULT (MAURICE) LTEE 10791
ARSENEAULT & FRERES LTEE 10791
ASBESCO OF CANADA LTD. 10791
ATLANTIC ASBESTOS CO. LTD. 10791
ATLANTIC STEEL CORPORATION 10791
ATLANTIC TEXTILES LTD. 10791
ATLAS EQUIPMENT & SUPPLY COMPANY LIMITED 10791
ATLAS ROOF TRUSS LTD. 10791
AU COQ AU VIN INC. 10791
AU MANOIR BLANC INC. 10791
AU PRINTEMPS DEPARTMENT STORES INC. 10803
AUBERGE CASABLANCA LTEE 10791
AUDET (GERARD) LIMITEE 10791
AUSTRO-CANADIAN ELECTRIC CO. LTD. 10791
AUTO D.E.L.B. INC. 10791
AUTOBUS LACHAINE INC. (LES) 10791
AUTOMOTIVE CLAIMS APPRAISAL CO. 10791
AVRIL CONSTRUCTION LIMITED 10791
AVRIL CONSTRUCTION LIMITEE 10791

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

BACHAND AUTO INC. 10791
BAHUT LIMITEE (LE) 10792
BALLANTYNE AVE BUILDING LTD. 10792
BANO SERVICE STATION LTD. 10792
BEACONSFIELD UNION HARDWARE INC. 10792
BEARN QUARRY LTD. 10792
BEAUDET & FRERES INC. 10792
BEAUDOIN (J.) INCORPOREE 10792
BEAUDOIN (J.R.) & CIE LTEE 10792
BEL-AIR LEATHER GOODS LTD. 10792
BELANGER (ALAIN) CONSTRUCTION INC. 10792
BELLEY (JOS) INC. 10792
BEL-M-ART STUDIO LTD. 10792
BISCUITS GUY LIMITEE (LES) 10792
BLACK SPRUCE LODGE LTD. 10792
BLOUIN ELECTRIQUE LTEE 10792
BLUESTONE QUARRY CO. 10792
BOCK & GELDMACHER INC. 10792
BOITEAU (ALICE) LTEE 10792
BON VIVANT TRAITEURS LTEE 10792
BONICALZI (LEOPOLD) INC. 10792
BOUCHERIE PERFECTION INC. 10793
BOUDREAU CATERING LTD. 10793
BOURRET ET COURSOL (MARINE) LIMITEE 10793
BOUTIQUE SUISSE INC. 10793
BOXER (H.) PLUMBING & HEATING INC. 10793
BREUVAGES MARINE CLUB INC. 10793
BRIGHTER OFFICES & HOMES CO. LTD. 10793
BROOKHAVEN INVESTMENT CORP. 10793
BUNGALOW CONSTRUCTION LTD. 10793
C. & M. PLUMBING INC. 10806
C.D.G. INC. 10793
CABARET ACAPULCO INC. 10793
CAFE BRISTOL RESTAURANT INC. 10793
CALDER CO. LTD. (THE) 10793
CALGARY PACKERS INC. 10793
CALUMET CONSTRUCTION INC. 10793
CAMBRIDGE LITHOGRAPHING INC. 10793
CAMERA FILM CENTER CO. LIMITED 10794
CAMERON LUMBER INC. 10793
CAMIRAND INC. 10793
CAMPBELL TIRE SERVICE INC. 10793
CAMPING CHAMPLAIN INC. 10794
CANADA BRUSH LTD. 10794
CANADA DRY DELIVERY LTD. 10794
CANADIAN HOUSEHOLD PREMIUM CO. LTD. 10794
CANASTONE INC. 10794
CAPITOL PROJECTOR (CANADA) CORP. 10794
CAPRI CREATIONS INC. 10794
CARLTON INDUSTRIES CO. LTD. 10794
CARRIERE ET PAVAGE DUMONTHIER LTEE 10794
CARRIERE MONTCALM LIMITEE 10794
CARTONNAGE DE QUEBEC LTEE 10794
CARTONNAGE OF QUEBEC LTD. 10794
CATHMAR APPLIANCE SERVICE INC. 10794
CAVALIERI CONSTRUCTION INC. 10794
CEDAR CONSTRUCTION CO. LTD. 10794

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

CELLULOSE DE MATANE LTEE 10794
CELMAR LINEN CORP. 10794
CENTRA BOWLING CONSTRUCTION INC. 10794
CENTRE CAMERA FILM CIE LIMITEE 10794
CENTRE MUSICAL DE REPENTIGNY INC. 10794
CERCLE FRATERNEL D'ALMA INC. (LE) 10794
CHATELET CONSTRUCTION INC. 10795
CHENE (A.) & FILS LIMITEE 10795
CHEZ CAPRI INC. 10795
CIE DE LIQUEURS DOUCES COULOMBIA, INC. (COULOMBIA INC.) (LA) 10795
CIE DE PLACEMENTS CAVALIER INC. (LA) 10795
CINE-BELLEAU INC. 10795
CIRCLE MOTORS LTD. 10795
CITY MACHINERY INC. 10795
CLEARANCE MERCHANDISE CO. INC. 10795
COAST TO COAST TOWING LIMITED 10795
COATING MACHINES LIMITED 10795
COIGNY INC. 10795
COLLATERAL FINANCE CORPORATION 10795
COMCO CONSTRUCTION INC. 10795
COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA FIERTE DE L'EST, INC. (LA) 10795
COMPAGNIE DE PUBLICITE DES MARCHANDS INC. (LA) 10795
COMPAGNIE H.J. ROY, LTEE (LA) 10795
COMPAGNIE NINA DIACONESCO LTEE 10795
COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LIMITEE (LE) 10796
COMPTOMETER DICTATING CO. LTD. 10796
CONCENTRES P.E. LIMITEE 10796
CONMAR FABRICS INC. 10796
CONSERVERIE ST-JEAN LIMITEE 10796
CONSTRUCTION CHEVOYER LIMITEE (LA) 10796
CONSTRUCTION MARCO INC. 10796
CORMIER (L.P.) LIMITEE 10796
CORNWALL DEVELOPMENTS LIMITED 10796
COTE (J. RAOUL) INC. 10796
COTEAU LUMBER & WOODWORKING COMPANY 10796
COULOMBIA SOFT DRINKS, INC. (COULOMBIA CORPORATION) 10795
CREATIONS STEPHANIE LIMITEE (LES) (*Erratum*) 10907
CRESTBROOKE CLOTIERS INC. 10796
D.E.L.B. AUTO INC. 10791
DACTYLOGRAPHES ROBITAILLE INC. 10796
DANDURAND (PAUL) INC. 10796
DARVEAU (J.C.) LTEE 10796
DAVID (J.O.) LIMITEE 10796
DECORAMA FINISH LTD. 10796
DECORATION STEEL LTD. 10796
DEEBY CORP. 10796
DEFENSEUR DE L'OUEST QUEBECOIS INC. (LE) 10797
DENTAL PROGRESS CO. LTD. (THE) 10797
DESCHAMPS (YVON) INC. 10797
DESHARNAIS (A.) & FILS LTEE 10797
DINING ROOM FURNITURE IMPORTS LTD. 10797
DION REALTIES LTD. 10801
DISCA LTD. 10797
DISCO LOOMS LTD. 10797
DISPLAY FINISHERS INC. 10797
DISTRIBUTION CELPAK LTEE 10797
DOMINION SMELTING & REFINING INC. 10797

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

DRAPERIE DECOR INC. 10797
DREAM HOUSE DEVELOPMENT INC. 10797
DROUIN (JULIETTE) RECORDS INC. 10797
DUCLOS (LUCIEN) & FILS LIMITEE 10797
DUMONT (F. & R.) CONSTRUCTION INC. 10797
DUNN (J.G.) DEVELOPMENT CORPORATION 10797
DUPUIS TRANSPORT INC. 10797
DUVERNAY CONSTRUCTION LTEE 10797
DUVERNAY LANES INC. 10797
EAGLE ROCK CORPORATION 10797
ECONO TRADING CORP. 10798
ECONOMIC MILK LTD. 10802
ELECTRO EQUIPMENT CO. LTD. 10798
EMPIRE PRINTING INC. 10798
ENSEIGNES FORTIER INC. (LES) 10798
ENTREPRISES DOMICILIAIRES INC. (LES) 10798
ENTREPRISES DU LAC ST-JEAN LTEE (LES) 10798
ENTREPRISES MAYFAIR INC. (LES) 10798
EQUIPEMENT DE NETTOYAGE HYDROVAP INC. 10798
FABI & SAVARD LTEE 10798
FAERMAN (DONALD) INVESTMENT CORP. (THE) 10798
FANNY FURNITURE LTD. 10804
FANTASIA FASHION SHIRTS INC. 10798
FATIMA CONSTRUCTION LIMITED 10798
FATIMA CONSTRUCTION LIMITEE 10798
FERLAND (JACQUES) INC. 10798
FERME AVICOLE BRASSARD LTEE 10798
FERNHILL HOMES LTD. 10798
FILTEAU & GAUTHIER LTEE 10798
FLEURISTES EN GROS DU QUEBEC CO. LTEE (LES) 10798
FLO MADO PRODUCTS INC. 10798
FORESTVILLE FURDISCOUNT LTD. 10799
FORTIER SIGNS INC. 10798
FOSTER (RUSSELL) INC. 10799
FREEZER FOODS INC. 10799
FROMAGERIE IDEALE INC. 10799
FRUITERIE AHUNTSIC INC. 10799
GAGNE & GAGNE, INC. 10799
GAGNE-LACROIX LTEE 10799
GARAGE LASALLE LIMITEE 10799
GARAGE LAURIER LEMIRE LTEE 10799
GARAGE MOISAN INC. 10799
GARCRAFT INVESTMENT CORP. 10799
GARDEUR LIMITEE (LE) 10799
GARTHBY TRANSPORT LIMITEE 10799
GAUTHIER, MURCHISON LTEE 10799
GAU-WELL INC. 10799
GEMALA CORPORATION 10799
GENERAL EQUIPMENT & MACHINERY CO. 10799
GENERAL MOBILE HOME SALES LTD. 10799
GENEUX LTD. 10799
GERMAIN (ROLAND) INC. 10799
GIANOULIAS BROS. INC. 10799
GLAMOUR DOLL CLOTHES AND ACCESSORIES LTD. 10800
GLEN AUTO SUPPLY INC. 10800
GLENWOOD SHOPPING PLAZA LIMITED 10800
GOLD MEDAL FURNITURE INC. 10800

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

GRANDWAY FOOD CORPORATION 10800
GREATER MONTREAL INSULATION COMPANY LTD. 10800
GREGOIRE (J. EDDY) INC. 10800
GROSHIRE LTD. 10800
GUITARD AGENCIES LIMITED 10790
GULF MARINE SUPPLIES INC. 10790
GULF TRAVEL AND SHIPPING AGENCY INC. 10790
GUMP WORSLEY'S CENTURY 21 INC. 10800
H. & C. PANTS INC. 10800
H.V. METAL INC. 10800
HALLMAC CONSTRUCTION CORPORATION 10800
HARTFORD REALTIES LIMITED 10800
HARVEY'S LTD. 10800
HEIDI'S RESTAURANT INC. 10800
HIVON AUTOMOBILES LTEE 10800
HOME ENTERPRISES INC. 10798
HOME REALTY CORP. 10800
HYDRO-ELECTRIC SECURITIES CORPORATION 10800
HYDROVAP CLEANING EQUIPMENT INC. 10798
I.N.T. IMPORT LTD. 10801
IDEAL CHEESE INC. 10799
ILE JESUS PETROLEUM INC. 10800
IMMEUBLES BEAUMONT REALTIES INC. 10800
IMMEUBLES DION LTEE 10801
IMMEUBLES LORET LTEE (LES) (*Erratum*) 10907
IMPORTATIONS I.N.T. LTEE 10801
IMPRIMERIES COSSETTE & FILS LTEE (LES) 10801
INTER-CITY REALTIES CORPORATION 10801
ITALIA TILE & MOSAIC INC. 10801
J.R.C. FURNITURE INC. 10790
JEAN AUTOMOBILE LTEE 10801
JOHNS (ELLIS) LTEE 10801
JOLIETTE DISTRIBUTEURS INC. 10801
JOLIETTE PANTS CONTRACTORS INC. 10801
JOSAN INVESTMENT CORP. 10801
JOSEPH (K.) & CO. LIMITED (THE) 10801
JOYLAND ARCADE INC. 10801
JUNIOR CHARM INC. 10801
KAJOM CHEMICALS INC. 10801
KING, STEPHENS CO. 10801
KIROUAC (ROGER) & ITALO DEIACOBIS, SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE, (LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE) 10801
L & F IMPORTS LTD. 10801
LABELLE (REMI) & ASSOCIES (ASSOCIATES) INC. 10801
LABERGE LUMBER LIMITED 10801
LABORATOIRES VETERINAIRES MEDICA INCORPORES 10802
LACASSE CONSTRUCTION LIMITEE 10802
LAIT ECONOMIQUE LTEE 10802
LAITERIE DES PRODUCTEURS, INCORPOREE (LA) 10802
LANDRY LUMBER COMPANY LTD. 10802
LAPRAIRIE BAR-B-Q & MOTOR COURT INC. 10802
LAVAL FARM EQUIPMENT INC. 10802
LAVAL TELEVISION & RADIO SERVICE INC. 10802
LEBEL TRANSPORT INC. 10802
LEBSO INVESTMENTS LTD. 10802
LEGAULT & FARRELL INC. 10802
LENMAR JEWELLERY INC. 10802

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

LEONARD-GERARD INVESTMENTS INC. 10802
LEPINAY INC. 10802
LESSARD (E.) LTEE 10802
LEVASSEUR CONSTRUCTION INC. 10802
LIBRAIRIE J.A. PARENT LTEE 10802
LIEDERMAN & PINDER AGENCIES LTD. 10802
LISETTE ET RENEE LINGERIE FINE LIMITEE 10802
LITHORAMA INC. 10803
LOISELLE (JEAN-M.) CONSTRUCTION INC. 10803
LORET REALTY LTD. (*Erratum*) 10907
LOYAL PLUMBING & HEATING SUPPLY LTD. 10803
LUSTRA FAIR INC. 10803
M. JUS DE FRUIT LTEE 10803
M.B. TRANSPORT LTEE-LTD 10803
M.B. WOODWORK INC. 10804
MACHINE TRADING COMPANY 10803
MACHINERIES LOURDES DOMARS INC. (LES) 10803
MACOR TILE & TERRAZZO CORP. 10803
MADEMOISELLE SHOE SALON INC. 10807
MAGASINS AU PRINTEMPS INC. (LES) 10803
MAGNUM CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 10803
MAISON ADELINE INC. 10803
MAJESTIC CLOTHING MANUFACTURING COMPANY 10803
MANIC SANDS INC. 10807
MAPLEWOOD PROJECT INC. 10803
MARCEL INVESTMENTS INC. 10803
MARCHAND (F.G.) INC. 10803
MARCIL (LEOPOLD) INC. 10803
MARINE CLUB BEVERAGES INC. 10793
MATERIAUX ROSBIL INC. 10803
MATINEE FURNITURE (MONTREAL) LTD. 10804
MATTHEWS ENTERPRISES INC. 10804
MAYFED JEWELLERS LTD. 10804
MENUISERIE DE ST-HYACINTHE INC. 10804
MENUISERIE M.B. INC. 10804
MENUISERIE POMERLEAU INC. 10804
MENUISERIE SEPT-ILES, INC. 10804
MERCHANTS PUBLICITY COMPANY INC. (THE) 10795
MES ENFANTS INC. 10804
MEUBLES FANNY LTEE 10804
MIAD STONE (SHERBROOKE) LTD. 10804
MICHELINE CLEANERS INC. 10804
MICRO-SOIL INC. 10804
MINTO RESTAURANT INCORPORATED 10804
MISS COTE DES NEIGES RESTAURANT LTD. 10804
MIZGALA (S.B.) CO. LTD. 10804
MOBILE AIR CONDITIONING CORP. 10804
MONTCALM DEMOLITION INC. 10804
MONTCLAIR TRANSPORT LIMITEE 10804
MONTREAL CREDIT BUREAU, LTD. 10804
MONTREAL DISPLAY CO. LTD. 10804
MORENCY TRANSPORT INC. 10805
MOTEL FRONTENAC INC. 10805
MOTEL LE REVEILLON INC. 10805
MR. FRUIT JUICE LTD. 10803
MURRAY COMMODITIES OF CANADA LTD. 10805
NATHAN'S DRIVE-IN INC. 10805

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

NATIONAL AIR KOOLER MFG. COMPANY LTD. 10805
NELLY'S CHOCOLATES INC. 10805
NEON MAINTENANCE PATROL LTD. 10805
NEW SYSTEM PLUMBING AND HEATING CONTRACTORS LTD. 10805
NORTH PLUMBING & HEATING LTD. 10806
NOUVEAUTES BELART INC. 10805
NOUVELLES DE STE-GENEVIEVE INC. 10805
NUVO FUR DYEING CO. LTD. 10805
O'BRIEN ADVERTISING (QUEBEC) LTD. 10805
O'BRIEN REALTY INC. 10805
OLYMPIA BOOKS & FILMS INC. 10805
OSBORNE (LAURIER) CONSTRUCTION LTD. 10805
OSBORNE (LAURIER) CONSTRUCTION LTEE 10805
OVERSEAS JOBBING CO. LTD. 10805
P.E. CONCENTRATES LIMITED 10796
PABOS APPLIANCES LTD. 10805
PAGE NEON LTEE 10805
PARENT (MAURICE) AUTOMOBILE LIMITEE 10806
PARFUMERIE AMBRUM INC. 10806
PATHERA HAUTE-MODE INC. 10806
PATISSERIE FRENETTE INC. 10806
PERFECTION BUTCHER SHOP INC. 10793
PETITE MARQUISE INC. (LA) 10806
PHENIX LIMOUSINES INC. 10806
PILON WOODWORK & BOAT SHOP CO. LTD. 10806
PITRE (JOS.) INC. 10806
PLACE AIRLIE INC. 10806
PLAZA SILKS & DRAPERIES INC. 10808
PLOMBERIE C. & M. INC. 10806
PLOMBERIE DEMERS INC. 10806
PLOMBERIE & CHAUFFAGE DU NORD LTEE 10806
PLOMBERIE & CHAUFFAGE IMPERIAL CIE LTEE 10806
PRESS (DAVID) INC. 10806
PRESTIGE DISTRIBUTORS INC. 10806
PRODUCERS' DAIRY, INCORPORATED 10802
PROUFF (ANDRE) CONSTRUCTION LTEE 10806
PRYOR MARKING PRODUCTS, LTD. 10806
PUBLICITE NIBROC ADVERTISING INC. 10806
PUNCH DESIGN INC. 10806
QUEBEC CHAIN SAW LTD. 10807
QUEBEC MINI-AERO CLUB INC. 10807
QUEBEC MORTGAGE LOAN AGENCY INC. 10807
QUEBEC-MONTREAL EXPRESS INC. 10807
QUEBEC TRACTION LTD. 10808
QUEBEC WHOLESALE FLORISTS CO. LTD. 10798
QUINCAILLERIE CHAMBLY HARDWARE INC. 10807
QUINCAILLERIE DU BOULEVARD INC. (LA) 10807
RENFREW APARTMENTS INC. 10807
ROBERVAL MATERIALS AND SUPPLIES INC. 10807
ROSEMONT GARDENS INC. 10807
ROY (LUDGER) INC. 10807
SABLES MANIC INC. (LES) 10807
SAGUENAY FOOD DISTRIBUTORS LTD. 10807
ST. GENEVIEVE HIGHLANDS INC. 10807
ST-LAWRENCE METALS INC. 10807
ST-MAURICE SAWMILLS CORPORATION 10807
ST-OURS DRIVE YOURSELF LIMITED 10807

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

ST. PAUL ATHLETIC WEAR INC. 10807
SALON DE CHAUSSURES MADEMOISELLE INC. 10807
SALON DES DAMES INCORPOREE 10807
SALON LUCILLE INC. 10808
SALON VILLE DE LERY INC. 10808
SASSOON FASTENERS & SUPPLIES LTD. (*Erratum*) 10907
SEPT-ILES, SALVAGE AND DISPOSAL COMPANY LTD. 10808
SILVER (H.) & CO. LTD. 10808
SOCIETE DE COSMETOLOGIE CYBELE INC. 10808
SOIES & DRAPERIES PLAZA INC. 10808
SPECIALITES DU GOLFE INC. (LES) 10808
STATION DE SERVICE GOUIN LTEE 10808
TALBOT (L.P.) LTEE 10808
TETREAULT (G.) PROVISIONS INC. 10808
THOMPSON (MASON) FILM PRODUCTIONS INC. 10808
THREAD DYERS INC. 10808
TOLSON HOME AIDS INC. 10808
TRACTION QUEBEC LTEE 10808
TRI-FAB CONSTRUCTION INC. 10808
20TH CENTURY CONSTRUCTION & DEVELOPMENT CORP. 10808
UTILITY MADE PRODUCTS INC. 10808
VENISE ART GLASS INC. 10808
VERSAILLES BUILDERS LTD. 10808
VIENNA DISTRIBUTION LTD. 10809
WATCO LIMITED 10809
WEST CITY REALTY CORPORATION LIMITED 10809
WEST END AUTO BODY LTD. 10809
WILSON (EDWARD) CIE LTEE 10809
WILSON (EDWARD) CO. LTD. 10809
WINDSOR ARTIFICIAL STONE & BRICK INC. 10809
YORK MECHANICAL & ELECTRICAL SUPPLY CO. LTD. 10809

REVOCATION DE DISSOLUTION

MAISONNEUVE MINES INC. (*N.P.L.*) 10809

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

ANCIENNE-LORETTE, COMMISSION SCOLAIRE 10836
CHARLESBOURG, VILLE 10836
CHARNY, VILLE 10838
LENNOXVILLE, VILLE 10839
NICOLET, VILLE 10840
POINTE LEVY, COMMISSION SCOLAIRE 10841
PORT-CARTIER, VILLE 10842
SAINT-ANTOINE, VILLE 10843
SAINT-ANTONIN; PAROISSE 10844
SAINT-JEAN-DE-BOISCHATEL, VILLAGE 10845
SAINT-PAUL-L'ERMITE, VILLE 10846
WESTERN QUEBEC, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE 10847

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI DES

ASSOCIATION DES EMPLOYES DE B.M. INDUSTRIE INC. (*Constitution*) 10848

VENTE(S) D'EFFETS NON RECLAMES

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE 10848

VENTE(S) PAR SHERIFS

CHICOUTIMI

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION *v.* LALANCETTE 10849
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT *vs* LALANCETTE 10849

DRUMMOND

MORIN SOULARD *vs* CORMIER 10849

HULL

EISENER *vs* SARAZIN 10850

IBERVILLE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC. ET *AL* 10851
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC. ET *AL* 10852
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC. ET *AL* 10853
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC. ET *AL* 10853
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE & DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* LES JARDINS DU HAUT RICHELIEU INC. ET *AL* 10854

JOLIETTE

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE *vs* SOCCIO ET *AL* 10855
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE *v.* SOCCIO ET *AL* 10855
COUSINEAU *vs* LACROIX 10856
LAURENTIDE FINANCE COMPANY *vs* CORBIN 10857
ST-YVES *vs* BERLOULACOA 10857

MEGANTIC

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED *vs* BERGERON 10858

MINGAN

QUEEN (THE) *v.* DE GRASSE TRAILER PARK CORPORATION 10859
REINE (THE) *vs* DE GRASSE TRAILER PARK CORPORATION 10859

MONTREAL

BANK CANADIAN NATIONAL *v.* BOUGIE 10860
BANK CANADIAN NATIONAL *v.* MARTEN 10861
BANK CANADIAN NATIONAL *v.* RICHER ET *AL* 10862
BANK OF MONTREAL *v.* MARTEN ET *AL* 10862
BANQUE CANADIENNE NATIONALE *vs* BOUGIE 10860
BANQUE CANADIENNE NATIONALE *vs* MARTEN 10861
BANQUE CANADIENNE NATIONALE *vs* RICHER ET *AL* 10862
BANQUE DE MONTREAL *vs* MARTEN ET *AL* 10862
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* BENAIM 10863
J.G.G. ELECTRIQUE INC. *vs* FAIRHALL REALTIES 10864
L.S.R. CONSTRUCTION LTEE *vs* MARTIGNE 10865
MATERIAUX FRIGON LIMITEE *vs* RATHE 10866
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK (THE) *v.* BENAIM 10863
STANECIC *vs* LES HERITIERS JOSEF (JOSEPH) STANECIC 10866

QUEBEC

CONTINENTAL DISCOUNT CORPORATION *vs* LACHANCE 10867
LATOUCHE *vs* CAUCHON 10868
QUEBEC, VILLE-CITY *vs* BESHRO 10869

SAINT-FRANÇOIS

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION *v.* MESSIER 10870
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT (LA) *vs* MESSIER 10870

TEMISCAMINGUE

GULF OIL LIMITED *v.* LES ENTREPRISES PAUL LEBLANC INC. 10870
GULF OIL LIMITEE *vs.* LES ENTREPRISES PAUL LEBLANC INC. 10870

TERREBONNE

CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION *vs* DESORMEAUX 10872

VENTE(S) POUR TAXES

GATINEAU, VILLE-CITY 10873

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES 10810

AVIS DIVERS 10810

CHANGEMENT DE NOM, LOI DU 10812

COMMISSION D'ENQUETE 10814

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 10702

COMPAGNIES, LOI DES 10815

COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES 10818

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE 10818

LOI ELECTORALE DU QUEBEC 10820

MINISTERES 10821

PROCLAMATION(S) 10825

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES 10000

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 10836

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI DES 10848

VENTE(S) D'EFFETS NON RECLAMES 10848

VENTE(S) PAR SHERIFS 10849

VENTE(S) POUR TAXES 10873

nouveautés

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Loi du notariat: 1968, c. 70 =
Notarial Act: 1968, c. 70

Codification administrative = *Office Consolidation*

Min. Conseil exécutif. Office des professions du Québec
Québec, septembre 1977. 48 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2852-3
EOQ 3143, broché **$ 1.85**

CULTURE QUÉBÉCOISE

Héritage vivant de l'orfèvrerie:
Vingt pièces de la collection du Musée du Québec

Min. Affaires culturelles
Québec, 1977. 32 p., ill., bibl., 21 X 21 cm
ISBN 0-7754-2840-X
EOQ 3146, broché **$ 2.00**

Les cinq grands de la chanson

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 1977. Affiche noir et blanc, 77 X 107 cm
EOQ 3175 **$ 1.95**

L'Assemblée nationale du Québec

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 1977. 12 dia. & brochure explicative, 17 cm
– (Voir le Québec) bilingue = bilingual
EOQ 3173, sous pochette plastique **$ 3.95**

L'Art du Québec au lendemain de la conquête (1760-1790): Une exposition organisée par le Musée du Québec

Min. Affaires culturelles
Québec, 1977. 141 p., ill. n. et coul., 21 cm
ISBN 0-7754-2842-6
EOQ 3154, broché **$ 3.00**

ÉCONOMIE ET FINANCE

Revue statistique du Québec

Vol. XV; no 3-4: Décembre 1976/mars 1977

Min. Industrie et Commerce.
Bureau de la statistique du Québec
Québec, 1977. 152 p., tabl., graph., 28 cm
EOQ 3147, broché **$ 1.50**

Le sommet économique du Québec: mai 1977

4- Rapport

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 133 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2889-2
EOQ 3144, broché **$ 2.00**

Le budget de programme:
Un outil moderne de gestion

par Jocelyn Jacques et Michel Paquin

Coédition Agence d'Arc Inc. et l'Éditeur officiel du Québec
Québec, 1977. 310 p., bibl., 20 cm
– (Études et dossiers)
ISBN 0-7754-2792-6
EOQ 3158, broché **$ 7.95**



L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 ouest, boulevard Charest
Québec G1N 2C9

ISSN 0033-5983

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No..167
Lévis

Librairie de l'Editeur officielGOG-12
418, des Forges
Trois-Rivières, P.Q.
G9A 2H3

CITÉS ET VILLES

par Me. Jacques Viau, c.r.

Dans ses 2 volumes, CITÉS ET VILLES traite de toutes les questions relatives au droit municipal, citant également la jurisprudence pertinente à la Loi des cités et villes.

On y retrouve aussi tous les derniers amendements aux différentes lois.

EOQ 2632 $45.00



Commandes postales
Éditeur officiel du Québec

1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9